

blue 1935

change ?

f. carry w4b 6

MÉMOIRES CONTEMPORAINS.

MÉMOIRES

DE M.

DE BOURRIENNE.

TOME I.

Se trouve également

CHEZ DUFEY, ÉDITEUR,

RUE DES ARTS, N° 14.

PARIS, IMPRIMERIE DE GAULTIER-LAGUIONIE.

MÉMOIRES

DE M.

DE BOURRIENNE,

MINISTRE D'ÉTAT;

SUR

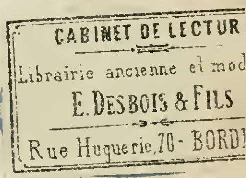
NAPOLÉON,

LE DIRECTOIRE, LE CONSULAT, L'EMPIRE ET LA RESTAURATION.

...... « Eh bien, Bourrienne, vous serez aussi immortel, vous.
— Et pourquoi, général? — N'êtes-vous pas mon secrétaire?
— Dites-moi le nom de celui d'Alexandre?..... »

TOME PREMIER.





A PARIS,

CHEZ LADVOCAT, LIBRAIRE

DE S. A. R. LE DUC DE CHARTRES,

QUAI VOLTAIRE ET PALAIS-ROYAL.

MDCCCXXIX.

AVIS DU LIBRAIRE-ÉDITEUR.

L'éditeur des *Mémoires de M. de Bourrienne* regarde comme un devoir de justifier auprès du public le retard involontaire apporté à la publication de la première livraison d'un ouvrage attendu avec une juste impatience. Ce retard s'explique naturellement par l'immensité du travail, et par l'éloignement de l'auteur, habitant à cent lieues de Paris, tandis que l'auteur et l'éditeur auraient eu besoin de communications promptes et continuelles. Au surplus toutes les précautions sont prises pour que les livraisons suivantes ne puissent être soumises à une chance pareille. L'éditeur fera tous ses efforts pour mériter de plus en plus la confiance que le public a bien voulu lui accorder et que lui ont acquise ses précédentes publications.

On verra dans la livraison offerte au public, que le lecteur ne quitte point le protagoniste du livre de M. de Bourrienne; il voit Bonaparte enfant, jeune homme et bientôt un grand homme; il le suit dans ses premières campagnes d'Italie, revient avec lui à Paris le 18 fructidor, traverse avec lui la Méditerranée, l'accompagne aux Pyramides, au Caire, à Saint-Jean-d'Acre, à Jaffa, à Abouqu'yr, et ne s'en sépare qu'au moment où il va monter sur la frégate destinée à le ramener en France.

La seconde livraison, que l'éditeur espère publier le 20 avril, sera plus riche peut-être encore en événemens intéressans; car plus les événemens se rapprochent de nous, plus ils inspirent d'intérêt: elle fera assister le lecteur au retour de Bonaparte en France, l'initiera dans ses projets, dans ses plans, le transportera pour ainsi dire dans l'intérieur du cabinet des Tuileries, d'où sont émanées tant de vastes conceptions, depuis le 18 brumaire jusqu'à la fondation de l'empire; le lecteur pourra se délasser encore en écoutant les épanchemens familiers des

jardins de la Malmaison, et voir, mieux qu'il ne l'a pu faire dans aucun autre ouvrage, Bonaparte en famille.

L'éditeur se propose de publier plus tard un nombre considérable de *fac simile* d'après les autographes de Bonaparte et de quelques autres personnages de sa famille qui figureront dans les Mémoires de M. de Bourrienne. Déjà, dans les deux premiers volumes on va voir que plusieurs écrits curieux, qui y sont relatés, ont été imprimés sur les autographes de Bonaparte; tels sont, entre autres, la *défense de Bonaparte en réponse aux accusations d'Albitte et de Salicetti*; la *relation* faite par lui *des événemens du* 13 *vendémiaire*; la *réponse à Duverne de Presle*, la *fameuse note à l'armée d'Italie*, *plusieurs proclamations*; la *correspondance officielle qui précéda le* 18 *fructidor*, et le *travail important que Bonaparte a fait sur l'Égypte.*

L'éditeur ne pense pas que personne puisse suspecter la bonne foi de cette simple déclaration; que si, cependant, quelques lecteurs se montraient in-

crédules, il s'empresserait de mettre sous leurs yeux le trésor autographique qu'il possède.

Paris, ce 15 mars 1829.

LADVOCAT.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

Les relations intimes et de tous les momens que j'ai eues si long-temps avec le général Bonaparte, et plus tard avec le premier consul et l'empereur, m'ont mis à même de voir et d'apprécier tout ce qui fut fait, tout ce qui fut projeté pendant cette période de temps. Non-seulement j'ai assisté à la conception, à l'exécution de tant de choses enfantées par un des hommes les plus complets que la nature ait jamais formés; mais chaque jour, malgré l'obligation d'un travail presque continuel, je trouvais le moyen d'employer le peu de loisirs que Bonaparte me laissait à réunir des pièces importantes que seul je possède, à prendre des notes, à enregistrer, pour l'histoire, la vérité des faits si difficile à saisir; et surtout à recueillir les

traits profonds, brillans, incisifs et presque toujours remarquables, échappés à l'ame ardente de Bonaparte dans l'épanchement de ses confidences intimes.

Dépositaire de tant de souvenirs, je pourrais dire que partout où je me suis trouvé, depuis ma retraite des affaires publiques, j'ai passé la moitié de ma vie à répondre à des questions. Il était si naturel de chercher à connaître jusqu'aux moindres détails de la vie d'un homme taillé sur un patron unique. La conclusion de mes récits était toujours, de la part de ceux qui m'écoutaient :

« Vous devriez bien faire vos Mémoires. »

Oui, j'ai toujours eu le dessein d'écrire et de publier un jour mes Mémoires; mais toujours aussi j'ai eu la ferme résolution de ne les publier qu'à une époque où il me serait possible de dire la vérité, toute la vérité. Ainsi donc, lorsque Napoléon était au faîte de la puissance, j'ai dû résister à ses vives instances, et aux sollicitations qui me furent faites par les plus grands person-

nages du temps. La vérité alors eût paru quelquefois de la flatterie, et quelquefois aussi elle pouvait ne pas être sans danger. Quand, plus tard, la marche des événemens eut relégué Bonaparte dans une île lointaine de l'Océan, d'autres considérations m'imposèrent silence; c'était des considérations de convenances et de souvenirs.

Après que la mort eut frappé Bonaparte à Sainte-Hélène, des raisons d'une autre nature retardèrent le moment où il me serait possible de réaliser mon projet. La tranquillité d'une retraite m'était indispensable pour réunir, comparer, coordonner tant de matériaux qui étaient à ma disposition : j'avais besoin de faire de nombreuses lectures afin de rectifier des erreurs importantes accréditées par quelques écrivains, faute de documens authentiques. Cette retraite tant désirée je la trouvai; mon bonheur permit qu'un ami me présentât chez madame la duchesse de Brancas, comtesse de Rodoan. Madame de Brancas voulut bien m'engager à venir passer quelque

temps dans une terre qu'elle possède dans le Hainaut.

C'est aux douceurs d'une vie calme et tranquille, à la plus aimable hospitalité, offerte par le cœur et embellie par l'esprit; c'est aux soins les plus délicats que je dois les momens de repos que je goûte avec reconnaissance; oui, c'est vous qui rendez possible le travail auquel je me livre dans une retraite délicieuse; oui, je n'oublierai jamais que c'est dans ces jardins, sous leurs beaux ombrages que j'ai médité sur les chances et les souvenirs d'une vie agitée, et que je revis pour ainsi dire dans les temps où j'ai déjà vécu.

Au château de Fontaine-Lévêque (royaume des Pays-Bas), ce 1er mars 1829.

MÉMOIRES

DE M.

DE BOURRIENNE,

MINISTRE D'ÉTAT.

CHAPITRE PREMIER,

FORMANT

INTRODUCTION.

Le désir de spéculer sur un nom illustre a pu seul donner naissance à ce torrent de brochures, à cette foule de Mémoires historiques, de mémoires secrets, de vies privées, de rapsodies qui ont paru sur Napoléon. En les lisant on ne sait ce dont on doit le plus s'étonner,

ou de l'audace de certains compilateurs ou de la bonhomie de certains lecteurs. Ces recueils aussi grossiers qu'indigestes d'anecdotes ridicules, de propos inventés, de nombreux anachronismes, de crimes ou de vertus supposées, au lieu d'être livrés à un juste mépris et à un prompt oubli, ont trouvé de nos jours des spéculateurs pour les faire valoir, des partisans zélés, d'enthousiastes apologistes.

Il est connu que la plupart des biographies contemporaines ne sont que des impostures par ordre alphabétique; que l'histoire d'un homme puissant écrite de son vivant, est un panégyrique ou une satire.

L'esprit de parti s'est emparé dans les écrits publiés sur Napoléon de tout ce qui pouvait le servir pour appuyer ses opinions et ses prétentions diverses selon les événemens, recueils d'invectives ou d'hymnes de gloire, où l'on blâme, où l'on admire sans mesure, ordinairement pleins d'erreurs qui, en vérité, ressemblent à des mystifications et auxquelles on a donné le titre d'histoire.

Certes, la postérité ne jugera pas Napoléon de deux manières différentes, comme le font ses contemporains. Dans les temps éloignés, les vifs et légitimes souvenirs de ses immenses triomphes seront bien affaiblis, les maux que ses soixante victoires ont laissés dans les familles européennes seront oubliés; on jugera ses guerres et ses conquêtes, seulement par leur résultat; sa politique, par ses institutions, leur utilité, leur durée et leur harmonie avec le siècle où il vivait. On se demandera s'il n'eût pas pu tracer, dans le champ de l'histoire, un sillon moins pénible et plus profond que celui de ses exploits; et s'il a préféré la renommée qui s'attache toujours à une grande gloire militaire à la réputation moins brillante, mais plus durable, d'avoir puissamment contribué au bonheur du genre humain.

J'ai eu un instant la pensée de prendre une à une les nombreuses erreurs qui abondent dans ce qui a paru sur Napoléon; mais j'y ai renoncé; ce travail eût été fort pénible pour moi, et

fort ennuyeux pour le lecteur. Je ne releverai que celles qui rentrent dans le cadre que je me suis tracé, et qui se rattachent aux faits que je crois connaître mieux qu'un autre. Il est des personnes qui pensent que l'on n'oubliera rien de ce qu'a fait Napoléon. Ne doit-on pas tout attendre de l'influence, lente, il est vrai, mais inévitable, du temps? Il résulte de cette influence, que l'événement le plus important d'une époque rentre, en peu de jours, inaperçu et presque oublié dans l'immense catégorie des faits historiques. L'action des temps en affaiblit sans cesse la probabilité et l'intérêt, comme elle altère les monumens les plus durables.

Plus Napoléon a été grand dans le siècle qui l'a vu naître, plus il est équitable aussi de ne pas le traiter légèrement. Il faut attendre, pour écrire dignement et utilement sa vie, tous les renseignemens que peuvent fournir les personnes qui l'ont bien connu dans les *diverses* époques de sa carrière; il faut attendre que les pas-

sions passent en revue devant la raison : tout ce qu'il a fait de bien ou de mal, de mesquin ou de grandiose, selon le jugement des hommes, c'est en vue de la *postérité* qu'il l'a fait. C'était son idole favorite; c'est le désir impérieux d'y arriver qui l'a puissamment animé dans cette courte vie, et qui a exalté son organisation; c'était pour lui *l'immortalité de son ame.*

La postérité pour laquelle Napoléon faisait tout, a commencé pour lui. Il aura sans doute un jour un historien digne de retracer ses actions. Loin d'aspirer à l'immense honneur d'être son Tacite, je n'ai pas même la prétention d'écrire son histoire jour par jour, ni même de m'élever à la hauteur des biographes.

Je viens dire sur cet homme extraordinaire, dont le nom seul fut une puissance à laquelle on en peut difficilement comparer une autre, tout ce que je sais, et ce que je crois bien savoir, ce que j'ai vu, entendu, et sur quoi j'avais conservé beaucoup de

notes. Je l'appelle avec conviction un homme extraordinaire ; car celui qui doit tout à lui-même, qui a remporté tant de victoires, subjugué tant d'états, conquis le pouvoir le plus absolu sur une grande et généreuse nation, semé des couronnes dans sa famille, fait et défait des rois, celui qui est presque arrivé à être le plus ancien roi de l'Europe, et qui a, sans contredit, le plus marqué dans son siècle, n'est certes pas un homme ordinaire. Mais je suis loin de partager l'opinion de cet écrivain qui dit que *tout* son règne fut extraordinaire; et, à cette occasion, il cite la bataille de Trafalgar. Lorsque l'on veut louer, on ne doit pas être absurde.

Il ne faut pas se faire illusion : les grands hommes, quelque grands qu'ils soient, ont des torts, commettent des erreurs et font des fautes. Il faut bien payer le tribut à l'humanité. Qui les en exempterait ? Le parterre du globe exige que celui qui aspire au rôle de grand homme, ne cesse pas de l'être un instant. Et cependant, il y a tant de petites

choses dans la composition de l'homme, qu'il y a impossibilité physique d'être grand du matin au soir.

Je n'attache qu'une importance relative à ce que je livre au public. Je donnerai quelques documens authentiques : chacun y prendra ce qu'il voudra. Si toutes les personnes qui ont approché Napoléon, quels que soient le temps et le lieu, veulent consigner *franchement* ce qu'elles ont vu et entendu, sans y mettre aucune passion, l'historien à venir sera riche en matériaux. Je désire que celui qui entreprendra ce travail difficile, trouve dans mes notes quelques renseignemens utiles à la perfection de son ouvrage. Il y trouvera du moins la vérité. Je n'ai pas l'ambition de vouloir être pris pour règle, mais je désire que l'on me consulte.

Je n'ai *jamais rien* publié sur Napoléon. La malveillance qui s'acharne aux personnes qui ont le malheur de sortir un peu de la foule, parce qu'il y a plus de profit à dire

du mal que du bien, m'a attribué plusieurs ouvrages sur Bonaparte, entre autres *les Mémoires secrets, d'un homme qui ne l'a pas quitté, par M. B****, et les Mémoires secrets sur Napoléon Bonaparte, par M. de B..., et le *Précis historique* sur Napoléon Bonaparte. L'initiale de mon nom a servi à propager cette erreur. L'incroyable ignorance qui règne dans ces Mémoires, les absurdités et les inconcevables niaiseries dont ils sont remplis, ne permettaient pas à un homme d'honneur et de bon sens de se laisser imputer de si misérables rapsodies. J'ai déclaré en 1815, et depuis, dans les journaux français et étrangers, que je n'avais pas eu la moindre part à ces écrits, et je renouvelle formellement ici cette déclaration.

Pourquoi, me dira-t-on, aurions-nous plus de confiance en vous qu'en ceux qui ont écrit avant vous?

Ma réponse sera simple. J'entre en lice un des derniers; j'ai lu TOUT ce que mes devanciers ont publié; j'ai l'intime conviction

que tout ce que je dis est vrai, je n'ai aucun intérêt à tromper, point de disgrace à redouter, point de récompense à attendre; je ne veux ni obscurcir sa gloire, ni l'embellir. Quelque grand qu'ait été Napoléon, n'a-t-il pas aussi dû payer son tribut à la faible organisation de l'homme? Je parle de Napoléon, tel que je l'ai vu, connu, souvent admiré, quelquefois blâmé; je dis ce que j'ai vu, entendu, écrit, pensé dans *chaque circonstance*. Je ne me suis laissé subjuguer ni par les prestiges de l'imagination, ni par l'amitié, ni par la haine. Je n'insérerai pas une seule réflexion qui ne m'ait été inspirée dans le moment même de l'événement qui la fit naître. Combien d'actes et d'écrits sur lesquels je ne pouvais que gémir! que de mesures contraires à ma manière de voir, à mes principes, à mon caractère, sans que les meilleures intentions pussent vaincre les obstacles que rendait insupportables la volonté la plus forte et la plus prononcée!

Je désire aussi que l'historien futur com-

pare ce que j'écris avec ce que d'autres ont dit ou diront. Mais qu'il tienne compte des dates, des circonstances, des situations diverses, du changement de tempérament, de l'âge, car l'âge est pour beaucoup dans l'homme. On ne pense pas, on n'agit pas, on n'est pas à cinquante ans comme à vingt-cinq. Alors, cet historien trouvera la vérité et pourra bien fixer l'opinion de la postérité.

Ce n'est point la vie entière de Napoléon que j'écris : on ne doit donc pas s'attendre à trouver dans ces Mémoires la série non interrompue de tous les événemens qui ont signalé sa grande carrière, ni le récit des batailles, dont tant d'hommes remarquables se sont si utilement et si habilement occupés. Je parlerai très peu de ce que je n'ai pas vu, de ce que je n'ai pas entendu, et de ce qui n'est pas appuyé sur des documens officiels. Que chacun en fasse autant.

Peut-être parviendrai-je à confirmer des vérités dont on doute, à rectifier des erreurs manifestes. Si je diffère quelquefois des con-

versations et des dictées de Napoléon à Sainte-Hélène, je suis loin de penser que ses intermédiaires entre le public et lui ne sont pas véridiques. Je suis convaincu qu'aucun des écrivains de Sainte-Hélène ne peut être taxé de la plus légère imposture : leur dévouement et leur noble caractère sont de sûrs garans de leur véracité. Il me paraît certain que Napoléon leur a dit, dicté ou a corrigé tout ce qu'ils ont publié : leur bonne foi est incontestable ; personne ne saurait en douter. Il faut donc toujours croire que l'on n'a écrit que ce qu'il a dit, mais il ne faut pas toujours croire qu'il n'a dit que la vérité. Il a souvent raconté comme un *fait* ce qui n'était qu'une *idée* de sa part, et encore une idée *née* à Sainte-Hélène, *fille* du malheur, et *transportée* par son imagination en Europe, aux temps de sa prospérité. Que l'on n'oublie pas son mot favori de tous les instans : *Que dira l'histoire, que pensera la postérité?* Cette passion de laisser après soi un nom long-temps fameux, est aussi

dans notre organisation. Napoléon la portait à l'extrême : il écrivait, dans sa première campagne d'Italie au général Clarke, « que « l'ambition et l'occupation des grandes places « ne faisaient pas son bonheur et sa satisfac- « tion ; qu'il avait placé de bonne heure l'un « et l'autre dans l'opinion de l'Europe et dans « l'estime de la postérité. » Il m'a souvent dit qu'elle était pour lui la véritable immortalité de l'ame.

Napoléon a eu l'intention, très facile à concevoir, de donner aux documens, qu'il savait bien que les historiens consulteraient, des couleurs favorables, et de préparer lui-même, sur ses actes, le jugement de la postérité. Au surplus, c'est par la comparaison impartiale des époques, des positions et de l'âge, que l'on statuera en connaissance de cause. La constitution physique de Napoléon a éprouvé vers sa quarantième année de grandes modifications; ses dispositions morales ont dû s'en ressentir. Il est surtout important de ne pas perdre de vue que le dé-

périssement précoce de sa santé ne lui a peut-être pas toujours laissé la force de mémoire que son âge comportait encore. D'ailleurs, la nature de notre organisation modifie souvent nos souvenirs, nos sens, notre manière de voir et de sentir; le temps les change. Tout cela doit être pris en considération par les hommes réfléchis : je n'écris que pour eux.

Ce que M. de Las Cases assure lui avoir été dit en mai 1816 par Napoléon, sur la manière d'écrire son histoire, vient à l'appui de ce que j'avance [1]. Cela prouve que tout ce qu'il leur disait ou dictait devait servir de matériaux. Nous voyons dans le Mémorial que Napoléon relisait ce que M. de Las Cases écrivait journellement; qu'il y faisait des corrections de sa propre main. L'idée du journal lui plaisait beaucoup; il pensait que cela pouvait devenir un ouvrage *unique dans le monde*. Mais il y a des endroits où l'ordre

[1] Tome 3, page 172 du Mémorial.

des événemens est interverti ; on y trouve des faits dénaturés, des inexactitudes et des erreurs, je crois, très volontaires.

On lira quelques portraits dans ces Mémoires ; ils ne sont pas de moi. Celui qui se trouvera flatté ne m'en doit savoir aucun gré; celui qui sera troublé dans la jouissance d'une réputation peut-être usurpée, doit être persuadé que ces Mémoires ne sont point envers lui l'effet d'aucune haine. Que les portraits soient ressemblans, ou qu'ils ne le soient pas, je ne suis ni le peintre, ni le dessinateur.

J'ai porté une attention particulière à ce qui a été publié par les nobles compagnons de l'infortune impériale. Rien ne m'a fait changer un mot à ces Mémoires, parce que rien ne peut faire que je n'aie vu et entendu ce que j'ai vu et entendu. Napoléon, dans ses conversations intimes, confirme souvent ce que je dis. Je suis quelquefois en opposition avec lui : on jugera ; toutefois, je dois faire ici une observation.

Lorsque Napoléon a dicté ou raconté à ses amis de Sainte-Hélène les faits qu'ils ont rapportés, il était hors du monde, son rôle était fini, la fortune, qui, selon lui, lui avait donné le pouvoir et les grandeurs, l'en avait privé avant que la mort le frappât. Il a bien pensé qu'il devait, pour sa gloire, passion dominante chez lui, éclairer la postérité sur certains faits qui pouvaient l'y escorter défavorablement; c'était là son idée fixe. Mais ne doit-on pas paraître un peu suspect lorsque l'on écrit, ou que l'on dicte sa propre histoire? Comment n'en aurait-il pas imposé à quelques personnes à Sainte-Hélène, lorsqu'il en a imposé à la France et à l'Europe dans beaucoup d'actes émanés de lui, pendant son long pouvoir? On écrirait bien infidèlement la vie de Napoléon, si l'on admettait comme vrais toutes ses proclamations, tous ses bulletins, et toutes ses confidences et son abaudon à Sainte-Hélène. Une pareille histoire serait souvent en contradiction avec les faits; et c'est la seule qu'il

faudrait intituler : Histoire de Napoléon, écrite par lui-même.

Napoléon a pensé, avec raison, que la masse des hommes est crédule, et qu'elle ajouterait une foi aveugle à des choses dites dans la confidence et dans le néant d'une puissance colossale, reléguée pour toujours sur un aride rocher et abreuvée de dégoûts et d'opprobres par les mauvais traitemens d'un gouvernement froidement atroce, qui a eu pour lui un luxe d'inhumanité.

Je n'ai point voulu donner à ce qui précède le titre de *préface* ou d'*avant-propos;* personne n'en lit plus. Je désirais cependant que quelques hommes estimables pussent apprécier les motifs qui m'ont dirigé dans la rédaction de ces Mémoires. Ils ne plairont pas à tout le monde, je le sais; je n'en ai point la prétention. Que l'on me sache toutefois quelque gré de ce travail; il a été pour moi pénible jusqu'au dégoût. Il a fallu que je lusse *tout* ce qui a été écrit sur Napoléon; il a fallu déchiffrer beaucoup de pièces, et j'avais un peu

perdu l'habitude de son griffonnage; je dis *déchiffrer*, parce que j'aurais souvent préféré un véritable chiffre à certaine écriture de Napoléon. Mes notes, rédigées dans le temps, à la hâte, avec ma jeune écriture, m'ont même quelquefois embarrassé.

Commençons :

CHAPITRE II.

Date authentique de la naissance de Bonaparte. — Note du principal du collége de Brienne sur l'entrée de Bonaparte. — Lettre de Charles Buonaparte, père de Napoléon, au ministre de la guerre, pour une bourse en faveur de Lucien. — Refus du ministre. — La famille de Bonaparte ruinée par les jésuites. — Inclinations militaires de Napoléon. — Simulacre d'un siége soutenu à l'école de Brienne. — Premier poste commandé par Napoléon. — La femme du concierge méconnue par Bonaparte.

Bonaparte (Napoléon) est né à Ajaccio, en Corse, le 15 août 1769. L'ancienne orthographe de son nom était Buonaparte. C'est pendant sa première campagne d'Italie qu'il supprima l'*u*. Il n'a eu d'autres motifs que de conformer l'orthographe à la prononciation, et d'abréger sa signature. Il écrivait encore *Buo* après la fameuse journée du 13 vendémiaire.

Quelques personnes ont prétendu qu'il s'était rajeuni d'un an, et qu'il est né en 1768. Les raisons que l'on allègue n'ont aucun fondement : il m'a toujours désigné le 15 août 1769 comme le jour

de sa naissance; et comme je suis né le 9 juillet 1769, nous aimions à trouver, à l'école militaire de Brienne, dans ce hasard d'une date presque semblable, une raison de plus pour notre union et notre amitié.

La note suivante, tirée du registre de M. Berton, sous-principal du collége, vient à l'appui de la réponse que je viens de faire à cette imputation sans motif.

« Napoléon de Buonaparte est entré à l'école « royale militaire de Brienne-le-Château à l'âge de « neuf ans huit mois cinq jours; il y a passé cinq « ans cinq mois vingt-sept jours, et en est « sorti à l'âge de quinze ans deux mois deux « jours, pour se rendre à l'école militaire de Pa- « ris, ainsi qu'il conste par l'extrait suivant, tiré « du registre de sortie des élèves du roi.

« Le 17 octobre 1784 est sorti de l'école royale « militaire de Brienne M. Napoléon de Buona- « parte, écuyer, né en la ville d'Ajaccio, en l'île « de Corse, le 15 août 1769, fils de noble Char- « les-Marie de Buonaparte, député de la noblesse « de Corse, demeurant en ladite ville d'Ajaccio, « et de dame Lætitia Ramolyno, sa mère, suivant « l'acte porté au registre de réception, folio 31, « reçu dans cet établissement le 23 avril 1779.

« Le même jour sont sortis avec Napoléon de « Buonaparte, pour se rendre à l'école militaire « de Paris, MM. Nicolas-Laurent de Montarby, « Jean-Joseph de Comminge, Henri-Alexandre-« Léopold de Castries, Pierre François-Marie Lau-« gier de Bellecourt. »

Ce qu'on vient de lire ne laisse donc aucun doute sur l'âge véritable de Bonaparte, et détruit également les fausses assertions qu'on avait affecté de répandre sur sa basse extraction. On eut raison de dire par exemple que sa famille n'avait point de fortune : non-seulement Bonaparte était élevé aux frais de l'état, bienfait royal qui s'étendait à beaucoup d'enfans de famille honorable; mais on verra, par la requête suivante, que son père présenta dans le temps à M. de Ségur, alors ministre de la guerre, quelles circonstances obligèrent sa famille de recourir de nouveau aux bontés royales en faveur de l'un des frères de Napoléon :

Monseigneur,

« Charles Buonaparte d'Ajaccio en Corse, réduit à l'indigence par l'entreprise du dessèchement des salines, et par l'injustice des jésuites qui lui enlevèrent la succession *odonne*, à lui

dévolue et affectée aujourd'hui à l'instruction publique, a l'honneur de vous représenter que son fils cadet se trouve depuis six ans à l'école royale militaire de Brienne, qu'il s'y est toujours comporté d'une manière distinguée, comme il vous est aisé, monseigneur, de le connaître, en vous faisant rapporter ses notes; que, suivant le conseil de M. le comte de Marbœuf, il a tourné ses études du côté de la marine. Il a si bien réussi, qu'il avait été destiné, par M. de Kéralio, pour l'école de Paris et ensuite pour le département de Toulon.

« La retraite de l'ancien inspecteur, monseigneur, a changé la destinée de mon fils, qui n'a plus de classes au collége, à la réserve des mathématiques, et qui se trouve à la tête d'un peloton, avec les suffrages de tous ses supérieurs.

« Le suppliant a mis en pension son troisième fils au même collége de Brienne, pour qu'il puisse remplacer son frère. Il a l'honneur de joindre le certificat du professeur du collége et son extrait de baptême, et de vous supplier, monseigneur, *en faisant placer son cadet*, de recevoir élève son troisième fils, qui est dans sa neuvième année et aux frais du suppliant, qui n'a plus les moyens de contribuer à sa pension.

« Vous ne pouvez pas faire une plus grande charité, monseigneur, que de soulager une famille qui se trouve abandonnée, qui a toujours bien servi le roi, et qui redoublera ses efforts pour le bien du service. Et a signé

BUONAPARTE.

Le ministre écrivit en haut de cette lettre : *Faire la réponse ordinaire, s'il y a lieu ;* et on y lit en marge : « On a fait connaître à ce gentilhomme que sa demande serait inadmissible, tant que son second fils serait à l'école militaire de Brienne; deux frères ne pouvant être élèves en même temps dans les écoles militaires. »

A cette époque le jeune Napoléon n'avait pas encore quatorze ans. Son père demandait qu'il fût placé, probablement comme l'étaient, avec un peu de protection et de faveur, tous les jeunes élèves de 14 à 16 ans, c'est-à-dire sous-lieutenant dans un régiment. Lorsque Napoléon eut quinze ans, on l'envoya à Paris jusqu'à ce qu'il eut atteint l'âge requis pour entrer dans l'armée. Il paraît que Lucien ne fut pas nommé dans le moment élève du roi, à moins qu'il ne l'ait été après que son frère eut quitté l'école militaire de Paris.

Je citerai plus tard une autre lettre qui fera

juger également et de la position malheureuse de cette famille et de ses honorables liaisons en Corse.

Bonaparte était donc ce que l'on est convenu d'appeler *bien né*. J'ai vu sa généalogie, qu'il fit venir de Toscane à Milan, et qui est très authentique. On a parlé dans plusieurs ouvrages des dissensions civiles qui avaient forcé sa famille à quitter l'Italie et à se réfugier en Corse. Je n'en dirai rien.

L'on a beaucoup parlé et fort diversement de l'enfance de Bonaparte. On en a parlé avec enthousiasme et une ridicule exagération ; on l'a peint aussi, comme enfant, sous les plus noires couleurs pour se donner le plaisir d'en faire un monstre plus tard. Il en sera toujours ainsi de ceux que leur génie et les circonstances élèveront au-dessus de leurs semblables. Pourquoi vouloir sans cesse trouver dans les premiers pas d'un enfant le germe de grands crimes ou de grandes vertus? C'est trop faire abstraction des circonstances, des jeux de fortune, des événemens qui poussent comme malgré lui un homme aux plus hautes destinées. On veut absolument que celui qui a marqué dans son siècle ait eu une enfance extraordinaire. Si, comme cela doit arriver sou-

vent, l'on ne trouve rien de positif qui justifie cette espèce de prédiction faite après coup, on invente des faits, on ajoute foi à des récits d'élèves contemporains, qui veulent se rendre importans en citant des anecdotes amplifiées, ou de pure invention. On met dans la bouche de l'enfant que l'on préconise, lorsque, devenu grand, il peut récompenser la flatterie, des phrases bien pompeuses et bien sonores, et c'en est fait alors : les imaginations prévenues admettent que la nature a enfanté un prodige.

La masse ajoute foi à ces récits, et cependant il n'y a presque toujours, dans le vrai, qu'un enfant ordinaire. Combien a-t-on vu de ces enfans précoces, et dont les dispositions annonçaient, disait-on, un avenir brillant, rester des idiots, et traverser la vie de la manière la plus insignifiante ? Bonaparte riait lui-même beaucoup de tous les contes, de toutes les espiégleries dont on a embelli ou noirci ses premiers ans dans ces livres dictés par l'enthousiasme ou la haine. On a beaucoup parlé d'un ouvrage anonyme intitulé : *Histoire de Napoléon Bonaparte depuis sa naissance jusqu'à sa dernière abdication*, 4 vol. in-12. C'est celui qui renferme le plus de détails faux et ridicules sur son en-

fance. On y voit le jeune Napoléon fortifier son jardin contre les attaques de ses camarades qui (deux lignes plus bas) *l'estiment* et ont du *respect* pour lui. Je me rappelle l'anecdote qui a pu donner lieu à cette invention, mais il n'y a pas dans la narration une seule circonstance vraie.

Dans l'hiver de 1783 à 1784, si mémorable par la quantité de neige qui s'amoncelait sur les routes, sur les toits, dans les cours, dans toutes les campagnes enfin, à six, sept, huit pieds de hauteur, Napoléon fut singulièrement contrarié : plus de petits jardins, plus de ces isolemens heureux qu'il recherchait. Au moment de ses récréations, il était forcé de se mêler à la foule de ses camarades et de se promener avec eux en long et en large dans une salle immense. Pour s'arracher à cette monotonie de promenade, Napoléon sut remuer toute l'école, en faisant sentir à ses camarades qu'ils s'amuseraient bien autrement s'ils voulaient avec des pelles se frayer dans la grande cour différens passages au milieu des neiges, faire des ouvrages à corne, creuser des tranchées, élever des parapets, des cavaliers, etc. « Le premier travail fini, nous « pourrons, dit-il, nous diviser en pelotons, faire

« une espèce de siége, et, comme l'inventeur de « ce nouveau plaisir, je me charge de diriger les « attaques. » La troupe joyeuse accueillit ce projet avec enthousiasme; il fut exécuté, et cette petite guerre simulée dura l'espace de quinze jours; elle ne cessa que lorsque des graviers, ou de petites pierres, s'étant mêlés à la neige dont on se servait pour faire des boules, il en résulta que plusieurs pensionnaires soit assiégeans, soit assiégés, furent assez grièvement blessés. Je me rappelle même que je fus un des élèves les plus maltraités par cette mitraille.

Il serait sans doute inutile de démentir ce qui a été dit au sujet d'un ballon dans lequel devait s'élever l'aéronaute Blanchard; on sait aujourd'hui que cet acte d'étourderie et d'audace qui fut attribué au jeune Bonaparte, appartient à un de ses camarades, Dupont de Chambon, qui était à peu près fou. Il en a donné des preuves dans la suite.

Les idées de Bonaparte se dirigeaient vers des objets tout autres. Il s'occupait des sciences politiques; une note du principal de l'école de Brienne, qui m'a été communiquée dans le temps, porte que dans un de ses semestres il passa à notre école, et raconta que le temps de ses se-

mestres précédens avait été consacré à la société du fameux abbé Raynal; que ce savant, ce grand homme, daignait l'accueillir et discourir avec lui sur les gouvernemens, la législation, les relations commerciales, etc., etc.

Le jour des fêtes auxquelles devaient assister tous les habitans de Brienne, l'on établissait des postes pour maintenir l'ordre. Personne ne pénétrait dans l'intérieur de l'école sans une carte signée du principal ou du sous-principal. Comme les grades d'officiers ou de sous-officiers ne se conféraient qu'aux meilleurs sujets, il arriva à Bonaparte, qui commandait un poste, une petite aventure que je ne puis passer sous silence, parce qu'elle fut pour lui une occasion de montrer la fermeté de son caractère.

La femme du concierge de l'école[1], qui était bien connue, puisqu'elle vendait journellement aux élèves du lait, des fruits et des gâteaux, se présenta un jour de Saint-Louis pour assister à la représentation de la *Mort de César*, *corrigée*, dans laquelle je jouais Brutus. Comme cette

[1] Cette femme fut depuis placée à la Malmaison avec son mari, il s'appelait Hauté. Ils sont morts l'un et l'autre concierges de la Malmaison. On voit que Bonaparte avait de la mémoire.

femme n'avait pas de carte d'entrée, et qu'elle insistait, en faisant du bruit dans l'espérance de passer outre, le sergent du poste en fit son rapport à l'officier Napoléon de Bonaparte, qui, d'une voix impérieuse, s'écria : « Qu'on éloigne « cette femme qui apporte ici la licence des « camps. » Ce trait a eu lieu en 1782.

CHAPITRE III.

Ma première liaison avec Bonaparte. — Ce que Bonaparte et moi faisons à neuf ans à l'école de Brienne. — Napoléon veut apprendre les mathématiques. — Son dégoût pour le latin. — Napoléon défend Paoli, et accuse son père. — Histoire d'un pétard. — On se moque de Napoléon. — Son amitié pour moi. — Ignorance des minimes. — M. Durfort et M. Desponts. — On met en prison Bonaparte et moi. — Une distribution de prix à l'école de Brienne. — Madame de Montesson et M. le duc d'Orléans. — Je partage le prix de mathématiques avec Bonaparte. — Rapport au roi par M. de Kéralio sur Bonaparte. — On le destine à la marine. — On s'oppose à la sortie de Bonaparte. — Bonaparte quitte l'école avec MM. de Montary de Dampierre, de Castres, de Comminges et de Laugier de Bellecourt.

Dans un ouvrage fort remarquable intitulé : *Bonaparte und das Franzosischke Vosk unter seinem Consulate*, imprimé en Allemagne en 1814[1], j'ai lu ce qui suit :

« Le premier écolier avec lequel Bonaparte « entra en liaison intime fut Fauvelet de Bour- « rienne, qui se vouait aussi aux sciences mathé- « matiques, etc. »

[1] *Bonaparte et le peuple français sous son consulat.*

La lecture de cet ouvrage m'a donné lieu de remarquer que les étrangers sont plus à l'abri que nous de petites et misérables passions politiques, et qu'ils jugent avec moins de prévention.

Nous n'avions guère que neuf ans, Bonaparte et moi, lorsque notre liaison commença : elle devint bientôt très intime. Il y avait entre nous une de ces sympathies de cœur qui s'établissent vite. J'ai joui constamment de cette amitié et de cette intimité d'enfance jusqu'en 1784, époque à laquelle il quitta l'école militaire de Brienne pour passer à celle de Paris. J'étais un des élèves qui savaient le mieux s'accommoder à son caractère sombre et sévère. Son recueillement, ses réflexions sur la conquête de son pays, et les impressions qu'il avait reçues dans son premier âge des maux qu'avaient soufferts la Corse et sa famille, lui faisaient rechercher la solitude, et rendaient son abord, mais en apparence seulement, fort désagréable. L'âge nous plaça ensemble, dans les classes de belles-lettres et de mathématiques. Dès son entrée à l'école, il manifesta le désir bien prononcé d'acquérir des connaissances. Comme il ne parlait que l'idiome corse, et que, sous ce rapport, il inspirait déjà le plus vif inté-

rêt, le sieur Dupuis, alors sous-principal avant le père Berton, jeune homme aussi complaisant qu'excellent grammairien [1], se chargea de lui donner seul des leçons de langue française. Son élève répondit à ses soins au point qu'après un très court espace de temps, on lui enseigna les premiers élémens de la langue latine. Le jeune Napoléon étudia cette langue avec une telle répugnance, qu'ayant atteint l'âge de quinze ans il était encore très faible en quatrième. Je l'ai quitté dans cette classe, de très bonne heure, mais je suis resté constamment avec lui dans la classe de mathématique, où il était incontestablement, selon moi, le plus fort de toute l'école. J'échangeais quelquefois avec lui la solution des problèmes que l'on nous donnait à résoudre, et qu'il trouvait sur-le-champ avec une facilité qui m'étonnait toujours, contre des thèmes et des versions, dont il ne voulait absolument pas entendre parler.

J'ai lu quelque part : « Élève, il est le solitaire « de l'école; camarade, il n'a point d'égaux. Il « a des amis qui sont ses complaisans. » En vérité, cela n'a aucun sens. Il faut que les objets, vus de près, perdent terriblement de l'illusion

[1] Mort depuis à la Malmaison, où il occupait l'emploi de bibliothécaire particulier de Napoléon.

des descriptions et des peintures. Car, pendant près de sept ans que j'ai été son camarade, je n'ai jamais rien vu qui justifiât ce pitoyable jeu de mots.

Bonaparte se faisait remarquer à Brienne (je ne parlerai pas de l'École-Militaire de Paris, où je ne l'ai pas suivi, n'étant pas élève du roi) par la couleur de son teint, que le climat de la France a beaucoup changé depuis, par son regard perçant et investigateur, par le ton de sa conversation avec ses maîtres et ses camarades. Il y avait presque toujours de l'aigreur dans ses propos. Il était très peu aimant; il ne faut, je pense, l'attribuer qu'aux malheurs qu'avait éprouvés sa famille au moment de sa naissance, et aux impressions qu'avait faites sur ses premières années la conquête de son pays.

Les élèves étaient invités tour à tour à la table du père Berton, principal de l'école. Le tour de Bonaparte étant venu, des professeurs, qui le savaient admirateur de Paoli, affectèrent d'en mal parler. « Paoli, répliqua Bonaparte, était un grand « homme, il aimait son pays; et jamais je ne par-« donnerai à mon père, qui a été son adjudant, « d'avoir concouru à la réunion de la Corse à la « France. Il aurait dû suivre sa fortune, et suc-« comber avec lui. »

Bonaparte était, en général, peu aimé de ses camarades, qui, certes, n'étaient pas ses complaisans. Il les fréquentait peu, et prenait rarement part à leurs jeux. La soumission de sa patrie à la France ramenait toujours dans sa jeune ame un sentiment pénible, qui l'éloignait des bruyans exercices de ses camarades. J'étais presque toujours avec lui. Dès qu'arrivait le moment de la récréation, il courait à la bibliothèque, où il lisait avec avidité les livres d'histoire, surtout Polybe et Plutarque. Il aimait beaucoup aussi Arrien et ne faisait pas grand cas de Quinte-Curce. Je le laissais souvent seul à la bibliothèque pour aller jouer avec mes camarades.

Notre Principal avait *Louis* pour prénom. Un jour, nous avions fabriqué des pétards pour sa fète; ils étaient rangés sous un banc dans la cour. Le feu y prit par accident. Bonaparte, qui était tout près, n'eut aucun mal. Le jeune Gudin, qu était à côté de lui, fut tout noir de l'explosion.

Le caractère du jeune Corse était encore aigri par les moqueries des élèves, qui le plaisantaient souvent et sur son prénom Napoléon, et sur son pays. Il me dit plusieurs fois avec humeur : *je ferai à tes Français tout le mal que je pourrai.* Et, lorsque je cherchais à le calmer,

mais toi, disait-il, *tu ne te moques jamais de moi; tu m'aimes.*

Notre professeur de mathématiques, le père Patrauld, homme assez ordinaire, aimait beaucoup Bonaparte; il en faisait grand cas, il était fier de l'avoir pour élève, et il avait raison. Les autres professeurs, avec lesquels il ne travaillait pas, s'en souciaient fort peu. Il n'avait aucune disposition pour les belles-lettres, l'étude des langues et les arts d'agrément. Comme rien n'annonçait qu'il fût jamais un savant en *us*, les pédans de la maison l'auraient volontiers regardé comme un idiot. Cependant, à travers son caractère pensif et réservé, on apercevait en lui une grande intelligence. Si les moines, bien minimes, auxquels était confiée l'éducation de la jeunesse, avaient eu le tact d'apprécier son organisation, s'ils avaient eu des professeurs plus forts en mathématiques, s'ils avaient pu nous donner une impulsion plus habile pour la chimie, la physique, l'astronomie, etc., je suis convaincu que Bonaparte aurait porté dans ces sciences toute l'investigation, tout le génie qu'on lui a connu dans une carrière, beaucoup plus brillante, il est vrai, mais beaucoup moins utile à l'humanité. Malheureusement pour nous, ces

moines ne savaient rien, et ils étaient trop pauvres pour payer de bons maîtres étrangers. Ils ont été forcés, cependant, après le départ de Bonaparte, de faire venir deux professeurs de Paris. Le premier était M. Durfort, le second M. Desponts. Sans ce secours, l'école n'allait plus. Ce sont eux qui ont achevé mon éducation; j'ai bien regretté qu'ils ne fussent pas venus plus tôt. Il est donc faux, comme on le répète souvent, que Bonaparte ait eu à Brienne *une éducation soignée;* les minimes étaient incapables de la donner; et j'avoue que, pour mon compte, l'instruction de nos jours me rappelle bien désagréablement celle que j'ai reçue chez ces ignorans en froc. On ne conçoit pas comment il a pu sortir un seul homme capable de cette maison d'éducation.

Bien que Bonaparte eût rarement à se louer de ses camarades, il dédaignait de porter des plaintes contre eux; et lorsqu'il avait, à son tour, la surveillance de quelque devoir que l'on enfreignait, il aimait mieux aller en prison que dénoncer les petits coupables.

Je me suis trouvé un jour complice avec lui de non-surveillance. Il me détermina à le suivre en prison, où nous restâmes *trois jours*. Cela lui

est arrivé plusieurs fois, mais avec moins de sévérité.

Bonaparte a fait d'assez grandes choses dans le cours de sa vie, pour qu'il ne soit pas nécessaire de l'illustrer encore par le prétendu merveilleux de son enfance. Je serais injuste si jedisais que c'était un enfant ordinaire; je ne l'ai jamais pensé: je dois déclarer, au contraire, que, sous une foule de rapports, c'était un écolier très distingué.

Il y avait un inspecteur des écoles militaires chargé de faire tous les ans un rapport sur chaque élève, soit qu'il fût aux frais de l'état, soit qu'il fût à la charge de sa famille. J'ai copié la note qui suit, du rapport de 1784. J'ai même voulu en acheter le manuscrit, qui a probablement été dérobé au ministère de la guerre. C'est Louis Bonaparte qui en a fait l'acquisition. Je n'ai pas pris copie de la note qui me concernait, parce que la modestie m'aurait toujours empêché de m'en servir. Elle aurait prouvé combien le hasard et les circonstances mettent, dans le cours de la vie, une distance qui était bien différente sur les bancs de l'école. J'affirme, sans crainte d'être démenti par personne, que ce n'est pas sur le petit Bonaparte, que celui qui aurait lu ces notes

des élèves de Brienne en 1784, aurait fixé ses pronostics de grandeur et d'illustration qui, porteront son nom si loin, mais sur plusieurs autres élèves beaucoup mieux notés, et que, cependant, il a laissés bien loin derrière lui.

En 1783, M. le duc d'Orléans et madame de Montesson vinrent à Brienne. Le magnifique château de M. le comte de Brienne fut pendant plus d'un mois un petit Versailles. On embellit par les plus brillantes fêtes le séjour des augustes voyageurs, auxquels une magnificence presque royale fit oublier un moment les palais qu'ils venaient de quitter.

Le prince et madame de Montesson voulurent bien présider à la distribution des prix de l'école royale. Bonaparte eut avec moi le prix de mathématiques, partie à laquelle il avait borné ses études, et dans laquelle il excellait. Lorsque je fus appelé, pour la septième fois, madame de Montesson dit à ma mère, qui était venue de Sens pour assister à cette distribution de prix : « Madame, mes mains sont fatiguées ; chargez-vous, cette fois, de couronner votre fils. »

INSPECTION DES ÉCOLES MILITAIRES.

1784.

Compte rendu au roi par M. de Kéralio.

« M. de Buonaparte (Napoléon), né le 15 août « 1769, taille de 4 pieds 10 pouces 10 lignes, a « fait sa quatrième; de bonne constitution, santé « excellente, caractère soumis, honnête, recon- « naissant, conduite très régulière; s'est toujours « distingué par son application aux mathémati- « ques. Il sait très passablement son histoire et « sa géographie. Il est assez faible pour les exer- « cices d'agrément et pour le latin, où il n'a fait « que sa quatrième. Ce sera un excellent marin; « il mérite de passer à l'École-Militaire de Paris. »

Cependant le père Berton s'opposa à la sortie de Bonaparte, parce qu'il n'avait pas fait sa quatrième, et que, d'après les réglemens, il fallait être en troisième. J'ai su positivement, par le sous-principal, qu'on envoya de l'école de Brienne à celle de Paris une note sur Napoléon, dans laquelle on le désignait ainsi : *caractère dominant*, *impérieux*, *entêté*.

Je connaissais bien Bonaparte; je n'aurais pas

rédigé autrement la note de M. de Kéralio. Je crois cependant qu'on aurait dû mettre : Il sait *très bien* son histoire et sa *géographie*; il est *très* faible pour les exercices d'agrément et pour le latin. Rien ne m'eût engagé à dire que ce serait un *excellent marin*. Bonaparte ne pensait nullement à la marine.

D'après la note de M. de Kéralio, Bonaparte passa à l'École-Militaire de Paris avec MM. Montarby de Dampierre, de Castres, de Comminges, de Laugier de Bellecourt, tous, comme lui, élèves du roi, et tous aussi bien notés, pour le moins. Il n'y avait que les élèves du roi qui eussent le droit d'entrer dans cette école militaire; il n'y avait point de concours comme on l'a avancé : c'étaient l'âge et les notes des moines qui déterminaient le choix de l'inspecteur des douze écoles militaires.

Qui a pu faire dire à Walter-Scott que *notre maître de mathématiques était fou de son jeune insulaire, qu'il faisait l'orgueil de l'école ; et que ses autres professeurs dans les sciences avaient les mêmes raisons d'être satisfaits de lui ?* Ce que j'ai dit plus haut, et le rapport de M. de Kéralio, attestent son peu de succès dans la plupart des parties de l'enseignement, hors les mathématiques. Ce

n'est point non plus, comme le dit le même écrivain, à la précocité de ses progrès dans les mathématiques qu'il dut d'aller à Paris; il avait l'âge, des notes assez favorables, et il fut tout naturellement du nombre des cinq qui furent choisis en 1784, selon la coutume ordinaire.

J'ai lu dans une biographie : *Bonaparte avait quatorze ans, lorsqu'on fit un jour devant lui l'éloge du vicomte de Turenne. Une dame de la compagnie ayant ajouté : « Oui, c'est un grand homme, mais je l'aimerais mieux s'il n'eût pas brûlé le Palatinat. — Qu'importe! reprit-il vivement, si cet incendie était nécessaire à ses desseins?*

Cela est fort joli, mais c'est une invention maladroite. Bonaparte a eu quatorze ans en 1783; or il était encore à Brienne, où certes il n'y a jamais eu *de compagnie*, et surtout de *compagnie de dames.*

CHAPITRE IV.

Bonaparte part pour l'École-Militaire de Paris. — Je le conduis en carriole jusqu'au coche. — Mes adieux. — Bonaparte m'engage à embrasser l'état militaire.—Bonaparte fait un rapport sur la situation de l'École, et sur le mode d'enseignement. — Napoléon quitte l'École. — Mon voyage à Vienne. — Retour à Paris.— Je revois Bonaparte. — Nous allons à Saint-Cyr voir sa sœur Élisa. — Singuliers projets de fortune de Bonaparte. —Le 20 juin, nous dînons ensemble. — Louis XVI avec le bonnet rouge sur la tête. —Journée du 10 août.—Bonaparte met sa montre en gage.

Bonaparte avait quinze ans et deux mois lorsqu'il passa à l'École-Militaire de Paris. Je l'accompagnai dans une carriole jusqu'au coche de Nogent-sur-Seine. Nous nous séparâmes avec un véritable chagrin, pour ne nous revoir qu'en 1792. Notre correspondance pendant ces huit années fut très active; mais tel était mon peu de prévision des hautes destinées qu'annonçaient les prétendus prodiges que, depuis son élévation, on a trouvés dans son enfance, que je n'ai pas gardé une seule de ses lettres de cette époque : je les déchirais après y avoir répondu,

Je me rappelle seulement une lettre qu'il m'écrivit un an environ après son arrivée à Paris. Il me sommait de tenir la parole que je lui avais donnée à Brienne, d'entrer avec lui dans la carrière qu'il embrasserait. J'avais étudié comme lui, et avec lui, ce qu'il fallait pour servir dans l'artillerie; j'allai même, en 1787, passer trois mois à Metz pour joindre la pratique à la théorie; mais une étrange ordonnance, rendue je crois en 1778 par M. de Ségur, exigeait quatre quartiers de noblesse pour avoir des connaissances et pour pouvoir servir son roi et sa patrie dans l'art militaire. Ma mère alla à Paris trouver un M. d'Ogny, si je ne me trompe; elle lui remit les lettres-patentes de son mari, mort six semaines après ma naissance. Elle prouva que Louis XIII avait, en 1640, rappelé dans des lettres-patentes les titres d'un Fauvelet de Villemont, qui en 1586 avait maintenu plusieurs provinces de Bourgogne dans l'obéissance du roi, au péril de sa vie et de la perte de ses biens, et que sa famille occupait les premières places dans la magistrature depuis le quatorzième siècle. Tout était en règle, mais on fit observer que les lettres de noblesse n'avaient pas été enregistrées au parlement, et l'on demandait, pour réparer ce léger oubli, une somme de douze mille

francs. Ma mère refusa constamment de la donner, et tout en resta là.

A peine arrivé à l'École-Militaire de Paris, Napoléon la trouva sur un pied si brillant, si dispendieux pour l'éducation physique et morale qu'on y recevait, qu'il crut devoir faire un Mémoire qu'il adressa immédiatement au sous-principal Berton. Il démontrait que le plan de cette éducation était réellement pernicieux et ne pouvait atteindre le but que tout gouvernement sage devait se proposer. Il appuyait fortement sur les résultats de cette éducation, et prétendait « que « les élèves du roi, tous pauvres gentilshommes, « n'y pouvaient puiser, au lieu des qualités « du cœur, que l'amour de la *gloriole*, ou plu- « tôt des sentimens de suffisance et de vanité, « tels, qu'en regagnant leurs pénates, loin de « partager avec plaisir la modique aisance de « leur famille, ils rougiraient peut-être des au- « teurs de leurs jours, et dédaigneraient leur mo- « deste manoir.

« Au lieu, disait-il dans ce Mémoire, d'entre- « tenir un nombreux domestique autour de ces « élèves, de leur donner journellement des repas « à deux services, de faire parade d'un manége « très coûteux, tant pour les chevaux que pour

« les écuyers, ne vaudrait-il pas mieux, sans tou-
« tefois interrompre le cours de leurs études, les
« astreindre à se suffire à eux-mêmes, c'est-à-dire,
« moins leur petite cuisine qu'ils ne feraient pas,
« leur faire manger du pain de munition ou d'un
« qui en approcherait, les habituer à battre,
« brosser leurs habits, à nétoyer leurs souliers et
« leurs bottes, etc. Puisqu'ils sont loin d'être ri-
« ches, et que tous sont destinés au service mili-
« taire, n'est-ce pas la seule et véritable éduca-
« tion qu'il faudrait leur donner. Assujétis à une
« vie sobre, à soigner leur tenue, ils en devien-
« draient plus robustes, sauraient braver les in-
« tempéries des saisons, supporter avec courage
« les fatigues de la guerre, et inspirer le respect
« et un dévouement aveugle aux soldats qui se-
« raient sous leurs ordres. » Ainsi raisonnait Napoléon à l'âge de seize ans, et le temps nous a démontré qu'il n'a pas dévié de ses premiers principes sur l'éducation donnée à Paris. L'établissement de l'école militaire de Fontainebleau en est une preuve péremptoire.

Comme Napoléon était remuant, observateur, qu'il disait ouvertement et avec énergie sa façon de penser, il ne resta pas long-temps à l'École-Militaire de Paris. Ses supérieurs, lassés de son

caractère tranchant, devancèrent l'époque de son examen pour qu'il obtînt la première sous-lieutenance vacante dans un régiment d'artillerie.

Quant à moi, sorti de Brienne en 1787, et ne pouvant entrer dans l'artillerie, je me rendis l'année suivante à Vienne, avec une lettre de M. de Montmorin, pour être employé auprès de l'ambassadeur français près cette cour. J'obtins cette lettre sur la recommandation de M. le marquis d'Argenteuil. En sortant de Brienne, je passai deux mois dans son château de Courcelles, près Châtillon-sur-Seine : il m'avait pris en grande amitié.

Je restai deux mois à Vienne, j'eus l'honneur de voir deux fois l'empereur Joseph. Le sentiment que m'inspirèrent à dix-neuf ans son aimable réception, ses manières nobles et séduisantes, la grace et la bonté de ses questions, ne s'effaceront jamais de mon souvenir. Après que M. de Noailles m'eut mis au courant des premières notions de la diplomatie, il me conseilla d'aller dans une des universités d'Allemagne, pour y apprendre le droit public et quelques langues étrangères. Je me rendis à Leipsick.

A peine y étais-je que la révolution éclata. Il y avait loin des améliorations raisonnables que le temps avait rendues nécessaires et que désiraient

les hommes bien pensans, à ce bouleversement total, à la destruction de l'état, à la condamnation du meilleur des rois et à cette longue série de crimes dont la France a souillé les pages de son histoire. Dans ces renouvellemens d'institutions que le temps amène nécessairement, l'on remarque que tout le mal vient de l'aveugle et présomptueuse résistance d'un côté, et de la précipitation insensée de l'autre; précipitation qui prend sa source dans l'absurde système d'une perfectibilité *indéfinie*. Le temps aurait donné à la France ce que lui ont donné la terreur et la mort. Rien ne prouve qu'une génération doive souffrir pour le bonheur de celles qui la suivent.

Après avoir appris le droit public, la langue allemande et la langue anglaise, je parcourus la Prusse et la Pologne, et je passai à Varsovie une partie de l'hiver de 1791 à 1792, comblé des bontés de la princesse *Tyszievicz*, nièce du dernier roi de Pologne, Stanislas-Auguste, et sœur du prince Poniatowski. Cette dame était très instruite et aimait beaucoup notre littérature: elle me fit passer plusieurs soirées avec le roi, dans un cercle assez peu nombreux pour ressembler à l'intimité; je me rappelle que le roi se plaisait souvent à me faire lire le Moniteur : les discours

qu'il entendait avec le plus de plaisir étaient ceux des girondins.

Ce fut cette excellente princesse qui voulut faire imprimer à Varsovie, à ses frais, la traduction que je m'étais amusé à faire de *Menschen hass und reüe*, ou Misanthropie et Repentir, de Kotzebue, drame auquel je donnai le nom de l'*Inconnu;* on en a rendu compte dans le Journal général de France, du 26 juillet 1792. Cette pièce fut débitée chez Desray, libraire, quai des Augustins.

J'arrivai à Vienne, le 26 mars 1792; j'appris la maladie grave de l'empereur Léopold II, qui mourut le lendemain; j'entendis dans plusieurs sociétés et plusieurs endroits publics exprimer des soupçons assez vagues d'empoisonnement. Le public, qui fut admis à voir le corps de l'empereur exposé avec la plus grande magnificence sur son lit de parade, dans le palais impérial, acquit bientôt la conviction de la fausseté de ces bruits dont l'opinion publique fit promptement justice. Je vis deux fois ce lugubre spectacle, et je n'entendis jamais un mot qui confirmât ce soupçon odieux, bien que la vaste salle dans laquelle l'empereur était exposé ne désemplît pas.

Au mois d'avril 1792 j'arrivai à Paris, et j'y

revis Bonaparte; notre amitié d'enfance et de collége se retrouva tout entière. Je n'étais pas très heureux; l'adversité pesait sur lui. Les ressources lui manquaient souvent. Nous passions notre temps comme deux jeunes gens de vingt-trois ans, qui n'ont rien à faire et qui ont peu d'argent ; il en avait encore moins que moi. Nous enfantions chaque jour de nouveaux projets : nous cherchions à faire quelque utile spéculation. Il voulait une fois louer avec moi plusieurs maisons, en construction dans la rue Montholon, pour les sous-louer ensuite. Nous trouvâmes les demandes des propriétaires trop exagérées; tout nous manqua. En même temps il sollicitait du service à la guerre, et moi aux affaires étrangères; on va voir que, pour le moment, je fus plus heureux que lui. Ce fut avant le 20 juin, que, dans nos fréquentes courses autour de Paris, nous allâmes à Saint-Cyr voir sa sœur Marianne (Élisa), qui était pensionnaire dans cet établissement; nous revînmes dîner en tête-à-tête à Trianon.

Pendant ce temps d'une vie un peu vagabonde, arriva le 20 juin, sombre prélude du 10 août; nous nous étions donné rendez-vous pour nos courses journalières, chez un restaurateur, rue

Saint-Honoré, près le Palais-Royal. En sortant, nous vîmes arriver du côté des halles une troupe que Bonaparte croyait être de cinq à six mille hommes, déguenillés et burlesquement armés, vociférant, hurlant les plus grossières provocations, et se dirigeant à grands pas vers les Tuileries. C'était, certes, ce que la population des faubourgs avait de plus vil et de plus abject. *Suivons cette canaille,* me dit Bonaparte. Nous prîmes les devans, et nous allâmes nous promener sur la terrasse du bord de l'eau. C'est de là qu'il vit les scènes scandaleuses qui eurent lieu. Je peindrais difficilement le sentiment de surprise et d'indignation qu'elles excitèrent en lui. Il ne revenait pas de tant de faiblesse et de longanimité. Mais lorsque le roi se montra à l'une des fenêtres qui donnent sur le jardin avec le bonnet rouge que venait de placer sur sa tête un homme du peuple, l'indignation de Bonaparte ne put se contenir. *Checoglione*, s'écria-t-il assez haut, *comment a-t-on pu laisser entrer cette canaille? il fallait en balayer quatre ou cinq cents avec du canon, et le reste courrait encore.*

Dans le tête-à-tête, à notre dîner, que je payai, comme cela m'arrivait le plus souvent, car j'étais le plus riche, il parla constamment de

cette scène ; il discutait avec un grand sens les causes et les suites de cette insurrection non réprimée. Il en prévoyait et développait, avec sagacité, toutes les conséquences. Il ne se trompait point : le 10 août ne se fit pas attendre. Je n'étais plus avec lui, mais à Stuttgardt, où le roi m'avait nommé secrétaire de légation. Bonaparte a dit, à Sainte-Hélène : *Au bruit de l'assaut aux Tuileries*, *le* 10 *août*, *je courus au Carrousel chez Fauvelet*, *frère de Bourrienne*, *qui y tenait un magasin de meubles*. Cela est vrai, en partie. Mon frère avait fait, avec plusieurs personnes, la spéculation d'une entreprise *d'encan national*. Ils recevaient, à l'hôtel de Longueville, *tout* ce que l'on voulait vendre avant de quitter la France, et ils avançaient toujours des fonds sur les objets déposés jusqu'à la vente qui avait lieu immédiatement. Bonaparte y avait, depuis quelque temps, déposé sa montre.

CHAPITRE V.

Je pars pour Stuttgard. — Bonaparte va en Corse. — Je suis inscrit sur la liste des émigrés. — Bonaparte au siége de Toulon. — Je retrouve Bonaparte. — Le souper de Beaucaire. — Mission de Bonaparte pour Gênes. — On accuse Bonaparte d'espionnage. — Justification autographe de Bonaparte.—Arrestation de Bonaparte.—Comment Duroc fut attaché à Bonaparte.—Leur amitié commune.

Ce fut après cette fatale journée du 10 août que Bonaparte alla en Corse. Il n'en revint qu'en 1793. Walter-Scott dit, à cette occasion, que, depuis ce temps, il n'a jamais revu la Corse : on reconnaîtra l'erreur lorsqu'il sera question du retour d'Égypte [1].

[1] Cet auteur du roman de la *Vie de Bonaparte* paraît n'avoir pris ses renseignemens que dans les libelles et les bruits des carrefours. Il y a trouvé tout ce qui favorisait son esprit calomnieux et diffamatoire et sa haine nationale. Son ouvrage est rédigé avec une extrême légèreté, qui, jointe aux nombreuses inexactitudes qu'il renferme, prouve son mépris pour ses lecteurs. On dirait qu'il a voulu faire l'inverse de

Nommé, quelques jours après le 20 juin, secrétaire de légation à Stuttgardt, je partis le 2 août, et ne revis plus mon jeune et ardent ami qu'en 1795.

Il me dit que mon départ accélérerait le sien pour la Corse. Nous nous séparâmes avec un faible espoir, comme on le conçoit, de nous revoir jamais.

Un décret du 28 mars 1793 ordonna aux agens français à l'étranger, de rentrer en France dans le délai de trois mois, sous peine d'être regardés comme émigrés. Ce que j'avais vu avant de venir à Stuttgardt, l'exaspération dans laquelle j'avais laissé les esprits, la marche ordinaire des événemens de ce genre, me firent redouter, ou d'être forcé de prendre part à ces scènes désastreuses, ou d'en être la victime. Ma désobéissance à la loi me fit inscrire sur la liste des émigrés.

ses romans, où presque tout est de l'histoire, ou du moins il l'a fait. Il m'a été assuré que M. le maréchal Macdonald, voulant mettre Walter-Scott en relation avec des généraux qui pouvaient lui donner, pour son ouvrage, les renseignemens les plus exacts sur les illustres faits d'armes dont ils avaient partagé la gloire, Walter-Scott répondit : « Je vous remercie; « je prends mes renseignemens dans les bruits populaires. »

On a dit de moi, dans une Biographie : « Il fut « cependant aussi remarquable qu'heureux pour « Bourrienne d'avoir pu, *à son retour*, faire effa- « cer son nom de la liste des émigrés du départe- « ment de l'Yonne, où il avait été inscrit dans son « premier voyage en Allemagne. Cette circon- « stance reçut même diverses interprétations qui « ne sont pas également favorables à M. de Bour- « rienne. »

Je ne sais en vérité pas les interprétations peu favorables que l'on peut tirer d'un fait entièrement faux. Je *ne pus* pas être rayé à mon retour d'Allemagne. Le général Bonaparte demanda plusieurs fois, avec instance, ma radiation (on en verra la preuve dans la suite) depuis le mois d'avril 1797, époque où je le rejoignis à Leoben, jusqu'au moment de la signature du traité de Campo-Formio : il ne put l'obtenir. Son frère Louis, Berthier, Bernadotte et d'autres, furent chargés, lorsqu'il les envoya près du directoire, d'insister pour ma radiation : ce fut en vain. Il se plaignit à Bottot, avec beaucoup d'humeur, lorsqu'il vint à Passeriano, après le 18 fructidor. Bottot, secrétaire de Barras, tout étonné de ce que je n'étais pas rayé, fit de belles promesses. De retour à Paris, il écrivit à Bonaparte, en répondant à ses

nombreux griefs : « Bourrienne est rayé. » Cela était faux. Je ne le fus qu'en novembre 1797, sur la demande réitérée du général Bonaparte.

Ce fut pendant mon absence jusqu'en 1795, que Bonaparte fit, comme chef de bataillon, sa première campagne, et qu'il contribua si puissamment à la reprise de Toulon. J'ai été tout-à-fait étranger à cette époque de sa vie. Je n'en parlerai point comme témoin oculaire; j'en rapporterai seulement quelques particularités, et les pièces que l'on va lire rempliront la période de 1793 à 1795, époque à laquelle il me les remit. De ce nombre est un opuscule intitulé le *Souper de Beaucaire*, qu'à son arrivée au consulat il mit un grand soin à faire rechercher, et qu'il achetait chèrement pour en détruire tous les exemplaires. Ce petit écrit contient des principes bien opposés à ceux qu'il voulait faire dominer en 1800, époque à laquelle l'exagération de ces idées n'était plus de mode, et où il entrait dans un système tout contraire à ces principes républicains que l'on pouvait lui rappeler, son écrit à la main [1].

[1] Ce n'est point, comme public Walter-Scott, un dialogue entre Marat et un fédéraliste, mais entre un militaire, un Nîmois, un Marseillais et un fabricant de Montpellier, qui

Comme je tiens cet écrit de Bonaparte *lui-même*, qui me le remit lorsqu'il revint de Toulon, je le publie pour remédier aux fautes et aux lacunes d'une édition, qui en a été faite depuis 1814[1].

Cet opuscule et les pièces qui suivent, émanés de lui avant le temps de son immense illustration, sont, je crois, plus précieuses pour l'histoire, que ces notes qu'il a dictées *postérieurement* à Sainte-Hélène, plutôt dans son intérêt personnel que dans celui de la vérité. On ne dit pas un mot, dans ce qui nous est revenu de Sainte-Hélène, de cet écrit de sa jeunesse. Ce qu'il contient explique ce silence. La postérité verra peut-être, dans tous ses écrits, un profond politique plutôt qu'un enthousiaste révolutionnaire.

Les pièces qui concernent la destitution et l'arrestation de Bonaparte, ordonnée par les représentans Albitte et Salicetti, rectifieront des faits toujours altérés jusqu'à présent. Si j'entre dans quelques détails sur cette époque de sa jeunesse, c'est que j'ai lu, dans un ouvrage qui n'en dit rien d'exact non plus, que *cette circon-*

vient ensuite prendre part à cette conversation, sans dire grand'chose.

[1] Voyez à la fin de ce volume.

stance de la vie de Bonaparte a été méconnue et défigurée par tous les écrivains qui, jusqu'à ce moment, ont écrit sur son histoire, et cet écrivain lui-même la défigure et la laisse dans le vague. D'autres ont attribué sa disgrace à une discussion militaire sur la guerre, et à *sa complicité* avec Robespierre jeune [1].

On a dit encore, par esprit de flatterie, qu'Albitte et Salicetti exposèrent au comité de salut public *l'impossibilité* où ils se trouvaient, pour la reprise des opérations militaires, de se *passer* des talens du général Bonaparte. C'est une exagération de louanges. Voici les faits.

Le 13 juillet 1794 (25 messidor an II), les représentans du peuple près l'armée d'Italie prirent l'arrêté suivant :

« Le général Bonaparte se rendra à Gênes, pour,

[1] On va voir que tout cela est inexact, et que Walter-Scott a été encore induit en erreur, lorsqu'il s'est laissé dire que sa liaison avec Robespierre eut pour lui des suites fâcheuses, et que sa justification consista à dire *qu'il reconnaissait que ses amis étaient tout autres* qu'il ne l'avait cru. Non, ce n'est pas comme terroriste que Bonaparte a été arrêté et destitué ; je n'ai lu nulle part ni les vraies causes de son arrestation ni les vrais noms des personnes qui l'ont ordonnée et révoquée. On a désigné Beffroy, qui n'y fut pour rien.

conjointement avec le chargé d'affaires de la république française, conférer avec le gouvernement de Gênes sur des objets portés dans ses instructions.

« Le chargé d'affaires de la république française le reconnaîtra, et le fera reconnaître par le gouvernement de Gênes. — Loano, le 25 messidor an II de la république. *Signé* Ricord.

A cette décision étaient jointes les instructions suivantes.

Instructions secrètes.

Le général Bonaparte se rendra à Gênes.

1° Il verra la forteresse de Savonne et les pays circonvoisins.

2° Il verra la forteresse de Gênes et les pays voisins afin d'avoir des renseignemens sur des pays qu'il importe de connaître dans le commencement d'une guerre dont il n'est pas possible de prévoir les effets.

3° Il prendra sur l'artillerie et les autres objets militaires tous les renseignemens possibles.

4° Il pourvoira à la rentrée, à Nice, de quatre milliers de poudre qui avaient été achetés pour Bastia, et qui ont été payés.

5° Il verra à approfondir, autant qu'il sera pos-

sible, la conduite civique et politique du ministre de la république française Tilly, et de ses autres agens, sur le compte desquels il nous vient différentes plaintes.

6° Il fera toutes les démarches et recueillera tous les faits qui peuvent décéler l'intention du gouvernement génois, relativement à la coalition.

Fait et arrêté à Loano, le 25 messidor an II de la république. *Signé* RICORD.

Cette mission et les instructions secrètes montrent la confiance que Bonaparte, qui n'avait pas encore vingt-cinq ans, avait inspirée à des hommes intéressés à ne se pas tromper sur le choix de leurs agens.

Muni de ces ordres et de ces instructions, Bonaparte va à Gênes; il y remplit sa mission. Le 9 thermidor arrive. Les députés dits terroristes sont remplacés par Albitte et Salicetti. Soit que ceux-ci, dans le désordre qui existait alors, eussent ignoré les ordres donnés au général Bonaparte, soit que les envieux de la gloire naissante du jeune général d'artillerie eussent inspiré à Albitte et à Salicetti des soupçons contre lui, toujours est-il que ces représentans prirent l'arrêté suivant, motivé, ce qui parait fort extraordinaire,

sur le voyage de Bonaparte à Gênes, voyage qu'il avait fait, comme on vient de le voir, par les ordres des représentans du peuple.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS,

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

Les représentans du peuple près l'armée des Alpes et d'Italie,

Considérant que le général Bonaparte, commandant en chef l'artillerie de l'armée d'Italie, a *totalement perdu leur confiance par la conduite la plus suspecte* et *surtout* par le *voyage* qu'il a dernièrement *fait à Gênes*, arrêtent ce qui suit :

Le général de brigade Bonaparte, commandant en chef l'artillerie de l'armée d'Italie, est provisoirement suspendu de ses fonctions. Il sera, par les soins et sous la responsabilité du général en chef de ladite armée, mis en état d'arrestation et *traduit* au comité de salut public à Paris, sous bonne et sûre escorte. Les scellés seront apposés sur tous ses papiers et effets, dont il sera fait inventaire par des commissaires qui seront nommés, sur les lieux, par les représentans du peuple Salicetti et Albitte, et tous ceux desdits papiers qui

seront trouvés suspects, seront envoyés au comité de salut public.

Fait à Barcelonnette, le 19 thermidor an II de la république française une et indivisible et démocratique. (6 août 1794.)

Signé, Albitte, Salicetti, Laporte.

Pour copie conforme à l'original, le général en chef de l'armée d'Italie. Dumerbion.

Bonaparte a dit à Sainte-Hélène qu'il avait été mis quelques instans en arrestation par le représentant Laporte; on voit que l'arrêté est signé de trois personnes. Laporte n'était probablement pas le plus influent, puisque Bonaparte, dans sa réclamation, ne s'adresse même pas à lui. Il fut arrêté pendant quinze jours.

Certes, si un pareil arrêté eût été pris trois semaines plus tôt, si Bonaparte eût été traduit avant le 9 thermidor au comité de salut public, il est bien vraisemblable que c'en était fait de lui, et que l'on eût vu périr sur l'échafaud, à l'âge de vingt-cinq ans, un homme qui devait dans les vingt-cinq années suivantes étonner le monde par ses vastes conceptions, ses projets gigantesques, son grand génie militaire, sa prodigieuse fortune, ses fautes, ses revers et ses derniers malheurs.

On remarquera d'abord qu'il n'est pas du tout question, dans cet arrêté post-thermidorien, de la complicité de Bonaparte avec Robespierre jeune. La sévérité de cet arrêté étonnera d'autant plus que l'on connaît sa mission à Gênes. Existait-il autre chose contre lui? ou la calomnie l'avait-elle emporté sur les services qu'il venait de rendre à son pays? J'ai souvent causé avec lui de cette aventure; il m'a toujours assuré qu'il n'avait rien à se reprocher, et que sa défense, que l'on va voir, contenait la pure expression de ses sentimens et l'exacte vérité.

Bonaparte ne se regarda donc pas comme battu. Il adressa à Albitte et à Salicetti, la note suivante; il n'y parle pas de Laporte. Cette copie est de l'écriture de Junot, mais il y a des corrections de la main du général. On y reconnaîtra ses phrases coupées, son style brusque plus que concis, quelquefois ses idées élevées, toujours son sens droit.

AUX REPRÉSENTANS ALBITTE ET SALICETTI.

« Vous m'avez suspendu de mes fonctions, ar-
« rêté et déclaré suspect,

« Me voilà flétri, sans avoir été jugé, ou bien « jugé, sans avoir été entendu.

« Dans un état révolutionnaire, il y a deux « classes, les suspects et les patriotes.

« Lorsque les premiers sont accusés, ils sont « traités par forme de sûreté, de mesures géné- « rales.

« L'oppression de la seconde classe est l'ébran- « lement de la liberté publique. Le magistrat ne « peut condamner qu'après les plus mûres infor- « mations, et que par une succession de faits, ce- « lui qui ne laisse rien à l'arbitraire.

« Déclarer un patriote suspect, c'est un juge- « ment qui lui arrache ce qu'il a de plus précieux, « la confiance et l'estime.

« Dans quelle classe veut-on me placer?

« Depuis l'origine de la révolution n'ai-je pas « été toujours attaché aux principes?

« Ne m'a-t-on pas toujours vu dans la lutte, « soit contre les ennemis internes, soit, comme « militaire, contre les étrangers?

« J'ai sacrifié le séjour de mon département, « j'ai abandonné mes biens, j'ai tout perdu pour « la république.

« Depuis, j'ai servi sous Toulon avec quelque « distinction, et j'ai mérité à l'armée d'Italie la

« part de lauriers qu'elle a acquise à la prise de « Saorgio, d'Oneille et de Tanaro

« A la découverte de la conspiration de Robes-« pierre, ma conduite a été celle d'un homme ac-« coutumé à ne voir que les principes.

« L'on ne peut donc pas me contester le titre « de patriote.

« Pourquoi donc me déclare-t-on suspect, sans « m'entendre? M'arrêta-t-on, huit jours après que « l'on avait la nouvelle de la mort du tyran?

« L'on me déclare suspect et l'on met les scel-« lés sur mes papiers.

« L'on devait faire l'inverse; l'on devait mettre « les scellés sur mes papiers, m'entendre, me de-« mander des éclaircissemens, et ensuite me dé-« clarer suspect, s'il y avait lieu.

« L'on veut que j'aille à Paris avec un arrêté « qui me déclare suspect. L'on doit supposer que « les représentans ne l'ont fait qu'en conséquence « d'une information, et l'on ne me jugera qu'a-« vec l'intérêt que mérite un homme de cette « classe.

« Innocent, patriote, calomnié, quelles que « soient les mesures que prenne le comité, je ne « pourrai pas me plaindre de lui.

« Si trois hommes déclaraient que j'ai commis

« un délit, je ne pourrais pas me plaindre du « jury qui me condamnerait.

« Salicetti, tu me connais, as-tu rien vu, dans « ma conduite de cinq ans, qui soit suspect à la « révolution ?

« Albitte, tu ne me connais point. L'on n'a pu « te prouver aucun fait; tu ne m'as pas entendu; « tu connais cependant avec quelle adresse quel- « quefois la calomnie siffle.

« Dois-je donc être confondu avec les ennemis « de la patrie; et des patriotes doivent-ils incon- « sidérément perdre un général qui n'a point été « inutile à la république? Des représentans doi- « vent-ils mettre le gouvernement dans la néces- « sité d'être injuste et impolitique ?

« Entendez-moi, détruisez l'oppression qui « m'environne, et restituez-moi l'estime des pa- « triotes.

« Une heure après, si les méchans veulent ma « vie, je l'estime si peu; je l'ai si souvent mépri- « sée ! Oui, la seule idée qu'elle peut être encore « utile à la patrie, me fait en soutenir le fardeau « avec courage. »

Il paraît que cette défense qui se fait remarquer par son énergique simplicité, fit effet sur Albitte et Salicetti. Des informations plus précises

furent probablement aussi plus favorables au général, car dès le 3 fructidor (20 août 1794), les représentans du peuple prirent l'arrêté suivant :

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

« Les représentans du peuple, députés par la « convention nationale près l'armée d'Italie, les « départemens du Var et des Alpes-Maritimes.

« Après avoir scrupuleusement examiné les pa-« piers du citoyen Bonaparte, suspendu provisoi-« rement des fonctions de général d'artillerie de « l'armée d'Italie, et mis en état d'arrestation après « le supplice du conspirateur Robespierre, par « forme de sûreté générale;

« Après avoir pris connaissance des ordres à « lui donnés, le 25 messidor, par le représentant « du peuple Ricord, pour se rendre à Gênes, et « y remplir une mission spécifiée par l'arrêté du-« dit jour, et reçu de lui un rapport par écrit « du résultat de sa mission. Après avoir pris les « renseignemens les plus exacts sur la conduite « antérieure dudit général, et cherché la vérité « dans plusieurs interrogatoires qui lui ont été « faits par eux-mêmes, n'ayant rien trouvé de po-« sitif qui pût justifier les soupçons qu'ils avaient « pu concevoir de sa conduite et de ses dispositions.

« Prenant, en outre, en considération l'utilité « dont peuvent être à la république les connais- « sances militaires et locales dudit Bonaparte, et « voulant recevoir de lui tous les renseignemens « qu'il peut et doit donner sur la situatien anté- « rieure de l'armée et ses dispositions ultérieures;

« Arrêtent que le citoyen Bonaparte sera mis « *provisoirement* en liberté pour rester au quar- « tier-général, et qu'il sera incessamment rendu « compte au comité de salut public de l'opinion « que l'examen le plus approfondi a donnée aux « représentans du peuple de la conduite dudit « Bonaparte, pour, après la réponse du comité « de salut public, être statué définitivement.

« Fait à Nice le 3 fructidor de l'an II (20 août 1794) de la république, une et indivisible.

« (L. S.) *Signé* Albitte, Salicetti. « Collationné « conforme à l'original, signé Cavenez. Certifié « conforme, le général en chef de l'armée d'Ita- « lie, Dumerbion. »

Salicetti fut depuis l'ami et le confident du jeune Bonaparte; ces relations changèrent après son élévation.

L'on voit qu'il n'est point question de *l'impossibilité* où se trouvaient les représentans, de se *passer* des talens du général Bonaparte.

Que penser et des motifs de l'arrestation et de la mise en liberté *provisoire*, lorsque l'on connaît pleinement l'erreur qui a été commise, et l'innocence de Bonaparte? Et l'on se sert du prétexte d'*utilité*, dont peut être le général, pour lui rendre *provisoirement* une liberté que l'on constate dans les termes les plus forts, lui avoir été injustement enlevée.

Ce ne fut pas à Toulon que Bonaparte, comme on l'a imprimé, prit Duroc, dans un train d'artillerie, pour en faire son aide-de-camp. Ce fut plus tard, en Italie, qu'il se l'attacha. Sur l'éloge qu'on lui en fit, il le demanda au général l'Espinasse, qui commandait l'artillerie, et sous lequel Duroc avait fait une partie de la campagne, comme aide-de-camp et capitaine d'artillerie. Son caractère froid et peu expansif convenait à Bonaparte. A commencer en Égypte, sous le consulat et jusqu'à sa mort, il a joui de la confiance de Napoléon, qui lui donna des missions peut-être un peu au-dessus de ses talens. Bonaparte a souvent dit à Sainte-Hélène qu'il l'aimait beaucoup. Je le crois, mais j'ai la *certitude* que Duroc ne le lui rendait pas. Il y a tant de princes ingrats; pourquoi ne verrait-on pas aussi quelquefois d'ingrats courtisans!

CHAPITRE VI.

Bonaparte me raconte sa campagne du Midi. — Il parle de sa mission de Gênes. — On veut envoyer Bonaparte dans la Vendée. — On raye Bonaparte de la liste des officiers-généraux de l'armée. — Nous reprenons nos anciennes habitudes. — Je vois Salicetti. — Mariage de Joseph avec mademoiselle Clary. — Bonaparte est jaloux de son frère. — Bonaparte veut aller en Turquie. — Note autographe sur les projets d'expédition.

Le général Bonaparte revint à Paris, où j'arrivai aussi d'Allemagne un peu après lui. Nous reprîmes nos liaisons habituelles; il me donna tous les détails de ce qui venait de se passer à la campagne du Midi. Il tenait alors beaucoup à son *Souper de Beaucaire*, qu'il n'avait pas du tout envie de renier comme il l'a fait depuis. Il me parla souvent des persécutions qu'il avait essuyées, et me dit, en me remettant les pièces que l'on vient de lire, de les communiquer à mes amis et à mes connaissances. Il tenait beaucoup,

disait-il, à ce que l'on ne crût pas qu'il eût pu trahir son pays, sous le prétexte d'une mission à Gênes, mission que l'on avait voulu faire envisager comme changée par lui en espionnage contre les intérêts de la France. Il aimait à redire et à raconter ses faits d'armes à Toulon et à l'armée d'Italie. Il parlait de ses premiers succès avec le sentiment du plaisir et de la satisfaction qu'ils lui avaient fait éprouver.

Le gouvernement d'alors avait voulu l'envoyer dans la Vendée comme général de brigade d'infanterie. Deux motifs déterminèrent le jeune Bonaparte à refuser d'y aller. Il regardait ce théâtre comme peu digne de ses talens, et ce changement comme une espèce d'outrage. Le second motif et le plus puissant, c'est qu'il ne voulait pas changer d'arme. C'est le seul qu'il alléguait officiellement.

Le comité de salut public avait pris alors l'arrêté suivant, qui lui fut signifié par Pille.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

« Ampliation d'un arrêté du comité de salut
« public en date du 29 fructidor an II, (15 sep-
« tembre 1794) de la République française, une
« et indivisible.

« Le comité de salut public arrête que le gé-
« néral de brigade Bonaparte sera *rayé* de la liste
« des officiers-généraux employés, attendu son
« *refus* de se rendre au poste qui lui a été assigné.
« La neuvième commission est chargée de l'exé-
« cution du présent arrêté. Signé à la minute,
« Le Tourneur de la Manche, Merlin de Douai,
« T. Berlier, Boissy, Cambacérès, président. Pour
« copie, L. A. Pille. » — Napoléon a dit à Sainte-Hélène, qu'il avait donné sa démission. Cet arrêté prouve le contraire. Il ne voulait pas avouer qu'il avait été destitué.

Frappé de ce coup auquel il ne s'attendait pas, Bonaparte rentra dans la vie privée et se trouva contraint à une inaction bien intolérable pour ce caractère ardent qu'exaltait encore la jeunesse. Il logeait rue du Mail, dans un hôtel près de la place des Victoires, n°... Nous recommençâmes la vie que nous avions menée en 1792 avant son départ pour la Corse : il prit avec assez de peine la résolution d'attendre la fin des préventions, qu'avaient alors contre lui les hommes du pouvoir. Il espérait que dans le mouvement perpétuel de ce même pouvoir, il passerait dans les mains de personnes mieux disposées pour lui. Il venait très souvent dîner et passer la soirée

avec moi et mon frère aîné; il nous rendait toujours ces momens agréables par ses manières aimables et les charmes de sa conversation : j'allais le voir chez lui presque chaque matin. Il s'y trouvait plusieurs personnes qui marquaient dans le temps, et, entre autres, Salicetti avec qui il avait des conversations fort animées, et qui témoignait souvent le désir de rester tête-à-tête avec lui. Salicetti lui remit une fois trois mille francs en assignats pour prix de sa voiture que ses besoins l'avaient forcé à vendre. Je m'aperçus aisément que notre jeune ami était initié, ou du moins cherchait à s'initier dans quelque intrigue politique. Je crois même m'être aperçu que Salicetti l'avait lié par serment, et qu'il s'était engagé à ne rien dire de ce qui se tramait. Il était toujours pensif, souvent triste et inquiet. Il attendait tous les jours avec une impatience marquée l'arrivée de Salicetti[1]; quelquefois revenant à des idées plus bourgeoises, il enviait le bonheur de Joseph qui venait d'épouser à Marseille mademoiselle Clary, fille d'un riche négociant de cette ville, qui jouissait d'une bonne réputation. *Qu'il est heureux ce coquin de Joseph!* c'était l'expression

[1] Impliqué dans le mouvement insurrectionnel du 20 mai 1795, 1er prairial an III, il fut obligé de se réfugier à Venise.

ordinaire de ce sentiment de petite envie qui se manifestait souvent chez lui.

Le temps se passait sans qu'il pût parvenir à rien, aucun de ses projets ne réussissait; on n'écoutait aucune de ses demandes. L'injustice aigrit son esprit. Il était tourmenté du besoin de faire quelque chose. Rester dans la foule lui était insupportable. Il résolut de quitter la France, et l'idée favorite qui l'a toujours poursuivi depuis, que l'Orient est un beau champ pour la gloire, lui inspira l'envie d'aller à Constantinople et de se vouer au service du grand-seigneur : quels rêves il faisait!! Quels projets gigantesques il enfantait dans l'exaltation de son imagination! Il me demanda si je le suivrais, ma réponse fut négative. Je le regardais comme un jeune fou, que poussaient aux entreprises extravagantes, aux résolutions désespérées, l'irritation de son esprit, les injustices qu'il éprouvait, l'irrésistible besoin d'agir, et disons-le, le manque d'argent. Il ne me blâma pas, et me dit qu'il emmenerait Junot et quelques autres jeunes officiers qu'il avait connus à Toulon, et qui s'attacheraient à sa fortune. Il me nomma aussi Marmont.

L'on a généralement traité cet épisode de la vie de Bonaparte avec une légèreté qui s'expli-

quera peut-être tout-à-l'heure. *Alors*, dit-on, *il forma le projet d'aller offrir ses services au sultan, ou bien il sollicita d'aller servir contre l'Autriche; il en fut détourné par des circonstances qui nous sont inconnues :* d'autres ont tout nié. Il n'a, selon eux, jamais songé à quitter la France. C'est ce que l'on trouve dans beaucoup d'ouvrages qui ne sont que la copie les uns des autres; laissons parler Bonaparte lui-même.

Fortement préoccupé de quitter sa patrie et fatigué de vivre obscurément dans Paris, il rédigea une note qui commençait par ces mots; *note pour*... Il n'y avait pas de nom, c'était un simple projet. Quelques jours après il en rédigea une seconde qui différait, mais peu, de la première, et il l'adressa à Aubert et Coni. Je la lui copiai pour qu'il pût s'en servir.

Je préviens une fois pour toutes, que dans les copies que je donnerai des écrits de Bonaparte, je rétablirai l'orthographe qui est en général si extraordinairement estropiée, qu'il serait ridicule de les copier exactement, d'autant plus qu'il y avait dans sa manière d'écrire une foule d'abréviations et même d'ellipses pour lesquelles il comptait sur l'intelligence de ses secrétaires. Je ne changerai pas *un mot* au style.

NOTE.

« Aubert.
« Coni. } 2,500 canonniers.

« Dans un temps que l'impératrice des Russies a resserré les liens qui l'unissaient à l'empereur, il est de l'intérêt de la France de faire tout ce qui dépend d'elle, pour accroître les moyens militaires de la Turquie.

« Cette puissance a des milices nombreuses et braves, mais est fort arriérée dans la partie scientifique de l'art de la guerre.

« La formation et le service de l'artillerie, qui influe si puissamment, dans notre tactique moderne, sur le gain des batailles et presque exclusivement dans la prise et la défense des places, est surtout la partie où la France excelle et où les Turcs sont les plus arriérés.

« Il a plusieurs fois demandé des officiers d'artillerie, et effectivement nous en avons acheminé plusieurs ; mais ils ne sont ni assez nombreux, ni assez instruits pour former un résultat qui puisse être considéré de quelque conséquence.

« Le général Bonaparte, qui depuis sa jeunesse sert dans l'artillerie, qui l'a commandée au

« siége de Toulon et pendant deux campagnes à « l'armée d'Italie, s'offre *au gouvernement* pour « passer en Turquie, avec une mission du gou- « vernement.

« Il mènera avec lui six ou sept officiers de « différens genres et qui puissent, ensemble, « parfaitement posséder les différentes parties « de l'art militaire.

« Il sera utile dans sa patrie à cette nou- « velle carrière, s'il peut rendre plus redoutable « la force des Turcs, perfectionner la défense de « leurs principales forteresses, en construire. Il « aura rendu un vrai service à son pays. »

L'on voit par cette note que c'est à tort que l'on a répété qu'il avait demandé à aller combattre dans les rangs des Turcs, contre l'Autriche. Il ne la nomme même pas; il n'y avait pas de guerre entre les deux états [1].

Les *circonstances imprévues* sont, qu'on ne répondit point à cette note par laquelle il offrait ses services, non pas au sultan, mais à la France pour son intérêt. Il n'était pro-

[1] L'écrivain écossais lui fait dire : *il serait étrange qu'un petit Corse allât devenir roi de Jérusalem.* Je n'ai rien entendu de lui qui rende ce propos vraisemblable, et sa note n'est certes pas une induction à le croire.

bablement pas dans les convenances du temps que l'on donnât suite à la demande réitérée du jeune général, et tout fut fini. La Turquie resta sans secours, et Bonaparte sans occupation. Je n'en fus pas fâché, car je ne le voyais partir qu'avec déplaisir, et il m'était pénible de voir courir après un avenir bien incertain, un jeune homme d'une grande espérance et que j'aimais beaucoup.

Si un commis de la guerre eût mis au bas de cette note, *accordé*, ce mot changeait peut-être la face de l'Europe. Qui sait ce qui serait arrivé à Napoléon? Les plus petites causes ont une inévitable influence heureuse ou malheureuse sur les destinées des nations. Jamais homme n'a provoqué moins que Napoléon les événemens qui l'ont favorisé : jamais homme n'a plus obéi aux circonstances dont il savait si habilement tirer parti. On sait si elles l'ont servi.

CHAPITRE VII.

Inaction de Bonaparte. — Nous rencontrons, ma femme et moi, Bonaparte au Palais-Royal. — Bonaparte au Théâtre-Français. — Pressentiment d'un officier. — Bonaparte vient dîner chez nous avec son frère Louis. — Les concerts de Garat. — Singularités de Bonaparte. — Bonaparte cherche avec moi des appartemens. — Bonaparte et son oncle Fesch veulent demeurer ensemble. — Modestie de Napoléon, et son peu d'ambition de fortune. — Notre départ pour Sens. — Madame Tallien. — M. de Rey, camarade de collége de Napoléon. — Notre liaison après le 13 vendémiaire. — Mon arrestation. — Merlin de Douai en grand costume de directeur.

Bonaparte resta donc à Paris cherchant toujours à satisfaire son ambition de se produire dans le monde, mais trouvant partout des obstacles.

Les femmes jugent mieux que les hommes les jeunes gens qui entrent dans le monde. Madame de Bourrienne avait beaucoup entendu parler de mon jeune camarade; les circonstances favo-

risèrent cette connaissance. Comme elle le savait très lié avec moi, elle fit beaucoup d'attention à lui; elle a conservé des notes sur les objets qui l'ont le plus frappée dans nos relations communes, et je les donne comme le résultat vrai de ses observations. Ces *faits* me sont encore présens; je les confirme, aux nuances près; car je le voyais d'un autre œil, et la véritable amitié que je lui portais m'aveuglait probablement sur ses torts envers moi. Voici les notes de madame de Bourrienne; je n'y change pas une syllabe :

« Le lendemain de notre second retour d'Allemagne, en 1795, au mois de mai, nous trouvâmes Bonaparte au Palais-Royal, auprès d'un cabinet que tenait un nommé Girardin. Bonaparte embrassa Bourrienne comme un camarade qu'on aime, et que l'on revoit avec plaisir. Nous fûmes au Théâtre-Français, où l'on donnait une tragédie, et *le Sourd* ou *l'Auberge pleine*. Tout l'auditoire riait aux éclats. Le rôle de Dasnières était rempli par Batiste cadet, et jamais personne ne l'a mieux joué que lui. Les éclats de rire furent tels que l'acteur fut souvent forcé de s'arrêter dans son débit. Bonaparte seul, et cela me frappa beaucoup, garda un silence glacial. Je remarquai à cette époque que son ca-

ractère était froid et souvent sombre ; son sourire était faux et souvent fort mal placé ; et à propos de cette observation, je me rappelle qu'à cette même époque, peu de jours après notre retour, il eut un de ses momens d'hilarité farouche qui me fit mal et qui me disposa peu à l'aimer. Il nous raconta avec une gaîté charmante, qu'étant devant Toulon, où il commandait l'artillerie, un officier qui se trouvait de son arme et sous ses ordres eut la visite de sa femme, à laquelle il était uni depuis peu, et qu'il aimait tendrement. Peu de jours après, il eut ordre de faire une nouvelle attaque sur la ville, et l'officier fut commandé. Sa femme vint trouver le général Bonaparte, et lui demanda, les larmes aux yeux, de dispenser son mari de service ce jour-là. Le général fut insensible, à ce qu'il nous disait lui-même avec une gaîté charmante et féroce. Le moment de l'attaque arriva, et cet officier, qui avait toujours été d'une bravoure extraordinaire, à ce que disait Bonaparte lui-même, eut le pressentiment de sa fin prochaine ; il devint pâle, il trembla. Il fut placé à côté du général ; et dans un moment où le feu de la ville devint très fort, Bonaparte lui dit : *Gare! voilà une bombe qui nous arrive.* L'officier, ajouta-t-il, au lieu de s'effacer, se courba

et fut séparé en deux. Bonaparte riait aux éclats en citant la partie qui lui fut enlevée.

« A cette époque, nous le voyions presque tous les jours; il venait souvent dîner avec nous; et comme on manquait de pain, et qu'on n'en distribuait parfois à la section que deux onces par jour, il était d'usage de dire aux invités d'apporter leur pain, puisqu'on ne pouvait s'en procurer pour de l'argent. Lui et son jeune frère Louis, qui était son aide-de-camp, jeune homme doux et aimable, apportaient leur pain de *ration*, qui était noir et rempli de son; et c'est à regret que je le dis, c'était l'aide-de-camp qui le mangeait à lui tout seul, et nous donnions au général du pain très blanc que nous nous procurions en le faisant faire *en cachette* chez un *pâtissier*, avec de la farine qui était venue clandestinement de Sens, où mon mari avait des fermes. Si l'on nous avait dénoncés, il y avait de quoi marcher à l'échafaud.

« Nous passâmes six semaines à Paris, et nous allâmes très souvent avec lui au spectacle et aux beaux concerts de Garat, qu'on donnait dans la rue Saint-Marc. C'étaient les premières réunions brillantes depuis la mort de Robespierre. Il y avait toujours de l'originalité dans la manière

d'être de Bonaparte; car souvent il disparaissait d'auprès de nous sans rien dire; et lorsque nous le croyions ailleurs qu'au théâtre, nous l'apercevions aux secondes, aux troisièmes, seul dans une loge, ayant l'air de bouder.

« Avant de partir pour Sens, pays de la famille de mon mari, où je devais faire mes premières couches, nous cherchâmes un appartement plus grand et plus gai que celui de la rue Grenier-Saint-Lazare, qui n'était qu'un pied-à-terre. Bonaparte vint chercher avec nous, et nous arrêtâmes un premier, rue des Marais, nº 19, dans une belle maison neuve. Il avait envie de rester à Paris, et il alla voir une maison vis-à-vis de la nôtre. Il eut le projet de la louer avec son oncle Fesch, depuis cardinal, et avec un nommé Patrauld, un de ses anciens maîtres de l'École-Militaire, et là il nous dit un jour : *Cette maison, avec mes amis vis-à-vis de vous, et un cabriolet, et je serai le plus heureux des hommes.*

« Nous partîmes pour Sens peu de jours après. La maison ne fut pas louée par lui; car d'autres grandes affaires se préparaient. Dans l'intervalle entre notre départ et la funeste journée de vendémiaire, il y eut plusieurs lettres échangées entre lui et son camarade. Ces lettres étaient les

plus affectueuses et les plus aimables. (Elles furent volées; plus tard on verra comment.) A notre retour, en novembre de la même année, tout était changé. L'ami de collége était devenu un grand personnage : il commandait Paris en récompense de la journée de vendémiaire. La petite maison de la rue des Marais était changée en un magnifique hôtel rue des Capucines, le modeste cabriolet était changé en superbe équipage, et lui-même ne fut plus le même; les amis de l'enfance furent encore reçus le matin; on les invita à des déjeuners somptueux, où se trouvaient parfois des dames, et entre autres la belle madame Tallien et son amie la gracieuse madame de Beauharnais, de laquelle il commençait à s'occuper. Il se souciait peu de ses amis, et il ne les tutoyait déjà plus. Je parlerai d'un seul, M. de Rey, fils d'un cordon rouge, dont le père avait péri au siége de Lyon, et qui, s'y trouvant lui-même, avait été sauvé comme par miracle. C'était un jeune homme doux et aimable, et dévoué à la cause royale. Nous le voyions également tous les jours. Il alla chez son camarade de collége; mais il ne put prendre sur lui de répondre par le *vous*. aussi lui tourna-t-il le dos; et lorsqu'il le vint revoir, il ne lui adressa plus la parole. Il n'a jamais

rien fait pour lui que de lui donner une misérable place d'inspecteur aux vivres, que de Rey n'a pu accepter. Il est mort de la poitrine, trois ans après, regretté de tous ses amis.

« M. de Bourrienne voyait Bonaparte de loin en loin après le 13 vendémiaire. Mais au mois de février 1796, mon mari fut arrêté à sept heures du matin, comme émigré rentré, par une bande de gens armés de fusils; ils l'arrachèrent à sa femme et à son enfant, qui avait six mois, sans lui donner à peine le temps de s'habiller. Je le suivis : on le promena du corps-de-garde à la section, de la section je ne sais où encore. Partout il fut traité de la manière la plus infâme, et enfin, le soir, on le jeta au dépôt de la préfecture de police [1], et là il passa deux nuits et un jour, confondu avec tout ce qu'il y avait de pis, même jusqu'à des malfaiteurs. Sa femme et ses amis coururent de toutes parts pour lui trouver des protecteurs, et on courut entre autres chez Bonaparte. On eut beaucoup de peine à le voir; madame de Bourrienne resta, accompagnée d'un ami de son mari, à attendre le commandant de Paris jus-

[1] On l'appelait alors je crois *bureau central.*

qu'à minuit. Il *ne rentra point :* elle y retourna le lendemain matin de fort bonne heure ; elle lui exposa le sort de son mari (à cette époque il y allait de sa tête). Il fut fort peu touché de la position de son ami. Cependant il se décida à écrire au ministre de la justice, Merlin. Madame de Bourrienne porta cette lettre à son adresse ; elle rencontra le personnage sur son escalier : il se rendait au Directoire ; il était en grand costume, harnaché de je ne sais combien de plumes, et avec le chapeau à la Henri IV, ce qui contrastait singulièrement avec sa tournure. Il ouvrit la lettre, et, soit que le général ne lui plût pas plus que la cause de l'arrestation de M. de Bourrienne, il répondit que cela n'était plus dans ses mains ; que cela regardait désormais le ministère public. Le ministre monta dans son carrosse, et la dame fut conduite dans plusieurs bureaux du même hôtel ; là, elle eut le cœur brisé, car elle ne trouva que des hommes durs, et qui lui dirent que l'accusé avait mérité la mort. Elle apprit d'eux qu'il serait traduit le lendemain devant le juge-de-paix de sa section, et que celui-ci jugerait s'il y avait lieu à accusation ou non. En effet, cela eut lieu le lendemain. C'était le juge-de-paix de la section de Bondy, rue Grange-

aux-Belles ; il s'appelait Lemaire, et était porteur d'une figure douce ; ses manières étaient froides, mais n'avaient rien de dur et de féroce comme celles des agens de ce temps. Il examina longuement l'affaire, et secoua plusieurs fois la tête. Le moment de prononcer arriva, et tout dénotait qu'il allait prononcer la mise en accusation. A sept heures, l'accusé fit appeler sa femme ; elle accourut, et fut témoin de la scène la plus déchirante : son mari était couvert de sang ; il avait une hémorragie qui durait depuis deux heures, et qui avait fait suspendre la séance. Le juge-de-paix avait un air sombre, et soutenait sa tête avec ses deux mains ; elle courut se jeter à ses pieds, implora sa clémence. La femme et les deux filles du juge-de-paix accoururent à cette scène de douleur ; elles aidèrent madame de Bourrienne à attendrir le juge, qui était un homme de bien, sensible, honnête homme et bon père de famille : on le voyait combattre entre son cœur et son devoir. Il se mit à feuilleter toutes les lois, et, après de longues recherches, il me dit : « C'est demain dé-
« cadi, on ne juge pas ce jour-là ; trouvez-
« moi, madame, deux hommes notables, qui me
« répondront de votre mari, et je le renvoie

« coucher chez vous avec les deux gardiens. » On courut le lendemain : on trouva deux amis, dont l'un était M. Desmaisons conseiller à la cour ; ils répondirent de M. de Bourrienne. Mais il garda ses deux gardiens encore six semaines, jusqu'au moment où une loi força les personnes qui étaient inscrites sur la fatale liste, à s'éloigner à dix lieues de Paris. L'un des gardiens était un homme de rien ; l'autre était chevalier de Saint-Louis : le premier restait dans l'antichambre, l'autre faisait tous les soirs notre reversis. La famille de Bourrienne conserva la plus vive reconnaissance au juge-de-paix et à sa famille ; car c'est ce digne homme qui a sauvé la tête de M. de Bourrienne, qui lorsqu'il fut à même, au retour d'Égypte, de lui rendre quelques services, s'empressa de se transporter chez lui : mais il n'existait plus. »

Ce fut alors que les agens de la police me volèrent les lettres dont on a parlé.

On s'empressait déjà de faire sa cour à un homme sorti tout à coup de la foule par un coup-d'état, et que l'on désignait comme général en chef de l'armée d'Italie. On crut lui plaire, et on lui plut en effet, en lui rendant des lettres qui rappelaient ses vœux naguère si modestes, sa

fâcheuse position, son ambition bornée, son prétendu dégoût des affaires, enfin ses liaisons intimes avec ce que l'on se pressait de qualifier d'émigrés, pour faire planer sur eux la mort et la confiscation. Eût-il été sage, dans ces temps critiques, de se plaindre de cette soustraction? Se taire et fuir était le plus prudent.

Le 13 vendémiaire approchait (5 octobre 1795).

La convention nationale était péniblement accouchée d'un nouveau chef-d'œuvre, d'une constitution que l'on appela de l'an III, époque de sa naissance. Elle fut adoptée le 22 août 1795. Les prévoyans législateurs ne s'oublièrent pas : ils stipulèrent que les deux tiers d'entre eux feraient partie du nouveau corps législatif. Le parti opposé à la convention espérait, au contraire, dans un renouvellement total et dans des élections générales, l'introduction d'une majorité de son opinion. Cette opinion ne voulait pas que le pouvoir restât dans les mains d'hommes qui en avaient si étrangement abusé. C'est ainsi que pensaient une grande partie des sections de Paris, qui étaient les plus influentes, sous le rapport des richesses et des lumières. Ces sections déclarèrent qu'en acceptant la nouvelle constitution,

elles repoussaient le décret du 30 août sur la réélection obligée des deux tiers. La convention se vit menacée dans ce qu'elle avait de plus cher, le pouvoir. Elle prit des mesures pour sa défense; elle déclara que, si elle était attaquée, elle se retirerait à Châlons-sur-Marne, et elle chargea préalablement ses représentans, qui commandaient la force armée, de la défendre.

Dès le 25 septembre il se manifesta quelques troubles. L'orage commençait à gronder. Cette agitation continua jusqu'au 5 octobre, où l'orage éclata. De là cette mémorable journée qui va faire surgir, d'une manière tout-à-fait inattendue, un jeune homme oublié depuis long-temps.

Ce jour, où les sections de Paris attaquèrent la convention, doit certes être remarqué dans les inconcevables destinées de Bonaparte. Ce fut la cause, bien inaperçue alors, de grands bouleversemens en Europe. Le sang qui coula féconda les germes de sa jeune ambition. Il faut en convenir, l'histoire des temps passés offre peu de périodes remplies d'événemens aussi extraordinaires que les années qui s'écoulèrent de 1795 à 1815. L'homme dont le nom résume en quelque sorte toutes ces grandes choses avait droit de croire à son immortalité.

Retiré à Sens depuis le mois de juillet, je n'ai connu que par la voix publique et les journaux ce qui a amené ce soulèvement des sections de la capitale. Je sais, comme tout le monde, que la cause royale était le manteau dont s'enveloppaient quelques ambitions déçues. Étant resté totalement étranger à cette affaire, et hors de Paris, je ne puis rien dire de positif sur la part que peut avoir eue, aux menées qui ont précédé cette journée, Bonaparte, que j'avais quitté depuis trois mois. J'ignore ce qu'il dut au hasard et à lui-même dans le rôle qui lui fut assigné par l'inepte gouvernement qui pesait alors sur la France. Ce n'est que comme acteur secondaire qu'il va se présenter lui-même sur cette scène sanglante où Barras se l'adjoignait comme son subordonné. Le récit de cette journée est tout entier de sa main, avec toutes les particularités de son style et de son orthographe. On verra dans l'autre chapitre cette pièce qu'il m'envoya à Sens, et qui était écrite de sa main.

CHAPITRE VIII.

Journée du 13 vendémiaire. — Le représentant du peuple Barras est nommé commandant en chef de l'armée de l'intérieur. — Bonaparte commandant en second. — On établit à Meudon un atelier de cartouches.—Réunion des sections.—On repousse les rebelles.—On reconnaît parmi les morts, des émigrés, des nobles et des propriétaires.—Bulletin autographe de Bonaparte.—Rapport de Barras à la convention. — Éloge de Bonaparte. — Suite de cet éloge. —Relations de Bonaparte après le 13 vendémiaire.—Bonaparte établit son quartier-général, rue des Capucines.— Commencement de sa fortune.

NOTE AUTOGRAPHE SUR LA JOURNÉE DU 13 VENDÉMIAIRE.

« Le 13, à cinq heures du matin, le représentant « du peuple Barras fut nommé commandant en « chef de l'armée de l'intérieur, et le général Bo- « naparte fut nommé commandant en second.

« L'artillerie de position était encore au camp « des Sablons, gardée seulement par cent cin- « quante hommes : le reste était à Marly avec deux « cents hommes. Le dépôt de Meudon était sans

« aucune garde. Il n'y avait aux Feuillans que
« quelques pièces de quatre, sans canonniers, et
« seulement quatre-vingt mille cartouches. Les
« magasins des vivres étaient disséminés dans
« Paris. Dans plusieurs sections l'on battait la gé-
« nérale. Celle du Théâtre-Français avait des
« avant-postes jusqu'au Pont-Neuf, qu'elle avait
« barricadé.

« Le général Barras ordonna à l'artillerie de se
« porter sur-le-champ du camp des Sablons aux
« Tuileries, fit chercher des canonniers dans les
« bataillons de 89 et dans la gendarmerie, et les
« plaça au Palais; envoya à Meudon deux cents
« hommes de la légion de police qu'il tira de Ver-
« sailles, cinquante cavaliers des quatre armes, et
« deux compagnies de vétérans; ordonna l'éva-
« cuation des effets qui étaient à Marly, sur
« Meudon; fit venir des cartouches, et fit établir
« un atelier pour en faire à Meudon. Il assura la
« subsistance de l'armée et de la convention pour
« plusieurs jours, indépendamment des magasins
« qui étaient dans les sections.

« Le général Verdier, qui commandait au Pa-
« lais-National, manœuvra avec beaucoup de
« sang-froid; il ne dut permettre le feu qu'à la
« dernière extrémité.

« Cependant il arrivait de tous côtés des rap-
« ports que les sections se réunissaient en armes,
« et formaient leurs colonnes : il disposa les
« troupes pour défendre la convention, et pré-
« para son artillerie pour repousser les rebelles.
« Il plaça des canons aux Feuillans pour battre la
« rue Honoré; il mit des pièces de huit à tous les
« débouchés, et, en cas de malheur, il plaça des
« pièces de réserve pour faire un feu de flanc sur
« la colonne qui aurait forcé un passage. Il laissa
« dans le Carrousel trois obusiers en pièces de
« huit, pour pouvoir foudroyer les maisons d'où
« l'on tirait sur la convention.

« A quatre heures, les colonnes des rebelles
« débouchèrent par toutes les rues, pour se for-
« mer. Il eût dû profiter de cet instant si criti-
« que, même pour les troupes les mieux aguer-
« ries, pour les foudroyer. Mais le sang qui
« devait couler était français; mais il fallait lais-
« ser ces malheureux, couverts déjà du crime
« de la révolte, se souiller encore de celui de
« fraternicide, en reculant d'avoir à porter l'hor-
« reur des premiers coups.

« A quatre heures trois quarts, les rebelles
« s'étaient formés; ils commencèrent l'attaque
« de tous les côtés : ils furent partout mis en dé-

« route. Le sang français coula : le crime comme « la honte tombèrent ce jour, tout sur les sec- « tionnaires.

« Parmi les morts, l'on reconnut partout des « émigrés, des propriétaires et des nobles. Parmi « ceux qui furent faits prisonniers, on trouva « que la plupart étaient des chouans de Charette.

« Cependant, les sections ne se tenaient pas « pour battues ; elles s'étaient réfugiées dans « l'église Saint-Roch, dans le théâtre de la répu- « blique et dans le Palais-Égalité ; et partout on « les entendait, furieuses, susciter les habitans « aux armes. Pour épargner le sang qui eût « coulé le lendemain, il fallait ne pas leur don- « ner le temps de se reconnaître, et les pour- « suivre avec vivacité, sans cependant s'engager « dans des pas difficiles.

« Le général ordonna au général Montchoisy, qui « était à la place de la Révolution avec une réserve, « de former une colonne qui, ayant deux pièces « de douze, se porterait par le boulevard pour « tourner la place Vendôme, opérer sa jonction « avec le piquet qui était à l'état-major, et re- « venir la descendre en colonne.

« Le général Brune, avec deux obusiers, débou- « cha par les rues Saint-Nicaise et Saint-Honoré.

« Le général Cartaux envoya deux cents hom-
« mes et une pièce de quatre de sa division par
« la rue Saint-Thomas-du-Louvre, pour débou-
« cher dans la place du Palais-Égalité.

« Le général Bonaparte, qui avait eu son che-
« val tué sous lui, se porta aux Feuillans.

« Ces colonnes se mirent en mouvement;
« Saint-Roch et le théâtre de la république furent
« forcés : les rebelles les laissèrent.

« Les rebelles se retirèrent alors dans le haut
« de la rue de la Loi, et se barricadèrent de tous
« côtés. L'on envoya des patrouilles, et l'on tira
« pendant la nuit plusieurs coups de canon pour
« s'y opposer : ce qui effectivement réussit.

« A la pointe du jour, le général apprit que
« des étudians de la côte de Sainte-Geneviève,
« avec deux pièces de canon, étaient en marche
« pour secourir les rebelles, et envoya un dé-
« tachement de dragons qui leur enleva les piè-
« ces et les ramena aux Tuileries.

« Cependant les sections expirantes faisaient
« encore contenance; elles avaient barricadé les
« rues de la section de Grenelle et placé leurs
« canons aux principales rues. A neuf heures, le
« genéral Beruyer s'empressa de se ranger en ba-
« taille avec sa division dans la place Vendôme,

« et se porta avec deux pièces de huit à la rue « des Vieux-Augustins, et il les braqua sur le « chef-lieu de la section Le Pelletier.

« Le général Vachet, avec un corps de tirail- « leurs, se porta sur sa droite, prêt à se porter « à la place Victoire.

« Le général Brune se porta au Perron, et « plaça deux obusiers au haut de la rue Vi- « vienne.

« Le général Duvigier, avec sa colonne de six « cents hommes et deux pièces de douze, se « porta à la rue Saint-Roch et Montmartre. Mais « le courage avait manqué aux sectionnaires avec « la crainte de voir la retraite coupée; ils éva- « cuèrent le poste et oublièrent, à la vue de « nos soldats, l'honneur des chevaliers français « qu'ils avaient à soutenir.

« La section de Brutus donnait encore quelque « inquiétude. La femme d'un représentant y avait « été arrêtée. L'on ordonna au général Duvigier « de longer le boulevard, jusqu'à la rue Pois- « sonnière.

« Le général Beruyer vint se ranger à la place « Victoire.

« Le général Bonaparte alla occuper le Pont- « au-Change.

« L'on ferma la section de Brutus, et l'on se « porta sur la place de Grève, dont la foule venait « d'Ile Saint-Louis, du Théâtre-Français, du « Palais. Partout les patriotes avaient repris cou- « rage ; partout les poignards des émigrés armés « contre nous, étaient disparus ; partout le peu- « ple convenait de leur folie et de son égare- « ment.

« Le lendemain l'on désarma les deux sections « de Le Pelletier et du Théâtre-Français. »

On aura remarqué dans ce Bulletin du 13 vendémiaire le soin avec lequel Bonaparte rejette, sur ce qu'il appelle rebelles, la première effusion du sang. Il tient beaucoup à représenter ses adversaires comme agresseurs. Il est constant qu'il a toujours gémi de cette journée. Il m'a souvent dit qu'il donnerait des années de sa vie pour arracher cette page de son histoire. Il ne doutait pas que les Parisiens ne fussent très irrités contre lui. Il aurait bien désiré que Barras n'eût pas dit à la convention ces paroles qui, *dans le temps*, lui firent tant de plaisir. *C'est à ses dispositions savantes et promptes qu'on doit la défense de cette enceinte, autour de laquelle il avait distribué les postes avec beaucoup d'habileté.* Cela était vrai : toute vérité n'est pas bonne à dire.

L'issue de cette petite guerre civile, dans laquelle on a porté avec une ridicule exagération le nombre des pièces de l'artillerie conventionnelle à deux cents, mit Bonaparte en évidence, et le fit sortir de la foule. Ce fut ce qui le fit parvenir au commandement de l'armée, qu'il a continuellement depuis conduite à la victoire. Le parti qu'il a battu à cette époque ne lui a pas pardonné le passé, et peu après, celui qu'il a soutenu a redouté son avenir. Nous le verrons, cinq ans plus tard, faire revivre les mêmes principes qu'il vient de combattre le 5 octobre 1795. Il fut nommé le 10 octobre, sur la proposition de Barras, général en second de l'armée de l'intérieur, et il établit son quartier-général rue Neuve-des-Capucines, où sont actuellement les archives des affaires étrangères. C'est donc à tort que l'on a dit, dans le *Manuscrit de Sainte-Hélène*, qu'après cette journée, il était resté désœuvré à Paris. Bien loin de là, il s'occupait sans relâche et de la politique du pays, et de sa propre fortune. Bonaparte était en relation suivie avec tous ceux qui avaient alors le pouvoir, et savait faire profit de tout ce qu'il voyait et entendait.

Pour ne plus revenir sur ce *Manuscrit de Sainte-Hélène*, qui fit à l'époque où il parut un

bruit si peu mérité, qui est aujourd'hui complétement oublié, et que tout le monde, à peu d'exceptions près, attribuait à Bonaparte, j'en dirai ici deux mots. Je répéterai, en abrégé, ce que j'ai écrit dans une note qui me fut demandée de *très haut* par un ministre du roi Louis XVIII, dès que ce manuscrit parut, et bien long-temps avant que l'on apprît en Europe que Napoléon avait déclaré à Sainte-Hélène ne pas être l'auteur de cette publication anonyme. L'on m'a fait connaître officiellement que j'avais satisfait l'auguste personnage qui avait désiré savoir à quoi s'en tenir sur cette inexplicable conception.

Toute illusion disparaît sur l'authenticité du *Manuscrit venu de Sainte-Hélène*, pour qui apporte dans cette lecture une connaissance des affaires.

Que voit-on dans ce Manuscrit? Des faits dénaturés, racontés sans ordre, entassés sans méthode; un style obscur, affecté, et ridiculement sentencieux. L'on remarque à côté de ce qui y est, mais de ce qui y est mal, l'oubli de ce qui devrait nécessairement y être, si Napoléon en eût été l'auteur. Tout est rempli de bavardages aussi absurdes qu'insignifians; de pensées que Napoléon n'a jamais eues, d'expressions qu'il ne

connaissait même pas, et d'une afféterie qui était loin de son caractère. Quelques vérités se rencontrent à côté d'erreurs inconcevables. Il y a plusieurs styles, un esprit équivoque, quelques idées élevées; de prétendus rapprochemens à côté d'anachronismes impardonnables et des plus vulgaires révélations. On y trouve quelques-unes des formes de la manière dont s'exprimait Bonaparte, mais ce n'est qu'une imitation très superficielle, et souvent de mauvais goût. Ce ne sont point là ses pensées, ce n'est pas son style, ce ne sont point ses actions, ce n'est point sa vie[1].

[1] On a publié que ce Manuscrit est l'ouvrage d'un M. Bertrand, ancien officier au régiment de la Vistule, et parent de M. le comte de Siméon, pair de France. Je ne garantis rien : je n'ai aucun intérêt à connaître l'auteur.

CHAPITRE IX.

Je reviens à Paris, et je retrouve Bonaparte. — Changement de fortune du général. — Je vais dîner chez Bonaparte. — Commencement les amours de Joséphine et de Bonaparte. — Il me parle de Joséphine et de sa famille. — Je retourne à Sens. — Mariage de Bonaparte. — Douze jours après son mariage, Bonaparte part pour l'Italie. — Portrait de Joséphine. — Joséphine se fait dire la bonne aventure. — Bonaparte veut acheter une maison de campagne. — Son éloignement pour les biens nationaux. — Lettre du général Colli. — Réponse de Bonaparte. — Il veut faire fusiller un émigré. — Refus du Directoire. — On veut envoyer Kellermann en Italie avec Bonaparte. — Bonaparte écrit à Carnot qu'il ne le veut pas. — Lettre à Joséphine pour lui annoncer la bataille d'Arcole.

Je revins de Sens à Paris après le 13 vendémiaire. Pendant le peu de temps que j'y restai, je vis Bonaparte moins souvent que par le passé. Je n'ai aucun motif d'attribuer ces relations plus rares à autre chose qu'aux grandes occupations que lui donnait sa place nouvelle. C'était à déjeuner ou à dîner que je le voyais le plus souvent. Il me fit remarquer un jour une jeune dame qui était

presqu'en face de lui, et me demanda comment je la trouvais : ma réponse parut lui faire grand plaisir. Il m'entretint alors beaucoup d'elle, de sa famille et de ses qualités aimables ; il me dit que probablement il l'épouserait, étant convaincu que son union avec la jeune veuve ferait son bonheur. Je compris bien, dans sa conversation, que ce mariage seconderait utilement son ambition. Son intimité toujours croissante avec celle qu'il aimait le rapprochait des personnages les plus influens à cette époque, et lui facilitait les moyens de faire valoir ses prétentions. Il ne resta à Paris que douze jours après son mariage, qui eut lieu le 9 mars 1796[1]. Ce fut une union dans laquelle jai vu, sauf quelques légers nuages, régner une grande harmonie. Bonaparte n'a jamais, à ma connaissance, donné de chagrin réel à sa femme. Madame Bonaparte avait des graces et beaucoup de bonnes qualités. Je suis convaincu que tous ceux qui ont eu des rapports avec elle n'ont eu qu'à s'en louer; peu de personnes ont eu à s'en plaindre. Elle n'a point perdu de vrais amis dans sa puissance, parce qu'elle n'en a oublié aucun. Elle était un peu légère, mais obligeante et bonne

[1] Voyez l'acte civil à la fin du volume.

amie. La bienveillance était pour elle un besoin; mais elle n'était pas toujours éclairée : il en résultait souvent une protection pour des personnes qui ne la méritaient pas. Elle avait, à l'excès, le goût du luxe et de la dépense. Ce penchant de l'oisiveté était devenu une habitude et presque toujours sans besoins réels. De combien de scènes ai-je été témoin, lorsque le moment de payer les fournisseurs était arrivé! Elle ne déclarait jamais que la moitié des mémoires : cela renouvelait les reproches. Que de larmes elle répandait qu'elle aurait pu s'épargner si facilement!

Lorsque la fortune lui mit une couronne sur la tête, elle disait à qui voulait l'entendre, qu'on lui avait prédit cet événement extraordinaire[1]. Il est constant qu'elle croyait aux diseuses de bonne aventure. Je lui en ai souvent témoigné mon étonnement. Elle en riait volontiers, et cependant n'abandonnait pas sa croyance. L'événement avait confirmé la *prophétie* : c'était la prophétie, qu'il eût fallu mettre en doute.

Ce fut peu de temps avant la journée du 13 vendémiaire, qui ouvrit pour Bonaparte une immense

[1] C'était, disait-on, une vieille négresse qui lui avait fait cette prédiction.

carrière, qu'il m'écrivit, à Sens, une lettre dans laquelle il me disait, après ses confidences amicales ordinaires: « *Cherche un petit bien, dans ta* « *belle vallée de l'Yonne). Je l'achèterai dès que* « *j'aurai de l'argent. Je veux m'y retirer; mais* « *n'oublie pas que je ne veux pas de bien natio-* « *nal* [1]. »

Bonaparte partit de Paris le 21 mars 1796. J'étais encore avec mes gardiens. Je ne dirai rien des détails militaires de cette belle campagne d'Italie qui a été si bien décrite, et pendant laquelle il porta le drapeau français du golfe de Gênes au-delà des Alpes noriques. Je me bornerai à donner des documens et à citer quelques faits qui pourront servir aux historiens.

A peine arrivé à l'armée, le général Colli lui écrivit la lettre suivante, que j'ai trouvée assez intéressante pour la conserver, ainsi que la réponse.

« Monsieur,

« Je suppose, général, que vous ignorez l'ar-« restation d'un de mes officiers parlementaires, « appelé Moulin, retenu ces jours passés à Mur-« seco, contre les lois de la guerre et qui n'a

[1] On a vu plus haut comment cette lettre a disparu.

« point été rendu quoiqu'il ait été réclamé tout « de suite par le général comte Vital. La qualité « d'émigré français n'a pas pu l'empêcher d'être « considéré comme parlementaire, et je le ré« clame de nouveau à ce titre. La courtoisie et la « générosité que j'ai toujours éprouvées de la « part des généraux de votre nation, me font « espérer que je ne fais pas cette demande en « vain, et je vous laisse entrevoir à regret que le « sort des armes, ayant fait tomber hier dans « mes mains votre chef de brigade Barthélemy, « qui a ordonné l'injuste arrestation de mon par« lementaire; cet officier sera traité en consé« quence du traitement qu'éprouvera M. Moulin.

« Je souhaite très sincèrement que rien n'al« tère les procédés nobles et humains dont les « deux nations ont usé jusqu'à présent l'une en« vers l'autre. J'ai l'honneur, etc.

« Céva, le 17 avril 1796. *Signé* COLLI.

Le général en chef de l'armée française répondit:

« Monsieur,

« Un émigré est un enfant parricide qu'aucun « caractère ne peut rendre sacré. L'on a manqué

« à l'honneur, aux égards dus au peuple français, « lorsque l'on a envoyé M. Moulin pour parle- « mentaire.

« Vous connaissez les lois de la guerre, et je ne « crois pas à la représaille dont vous menacez « M. le chef de brigade Barthélemy. Si, contre « toutes les lois de la guerre, vous vous permet- « tiez un tel acte de barbarie, tous vos prison- « niers m'en répondraient de suite, avec la plus « cruelle vengeance. Car j'ai pour les officiers de « votre nation l'estime que l'on doit à de braves « militaires. »

Le directoire exécutif auquel ces lettres furent transmises, approuva l'arrestation de M. Moulin; mais déclara « *qu'il fallait le garder en lieu de* « *sûreté et non le traduire en jugement, attendu le* « *caractère dont il était revêtu.* »

Vers le milieu de l'année 1796, le directoire voulut adjoindre à Bonaparte, pour *second* en Italie, le général Kellermann, qui commandait l'armée des Alpes.

Bonaparte écrivit à Carnot le 24 mai 1796, sur ce projet qui ne lui convenait en aucune manière: « *Que je fasse la guerre ici ou ailleurs, cela m'est* « *indifférent; servir la patrie, mériter de la posté-* « *rité une feuille dans notre histoire, voilà toute*

« *mon ambition; réunir Kellermann et moi en Ita-*
« *lie, c'est vouloir tout perdre. Le général Keller-*
« *mann a plus d'expérience et fera mieux la guerre*
« *que moi : mais, tous les deux ensemble, nous la*
« *ferons mal. Je ne puis pas servir volontiers avec*
« *un homme qui se croit le premier général de l'Eu-*
« *rope.* »

On a publié un grand nombre de lettres de Bonaparte à sa femme. Je ne veux ni ne peux en contester l'authenticité. Je vais en donner une, qui, selon moi, diffère un peu des autres. On y verra moins de ces phrases d'exagérations amoureuses, et moins de ce style singulièrement prétentieux et affecté que l'on remarque dans une grande partie de cette correspondance, que, je le répète, je ne nie pas.

Il annonce la victoire d'Arcole à Joséphine.

« Vérone, le 29 à midi. (Il n'y a pas d'autre date, mais le nom d'Arcole suffit.)

« Enfin, mon adorable Joséphine, je renais : la « mort n'est plus devant mes yeux, et la gloire « et l'honneur sont encore dans mon cœur. L'en- « nemi est battu à Arcole. Demain nous réparons « la sottise de Vaubois qui a abandonné Rivoli. « Mantoue dans huit jours sera à nous, et je « pourrai bientôt, dans tes bras, te donner mille

« preuves de l'ardent amour de ton mari. Dès « l'instant que je le pourrai, je me rendrai à Mi-« lan; je suis un peu fatigué. J'ai reçu une lettre « d'Eugène et d'Hortense; ces enfans sont char-« mans. Comme toute ma maison est un peu « dispersée, du moment que tout m'aura rejoint, « je te les enverrai.

« Nous avons fait cinq mille prisonniers, et tué « au moins six mille hommes aux ennemis; « adieu, mon adorable Josephine; pense à moi « souvent. Si tu cessais d'aimer ton Achille, ou « si ton cœur se refroidissait pour lui, tu serais « bien affreuse, bien injuste; mais je suis sûr « que tu seras toujours mon amante, comme je « serai toujours ton tendre ami. La mort, elle « seule pourra rompre l'union que la sympathie, « l'amour et le sentiment ont formée. Donne-moi « des nouvelles du petit ventre; mille et mille « baisers tendres et amoureux. »

On dit dans plusieurs ouvrages que Joséphine n'est venue en Italie qu'en juin 1797, et qu'elle parcourait l'Italie pendant que le général Bonaparte poursuivait le cours de ses victoires. Mais on n'a pas réfléchi que les préliminaires de Léoben étaient signés depuis le 17 avril de la même année. Il n'y avait plus de guerre.

Je vais rejoindre Bonaparte à l'armée d'Italie, et je ne le quitterai plus un instant jusqu'à la fin de 1802.

CHAPITRE X.

Première lettre de Marmont.—Conquête de l'Italie.—Bonaparte me fait écrire d'aller le rejoindre à Milan.—On fait la paix avec la Sardaigne.—Passage du Mincio.—Siège de Mantoue.—Nouvelles instances de Bonaparte et de Marmont.—Je reste à Sens comme émigré.—Je reçois l'ordre du général en chef de l'armée d'Italie de partir sur-le-champ.—Seconde lettre de Marmont.—Je pars pour rejoindre Bonaparte.

Je ne saurais éviter de me mettre quelquefois sur le premier plan du tableau dans le cours de ces Mémoires; mais dût-on m'accuser d'y usurper trop de place, je me dois à moi-même de répondre indirectement à quelques accusations dont je me suis vu l'objet en maintes circonstances. Quelques-unes des pièces et des lettres suivantes appartiennent peut-être moins à l'histoire du général en chef de l'armée d'Italie qu'à celle de son secrétaire; mais j'avoue que je tiens un peu

à prouver, par des pièces authentiques, qu'en allant rejoindre Bonaparte en Italie, je ne me suis jeté ni en intrus ni en intrigant obscur dans le chemin de la fortune. J'obéissais à l'amitié beaucoup plus qu'à l'ambition lorsque j'allais chercher un rôle sur ce théâtre où la jeune gloire du futur empereur rayonnait déjà sur tous ceux qui s'attachaient à sa destinée. On verra, dans la correspondance suivante, de quelle confiance affectueuse j'étais alors honoré; mais ces mêmes lettres, écrites pour l'amitié et non pour l'histoire, parlent aussi de nos faits militaires, et ce qui rappelle cette héroïque époque ne sera probablement pas indifférent à tout le monde.

« Au quartier-général de Milan, le 20 prairial « an IV. (8 juin 1796.)

« Le général en chef me charge, mon cher « Bourrienne, de vous témoigner tout le plaisir « qu'il a eu de recevoir de vos nouvelles, et désire « ardemment que vous veniez vous joindre à « nous; partez donc, mon cher Bourrienne, et « arrivez promptement. Vous êtes sûr de trouver « les témoignages que vous inspirez à tous ceux « qui vous connaissent, et nous ne regrettons que « de ne vous avoir pas vu partager nos succès.

« La campagne que nous venons d'achever sera

« célèbre dans les fastes de l'histoire. Il est beau « d'avoir en moins de deux mois, et avec moins de « trente mille hommes, manquant de tout, battu « complètement, et à huit reprises différentes, « une armée de soixante-cinq à soixante-dix mille « hommes, fait faire une paix humiliante au roi « de Sardaigne, et chassé les Autrichiens de l'Ita- « lie.

« La dernière victoire que vous avez apprise « sans doute, celle du passage du Mincio, a mis « un terme à nos travaux.

« Il nous reste encore le siége de Mantoue et « celui du château de Milan; mais ces obstacles « ne sauront pas nous arrêter long-temps. Adieu, « mon cher Bourrienne; je vous réitère au nom « du général Bonaparte l'invitation de vous ren- « dre ici et les témoignages du désir qu'il a de « vous revoir. Recevez, etc. Le chef de brigade « d'artillerie, aide-de-camp du général en chef.

« Marmont. »

J'étais obligé de rester à Sens pour ma radiation de la liste des émigrés, que je n'obtins cependant qu'en 1797 et pour mettre fin à une accusation en *faux* que l'on voulait suivre par suspicion d'un certificat de résidence. Je m'étais

livré à l'étude, et je préférais le repos à l'agitation des camps. Ce double motif m'empêcha de me rendre pour le moment à cette amicale invitation, quelque ardent désir que j'eusse de revoir mon jeune camarade de collége au milieu de ses étonnans triomphes.

Dix mois après, je reçus une seconde lettre du chef de brigade Marmont.

Au quartier-général de Gorizia le 2 germinal an V, (22 mars 1796).

« Le général en chef, mon cher Bourrienne, me « charge de vous témoigner le désir de vous voir « arriver promptement vers lui. Depuis long- « temps nous vous désirons, et nous verrons avec « le plus vif plaisir le moment où vous nous se- « rez uni.

« Je me joins au général, mon cher Bourrienne, « pour vous engager à joindre l'armée prompte- « ment. Vous augmenterez une famille unie qui dé- « sire vous recevoir dans son sein. Je vous envoie, « ci-joint, un ordre du général qui vous servira « de passe-port. Prenez la poste et arrivez ; nous « sommes au moment de pénétrer en Allemagne. « Le langage change déjà, et avant quatre jours « il ne sera plus question d'italien.

« Le prince Charles a été bien battu, nous le

« poursuivons. Pour peu que cette campagne soit « heureuse, nous irons signer à Vienne une paix « si nécessaire à l'Europe. Adieu, mon cher Bour- « rienne, comptez pour quelque chose l'empres- « sement de quelqu'un qui vous est bien atta- « ché, etc.

« MARMONT. »

« Au quartier-général de Gorizia, le 2 germinal « an V.

« BONAPARTE, *général en chef de l'armée d'Italie.*

« Le citoyen Bourrienne se rendra auprès de « moi, au reçu du présent ordre.

« *Signé* BONAPARTE. »

Les misérables et odieuses tracasseries que me faisait, je ne sais pourquoi, le gouvernement d'alors pour mon certificat de résidence, m'avaient rendu peu agréable le séjour de la France. J'éprouvais chaque jour de nouvelles inquiétudes. J'étais même menacé d'être traduit au tribunal pour avoir, disait-on, produit un certificat de résidence signé par neuf faux témoins, que je ne vis pas, sans un profond chagrin, détenus pendant quelques jours. Je me décidai donc cette fois, sans peine, à partir. L'ordre du général Bo-

naparte, que je fis enregistrer à la municipalité de Sens, me servit de passe-port qui sans cela m'eût probablement été refusé. Je conserve une grande reconnaissance de sa conduite à mon égard dans cette occasion.

Quelque empressement que je misse à quitter Sens, toutes ces formalités et ces précautions me retinrent encore quelques jours, et je reçus au moment de partir une nouvelle invitation.

« *Au quartier-général d'Iudenbourg, le* 10 *ger-*
« *minal an* V (8 avril 1796).

« Le général en chef me charge, mon cher « Bourrienne, de vous engager à venir le joindre « promptement. Nous sommes au milieu de nos « triomphes et de nos succès. La campagne « d'Allemagne commence d'une manière plus bril- « lante que celle d'Italie; jugez ce qu'elle nous « promet. Arrivez sur-le-champ, mon cher Bour- « rienne, cédez à nos instances, et partagez nos « peines et nos plaisirs, et vous ajouterez à nos « jouissances.

« Je charge le courrier de passer par Sens, afin « de vous remettre ma lettre et de me rapporter « votre réponse.

« *Signé* MARMONT. »

Ordre joint :

« Il est ordonné au citoyen Fauvelet de Bour-
« rienne, de partir de Sens, et de se rendre, sur-
« le-champ en poste, au quartier-général de l'ar-
« mée d'Italie.

« BONAPARTE. »

L'on vient de voir que c'est le quatrième mois après son arrivée en Italie, que le général en chef m'invitait à m'y rendre; que les circonstances ne me permirent d'y aller que près d'un an après, sur des invitations réitérées. Je le rejoignis à Léoben. Voici, cependant, ce que l'on a imprimé sur ce voyage :

« Bonaparte, dont quinze mois de triomphes
« inouis avaient élevé la gloire au plus haut point,
« reçut de son ancien condisciple Bourrienne
« une lettre *pressante*, dans laquelle celui-ci de-
« mandait la *permission* de venir le joindre, et
« une *place auprès de lui*. Bonaparte se rappela
« avec plaisir le compagnon de ses premières
« années, et engagea Bourrienne de se rendre à
« *Gratz*, où il était alors. » Comme les biographes dénaturent les faits! On ne peut, en vérité, y ajouter la moindre foi.

L'auteur peu bienveillant de cet article a voulu

me représenter comme mendiant une place au héros dans ses plus grands triomphes, et sollicitant la *permission* de l'aller rejoindre. La correspondance que l'on vient de lire prouve la fausseté de cette assertion. On ne reste pas dix mois sans aller remplir la place que l'on a mendiée. Cette correspondance, en attestant l'amitié qu'avait pour moi Bonaparte, pourra inspirer plus de confiance dans les Mémoires que je publie.

J'arrivai dans l'état de Venise au moment où l'insurrection allait éclater contre les Français. Les symptômes s'en manifestaient déjà presque partout. On soulevait des milliers de paysans sous le prétexte d'apaiser les troubles de Bergame et de Brescia. Je passai à Vérone le 16 avril, veille de la signature des préliminaires de Léoben et de la révolte de Vérone. C'était le jour de Pâques, où les ministres du Seigneur prêchaient, *qu'il était permis, et même méritoire, de tuer les jacobins*. On désignait ainsi les Français. *Mort aux Français, mort aux jacobins*, était le cri de guerre et de ralliement. Je n'avais pas la moindre idée de l'état des choses dans cette république. Je n'avais quitté Sens que le 11 avril. Après être resté deux heures à Vérone, j'en partis, sans me douter du massacre qui la menaçait. Je fus arrêté

à une lieue de cette ville par une bande d'insurgés qui s'y rendaient, et que j'estimai monter à environ deux mille hommes. Ils ne m'imposèrent que la condition de crier *El viva santo Marco*; je le criai et je passai. Que me serait-il arrivé si je n'eusse traversé Vérone que le lundi? C'est ce jour, qu'au son des cloches, les Français furent assassinés dans les hôpitaux. Tout ce que l'on rencontrait dans les rues était égorgé. Plus de quatre cents Français périrent de la manière la plus cruelle; des prêtres furent vus à la tête des assassins. Les forts tenaient contre les Vénitiens, qui les assiégeaient avec fureur; mais on ne redevint maître de la ville insurgée qu'au bout de dix jours. Le même jour de l'insurrection de Vérone, des Français furent assassinés entre cette ville et Vicence, que j'avais dépassée la veille sans danger; et à peine avais-je traverse Padoue, que j'appris que d'autres y avaient été égorgés. Les massacres marchaient aussi vite que la poste.

Je dirai quelque chose de cette révolte des états vénitiens que l'opinion politique de chacun a fait envisager sous des points de vue bien différens.

Venise touchait à sa fin. Déjà, depuis une

année, l'orage grondait sur cet état. Dès le commencement d'avril 1797, l'insurrection menaçait de devenir générale. La querelle commença lors de l'entrée des Autrichiens à Peschiera. On prit aussi le prétexte de l'accueil fait à *Monsieur*, depuis Louis XVIII. L'on avait la certitude que Venise avait armé à force pendant le siége de Mantoue, en 1796. L'intérêt de l'aristocratie l'avait emporté sur les raisons politiques qui militaient en notre faveur. Le général Bonaparte avait écrit, le 7 juin 1796, au directoire exécutif: « Le sénat de Venise vient de m'envoyer deux « juges du conseil, pour s'assurer définitivement « où en sont les choses. Je leur ai renouvelé mes griefs; je leur ai parlé de l'accueil fait à *Mon-« sieur*. Si votre projet est de tirer de Venise cinq « à six millions, je *vous ai ménagé exprès* cette « espèce de rupture. Si vous avez des intentions « *plus prononcées*, je crois qu'il faudrait continuer « ce sujet de brouillerie; m'instruire de ce que « vous voulez faire, et attendre le moment favo-« rable, que je saisirai, selon les circonstances; « car il ne faut pas avoir affaire à tout le monde « à la fois. »

Le directoire déclara dans sa réponse que le moment n'était pas favorable, qu'il fallait aupa-

ravant prendre Mantoue et bien battre Wurmser

Mais à la fin de 1796, le directoire, croyant voir plus de bonne foi dans les prétentions de Venise pour la neutralité, se borna au désir de lui arracher de l'argent et des secours pour l'armée d'Italie, et ne voulut pas rompre cette neutralité. Il n'avait pas, comme le général en chef, l'arrière-pensée que le démembrement de cet état servirait un jour de compensation pour ce que la république française garderait des possessions autrichiennes.

A l'époque où nous sommes (avril 1797), ce moment favorable attendu par le directoire était arrivé. L'heure de Venise était sonnée. «Je sais, écri- « vait Bonaparte au directoire, que le seul parti « qu'on puisse prendre, est de détruire ce gou- « vernement féroce et sanguinaire. » (30 avril). Et le 3 mai, il écrivait de Palma-Nova : « Je ne « vois plus d'autre parti que d'effacer le nom « vénitien de dessus la surface du globe. »

Vingt jours après cette résolution d'opprimer l'aristocratie à Venise, il écrivait au directoire : « Le parti qui se disait patriote à Gênes s'est ex- « trêmement mal conduit ; il a, par ses sottises « et ses inconséquences, donné gain de cause aux « aristocrates. Si les patriotes avaient voulu être

« quinze jours tranquilles, l'aristocratie était per-
« due et mourait d'elle-même. »

Il trouvait toujours du profit à la chute du pouvoir existant, il y avait des chances pour qu'il tombât dans ses mains.

Deux causes contribuèrent puissamment à précipiter le terme des 1200 ans d'existence de Venise. Les conquêtes des Français en Italie y avaient répandu les principes de la révolution. L'archiduc de Milan était tombé : pourquoi le doge de Venise ne tomberait-il pas? L'esprit de révolution s'était répandu peu à peu, et le mécontentement se propageait avec rapidité. L'on sentait une différence trop prononcée entre les opinions nouvelles et les ténébreuses institutions de Venise, pour ne pas désirer s'y soustraire.

D'un autre côté, les grandes résolutions avaient abandonné le sénat de Venise, le gouvernement était usé. L'on agitait et l'on délibérait sans cesse sur le parti à prendre, et l'on n'en prenait aucun. Les avis étaient toujours en opposition ; le sénat flottait entre l'Autriche et la France, entre une puissance vaincue et une puissance victorieuse. De fortes têtes opinaient pour la neutralité. Le temps et le péril avançaient : cette république expirante avait à combattre les principes qui l'en-

vahissaient, et à repousser la guerre dont ses provinces étaient devenues le théâtre. Accoutumée à trembler devant l'Autriche, Venise a toujours eu plus de ménagemens pour elle que pour la France, et l'influence de l'Autriche y a toujours été plus forte que la nôtre, parce que Venise était convaincue de ce fait, malheureusement confirmé par l'histoire, que l'Italie a toujours été le tombeau des Français, et elle pensait qu'elle le serait encore. Ce gouvernement espérait profiter de l'entrée de l'armée française en Allemagne et de sa pointe dans les gorges de la Carinthie, pour renouveler les vêpres siciliennes. Les paysans fanatisés, et auxquels on donnait de l'argent, prenaient partout les armes. Bonaparte, de son côté, avait toléré un apostolat révolutionnaire qui se justifie facilement. Il voulut renforcer son armée d'une armée italienne, et se précautionner contre la vengeance et la perfidie qui ont détruit tant d'armées ultramontaines dans les guerres précédentes.

De tous les peuples d'Italie, le peuple vénitien était celui qui nous haïssait le plus. Bonaparte écrivait à M. Lallemant, ministre de la république française à Venise, « que tous les procès-« verbaux faits par les provéditeurs de Brescia, « de Bergame et de Crémone, qui attribuaient l'in-

« surrection aux Français, étaient une série d'im-
« postures dont le but était de justifier aux yeux
« de l'Europe la perfidie du sénat de Venise. »

Vers le mois de mars 1797, le gouvernement de Venise n'avait plus de ressorts ; Ottolini, podestat de Bergame, instrument de la tyrannie des inquisiteurs d'état, vexait les Bergamasques et les Brescians, que la prise de Mantoue avait encouragés dans leur résolution de se séparer de Venise. La conduite d'Ottolini exaspéra tous les esprits. Il découvrit, de la manière dont on va le voir, les conciliabules des députés patriotes, déguisa son valet de chambre en paysan ; et l'expédia à Venise en courrier, pour les inquisiteurs, avec la liste des révoltés. Le courrier fut arrêté, ses dépêches furent prises, et Ottolini, que l'on voulait tuer, fut chassé de Bergame. Ce fut le commencement du soulèvement général des états de Venise.

La lettre que l'on va lire, en confirmant en partie ce que disait Bonaparte à Lallemant, prouvera que la force des circonstances seules et l'enchaînement de causes inévitables soulevèrent les peuples de la terre ferme contre le vieux gouvernement de Venise. En lisant les détails de la conspiration de Bergame dans les écrits qui

en parlent, on sera frappé de la précision des renseignemens que contient cette lettre d'Ottolini. Il annonce, le 8 mars, que le mouvement populaire aura lieu dans quelques jours, et il éclate le 14 du même mois. Il parle du chef de la légion lombarde, La Hoz, comme devant protéger la révolution, et c'est lui qui la commence et l'achève. La lecture de ce document convaincra que ce sont bien plus les principes de liberté que la politique astucieuse de Venise, qui ont amené ces commencemens de conspiration.

RÉPUBLIQUE DE VENISE.

« Très illustres et très puissans seigneurs, je dois vous entretenir d'une affaire d'une très grande importance que je m'empresse de vous faire connaître, pour que vous ayez à y porter toute votre attention. J'en ai fait autant avec le provéditeur extraordinaire en terre ferme. Si elle présente quelque invraisemblance dans son ensemble, mettez de côté tout ce qui ne vous convient pas, et tirez parti du reste.

« L'avocat Marcelin Serpini, natif de Rome, habitant à Milan chez la princesse Albani, femme du prince Albani qui est en ce moment à Rome avec l'archiduc de Milan, arrivé dernièrement de

Bergame pour chercher des papiers appartenant à la famille Albani, m'a raconté qu'il a fait connaissance de quelques honnêtes officiers français qui, après avoir manifesté la disposition où ils étaient de venir ici, lui ont dit que s'il voulait profiter de cette rencontre, il pourrait rendre service à messieurs les Vénitiens, et en même temps aux Français bien intentionnés. Il assure, d'après ces officiers, auxquels il paraît qu'il ajoute beaucoup de foi, qu'il se trame à Bergame une conspiration, qui éclatera au premier instant, tendante à réunir la terre ferme vénitienne à la république lombarde, que l'on prétend établir; que des principaux nobles du pays, des négocians et des hommes du peuple sont les auteurs de cette conspiration; que les conjurés s'assemblent à une petite distance des portes de la ville, (il n'a pas pu me dire le nom de l'endroit); qu'il correspond par des espions avec le comité secret de Milan, qu'il approche sans être vu de personne, et qu'il a de pareilles relations avec les autres villes principales et autres châteaux vénitiens; que les chefs du complot et ceux qui ont le plus d'influence parmi ceux qui en font partie, ont gagné, moyennant beaucoup d'argent, un nombre considérable des habitans de la campagne,

dépendante de cette province et de la Solodiana, qui doivent être prêts, au moment désigné, à entrer armés dans Brescia, où, après avoir sacrifié une soixantaine de têtes, entre autres celles des. . . . . sera planté l'arbre de la liberté. Dès que le complot aura éclaté, il entrera dans la ville un gros corps de légionnaires, sous les ordres du chef de la légion lombarde, La Hoz, pour protéger la révolution. Cet horrible attentat aura, dit-on, lieu dans huit à dix jours. Sa réussite servira d'exemple à plusieurs projets semblables pour la révolution des autres villes vénitiennes.

« Aux questions que je lui ai faites, pour savoir comment il avait pu avoir connaissance de ces machinations, pourquoi il m'en faisait la confidence, et pourquoi des officiers s'intéressaient à en prévenir le gouvernement, il m'a répondu que quelques officiers de l'état-major, à Milan, fatigués de la guerre, et ayant en horreur une révolution sanglante dont ils avaient éprouvé les effets, les lui avaient manifestées. Persuadé, à ce qu'il me dit, de mon attachement pour mon gouvernement et la justice de sa cause, ainsi que de la fermeté, de la sagesse et de l'empressement que j'avais mis à conduire cette affaire à

une heureuse fin ; il n'a pas hésité un instant à me faire cette confidence. Il m'a dit, en outre, que les Français prenaient part dans cette affaire, parce qu'ils n'étaient pas du tout intéressés à l'agrandissement de la république lombarde, qu'ils regardaient comme un rêve, et que le carnage leur fait horreur. Il croit, au moins, que c'est là la manière de penser de ceux qui lui ont fait cette confidence. Il ne saurait pas me dire si ceux qui commandent, pensent de même. Il ajoute que cette machination était l'ouvrage des légionnaires lombards, qui, après la reddition de Mantoue, ayant insisté pour que l'état de Milan devînt république, on leur avait répondu que Milan n'était pas assez fort pour se conserver, et qu'ayant proposé de réunir à Milan la terre ferme vénitienne, et qu'ayant pris l'engagement de le faire, on leur a dit de faire ce qu'ils croiraient à propos.

« J'ai été surpris, ainsi que vous l'imaginez, de ces propos; mais j'ai voulu cacher ma surprise, pour lui faire croire que j'avais déjà eu connaissance du complot. A la vérité, j'avais déjà fait des conjectures que je vous ai manifestées dans mes précédentes. Il crut, par ma dissimulation, que je me méfiais de ce qu'il venait de me dire,

et il m'offrit, pour me rassurer, de retourner à Bergame, toutes les fois que je le trouverais bon, pour me fournir des notions plus précises; et, de concert avec moi, il aurait pris les précautions nécessaires pour me les faire passer.

« Il finit par me dire que plusieurs Bergamasques et Brescians se trouvaient à Milan exprès pour cette affaire; qu'ils s'assemblaient secrètement avec les membres du comité secret de police, et que le commandant militaire de Brescia serait incessamment changé, d'après les instances des légionnaires, parce qu'ils l'ont jugé trop faible dans une circonstance pareille.

« C'est ce que je tiens de l'avocat Marcelin Serpini. Je ne vous parlerai point de son caractère, ne l'ayant pas vu avant cette circonstance; cependant il paraît être un honnête homme, et, d'après ses relations, ce n'est point un imposteur. Il vint ici muni d'une lettre de la princesse Albani, adressée au comte Jean-Hector Albani, et d'une procuration de cette dame pour prendre des papiers qu'elle avait envoyés il y a quelque temps au comte Jean-Hector, pour qu'il les lui gardât. Voilà tout ce que je puis vous dire du caractère de cet homme. Cependant j'ai eu la précaution de demander au comte Jean-Hector Al-

bani si la lettre de la princesse Albani, dont il était porteur, était véritablement écrite de sa main : il m'assura que oui, connaissant parfaitement l'écriture de cette dame.

« Vous saurez, très illustres et très excellens seigneurs, mettre dans votre sagesse, à cette affaire, l'importance qu'elle mérite. Quant à moi, vous me trouverez toujours prêt à vous prouver mon dévouement, en vous donnant tous les renseignemens que je pourrai vous procurer pour vous la faire connaître plus amplement.

« Pierre Galeppi n'est pas encore de retour. S'il s'en va à Milan au lieu de venir prendre vos ordres, je le ferai arrêter et conduire sous bonne escorte à Venise.

« Je vous préviens que, dans la relation que je fais de l'affaire en question au provéditeur extraordinaire, je n'ai point nommé la personne, qui a exigé de moi le secret.

« *Signé* ALEXANDRE OTTOLINI.

« Bergame, le 8 mars 1797. »

On voit clairement, dans cette lettre, les motifs du soulèvement de *Bergame* contre le sénat. Bonaparte a donné à entendre, dans ses dépê-

ches, que c'était le sénat qui avait inspiré l'insurrection : cela n'est pas exact; il n'en croyait rien.

Pendant toutes les irrésolutions du sénat de Venise, Vienne soufflait l'insurrection des populations de la terre ferme contre les Français. Le gouvernement vénitien avait montré de tout temps une aversion excessive pour la révolution française, qui avait été violemment décriée à Venise. La haine contre les Français y avait été constamment excitée et fomentée. Le fanatisme religieux y avait exalté plusieurs personnages importans. Dès la fin de 1796, le gouvernement vénitien continuait en secret ses armemens, et toute la conduite de ce gouvernement annonçait ses intentions, que l'on a appelées perfides, mais qui n'avaient cependant pour but que de combattre des intentions plus perfides encore. Le sénat était un ennemi irréconciliable de la république française. L'effervescence était portée à un tel point que, dans beaucoup d'endroits, le peuple se plaignait qu'on ne lui permît point de s'armer contre les Français. Les généraux autrichiens répandaient avec profusion les nouvelles les plus sinistres sur les armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin, et sur la position des troupes françaises dans le Tyrol. Ces impostures imprimées dans des bulle-

tins excitaient l'Italie, et spécialement les Vénitiens, à un soulèvement en masse pour exterminer les Français, lorsque l'armée victorieuse aurait pénétré dans les états héréditaires.

La poursuite de l'archiduc Charles dans le cœur de l'Autriche soutenait les espérances qu'avait conçues le sénat de Venise, qu'il serait facile d'anéantir les faibles restes de l'armée française, disséminés dans les états de la terre ferme. Partout où le sénat dominait, on poussait secrètement à l'insurrection; partout où les patriotes l'emportaient, on travaillait avec ardeur à la réunion de la terre ferme à la république lombarde.

Bonaparte profita avec habileté des troubles et des massacres qui en furent la suite, pour prendre envers la république le langage d'un vainqueur insulté; il publiait qu'il n'y avait pas de gouvernement plus traître que celui de Venise. La faiblesse et l'hypocrisie cruelle du sénat facilitaient le plan qu'il avait conçu, de faire la paix de la France aux dépens de la république. En revenant de Léoben, vainqueur et pacificateur, il fit sans façon occuper Venise, changea le gouvernement établi, et, maître de tous les pays vénitiens, il se vit à même, dans les négociations de Campo-Formio, d'en pouvoir disposer à son gré,

comme compensation des cessions que l'on exigeait de l'Autriche. Dès le 19 mai, il écrivait au directoire que l'un des buts de son traité avec Venise était de ne pas attirer sur nous l'odieux de la violation des préliminaires relatifs au territoire vénitien, et en même temps de donner des prétextes et de faciliter leur exécution. A Campo-Formio, le sort de cette république fut décidé : elle disparut du nombre des états sans secousse et sans bruit. Le silence de sa chute presque inaperçue étonne les imaginations qui retrouvent dans l'histoire les brillantes pages de sa gloire maritime. Mais sa puissance, minée sourdement, n'existait plus que dans le prestige de ces souvenirs. Quelle résistance aurait-elle pu opposer à l'homme destiné à changer la face de l'Europe?

CHAPITRE XI.

Je pars pour aller rejoindre Bonaparte à Léoben. — Signature des préliminaires du traité de Campo-Formio. — Chute de l'état de Venise. — Mon arrivée. — Ma réception. — État-major. — Bonaparte me met à la tête de son cabinet. — Premier entretien avec Bonaparte. — Bonaparte veut poursuivre ses succès. — Le directoire s'y oppose. — Bonaparte veut aller à Vienne. — Nous retournons en Italie. — Bonaparte, dans une île du Tagliamento apprend les mouvemens de l'armée de Sambre-et-Meuse. — Mécontentement de Bonaparte. — Nous traversons les états vénitiens. — Nous arrivons à Milan. — Notre séjour à Montebello. — Jugement de Bonaparte sur Dandolo et Melzi. — Bonaparte est vingt-un jours sans ouvrir ses lettres.

Je rejoignis Bonaparte à Léoben, le 19 avril, lendemain de la signature des préliminaires de paix. Ces préliminaires ne ressemblent en rien au traité définitif de Campo-Formio. La chute incomplète encore de l'état de Venise n'offrait pas pour le moment une proie à partager; tout s'arrangea plus tard. Malheur aux petits états qui se trouvent en contact immédiat entre deux colosses qui se battent!

Ici cessent avec Bonaparte mes relations d'égal à

égal et de camarade à camarade, et commencent celles où je l'ai vu tout à coup grand, puissant, entouré d'hommages et de gloire. Je ne l'abordai plus comme je faisais d'ordinaire : j'appréciais trop bien son importance personnelle ; sa position avait mis une trop grande distance sociale entre lui et moi pour que je ne sentisse pas le besoin d'y conformer mon abord. Je fis avec plaisir, et sans regrets, le sacrifice bien facile, d'ailleurs, de la familiarité, du tutoiement et d'autres petites privautés. Il me dit à haute voix, lorsque j'entrai dans le salon, où l'entourait le plus brillant état-major : *Te voilà donc, enfin !* mais dès que nous fûmes seuls, il me fit entendre qu'il était content de ma réserve, et qu'il m'en savait gré. Je fus immédiatement placé à la tête de son cabinet. Je l'entretins, le soir même, de l'insurrection des pays vénitiens, des dangers que couraient les Français, de ceux qui avaient failli m'atteindre, etc. « Sois tranquille[1], me dit-il, ces coquins-« là me le paieront. Leur république a vécu. » Cette république était encore debout, riche et puissante. Ces paroles me rappelèrent ce que j'avais lu dans un ouvrage d'un Gabriel Naudé, qui écrivait sous Louis XIII pour le cardinal de Ba-

[1] Il me tutoya jusqu'à son retour à Milan.

gin : « Vois-tu cette Constantinople, qui se flatte « d'être le siége d'un double empire, et Venise, qui « se glorifie d'une fermeté de mille ans? *leur jour* « *viendra.* »

Dans les premiers entretiens que Bonaparte eut avec moi, je crus m'apercevoir qu'il n'était pas extrêmement satisfait des préliminaires. Il aurait désiré aller à Vienne; il ne me le cacha pas. Avant d'offrir la paix au prince Charles, il avait écrit au directoire qu'il était dans l'intention de poursuivre ses succès, mais qu'il comptait pour cela sur la coopération des armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin. Le directoire lui déclara qu'il ne devait plus compter sur une diversion en Allemagne, et que les armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin ne passeraient pas ce fleuve. Cette résolution si inattendue, cette déclaration, si contraire à ce qu'il avait si constamment demandé, le forcèrent de mettre fin à ses triomphes et de renoncer à son projet favori, de planter les drapeaux de la république sur les remparts de Vienne, ou du moins de mettre des contributions sur les faubourgs de cette capitale.

Une loi du 23 août 1794 défendait de porter d'autres noms que les noms énoncés dans l'acte de naissance. Je voulus me conformer à cette loi

qui contrariait bien stupidement de vieilles habitudes. Mon frère aîné vivait encore; je signai Fauvelet jeune. Cela donna de l'humeur au général Bonaparte. « Ce changement de noms n'a pas le sens « commun, me dit-il, il y a vingt ans que je te con« nais sous le nom de Bourrienne. Signe comme on « t'appelle, et laisse-là les avocats avec leurs lois. »

Le 20 avril, en retournant en Italie, il fallut s'arrêter dans une île du Tagliamento pour laisser écouler le torrent qu'avait fait déborder un violent orage. Un courrier paraît sur la rive droite; il arrive dans l'île : Bonaparte voit, dans les dépêches du directoire, que les armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin sont en mouvement, qu'elles se disposent à passer ce fleuve, et ont commencé les hostilités le même jour de la signature des préliminaires. Cette nouvelle arriva sept jours après que le directoire avait écrit *qu'il ne fallait pas compter sur la coopération des armées d'Allemagne.* Rien ne pourrait peindre l'émotion du général à la lecture de ces dépêches. Il n'avait signé les préliminaires que parce que le gouvernement lui représentait comme impraticable, pour le moment, la coopération des armées du Rhin; et quelque temps après il apprend que cette coopération va avoir lieu,

Le bouleversement de ses pensées fut tel qu'il conçut un moment l'idée de repasser sur la rive gauche du Tagliamento et de tout rompre, sous un prétexte quelconque. Il persistait même dans cette résolution, que Berthier et quelques autres généraux combattirent avec succès. Il disait : *Quelle différence dans les préliminaires, si toutefois ils eussent eu lieu!* Mais son chagrin, je dirai presque son désespoir, augmenta lorsque, quelques jours après son entrée dans les états de Venise, il reçut de Moreau une lettre du 23 avril, par laquelle ce général lui annonçait qu'ayant passé le Rhin le 20, avec un succès très heureux, et fait quatre mille prisonniers, il ne tarderait pas à le rejoindre. Qui peut dire, en effet, ce qui serait arrivé sans cette vacillante et inquiète politique du directoire, qu'encourageaient toujours de basses intrigues et la jalousie excitée par la renommée du jeune vainqueur? Parce que le directoire craignait son ambition, il sacrifiait la gloire de nos armes et l'honneur du pays; car il n'est pas permis de douter que si le mouvement sur le Rhin, demandé avec instance par Bonaparte, eût eu lieu quelques jours plus tôt, il aurait pu, sans courir aucune chance, *dicter* impérieusement les conditions de la paix, ou, comme cela était le but

de son entrée en Allemagne, aller signer cette paix à Vienne; aussi, encore préoccupé de cette idée, il écrivait au directoire le 8 mai : *Depuis que j'ai appris le passage du Rhin par* Hoche et Moreau, *je regrette bien qu'il n'ait pas eu lieu quinze jours plus tôt, ou que du moins Moreau n'ait pas dit qu'il était dans le cas de l'effectuer* (on lui avait écrit le contraire). Que devient, d'après cela, le reproche injuste que l'on a fait à Bonaparte d'avoir, par jalousie contre Moreau, privé la France des avantages qu'une campagne prolongée lui aurait procurés. Bonaparte était trop passionné pour la gloire de la France; il ne l'aurait jamais sacrifiée à la jalousie d'une gloire privée.

En traversant les états vénitiens pour retourner à Milan, il m'entretenait souvent de Venise. Il m'a constamment affirmé qu'il avait été, dans le principe, entièrement étranger aux insurrections qui avaient agité ce pays; que le simple bon sens devait faire juger que son projet étant de se porter sur les versans du Danube, il n'avait aucun intérêt à voir ses derrières inquiétés par des révoltes, et ses communications interrompues ou interceptées. *Cette combinaison*, disait-il, *serait absurde et ne pourrait venir dans la tête d'un homme à qui ses ennemis mêmes, ne peuvent pas refuser un certain*

tact. Il m'avouait qu'il n'était pas fâché que les choses eussent tourné ainsi, parce qu'il en avait déjà tiré avantage (pour les préliminaires), et qu'il espérait bien en profiter encore (pour la paix définitive). *Arrivé à Milan,* me dit-il, *je fais occuper Venise.* Il est donc pour moi bien démontré, que, *dans le principe*, le général en chef n'avait été pour rien dans les insurrections vénitiennes; que, plus tard, il n'en fut pas fâché, et que, plus tard encore, il en tira un grand profit.

Nous arrivâmes à Milan le 5 mai, par Leybach, Trieste, Palma, Nuova, Padoue, Vérone et Mantoue. Bonaparte alla bientôt s'établir à Montebello, très beau château, à trois lieues de Milan, d'où la vue se promène sur la riche et magnifique Lombardie. C'est à Montebello que commencèrent les négociations pour la paix définitive, qui se terminèrent à Passeriano. Le marquis de Gallo, plénipotentiaire autrichien, demeurait à une demi-lieue de Montebello.

Pendant son séjour à Montebello, le général en chef fit une excursion au lac de Como et au lac Majeur. Il vit en détail les îles Borromées, et s'occupa, à son retour, de l'organisation des villes de Venise, de Gênes et du Milanez. Il cherchait des hommes et il n'en trouvait pas:

« Bon Dieu, disait-il, que les hommes sont rares!
« Il y a en Italie dix-huit millions d'hommes, et
« j'en trouve à peine deux, Dandolo et Melzi. »

Il les avait bien jugés. Dandolo est un des hommes qui, dans ces temps de révolution, a le plus honoré l'Italie. Après avoir été membre du grand conseil de la république cisalpine, il exerça les fonctions de provéditeur-général en Dalmatie. Il suffit de prononcer aux Dalmates le nom de Dandolo, pour apprendre des habitans reconnaissans combien son administration fut juste, grande et forte.

On connaît les services de Melzi : il fut chancelier et garde-des-sceaux de la couronne d'Italie, et créé duc de Lodi.

Pour qui a vu le monde, la vérité du reproche de Napoléon est devenue triviale. Dans un pays qui, d'après les biographies et les feuilles publiques, regorge d'hommes supérieurs, une femme[1] de beaucoup d'esprit, disait : « La chose qui m'a le plus
« surprise, depuis que l'élévation de mon mari
« m'a donné la faculté de connaître beaucoup de
« personnes, et particulièrement celles employées
« dans les grandes affaires, c'est l'universelle mé-

[1] Madame Rolland.

« diocrité ; elle passe tout ce que l'imagination « peut se représenter, et cela dans tous les de- « grés, depuis le commis jusqu'au ministre, au « militaire et à l'ambassadeur. Jamais, sans cette « expérience, je n'aurais cru mon espèce si pau- « vre. »

Qui ne connaît les paroles d'Oxenstiern à son fils, qui tremblait d'aller si jeune au congrès de Munster : « Allez, mon fils, vous verrez par quels « hommes le monde est gouverné. »

Dans ce temps, où les préliminaires de Léoben avaient suspendu les opérations militaires, il n'était pas si urgent de répondre immédiatement à toutes les lettres. Il vint dans l'esprit du général Bonaparte, non pas de faire comme le cardinal Dubois, qui jetait au feu les lettres qu'il recevait en disant : *Voilà ma correspondance faite*, mais de se convaincre que l'on écrivait trop et que l'on perdait à de niaises et inutiles réponses un temps précieux. Il me dit de n'ouvrir que les lettres arrivées par courriers extraordinaires ; et il laissa, pendant vingt-un jours, toutes les autres dans la corbeille. J'affirme qu'après ce temps écoulé, les quatre cinquièmes des lettres à écrire se trouvaient faites ; voici comment : les unes étaient elles-mêmes des réponses, des accusés de réception ; d'au-

tres, contenaient des demandes déjà accordées dont on n'avait pas encore reçu l'annonce. Plusieurs étaient remplies de plaintes sur les vivres, la solde ou l'habillement, et des ordres avaient pourvu à tout cela avant l'expédition des lettres. Des généraux demandaient des renforts, de l'argent, des avancemens, etc.; on s'était, en n'ouvrant pas les lettres, épargné le désagrément d'un refus.

Lorsque le général en chef compara le très petit nombre de lettres auxquelles il fallut répondre au grand nombre de celles dont le temps avait fait la réponse, il rit beaucoup de sa plaisante idée. Au fait, ce mode d'agir ne serait-il pas préférable à celui de faire ouvrir les lettres par je ne sais qui, et de répondre par un imprimé auquel il ne manque que la date?

Pendant les négociations qui suivirent le traité de Léoben, le directoire chargea le général Bonaparte de réclamer la liberté de MM. de La Fayette, Latour-Maubourg et Bureau de Puzy, détenus à Olmütz depuis 1792, comme prisonniers d'état. Le général en chef remplit cette commission avec autant de plaisir que de zèle, mais il rencontra souvent des difficultés qui paraissaient être insurmontables.

On a très inexactement publié que ces prisonniers avaient reçu leur liberté par un article des préliminaires de Léoben. J'ai beaucoup écrit dans cette affaire sous la dictée du général Bonaparte, et je ne l'ai rejoint que le lendemain de la signature de ces préliminaires; ce n'est qu'à la fin de mai de l'année 1797 que fut faite la demande de la mise en liberté, et les captifs ne l'obtinrent qu'à la fin d'août. Il n'y eut point d'article de traité.

Ce n'est pas non plus de son propre mouvement que Bonaparte demanda l'élargissement des prisonniers, mais par ordre du directoire. Pour expliquer ce qui les empêcha de rentrer tout de suite en France, après leur sortie d'Olmütz, il faut se rappeler que les événemens du 18 fructidor ont eu lieu entre les premières démarches pour leur délivrance et leur liberté. Il fallut à Bonaparte pour réussir au bout de trois mois, son ascendant et la force de son caractère. On verra dans les pièces qui seront à leur date, comment étaient traités ces prisonniers dans la forteresse d'Olmütz, avec quelle noble fierté ils reçurent leur liberté, et comme ils conservèrent jusqu'à la fin le sentiment d'indépendance et de dignité que n'avait pu abattre une longue et rigide captivité.

Je n'ai trouvé ces pièces dans rien de ce que j'ai lu, et j'avoue que je ne les ai pas jugées indignes de l'histoire.

CHAPITRE XII.

Négociations avec l'Autriche. — Mécontentement de Bonaparte. — Une lettre de Sabatier de Castres. — Le ministre Delacroix envoie un agent près de Bonaparte. — Madame Bonaparte reçoit à Milan un espion diplomatique. — M. Barthélemi. — Dévouement d'un émigré pour Bonaparte. — Conseils de Sabatier pour régénérer l'Europe. — Caractère et projets de Bonaparte, jugés par Dumouriez et Rivarol. — Justification de la conduite de Bonaparte pendant 1793, 1794 et 1795. — Jugemens sur Dumouriez. — Jourdan. — Moreau. — Bonaparte. — Bonaparte renonce à aller à Rome. — Le prince Charles battu par Bonaparte.

Nous étions au mois de juillet, et les négociations traînaient en longueur; on ne pouvait attribuer les embarras qui se renouvelaient sans cesse, qu'à la politique rusée de l'Autriche. D'autres affaires occupaient Bonaparte. Les nouvelles de Paris fixaient toute son attention; il voyait avec un extrême déplaisir et une violente humeur, la manière dont les orateurs influens des conseils et des pamphlets écrits dans le même esprit, parlaient de lui, de son armée, de ses victoires, des

affaires de Venise et de la gloire nationale. Il s'indignait des soupçons que l'on cherchait à répandre sur sa conduite et sur ses vues ultérieures.

Il reçut, avant cette époque, une lettre de M. Sabatier de Castres, dans laquelle étaient révélées quelques intrigues contre lui. Après un préambule un peu long et assez insignifiant, M. Sabatier disait :

« Pour vous seul, M. le général en chef.

« Pourquoi faut-il qu'après avoir arraché la France à l'opprobre, et l'avoir peut-être préservée de sa dissolution, vous ayez encore des ennemis parmi les Français ? La gloire, comme vous savez, appelle l'envie comme l'aimant attire le fer ; et l'envie, vous ne l'ignorez pas non plus, ourdit des intrigues, invente des noirceurs et suscite des persécutions. La nation vous dresse des statues, et le gouvernement des embûches.

« Je viens de découvrir, M. le général, par un homme de ma connaissance, arrivé ici depuis peu, de Bâle, que le citoyen *Delacroix*, ministre des affaires de l'extérieur, entretient auprès de vous, depuis trois mois, un homme chargé de vous observer et de s'insinuer dans la confiance des gens qui vous entourent, s'il ne peut pénétrer jusqu'à la vôtre ; et que M. *Barthélemi*, par

l'ordre du même ministre, a envoyé à Milan, il y a quelques semaines, le baron de *Nertia* pour exercer un pareil rôle auprès de madame de *Buonaparte.* On n'a pu me donner, sur le premier de ces explorateurs, d'autres renseignemens, sinon que c'est un homme de beaucoup d'esprit, qui sait plusieurs langues, et qui n'est pas militaire; mais l'homme de ma connaissance, de qui je les tiens, connaît personnellement et a fréquenté ledit *Nertia* à Bâle, et a appris de lui-même ce que je viens d'en dire, et de plus qu'il a un traitement de vingt mille livres tournois sur le département de l'extérieur; qu'il est marié, et que sa femme vit avec un des secrétaires du citoyen *Delacroix.* J'avais déjà ouï dire que ce baron de *Nertia*, qui se donne tantôt pour italien et tantôt pour français, est un très mauvais sujet, auteur de quelques romans orduriers très mal écrits, ce qui n'empêche pas, dit-on, qu'il ne montre beaucoup d'esprit dans la conversation; il n'en est que plus dangereux, s'il en a véritablement.

« Ne pouvant pas plus résister à l'intérêt que vos talens et vos vertus inspirent qu'à l'admiration qu'on vous doit, je voudrais avoir des ailes pour aller vous faire hommage de ces détails.

Vous écrire par la poste serait me rendre suspect au gouvernement qui me donne l'hospitalité. Qui sait, d'ailleurs, si ma lettre vous parviendrait? Ma situation ne me permettant pas non plus de voyager, et désirant pourtant vous avertir de l'espionnage dont vous et madame de *Buonaparte* êtes l'objet, j'ai eu le bonheur de déterminer un honnête homme (M. de *Raville*) à faire exprès le voyage d'Italie pour vous porter cette lettre. C'est un gentilhomme vertueux, qui s'est fait marchand pour soutenir sa femme et ses deux filles émigrées. Telle est son estime pour moi, et telle sa vénération pour vous, M. le général, que, quand il ne serait pas remboursé de ses frais, il s'en croirait, m'a-t-il dit, amplement dédommagé par le plaisir de voir un grand homme et par le souvenir d'une démarche, ou plutôt d'une longue marche, qui avait pour but de le servir.

« Pour moi, M. le général en chef, je voudrais bien pouvoir vous marquer ma profonde estime et mon vif attachement par des hommages plus importans que celui de cette missive; et, j'ose le dire, si jamais le sort me rapprochait de vous, je crois que je ne serais peut-être pas inutile au soutien et même à l'augmentation de la gloire

dont vous êtes chargé. Ayant atteint l'âge où les passions passent en revue devant la raison, observateur comme par instinct, plein d'idées non-seulement ministérielles, mais politiques; riche de quelques rapports sociaux jusqu'à présent inaperçus, il ne me serait pas difficile de fournir à l'activité de votre ame et de votre génie de nouveaux moyens d'étonner l'univers et de tracer, dans le champ de l'histoire, un sillon moins pénible et plus profond encore que celui de vos exploits. Et véritablement je suis en état de vous convaincre qu'il est non-seulement possible, mais très facile de donner irrésistiblement à l'esprit social une direction nouvelle, aussi avantageuse aux peuples qu'aux princes, et d'imprimer en un seul jour à la France, et par contre-coup, quelque temps après, à presque toutes les monarchies de l'Europe, une forme de gouvernement plus tenace qu'aucune de celles pratiquées jusqu'à présent, invariable, et même indestructible, si quelque chose d'humain pouvait l'être. Ce qui vous paraîtra plus extraordinaire ou plus incroyable, quoique rien ne soit plus simple et plus vrai, c'est que je n'aurais qu'à publier mon idée pour la voir bientôt réalisée; car (et ce seul trait peut vous la faire deviner) toutes les armées, depuis

le simple soldat jusqu'au général en chef, conspireraient à son exécution; tous s'y trouveraient également intéressés.

« Si ces assertions vous paraissent folles, vous suspendrez du moins votre jugement sur leur vérité, si vous daignez songer qu'avant la découverte des ballons on se serait moqué, même dans l'académie des sciences, de celui qui aurait affirmé qu'on pouvait dessiner, déjeuner, dîner dans les airs, et traverser la Manche autrement que sur un navire.

« J'ignore si vous recevez le journal qui a pour titre le *Spectateur du Nord*. C'est le mieux écrit et le plus intéressant des ouvrages périodiques qui me sont connus. Il y a dans le dernier numéro deux *lettres* assez longues qui vous concernent. Certain que *Dumouriez* et *Rivarol* les ont faites en commun, j'ai pensé que vous pourriez être curieux de voir comment ces écrivains s'expriment sur votre compte; c'est ce qui m'a engagé de faire des *extraits* de ces deux lettres. M. de *Raville* vous les remettra, dans le cas que ledit numéro ne vous ait pas été envoyé.

« J'ai lu dans une gazette que vous aviez demandé votre démission au directoire, et que vous vous proposiez de retourner en France dès que

les affaires concernant la paix seront terminées. J'aurais bien des observations à vous faire sur ce sujet, mais il ne me convient nullement de me permettre rien qui pût avoir l'air d'un conseil : ce serait imiter en quelque sorte ce chef de sauvages qui trace au soleil le chemin qu'il doit parcourir. Je me borne à vous prier de ne regarder cette longue lettre que comme une esquisse de l'extrême intérêt que vous me faites éprouver.

« Je suis, avec un respect senti, M. le général en chef,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« L. SABATIER DE CASTRES. »

A Leipsig, 19 mai 1797.

Chez M. Fleischer l'aîné, libraire à Leipsig.

EXTRAIT DE LA LETTRE AU SPECTATEUR DU NORD, SUR LE CARACTÈRE ET LES PROJETS DE BONAPARTE.

Monsieur,

« Le ton sage et impartial qui caractérise votre « journal m'engage à vous adresser quelques ré-

« flexions sur l'objet le plus délicat qui puisse in-
« téresser un homme extraordinaire placé entre
« la calomnie et la gloire. Je sais que la postérité
« seule juge sans passion, avec une impartiale
« équité, les hommes qu'une grande célébrité
« place en butte à l'exagération de leur siècle,
« soit en bien, soit en mal. Je sais par conséquent
« que le général *Buonaparte*, l'un des plus éton-
« nans acteurs de la révolution française, ne peut
« être élevé sur un piédestal solide, ni renversé
« de celui qu'il s'est formé lui-même, par ses
« contemporains, ses admirateurs ou ses enne-
« mis. L'histoire lui assignera, après sa mort, son
« véritable rang parmi les héros ou parmi les scé-
« lérats fameux.

« Quand un homme par de grands travaux, par
« des talens brillans, par des actions éclatantes
« et toujours couronnées de succès, est sorti de
« la classe ordinaire de l'humanité, il ne peut plus
« être mesuré sur les proportions communes. Le
« *Jupiter* de *Phidias*, l'*Hercule* Farnèse, l'*Apollon*
« du Belvéder, sont nécessairement plus grands
« que nature; il faut que l'imagination ne puisse
« pas les comparer à des objets vulgaires. Il en
« est des grands hommes, comme des poèmes
« épiques : on ne peut pas les juger sur les règles

« ordinaires ou de la vie civile ou de la simple lo-
« gique.

« Il en résulte que leurs ennemis ne produisent « pas contre eux des accusations communes, qui « suffiraient pour écraser des hommes ordinaires, « ils jugent trop bien qu'elles ne pourraient pas « les atteindre; ils lancent contre ces colosses « tout ce que la méchanceté a de plus acéré. Si la « vérité dirige la main de l'assaillant, chaque at- « taque produit une mutilation, et bientôt la sta- « tue est défigurée ou renversée. Si la calomnie « égare la main qui veut détruire, ses traits im- « puissans s'émoussent et ne laissent que des égra- « tignures qui peuvent un moment tromper les « contemporains, mais que le temps efface, en « polissant de siècle en siècle la statue qui doit « rappeler un grand homme, de grands événe- « mens, de grands exemples.

« Le général *Buonaparte* est sans contredit le « guerrier le plus brillant qui ait paru à la tête « des armées de la république française. Sa gloire « est incompatible avec l'égalité démocratique, et « les services qu'il a rendus sont trop considé- « rables, pour être récompensés autrement que « par la haine et l'ingratitude. Il est très jeune, il « a par conséquent à parcourir une longue car-

« rière de calomnies, d'accusations et de persécu-
« tions.

« Sa conduite actuelle contraste avec les diffé-
« rens portraits, presque tous désavantageux,
« qu'on a tracés de lui. L'opinion n'est plus dou-
« teuse sur ses qualités guerrières et ses talens;
« mais elle est variée encore sur son caractère,
« selon les diverses affections de ceux qui se ha-
« sardent de prononcer sur cet homme vraiment
« extraordinaire.

« Ce n'est qu'à la paix dont la rapidité de ses
« victoires précipite la conclusion, qu'on pourra
« décider si ce général a été enthousiaste révolu-
« tionnaire, ou politique profond; si les varia-
« tions apparentes de sa conduite sont l'effet d'une
« ambition flexible, ou d'un patriotisme prudent;
« s'il a travaillé pour la nation qui l'a adopté, mis
« en évidence, ou pour lui-même; s'il se consi-
« dère comme Français ou comme Italien. Quel
« que soit l'événement qui couronnera sa carrière
« militaire, *Buonaparte* est toujours un grand
« homme, toute sa gloire est à lui seul, parce
« qu'il a développé lui seul un caractère et un gé-
« nie dont personne ne lui a donné l'exemple.

« S'il a exercé l'apostolat révolutionnaire, il
« peut facilement se justifier en prouvant qu'il l'a

« fait, 1° pour renforcer son armée française
« d'une armée italienne ; 2° pour s'assurer lui et
« ses troupes contre la vengeance et la perfidie
« qui ont détruit tant d'armées ultramontaines en
« Italie, dans les guerres précédentes.

« Tout le reste de sa conduite est noble et mo-
« déré ; il a déployé de l'humanité dans les com-
« bats, de la générosité envers les prisonniers ; il
« a respecté le courage et la vieillesse dans le
« feld-maréchal de *Wurmser* ; il a su s'arrêter au
« milieu de ses victoires ; donner la paix à des
« ennemis faibles ; sauver le chef d'une religion
« proscrite par les Français ; épargner la capitale
« du monde et de nouveaux crimes à ses soldats.
« Il s'est vaincu lui-même, en préférant aux vains
« honneurs de l'entrée triomphante au capitole,
« des trophées bien plus utiles sur la Piave où il
« a prévenu le rassemblement des Autrichiens, et
« par cette victoire du génie sur l'orgueil, mais
« surtout par sa foudroyante rapidité, il a décidé
« le sort de l'Europe.

« Tel est l'homme contre lequel je viens de lire
« avec indignation la dénonciation la plus ab-
« surde, dans un journal intitulé: Paris, n°s 100 et
« 101, page 769. Ce pamphlet est intitulé : *Carac-*
« *tère et projets de Buonaparte.* »

Ici l'auteur de *la lettre* relève l'absurdité des principaux griefs articulés contre M. le général en chef; et après avoir prouvé que les Italiens et les Allemands ne peuvent parler de ce nouvel *Alexandre*, qu'avec passion en bien ou en mal, il termine ses observations par celles-ci :

« Les Français sont encore trop agités par des « factions pour juger impartialement un général « que la catastrophe de vendémiaire a porté au « commandement de l'armée qu'il a continuelle- « ment menée depuis à la victoire. Le parti qu'il « a battu à cette époque ne lui pardonne pas le « passé, celui qu'il a soutenu alors redoute son « avenir; ce dernier paraît avoir raison, car il est « arrivé à *Buonaparte* ce qui n'arrive presque à « aucun autre homme : le bonheur, au lieu de le « corrompre, a développé en lui de la modération « et de la sagesse. Il est arrivé à la gloire avec « fougue, il se maintient au sommet avec calme : « son ame semble s'épurer dans ces hautes ré- « gions. »

C'est ainsi que finit cette lettre sans date.

Extrait de la lettre d'un officier allemand sur la guerre, datée M.... 18 avril, et publiée dans le Spectateur du Nord, n° 4, mois d'avril 1797.

« . . . . C'est au-dessus des nuages, c'est à « une élévation qui domine à la fois la Dalmatie « et l'Italie qu'on a combattu, écrit *Buonaparte;* « c'est sur un triple lit de neige et de glace que « les escadrons se sont entrechoqués. »En retran-« chant de cette relation le vernis poétique, dont « la verve du jeune général brille dans ses ré-« cits, il en reste encore assez pour l'étonnement « et pour l'admiration de la tremblante Europe. « Il en reste assez pour les réflexions de l'homme « qui cherche à se rendre compte des motifs, de « l'exécution et des suites probables de cette sin-« gulière entreprise. »

L'auteur de *la lettre*, après avoir établi qu'une défensive telle que celle que la nature semblait avoir disposée pour l'heureux vainqueur de Mantoue, paraissait une position favorable pour les Français, sous tous les rapports militaires et politiques, cherche les raisons pour lesquelles M. le général en chef a pu négliger des avantages aussi solides, aussi bien acquis, pour courir après des

hasards incalculables, pour s'enfoncer dans des contrées absolument inconnues aux Français, sur des routes où, malgré leurs nombreuses incursions en Italie, leurs ancêtres depuis *Charlemagne* n'avaient jamais pénétré.

« En s'écartant, dit-il, de la route tracée par « l'évidence de ses propres intérêts, *Buonaparte* « paraît très distinctement entraîné par son ca- « ractère personnel, par des souvenirs et des rap- « prochemens fautifs dans leur base, par les pro- « pres fautes de ses ennemis; enfin, par le désir « d'aider ses collègues à rentrer en Allemagne, « en attirant sur lui les forces de ses ennemis, et « en liant ses propres opérations aux leurs. »

L'objet de *la lettre* est d'éclaircir chacun de ces articles. Je ne transcrirai que les développemens qui concernent le caractère de M. le général en chef, et ce qui peut l'intéresser personnellement.

« La plupart des hommes, les anciens mili- « taires surtout, dominés par une seule idée, « ne voient presque toujours dans un général, « comme dans un ministre, que la place : l'homme « leur échappe, et reste caché derrière ses fonc- « tions....... déplorable erreur ! les lois, les em- « pires, la guerre surtout, reçoivent bien plus

« qu'ils ne la donnent, leur empreinte des hom-
« mes qui sont appelés à les diriger. Voyez, par
« exemple, cette triste guerre : incertaine en
« Champagne, elle devient audacieuse sous *Du-*
« *mouriez;* effrénée sous les brigands qui com-
« battirent la Vendée, méthodique sous *Pichegru*,
« vulgaire sous *Jourdan*, savante sous *Moreau*,
« fougueuse sous *Buonaparte.* Chaque général a
« marqué sa carrière du sceau de son génie, a
« frappé ses armées de vie ou de mort....

« Dès son début dans la carrière, *Buonaparte* a
« développé un caractère ardent qui s'irrite des
« obstacles, une célérité qui prévient toute dé-
« termination de la part de l'ennemi : c'est à
« coups redoublés qu'il le frappe, c'est à flots
« pressés qu'il pousse son armée sur lui. Il est
« tout action, et il l'est également partout. Voyez-
« le combattre, négocier, décréter, punir : c'est
« toujours l'affaire d'un instant, d'un mot; il
« transige avec Turin comme avec Rome : il en-
« vahit Modène comme il brûle Binasco; jamais
« d'hésitation : couper le nœud gordien est tou-
« jours sa méthode. Or, comment assujétir un
« pareil caractère à l'inaction de la défensive?
« Comment resserrer dans les parallèles d'une
« place, ou dans les lignes d'un camp, le ressort

« le plus élastique, le moins pliant qui fut jamais? Comment obtenir du repos de ce qui est « le mouvement même? *Buonaparte*, obéissant à « son naturel encore plus qu'aux règles de son « art, a dû s'indigner du seul projet de la défensive; en effet, c'était l'effacer, l'annuler en « quelque manière. Comment souscrire à un tel « sacrifice au sein de tant de gloire et de tant de « bruit? Dès-lors le passé ne lui a pas laissé le « choix de l'avenir; après avoir éclipsé dans « quelques mois une partie des héros de l'histoire, il a fallu rivaliser avec ceux de la fable: « telle est en partie l'origine de l'expédition presque romanesque de *Buonaparte*.....

« Depuis un an, l'élite du militaire impérial « est venue successivement se briser contre *Buonaparte*. Lui seul a coulé à fond presque tout « l'almanach militaire autrichien, et l'homme de « l'art a dans peu fait disparaître les gens du métier.....

« Le général qui sauva l'Allemagne, qui fit « expier à *Jourdan* la violation de l'empire, se présente devant *Buonaparte*, menace d'arrêter sa « course et de mettre ses lauriers à tout autre « prix que celui qu'ils lui ont coûté jusqu'ici. Ce « général est le frère même de l'empereur. A ses

« côtés brillent des guerriers que la renommée « ne place qu'un rang au-dessous de leur propre « chef: l'Europe attentive les considère : le vain-« queur doit placer son nom par-dessus tous ceux « des guerriers qu'elle possède..... que d'aiguil-« lons pour une ame aussi ardente? Ils excite-« raient l'être le plus insensible. Comment le fou-« gueux *Buonaparte* pourrait-il s'en défendre. « L'apparition de M. l'archiduc et la rivalité qui « en est la suite, ont donc entraîné *Buonaparte* « dans un plan qui lui assurait au moins l'hon-« neur des premiers coups, l'initiative de la « gloire, et qui condamnait un illustre rival à s'é-« clipser un moment. *Buonaparte* n'a pas été « chercher M. d'*Alvinzi*, il a attendu ses faibles « coups dans ses retranchemens; au contraire, « il va au-devant de ceux de M. l'archiduc! c'est « qu'il sent en lui un émule; c'est que se rendant « la guerre personnelle, il en veut autant à la « gloire de M. l'archiduc, qu'aux intérêts de l'Au-« triche; c'est que le champ de bataille n'est pour « lui qu'un champ clos, et le combat des deux « armées, qu'un duel. »

Bonaparte ne pouvait pas souffrir qu'on le devinât, et, frappé de voir ses campagnes dépréciées, sa gloire et celle de son armée avilies, des

intrigues se former contre lui dans le club de Clichy, il écrivit au directoire la lettre qu'on va lire, et rédigea, sur le même sujet, d'autres notes qui la suivront.

AU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE EXÉCUTIF [1].

« Je reçois à l'instant, citoyens directeurs, la « motion d'ordre de Dumolard (23 juin 1797), il s'y « trouve la phrase suivante :

« Que plusieurs Anciens, ayant depuis élevé des « doutes sur les causes et la gravité de ces viola- « tions criminelles (Venise) du droit des gens, « l'homme impartial ne fera point un reproche « au corps-législatif d'avoir accordé sa croyance « à des déclarations aussi précises, aussi solen- « nelles et garanties avec autant de chaleur par « la puissance exécutive. »

« Cette motion a été imprimée par ordre de l'as- « semblée ; il est donc clair que cette phrase est « contre moi.

« J'avais le droit, après avoir conclu cinq paix et « donné un coup de massue à la coalition, sinon à « des triomphes civiques, du moins à vivre tran- « quille et à la protection des premiers magistrats « de la république. Aujourd'hui, je me vois des-

[1] Cette pièce est imprimée sur l'autographe.

« servi, persécuté, décrié par tous les moyens « honteux que leur politique apporte à la persé« cution.

« J'aurais été indifférent à tout; mais je ne « puis pas l'être à cette espèce d'opprobre dont « cherchent à me couvrir les premiers magistrats « de la république.

« Après avoir mérité dans ma dernière démar« che de bien mériter de la patrie, je n'avais pas « le droit de m'entendre accuser d'une manière « aussi absurde qu'atroce? je n'avais pas le droit « d'attendre qu'un manifeste signé par des émi« grés, et soldés par l'Angleterre, acquît au con« seil des cinq-cents plus de véracité que le té« moignage de 80,000 hommes, que le mien!....

« Eh quoi! nous avons été assassinés par des « traîtres; plus de quatre cents hommes ont péri, « et les premiers magistrats de la république lui « feront un crime de l'avoir cru un moment!

« L'on a traîné dans la boue plus de quatre cents « Français; l'on est venu les assassiner à la vue du « gouverneur du fort; on les a percés de mille « coups de stylet pareils à celui que je vous en« voie; et des représentans du peuple français fe« ront imprimer que s'ils ont cru ceci un instant, « ils étaient excusables.

« Je sais bien qu'il y a des sociétés où l'on « dit : ce sang est-il donc si pur!

« Que des hommes lâches et qui sont morts au « sentiment de la patrie et de la gloire nationale « l'aient dit, je ne m'en plaindrais pas, je n'y eusse « pas fait attention; mais, j'ai le droit de me plain- « dre de l'avilissement dans lequel les premiers « magistrats de la république traînent ceux qui « ont agrandi et porté si haut la gloire du nom « français.

« Je vous réitère, citoyens directeurs, la de- « mande que je vous ai faite de ma démission. J'ai « besoin de vivre tranquille, si les poignards de « Clichy voudront me laisser vivre.

« Vous m'avez chargé de négociations; j'y suis « peu propre. »

Il rédigea, vers le même temps, la note suivante sur les événemens de Venise. Il l'a fit imprimer sans nom d'auteur, et répandre dans toute l'armée.

Note.

« Bonaparte s'arrêtant aux portes de Turin, de « Parme, de Rome, de Vienne; offrant la paix « lorsqu'il était sûr de n'avoir plus que de nou- « veaux triomphes à remporter; Bonaparte, dont

« toutes les opérations montraient le respect pour « la religion, les mœurs, la vieillesse; qui, au lieu « du déshonneur dont il pouvait accabler les Vé- « nitiens, et mettre leur république sous terre, « l'accabla de bons traitemens, et prit des soins « si grands de sa gloire, est-il le même que Bona- « parte détruisant le plus ancien gouvernement, « et démocratisant Gênes, et même le plus sage « des peuples, les cantons suisses?

« Bonaparte avait passé le Tagliamento, et en- « trait en Allemagne lorsque les insurrections se « manifestèrent dans les états de Venise; donc elles « étaient en opposition au projet de Bonaparte; « donc il n'a pu les favoriser.

« Lorsqu'il était dans le cœur de l'Allemagne, « les Vénitiens assassinèrent plus de quatre cents « Français, chassèrent ses quartiers dans Vérone, « assassinèrent l'infortuné Laugier, et offraient « l'exemple d'un parti fanatique et en armes.

« Il revint en Italie, et à son aspect à peu près « comme les vents cessent de s'agiter à la présence « de Neptune, toute l'Italie qui s'agitait, qui était « en armes, rentra dans l'ordre.

« Cependant, les députés de Bonaparte arran- « gèrent différens articles conformes à la situa- « tion du pays, et afin d'empêcher, non pas une

« révolution dans le gouvernement, il était mort, « et même de mort naturelle; mais empêcher la « crise, et sauver la ville des convulsions, des « anarchistes et du pillage.

« Bonaparte accorda une division de son armée « pour sauver le pillage et les massacres de Ve- « nise. Tous les bataillons étaient dans les rues « de Venise : on les fit assommer; et le pillage « discontinua. La propriété, le commerce, furent « sauvés lorsque le général Baraguey-d'Hilliers « avec sa troupe entra dans Venise.

« Bonaparte, comme à son ordinaire, épargna « le sang, et fut encore le protecteur de Venise. « Depuis qu'elles y sont, on y vit tranquille, et « l'on ne se mêle que de donner main-forte au « gouvernement provisoire.

« Bonaparte ne pouvait pas dire aux députés « de Venise qui venaient lui demander sa pro- « tection et son secours contre la populace qui « voulait piller: je ne puis me mêler de vos affai- « res. Puisque Venise et tout son territoire étaient « certes le champ de la guerre, et, s'étant trou- « vée les derrières de l'armée, la république de « Venise était vraiment de l'armée d'Italie; le droit « de guerre donne la grande police au général sur « les pays qui en sont le théâtre. Comme le disait

« le grand Frédéric : *Il n'y a* point de pays neu-
« tres là où il y a la guerre. Des avocats ignorans
« et bavards ont demandé, dans le club de Clichy,
« pourquoi nous occupons le territoire de Venise.
« Messieurs les déclamateurs apprenez donc la
« guerre, et vous saurez que l'Adige, la Brenta,
« le Tagliamento, sur lesquels nous nous battons
« depuis deux ans, sont des états de Venise. Ah!
« certes, nous voyons très bien votre idée : vous
« reprochez à l'armée d'Italie d'avoir surmonté
« tous les obstacles, de dominer toute l'Italie,
« d'avoir deux fois franchi les Alpes, de s'être je-
« tée sur Vienne, obligée à reconnaître cette ré-
« publique, que vous, messieurs de Clichy, vous
« voulez détruire. Vous mettez Bonaparte en ac-
« cusation, je le vois bien, pour avoir fait faire la
« paix. Mais je vous connais, et je parle au nom
« de quatre-vingt mille soldats. Le temps où de
« lâches avocats et de misérables bavards faisaient
« révolter les soldats est passé, et si vous les y
« obligez, les soldats de l'armée d'Italie viendront
« à la barrière de Clichy, avec leur général ; mais
« malheur à vous !

« Arrivé à Palma-Nuova, Bonaparte fit un ma-
« nifeste du 2 mai 1797. Arrivé à Mestre, où il
« plaça ses troupes, le gouvernement lui envoya

« trois députés, avec un décret du grand conseil « de la teneur suivante, sans que Bonaparte l'eût « sollicité, et sans que lui-même songeât à faire « aucun changement dans le gouvernement de ce « pays.

« Le gouverneur de Venise était un vieillard « de quatre-vingt dix-neuf ans qui vivait, en souf- « frant, dans son appartement.

« Tout le monde a senti la nécessité de rajeu- « nir ce gouvernement de douze cents ans, de « simplifier ses rouages pour sauver indépendance, « honneur et gloire.

« On délibéra sur 1° la manière de rajeunir le « gouvernement; 2° sur les moyens de réparer le « massacre des Français dont chacun se sentait « coupable.

« Bonaparte, après avoir attendu la députation « à Mestre, leur dit que, pour apaiser l'assassinat « de ses frères d'armes assassinés aux Pâques « de Vérone, il voulait que le grand-conseil fît « arrêter les inquisiteurs; il leur accorda ensuite « un armistice, et leur donna rendez-vous à « Milan.

« Les députés arrivèrent à Milan le...; l'on entama « la négociation pour rétablir l'harmonie entre « les gouvernemens. Mais l'anarchie et toutes ses

« horreurs affligeaient la ville de Venise. Dix mille « Esclavons menacèrent de piller les boutiques.

« Bonaparte acquiesça à la demande des dépu- « tés qui lui promirent de faire constater la perte « que l'on doit au pillage.

« Bonaparte envoya au doge le manifeste ci- « joint :

MANIFESTE.

« Pendant que l'armée française est engagée dans les gorges de la Styrie, et a laissé loin derrière elle et l'Italie et les principaux établissemens de l'armée, où il ne reste qu'un petit nombre de bataillons, voici la conduite que tient le gouvernement de Venise :

« 1° Il profite de la semaine sainte pour armer quarante mille paysans, y joint des régimens d'Esclavons, les organise en différens corps d'armée, et les porte aux différens points, pour intercepter toute espèce de communication entre l'armée et ses derrières;

« 2° Des commissaires extraordinaires, des fusils, des munitions de toute espèce, une grande quantité de canons sortent de Venise même, pour achever l'organisation des différens corps d'armée;

« 3° L'on fait arrêter en terre ferme tous ceux qui nous ont accueillis; l'on comble de bienfaits et de toute la confiance du gouvernement tous ceux à qui on connaît une haine furibonde contre le nom français, et spécialement les quatorze conspirateurs de Vérone, que le provéditeur Prioli avait fait arrêter, il y a trois mois, comme ayant médité l'égorgement des Français;

« 4° Sur les places, dans les cafés et autres lieux publics de Venise, l'on insulte et accable de mauvais traitemens tous les Français, les dénommant des noms de jacobins, régicides, athées : les Français doivent sortir de Venise, et, peu après, il leur est même défendu d'y entrer;

« 5° L'on ordonne au peuple de Padoue, Vicence, Vérone, de courir aux armes, de seconder les différens corps d'armée, et de commencer enfin ces nouvelles vêpres siciliennes. Il appartenait au Lion de Saint-Marc, disent les officiers vénitiens, de vérifier le proverbe : que l'Italie est le tombeau des Français;

« 6° Les prêtres en chaire prêchent la croisade, et les prêtres, dans l'état de Venise, ne disent jamais que ce que veut le gouvernement. Des pamphlets, des proclamations perfides, des lettres anonymes sont imprimés dans les différentes

villes, et commencent à faire fermenter toutes les têtes; et, dans un état où la liberté de la presse n'est pas permise, dans un gouvernement aussi craint que secrètement abhorré, les imprimeurs n'impriment, les auteurs ne composent que ce que veut le sénat;

« 7° Tout sourit d'abord au projet perfide du gouvernement; le sang français coule de toutes parts : sur toutes les routes on intercepte nos convois, nos courriers, et tout ce qui tient à l'armée;

« 8° A Padoue un chef de bataillon et deux autres Français sont assassinés; à Castiglione-di-Mori, nos soldats sont désarmés et assassinés; sur toutes les grandes routes de Mantoue à Legnago, de Cassano à Vérone, nous avons plus de deux cents hommes assassinés;

« 9° Deux bataillons français voulant rejoindre l'armée, rencontrent à Chiari une division de l'armée vénitienne qui veut s'opposer à leur passage : un combat opiniâtre d'abord s'engage, et nos braves soldats se font passage en mettant en déroute ces perfides ennemis;

« 10° A Valegozio, il y a un autre combat; à Dezenzano, il faut encore se battre : les Français sont partout peu nombreux; mais ils savent bien

qu'on ne compte pas le nombre des bataillons ennemis lorsqu'ils ne sont composés que d'assassins ;

« 11° La seconde fête de Pâques, au son de la cloche, tous les Français sont assassinés dans Vérone; l'on ne respecte ni les malades dans les hôpitaux, ni ceux qui, en convalescence, se promènent dnns les rues, et qui sont jetés dans l'Adige, où ils meurent percés de mille coups de stylets : plus de quatre cents Français sont assassinés ;

« 12° Pendant trois jours l'armée vénitienne assiége les trois châteaux de Vérone; les canons qu'ils mettent en batterie leur sont enlevés à la baïonnette; le feu est mis dans la ville, et la colonne mobile, qui arrive sur ces entrefaites, met ces lâches dans une déroute complète, en faisant trois mille prisonniers, parmi lesquels plusieurs généraux vénitiens ;

« 13° La maison du consul français de Zante est brûlée dans la Dalmatie ;

« 14° Un vaisseau de guerre vénitien prend sous sa protection un convoi autrichien, et tire plusieurs boulets contre la corvette *la Brune*.

« 15° Le *Libérateur d'Italie*, bâtiment de la république, ne portant que trois à quatre petites

pièces de canon, et n'ayant que quarante hommes d'équipage, est coulé à fond dans le port même de Ve .ise, et par les ordres du sénat. Le jeune et intéressant Laugier, lieutenant de vaisseau, commandant ledit bâtiment, dès qu'il se voit attaqué par le feu du fort et de la galère amirale, n'étant éloigné de l'un et de l'autre que d'une portée de pistolet, ordonne à son équipage de se mettre à fond de cale. Lui seul, il monte sur le tillac au milieu d'une grêle de mitraille, et cherche par ses discours à désarmer la fureur de ses assassins; mais il tombe roide mort. Son équipage se jette à la nage, et est poursuivi par six chaloupes montées par des troupes soldées par la république de Venise, qui tuent à coups de hache plusieurs qui cherchent leur salut dans la haute mer. Un contre-maître, blessé de plusieurs coups, affaibli, faisant sang de tous côtés, a le bonheur de prendre terre à un morceau de bois touchant au château du port; mais le commandant lui-même lui coupe le poignet d'un coup de hache.

« Vu les griefs ci-dessus, et autorisé par le titre XII, article 338 de la constitution de la république, et vu l'urgence des circonstances,

« Le général en chef requiert le ministre de France près la république de Venise, de sortir de

ladite ville; ordonne aux différens agens de la république de Venise, dans la Lombardie et dans la terre ferme vénitienne, de les évacuer sous vingt-quatre heures; ordonne aux différens généraux de traiter en ennemies les troupes de la république de Venise, de faire abattre dans toutes les villes de la terre ferme le lion de Saint-Marc.

« Chacun recevra, à l'ordre du jour de demain, une instruction particulière pour les opérations militaires ultérieures.

« *Signé* Bonaparte. »

On vient de voir par les notes du général en chef, comme il manifestait hautement sa résolution de se prononcer militairement et de marcher sur Paris. Cette disposition bien connue à l'armée, ne tarda pas à être communiquée à la cour de Vienne. A cette même époque, le général en chef intercepta une lettre de l'empereur François II, à son frère le grand duc de Toscane. Je lui fis sur-le-champ une traduction de cette lettre; elle lui prouva que François II avait connaissance de son projet. Il y vit aussi avec plaisir les assurances que l'empereur donnait à son frère de son amour pour la paix, ainsi que le vague des résolutions impériales et l'incertitude sur le sort des princes

d'Italie, qu'il reconnaissait facilement dépendre de Bonaparte.

« Mon cher frère,

« J'ai reçu exactement ta troisième lettre qui contenait la peinture de ta triste et délicate situation. Tu peux être persuadé que je la vois certainement aussi bien que toi, et que je te plains d'autant plus que je ne sais en vérité quel conseil te donner : tu es, comme moi, victime de la précédente inaction des princes d'Italie qui devaient, dans le moment, agir avec leurs forces réunies lorsque je possédais encore Mantoue. Si le projet de Bonaparte, comme on l'apprend, est de laisser des républiques en Italie, cela semblerait aboutir à la républicanisation du reste de ce pays. J'ai déjà une fois commencé les négociations de paix, et les préliminaires sont ratifiés. Si les Français, de leur côté, les observent aussi exactement que certainement je le fais et le ferai, alors votre position s'améliorera ; mais on commence déjà du côté des Français à ne les point tenir. Le principal problème qui reste à résoudre est si le directoire et les Français veulent ce que Bonaparte fait ; et si ce dernier, comme il pa-

raît par quelques imprimés distribués à son armée, n'est pas déjà disposé à se soulever contre sa patrie, ce que semble aussi déjà prouver sa conduite dure envers la Suisse, malgré toutes les assurances du directoire que Bonaparte avait reçu l'ordre de laisser ce pays intact. Si cela est, il peut s'élever de nouveaux et d'innombrables embarras; ainsi, je ne puis à présent te rien conseiller, car pour moi-même, il n'y a que le temps et les circonstances du moment qui pourront m'indiquer ce que j'aurai à faire.

« Quant à ce que tu me marques de Spanocchi, tout ce que je peux t'en dire, c'est qu'il est à ton service. Je ne puis te le peindre, comme je l'ai toujours entendu dire, que comme un homme honnête et habile, ce qu'il m'a prouvé tout le temps que j'ai eu à faire à lui. Je ne peux pas te dire comment il s'est conduit depuis qu'il est avec les Français, parce que je n'ai plus aucune relation dans le Milanais; pour le bien connaître, le meilleur parti serait, certes, si tu pouvais recueillir des nouvelles sur sa conduite dans ces temps.

« Il n'y a du reste rien de nouveau ici; nous nous portons tous bien, mais nous éprouvons une chaleur extraordinaire. Conserve-moi toujours ton

amitié et ton amour; fais mes complimens à ta femme, et crois-moi pour la vie,

« Ton meilleur ami et frère

« FRANÇOIS.

« Hetzendorf, le 20 juillet 1797. »

CHAPITRE XIII.

M. Dunan. — Son vrai nom. — Il écrit contre l'armée d'Italie. — Indignation de Bonaparte. — Note dictée par le général. — Mantoue. — Wurmser. — Le Tyrol. — Moreau. — Jugement sur Moreau. — Défaite d'Alvinzi. — Seconde note de Bonaparte. — Son entrée en Allemagne. — Fuite de l'ennemi. — Entrée en Carinthie et en Carniole. — Le général Kirpen. — Quasdanowich. — Les Vénitiens révoltés. — Le prince Charles. — Ses fautes. — Il donne dans les piéges tendus par Bonaparte.

Bonaparte toujours fortement préoccupé de la manière dont ses ennemis et ses envieux parlaient de ses campagnes d'Italie, prit le prétexte d'une réponse à un sieur Dunan, qui s'était permis le blâme le plus amer sur sa conduite et sur ses plans. Ce monsieur Dunan était Duverne de Presle; il fut plus tard regardé comme complice de Brottier, de La Ville Heurnois et du chevalier Despommelles, caché sous le nom de Thébau. M. Despommelles était mon oncle maternel.

Dunan, auquel Bonaparte s'adresse, était fortement engagé dans le parti royaliste, et s'était caché sous divers noms. Il avait fini par prendre celui de Dunan, qui était le nom d'un marchand épicier du faubourg Saint-Marceau, où demeurait aussi Deverne de Presle qui est son véritable nom. Il fut condamné à la déportation au 4 septembre 1797, mais il ne l'a pas subie.

Je donne avec d'autant plus de confiance cette note dictée par le général en chef, qu'elle pourra faire plaisir, et aux militaires qui ont survécu à ces belles campagnes, et à ceux qui aimeront à comparer Bonaparte en 1797 et Napoléon en 1817.

« M. Dunan trouve donc que l'armée d'Italie « n'a pas assez fait; elle devait sortir des champs-« clos de l'Italie. Peste! il paraît que M. Dunan a « une carte d'une échelle bien petite! Il devait laisser « (M. Dunan parle de Bonaparte) le château de Mi-« lan assiégé, le blocus de Mantoue; laisser derrière « lui le roi de Naples, le pape, cet immense pays « qu'il venait de conquérir, et s'avancer, comme « une branche de compas, en Allemagne! Voyons, « raisonnons, M. Dunan; cherchons d'abord à « nous entendre.

« On a eu tort, dites-vous, de concentrer toute « l'armée pour assiéger Mantoue! Cela est une

« histoire de fait : vous êtes mal instruit. On « n'a pas mis, pour assiéger Mantoue, un homme « de plus qu'il ne faut pour la bloquer. On « l'a assiégée avec de l'artillerie prise dans les « places du Modennois, circonvoisines de Man- « toue. L'armée d'observation a pris la meil- « leure ligne pour couvrir le blocus. Quelques « fortes colonnes ont été envoyées à Bologne, « Ferrare, Livourne ; ont menacé et ont fait faire « la paix à des puissances, et chassé les Anglais « de Livourne, et, par contre-coup, de la Médi- « terranée.

« Revenant avec cette promptitude qui ca- « ractérise l'armée d'Italie, elles se sont trou- « vées à temps sur l'Adige pour recevoir Wurm- « ser et sa grande armée. Que vouliez-vous que « l'on fît de mieux? Devait-on entrer en Alle- « magne? Mais alors c'était abandonner l'Italie, « et expôser cette belle contrée à une insurrection, « à une heureuse sortie de Mantoue, aux corps « des ennemis du Frioul. Devait-on seulement « traverser le Tyrol et revenir après? Sans doute!

« Le Tyrol qui, sur votre carte, n'a que trois ou « quatre pouces, est un pays extrêmement mon- « tagneux, habité par un peuple belliqueux, et « qui a quarante lieues de défilés impraticables,

« au milieu desquels passe la continuation de la « grande chaîne des Alpes qui sépare véritable- « ment l'Allemagne de l'Italie.

« Moreau était encore au-delà du Rhin, et « Jourdan sur la Sieg. Mais je suis bien bon de « chercher à vous entendre; vous ne vous enten- « dez pas vous-même. Cet article, comme le reste « de votre ouvrage, est un assemblage d'idées « fausses et mal conçues. Cela n'est pas étonnant; « vous parlez d'un métier que vous n'entendez « pas. Le professeur de philosophie qui, je ne « sais plus dans quelle ville, parla long-temps de- « vant Annibal, se prétendait aussi un grand mi- « litaire!

« Vous pensez donc, que si César, Turenne, « Montécuculli, le grand Frédéric, ressuscitaient « sur la terre, ils seraient vos écoliers? La perfec- « tion, ou le système de la guerre moderne, con- « siste, prétendez-vous, à jeter un corps d'ar- « mée, l'un à droite, l'autre à gauche; laisser l'en- « nemi au centre, et même se mettre derrière « une lisière de places fortes. Si ces principes « étaient enseignés à la jeunesse, ils reculeraient « la science militaire de quatre cents ans, et « toutes les fois que l'on se dirigera ainsi, et que « l'on aura affaire à un ennemi actif et qui ait

« tant soit peu connaissance des embûches de la « guerre, il battra un de vos corps, et coupera la « retraite à l'autre.

« La retraite de Moreau n'est tant admirée par « les connaisseurs justement qu'à cause de la dé- « fectuosité du plan de campagne.

« Que l'on fasse l'honneur d'accorder à Bona- « parte quelque vaillance et la fougue de trente « ans; qu'on le fasse spadassin, joueur de cartes « ou écolier, sa gloire est dans la postérité, dans « l'estime de ses frères d'armes, de ses ennemis « mêmes, et dans les grands résultats qu'il a « obtenus, et enfin dans la prévoyance qui lui fit « blâmer, dès le premier jour, tout le plan des « opérations du Rhin, comme l'expédition d'Ir- « lande.

« L'armée d'Italie a, dans cette campagne, cul- « buté l'armée sarde, aguerrie par quatre ans de « combats; l'armée de Beaulieu, tellement forte « que la cour de Vienne ne doutait pas de re- « prendre le comté de Nice; l'armée de Wurmser « arriva du Rhin avec vingt mille hommes d'é- « lite, ce qui seul permit à Moreau de repasser « le Rhin et à Hoche de s'avancer sur le Mein : « Wurmser fut-il renforcé, il n'en fut pas plus « fort, et, par une marche aussi hardie que sa-

« vante, qui seule rendrait cette brave armée im-
« mortelle, il se trouva strictement bloqué avec
« son quartier-général dans Mantoue.

« Alvinzi, renforcé de toutes les divisions de la
« Pologne, de la Silésie, de la Hongrie, ainsi que
« d'un détachement du Rhin, se présente de nou-
« veau. Après plusieurs jours de manœuvres, il suc-
« combe à Arcole. Notre retraite du Rhin permit
« à l'ennemi d'envoyer de nouveaux renforts au
« Tyrol. La Hongrie, Vienne fanatisées par la no-
« blesse, les prêtres et leurs partisans, envoient-
« ils volontairement leurs recrues doubler les for-
« ces de nos ennemis, que les champs de bataille
« de Rivoli et de la Favorite, que quelques jours
« après la prise de Mantoue, de Bergame et de
« Trévise, ne firent qu'accroître les lauriers des
« braves soldats de l'armée d'Italie. »

Peu de jours après, Bonaparte me dicta cette seconde note, toujours exaspéré par les sottises que l'on débitait à Paris :

« Quelle est la chose ridicule et improbable
« que l'on ne fasse pas croire aux habitans d'une
« grande ville, ou plutôt quel intérêt peuvent
« avoir des hommes d'esprit à chercher, avec au-
« tant de mauvaise foi, à obscurcir la gloire na-
« tionale ?

« L'on dit et l'on redit partout que l'armée d'I-
« talie était perdue, et que Bonaparte même allait
« augmenter les prisonniers d'Olmütz, si, par
« bonheur, il n'eût conclu la paix.

« Bonaparte entre en Allemagne par trois côtés
« à la fois, par le Tyrol, la Carinthie et la Car-
« niole. En partageant ainsi ses forces, il n'avait
« pas craint d'être partout trop faible, parce
« que telle était la manière dont l'ennemi s'était
« lui-même placé. Il était d'ailleurs obligé d'atta-
« quer ainsi, pour se réserver une retraite, et
« être sûr de pouvoir couvrir ses magasins et ses
« dépôts.

« Mais lorsque l'ennemi, partout en fuite, lui
« eut livré ses magasins, vingt-quatre mille pri-
« sonniers, soixante pièces de canon; qu'il eut
« Trieste, Gorice, Clagenfurth, Brixen, il sentit
« qu'il pouvait être à son tour attaqué; que l'en-
« nemi, qui avait fui loin derrière les montagnes
« pour se rallier, pouvait lui dérober ses mouve-
« mens, tomber sur ses différentes divisions, et
« les battre en détail. Il se garda bien de faire
« marcher ses divisions du Tyrol à Inspruck; mais
« il les fit venir en Carinthie. Il fit également venir
« en Carinthie la division qui était en Carniole,
« au lieu, comme aurait pù un général moins ha-

« bile, de l'envoyer en Istrie. Au lieu donc de « tout cela, il fit armer Clagenfurth, et y plaça ses « dépôts.

« Par ce moyen, au lieu de trois communica- « tions il n'en avait qu'une; au lieu d'avoir à con- « tenir les peuples naturellement revêches et re- « muans du Tyrol, il les abandonnait, et n'avait « plus rien à craindre d'eux, et au lieu que l'ar- « mée d'Italie occupait une ligne de quatre-vingt « lieues, il la ramassa sur un seul point, qui me- « naçait à la fois Vienne, la Hongrie et la Ba- « vière.

« Le général Kerpen, qui avait réuni à Ins- « pruck sa division tant de fois battue, croyant « que le général Joubert avait intention de mar- « cher contre lui, ne sut pas plutôt que ce géné- « ral se rendait en Carinthie par la Drawe, qu'il « rentra dans le Tyrol.

« Le général Quasdanowich, qui était accouru « pour défendre la Hongrie, sachant que l'armée « française s'était réunie en Carinthie, accourut « sur Trieste.

« Ainsi, tandis que Bonaparte avait réuni « toute son armée sur un seul point, dans le « cœur des états héréditaires, pouvant se porter « partout, le prince Charles a le corps de son ar-

« mée divisé entre Salzbourg et Vienne, et affai-
« blie par les détachemens qu'il a fournis dans le
« Tyrol et dans la Carniole. C'est dans ces cir-
« constances qu'on lui demande un armistice.

« Quelques jours après, les préliminaires de la
« paix furent signés. Les préliminaires ont sauvé
« Vienne, et peut-être l'existence de la maison
« d'Autriche.

« La révolte des Vénitiens était impuissante,
« et réprimée avant la rentrée de l'armée en Ita-
« lie. En effet, le général Kilmaine avait, pour
« conserver l'Italie, de nombreuses garnisons
« dans toutes les places fortes et dans tous les
« châteaux; deux légions polonaises, deux lé-
« gions lombardes, et la division du général
« Victor, qui venait de Rome, en entier. Tous les
« châteaux de Vérone, Porto-Legnago, Peschiera,
« Palma-Nuova, étaient au pouvoir de l'armée, et
« en état de défense : une partie des états véni-
« tiens était en révolte.

« L'ennemi, dit-on, pouvait, par le Tyrol, at-
« taquer l'Italie, comme si on pouvait attaquer
« Peschiera, Mantoue et l'Italie, où il y avait
« des forces assez considérables, par détache-
« mens.

« L'ennemi pouvait prendre Trieste. Cela né-

« cessitait encore de nouveaux détachemens, et « Trieste offrait si peu d'intérêt à garder, que le « général n'y a jamais tenu que cent hommes de « cavalerie, et avait donné ordre au général « Friant, auquel il avait laissé un régiment de « hussards et douze cents hommes d'infanterie, « de se retirer, en cas d'attaque, sur Gorice et « Palma-Nuova, dont il devait renforcer la garni- « son, et de venir le rejoindre, de sa personne, « à Clagenfurth.

« On peut dire que le prince Charles a cons- « tamment donné dans tous les piéges qui lui « ont été constamment tendus par le général Bo- « naparte : et, depuis la bataille du Tagliamento, « jusqu'à la conduite du général Landon en Ty- « rol et du général Quasdanowich en Carniole, « ce n'a été de sa part qu'une série de fautes et « de mouvemens mal combinés, ou conformes « aux piéges que lui tendait son ennemi. L'art de « la guerre consiste, avec une armée inférieure, « à avoir toujours plus de forces que son ennemi, « sur le point que l'on attaque, ou, sur le point « qui est attaqué. Mais cet art ne s'apprend ni « dans les livres, ni par l'habitude. C'est un tact de « conduite, qui proprement constitue le génie « de la guerre. »

CHAPITRE XIV.

Bruits mal fondés. — Carnot. — Capitulation de Mantoue. — Le général Clarke. — Le directoire cède à Bonaparte. — Berthier. — Portrait de Berthier. — Ma liaison avec lui. — Arrivée d'Eugène Beauharnais à Milan. — Ses heureuses qualités.

A cette époque, où Bonaparte exprimait ainsi son opinion sur ses campagnes et sur l'injustice avec laquelle on en parlait, c'était une croyance généralement admise que Carnot, de son cabinet du Luxembourg, lui traçait, lui dictait ses plans de campagne; que Berthier était son bras droit; qu'il était trop heureux de l'avoir près de sa personne et que, sans lui, il eût été fort embarrassé, même avec les plans de Carnot, qui étaient souvent des romans. Cette double sottise a survécu un moment, même à l'évidence des faits. Beaucoup de personnes sont encore de cette opinion qui a surtout de nombreux partisans dans l'étranger. J'ai été assailli

partout de questions à ce sujet. Rien de cela n'est exact. Il faut rendre à César ce qui appartient à César. Bonaparte était créateur dans l'art de la guerre et pas imitateur. Aucun homme ne lui a été supérieur en ce genre : cela est incontestable. Dans le commencement de cette belle campagne, le directoire lui envoyait, il est vrai, quelques instructions; mais il suivait toujours ses propres plans, et il écrivait constamment que tout serait perdu, si l'on exécutait aveuglement des mouvemens conçus loin du lieu de l'action; puis il offrait sa démission. Le directoire finit par reconnaître combien les opérations militaires étaient difficiles à diriger de Paris, et tout fut fini sur ce point. En arrivant auprès de lui, je vis une dépêche du directoire, du mois de mai 1796, par laquelle on l'autorisait à conduire toute la suite des opérations de sa campagne en Italie, selon ses vues et ses calculs. Et certes il n'y a pas eu un mouvement, une opération qui ne vînt de lui. Carnot avait été obligé de céder à sa fermeté. Lorsque le directoire voulut traiter de la paix vers la fin de 1796, le général Clarke, désigné pour conclure l'armistice, avait les pouvoirs d'autoriser, en cas que Mantoue ne fût pas prise avant la conclusion, de comprendre le blocus dans le *statu*

quo qui serait convenu. Dans ce cas on aurait stipulé que l'empereur d'Autriche pourrait faire approvisionner, jour par jour, la garnison et les habitans de cette ville. Bonaparte convaincu qu'un armistice *sans Mantoue* ne serait pas un acheminement à la paix, combattit vivement cette condition à laquelle il ne voulait pas consentir. Il l'emporta ; Mantoue capitula : on en connaît les conséquences. Il croyait cependant aux hasards de la guerre, lorsqu'il préparait, pendant le blocus de Mantoue, un coup de main sur cette place, et écrivait au directoire : *un coup de main de cette nature dépend absolument du bonheur, d'un chien ou d'une oie.* Il s'agissait d'une surprise.

Bonaparte, excessivement sensible à tout ce qui lui revenait des propos sur Carnot et Berthier, me disait un jour : « C'est une si grosse « bêtise ! On peut bien dire à un général, partez « pour l'Italie, gagnez des batailles et allez signer « la paix à Vienne. Mais l'exécution, voilà ce « qui n'est pas aisé. Je n'ai jamais fait de cas des « plans que le directoire m'a envoyés. Il y a sur « le terrain trop de circonstances qui les modi- « fient. Le mouvement d'un seul corps de l'armée « ennemie peut bouleverser tout un plan arrangé « au coin du feu. Il n'y a que des badauds qui

« puissent croire à de pareilles balivernes. Quant « à Berthier, depuis que vous êtes avec moi, « vous voyez ce que c'est. C'est une bête! Eh « bien, c'est lui qui fait tout, c'est lui qui re-« cueille une grande partie de la gloire de l'ar-« mée d'Italie! » Je lui faisais observer que l'on reviendrait de cette idée, que la vérité finirait par l'emporter, que chacun aurait sa part, que du moins la postérité saurait la faire. Cela ne lui déplaisait pas.

Berthier était un homme plein d'honneur, de courage et de probité : il avait une grande régularité dans le travail. Bonaparte était plus habitué à Berthier qu'il n'avait pour lui d'inclination. Berthier n'accordait pas avec affabilité, et refusait avec dureté. Son caractère brusque, égoïste et insouciant, ne lui suscitait pas beaucoup d'ennemis, mais ne lui faisait pas beaucoup d'amis. Des affaires assez souvent communes entre nous, lui firent contracter l'habitude de me tutoyer, en *me parlant*, mais non en m'écrivant. Il l'a conservée jusqu'à sa mort. Il connaissait parfaitement l'emplacement de tous les corps, les noms de leurs chefs, leur force. Il était toujours prêt, jour et nuit. Il dictait avec clarté tous les ordres qui dérivaient de l'ordre général. Il avait, en outre,

un grand dévouement. Enfin, il faut le dire, c'était un bon chef d'état-major. Mais qu'on s'en tienne là. Il n'en voulait lui-même pas davantage. Il ne fallait pas le faire sortir de ce cercle d'idées que lui avaient rendu familier un travail assidu et une grande habitude. Telle était son entière confiance dans Bonaparte et son admiration pour lui, qu'il ne se serait jamais permis de le contredire dans ses plans, ni de lui donner un conseil. Le talent de Berthier, très borné, était spécial, son caractère d'une faiblesse extrême : l'amitié que Bonaparte lui portait, la fréquence de son nom dans les bulletins et les dépêches officielles avaient enflé sa réputation. En donnant au directoire son opinion sur les généraux employés à son armée, Bonaparte disait : Berthier, *talens, activité, courage, caractère, tout pour lui.* C'était en 1796. Il en faisait alors un aigle : à Sainte-Helène, il l'appelait un *oison.* Il ne fallait, ni tant l'élever, ni tant l'abaisser. Il ne méritait ni l'un, ni l'autre.

Pour moi, j'aimais Berthier : je le trouvais un excellent homme. Malgré notre liaison vraiment intime, surtout en Égypte, je n'ai jamais pu l'empêcher de manger ses ongles, en parlant, ce qui nuisait beaucoup à la netteté de sa prononciation.

Bonaparte était homme d'habitude; il tenait

beaucoup à ses alentours, il n'aimait pas de nouvelles figures. Berthier l'aimait : il expédiait bien ses ordres, et cela le fit passer sur son peu d'esprit.

Quant à Carnot, lorsqu'il n'appartiendra plus aux époques de coterie, aux réputations éphémères de salons, mais aux temps historiques, il ne lui restera rien de sa prétendue part aux triomphes de l'armée d'Italie et à la gloire, certes bien *personnelle*, de son immortel général.

Ce fut vers ce temps, que le jeune Beauharnais vint à Milan. Il était âgé de dix-sept ans. Il était resté à Paris auprès de sa mère après le départ du général en chef et ne vint le joindre qu'alors. Il fit immédiatement le service d'aide-de-camp du général en chef, qui avait pour lui une grande tendresse, justifiée par ses bonnes qualités. Eugène avait un cœur excellent, un beau courage, une morale pure, beaucoup de loyauté, de franchise, d'obligeance et d'amabilité, On connaît sa vie, et tous ceux qui ont eu affaire à lui savent s'il a démenti ces heureuses dispositions de son jeune âge. Il annonçait déjà le courage d'un guerrier. Plus tard il a déployé des talens d'administrateur. Depuis son arrivée à Milan, jusqu'à la fin de 1802, je ne le quittai pas

un moment. Il fut toujours pour moi, en Égypte surtout, un camarade d'une société agréable, et, dans des rapports journaliers et intimes de quatre années, je ne saurais me rien rappeler qui pût me faire effacer un seul trait de cet éloge.

CHAPITRE XV.

Delaunay-d'Entraigues. — Entrevue avec Bonaparte. — Interrogatoire. — Je passe la nuit à copier une note prise dans ses papiers. — Conversation de d'Entraigues avec le comte de Montgalliard. — Carnot et Robespierre. — Barrère chez Champanetz. — Cynisme de Barrère. — Propos du roi de Danemarck. — Le prince de Condé à Mulheim. Pichegru. — MM. Courant et Fauche-Borel. — Manuscrit de Rousseau. — Ouverture à Pichegru. — Offres à ce général. — Difficultés. — Pichegru demande la signature du prince de Condé. — Incertitudes du prince. — Le prince écrit. — Pichegru rend la lettre. — Plans du général. — Exigences du prince. — Le prince de Condé demande Huningue. — Refus de Pichegru. — La cour du Prince. — Négociation. — Note de Pichegru. — Son armée. — Projet de passer le Rhin. — Il marche sur Paris. — Merlin de Thionville. — Les projets de Pichegru rejetés par le prince. — Observations de Pichegru. — Nouvelles difficultés.

Le comte de Launay d'Entraigues, si connu dans la révolution française, se trouvait à Venise, sous un titre diplomatique, lorsque cette ville fut menacée par les Français. On le regardait comme l'ame et l'agent de toutes les machinations

qui se tramaient alors contre la France et surtout contre l'armée d'Italie. Il jugea le péril de la république de Venise, et voulut s'évader. Mais les troupes françaises occupaient toute la terre ferme, et il fut pris avec tous ses papiers : la conduite franche en apparence du comte, et son adresse, engagèrent Bonaparte à le traiter avec une grande indulgence. Il lui fit rendre ses papiers, moins trois pièces relatives aux objets politiques. Le comte s'évada en Suisse ; et Bonaparte apprit bientôt avec quels perfides mensonges il parlait de sa captivité. Son ingratitude fut portée au point d'envenimer tous les bons traitemens qu'il avait reçus du général en chef, et de les convertir en actes de tyrannie et d'oppression. Les publications du comte d'Entraigues ont séduit des écrivains jusqu'à faire de lui une victime héroïque. Cet homme, tombé en 1802 sous les coups de son domestique *Lorenzo*, écrivait, a-t-on dit, quelquefois son nom d'An... mais c'est sur sa propre signature à Milan que j'ai copié d'En.... Je n'ai vu le comte que pendant quelques jours ; mais je lui ai reconnu des talens, dont il aurait pu faire un meilleur usage que de les employer à l'intrigue.

J'ai gardé une copie, que je fis la nuit même, de celle de ses pièces qui me parut la plus in-

téressante. On en a beaucoup parlé ; je crois même que Fauche-Borel l'a niée, ainsi que tout ce qu'elle contient. Trois motifs me déterminent à l'insérer dans ces Mémoires : la manière dont elle était tombée entre les mains du général en chef, le vif intérêt que le comte d'Entraigues y attachait, les différences que j'ai cru remarquer entre le manuscrit que j'ai copié et ce que j'ai lu depuis, et enfin son authenticité que je puis garantir, l'ayant transcrite sur l'original même du comte, qui, *en ma présence*, avait affirmé la vérité de la pièce et la vérité des faits qui y sont énoncés. Voilà ce qui me fait fortement douter que ce soit un roman, comme le prétend Fauche. Tout ce qu'il dit sur ce fait, dans les pièces historiques relatives aux différentes missions dans lesquelles il a été employé, est inexact. Quant à la vérité de la conversation, n'y ayant pas assisté, je ne puis l'affirmer ; mais je dois dire que tout me fit croire, en 1797, que d'Entraigues n'en imposait pas. J'ai été témoin de tout, et je n'ai vu ni menaces, ni violence, ni contrainte : c'est au public à juger. Dans la pièce imprimée que j'ai lue, je n'ai rien vu sur Barrère ; j'ai remarqué plusieurs mots en blanc, comme illisibles. Je ne trouve pas un seul mot en blanc sur

mon manuscrit; enfin je transcris littéralement la minute que je possède.

Le titre de ce manuscrit portait :

Ma conversation avec M. le comte de Montgaillard, 4 décembre 1796, a six heures après midi jusqu'a minuit, en présence de M. l'abbé Dumontel.

Il y a sur ma note : « Extrait de cette conversation, fait par moi-même d'après l'original. J'ai laissé les passages qui m'ont paru insignifians, et je n'ai transcrit que ceux qui m'ont paru intéressans.

« Montgaillard parle du gouvernement révolutionnaire, de ce qui l'a créé, de ce qui a occasionné sa durée. Après avoir parlé du comité de salut public, il ajoute :

« Je n'ai nommé que ces quatre personnages du comité, parce que ce sont les seuls qui s'occupaient des assassinats; les autres se livraient à d'autres soins; et Carnot, entre autres, ne s'occupait que des armes et des plans de campagne.

« Son génie se dévouait à faire trembler l'Europe, et tandis que Robespierre exerçait une tyrannie dont les fastes du monde n'offraient aucun exemple, Carnot annonçait à l'Europe que le génie du mal régnait sur la terre, que le ciel accordait la victoire au crime.

« Barrère est, entre autres, une espèce indéfinissable; c'est un bel esprit de café. Il allait tous les jours, au sortir du comité, voir une femme avec laquelle se trouvait Champanetz; il y restait jusqu'à minuit; il lui disait, en lui frappant le genou : Demain nous en expédions quinze, vingt, trente; et lorsqu'elle témoignait de l'horreur sur ces assassinats, il lui disait : *Il faut graisser les roues de la révolution.* Et il se sauvait en riant.

« Montgaillard parle ensuite de son évasion, de sa fuite en Angleterre, de son retour en France, de sa seconde sortie, enfin de son arrivée à Bâle au mois d'août 1795; puis il dit :

« J'avais eu avant une communication avec le ministre de Danemarck; il me demandait ce que je pensais de la coalition. Je ne disais que des choses générales, quand il ajouta : *Je vais vous parler franchement : je regarde les rois coalisés comme des filous qui se volent dans les poches tandis qu'on les mène à la potence.*

« M. le prince de Condé m'appela à Mülheim, et sachant toutes les relations que j'avais eues en France, il me proposa de sonder le général Pichegru, qui avait son quartier-général à Altkirch.

« Le général Pichegru y était alors, environné de quatre représentans conventionnels.

« Je me rendis aussitôt, avec quatre ou cinq cents louis, à Neufchâtel.

« Je jetai les yeux, pour la première ouverture, sur Fauche-Borel, imprimeur du roi à Neufchâtel, votre imprimeur et le mien. (Il fait son portrait moral : je ne l'ai pas copié; il ne m'a pas paru en valoir la peine.)

« Je lui associai M. Courant, Neufchâtelois. (Même observation.)

« Je les persuadai de se charger de la commission ; je les munis d'instructions, de passeports. Ils étaient étrangers, je leur fournis toutes les patentes pour voyager en France comme étrangers, négocians, acquéreurs de biens nationaux. Je les recommandai à Dieu, et je partis pour aller attendre de leurs nouvelles à Bâle.

« Le 13 août, Fauche et Courant partent pour se rendre au quartier-général d'Altkirch.

« Ils y restent huit jours sans pouvoir parler au général Pichegru, environné de représentans et de généraux. Pichegru les remarque, surtout Fauche, et les voyant assidus sur tous les lieux où il passait, il devina que cet homme avait quelque chose à lui dire, et dit tout haut, en passant : *Je vais me rendre à Huningue.*

« Fauche trouve le moyen de se présenter à son

passage, au fond d'un corridor ; Pichegru le remarque, le fixe, et quoiqu'il plût à torrens, il dit tout haut : Je vais dîner au château de madame Salomon.

« Ce château est à trois lieues d'Huningue, et cette madame Salomon est la maîtresse de Pichegru.

« Fauche part aussitôt, monte au château et demande à parler au général Pichegru.

« Fauche alors lui dit que, possédant des manuscrits de J.-J. Rousseau, il veut les lui offrir et les lui dédier.

« Fort bien, dit Pichegru, mais je veux les lire avant, car J.-J. Rousseau a des principes de liberté qui ne sont pas les miens, et je serais très fâché d'y attacher mon nom.

« — Mais, lui dit Fauche, j'ai autre chose à vous dire.

« — Et quoi, et de la part de qui?

« — De la part de M. le prince de Condé.

« — Taisez-vous, et attendez-moi.

« Alors il le conduisit seul dans un cabinet reculé, et tête-à-tête il lui dit : Expliquez-vous; que me veut monseigneur le prince de Condé ?

« Fauche, embarrassé, et à qui les expressions ne venaient pas en ce moment, balbutia. Rassu-

rez-vous, lui dit Pichegru, je pense comme monseigneur le prince de Condé. Que veut-il de moi? Fauche encouragé lui dit : M. le prince désire se rallier à vous; il compte sur vous; il veut s'unir à vous. — Ce sont là des choses vagues et inutiles, lui dit Pichegru; cela ne veut rien dire. Retournez demander des instructions écrites, et revenez dans trois jours à mon quartier-général, à Altkirch; vous me trouverez seul à six heures précises du soir.

« Aussitôt Fauche partit, arriva à Bâle, courut chez moi, et, transporté d'aise, il me rend compte de tout.

« Je passai la nuit à rédiger une lettre au général Pichegru.

« M. le prince de Condé, muni de tous les pouvoirs de Louis XVIII, excepté celui d'accorder des cordons bleus, m'avait, par un écrit de sa main, revêtu de tous ses pouvoirs à l'effet d'entamer une négociation avec le général Pichegru.

« Ce fut en conséquence que j'écrivis au général. Je lui dis d'abord tout ce qui pouvait réveiller en lui ce noble sentiment du véritable orgueil, qui est l'instinct des grandes ames; et après lui avoir fait voir tout le bien qu'il pouvait faire, je lui parlai de la reconnaissance du roi pour le bien

qu'il ferait à sa patrie en y rétablissant la royauté. Je lui dis que sa majesté voulait le créer maréchal de France, gouverneur de l'Alsace : nul ne pouvait mieux la gouverner que celui qui l'avait si vaillamment défendue.

« Qu'on lui accordait le cordon rouge ;

« Le château de Chambord avec son parc, et douze pièces de canon enlevées aux Autrichiens;

« Un million d'argent comptant;

« Deux cent mille livres de rentes;

« Un hôtel à Paris;

« La ville d'Arbois, patrie du général Pichegru, porterait le nom de Pichegru et serait exempte de tout impôt pendant vingt-cinq ans;

« La pension de deux cent mille livres reversible par moitié à sa femme, et cinquante mille livres à ses enfans, à perpétuité, jusqu'à l'extinction de sa race.

« Telles furent les offres faites, au nom du roi, au général Pichegru. »

(Suivait ce que l'on accordait aux officiers et soldats; amnistie pour le peuple, etc.)

« J'ajoutais que M. le prince de Condé désirait qu'il proclamât le roi dans ses camps, lui livrât la ville d'Huningue, et se réunît à lui pour marcher sur Paris.

« Pichegru, après avoir lu cette lettre avec la plus grande attention, dit à Fauche : C'est fort bien; mais qu'est ce M. de Montgaillard qui se dit ainsi autorisé? je ne connais ni lui ni sa signature. Est-il l'auteur? — Oui, lui dit Fauche. — Mais, dit Pichegru, je dois, avant toute ouverture de ma part, être assuré que M. le prince de Condé, dont je me rappelle très bien l'écriture, approuve tout ce qui m'a été écrit en son nom par M. le comte de Montgaillard. Retournez tout de suite auprès de M. de Montgaillard, et qu'il instruise M. le prince de Condé de ma réponse.

« Aussitôt Fauche partit, laissa M. Courant près Pichegru, et arriva à Bâle à neuf heures du soir.

« A l'instant je vais à Mülheim, quartier-général du prince de Condé; j'y arrivai à minuit et demi : le prince était couché, je le fis éveiller. Il me fit asseoir à ses côtés, tout près de lui sur son lit, et ce fut alors que commença notre conférence. Il s'agissait seulement, après avoir instruit le prince de l'état des choses, de l'engager à écrire au général Pichegru, pour lui confirmer la vérité de tout ce qui avait été dit en son nom.

« Cette négociation, si simple dans son objet, si peu susceptible d'obstacles dura néanmoins toute la nuit.

« M. le prince, aussi brave qu'il est possible de l'être, n'a hérité du grand Condé que de son imperturbable intrépidité.

« Sur tout le reste, c'est le plus petit des hommes ; sans moyens comme sans caractère, environné des hommes les plus médiocres, les plus vils, quelques-uns les plus pervers ; les connaissant bien, et s'en laissant dominer.

(Ici, beaucoup de détails sur la cour du prince ; elle ressemble à toutes les autres ; c'est en petit ce qu'était Versailles en grand.)

« Il fallut neuf heures de travail, assis sur son lit, pour lui faire écrire, au général Pichegru, une lettre de neuf lignes.

« Tantôt il ne voulait pas que ce fût de sa main.

« Puis il ne voulait pas la dater.

« Puis il ne voulait pas l'appeler *général* Pichegru, de peur de reconnaître la république en lui donnant ce titre.

« Puis il ne voulait pas y mettre l'adresse.

« Puis il refusait d'y mettre ses armes.

« Enfin, il combattit pour éviter d'y mettre son cachet.

« Il se rendit à tout, enfin, et lui écrivit qu'il devait ajouter pleine confiance aux lettres que le comte de Montgaillard lui avait écrites en son nom et de sa part.

« Cela fait, avec difficulté, le prince voulait retirer sa lettre.

« Il se rendit enfin ; je repartis pour Bâle et dépêchai Fauche à Altkirch, auprès du général Pichegru.

« Le général, en ouvrant la lettre de huit lignes du prince et reconnaissant le caractère et la signature, la lut et aussitôt la remit à Fauche, en lui disant : « J'ai vu la signature, cela me suffit et « la parole du prince est un gage dont tout Fran- « çais doit se contenter. Reportez-lui sa lettre. »

« Alors il fut question de ce que voulait le prince ; Fauche expliqua qu'il désirait :

« 1° Que Pichegru proclamât le roi dans son armée et arborât le drapeau blanc.

« 2° Qu'il livrât Huningue au prince ; Pichegru s'y refusa : « Je ne serai jamais d'un complot, dit-il, je ne veux pas être le troisième tome de Lafayette et de Dumouriez.

« Je connais mes moyens, ils sont aussi sûrs que vastes.

« Ils ont leurs racines, non-seulement dans mon armée, mais à Paris, dans la convention ;

« Dans les départemens et dans les armées de ceux des généraux mes collègues qui pensent comme moi.

« Je ne veux rien faire de partiel.

« Il en faut finir.

« La France ne peut rester république; il lui faut un roi;

« Il faut Louis XVIII;

« Mais il ne faut commencer la contre-révolution, que lorsqu'on sera sûr de l'opérer.

« Sûrement et promptement, voilà quelle est ma devise.

« Le plan du prince ne mène à rien. Il serait chassé d'Huningue en quatre jours, et je me perdrais en quinze jours.

« Mon armée est composée de braves gens et de coquins.

« Il faut séparer les uns des autres, et décider tellement les premiers par une grande démarche, qu'ils n'aient plus la possibilité de reculer et ne voient leur salut que dans le succès.

« Pour y parvenir:

« J'offre de passer le Rhin où l'on me désignera, le jour et à l'heure fixée.

« Avec la quantité de soldats et de toutes les armes que l'on me désignera.

« Avant, je placerai des officiers sûrs et pensant comme moi.

« J'éloignerai les coquins et les placerai dans des

lieux où ils ne pourront nuire, et où leur position sera telle, qu'ils ne pourront se réunir.

« Cela fait, dès que je serai de l'autre côté du Rhin, je proclame le roi, j'arbore le drapeau blanc. Le corps de Condé et l'armée de l'empereur s'unissent à nous.

« Aussitôt je repasse le Rhin et je rentre en France.

« Les places fortes seront livrées et gardées au nom du roi, par les troupes impériales.

« Réuni à l'armée de Condé, je marche sur-le-champ en avant; tous mes moyens se déploient alors de toutes parts, et nous marcherons sur Paris; nous y serons en quinze jours.

« Mais il faut que vous sachiez que, pour le soldat français, il faut, en criant vive le roi, lui donner du vin et un écu dans la main.

« Il faut que rien ne lui manque en ce premier moment.

« Il faut solder mon armée jusqu'à la quatrième et cinquième marche sur le territoire français.

« Allez reporter tout cela au prince, écrit de ma main, et donnez-moi ses réponses. »

« Pendant toutes ces conférences, Pichegru était environné de quatre représentans du peuple à la

tête desquels était Merlin de Thionville, le plus insolent et le plus farouche des inquisiteurs.

« Ces gens-là, munis des ordres du comité, pressaient Pichegru de passer le Rhin et d'aller assiéger Manheim, où Merlin avait conservé de nombreuses intelligences.

« Ainsi, si, d'une part, le comité pressait par ses ordres l'exécution du plan de Pichegru ; de l'autre, il n'y avait pas de momens à perdre, car différer de se rendre au désir des quatre représentans, c'était se déclarer suspect.

« Ainsi, tout imposait au prince la loi de se décider et de se décider, promptement.

« De plus, le bon sens lui imposait une autre loi.

« Celle d'examiner sans passion quel homme était Pichegru, quel était son abandon, quelles étaient ses propositions.

« L'Europe annonçait ses talens, et il avait mis le prince bien en état de juger de sa bonne foi.

« De plus, sa démarche, son plan, en étaient de nouvelles preuves ; en passant le Rhin, se plaçant au milieu des armées de Condé et de Wurmser, il rendait la désertion impossible, et, si le succès ne répondait pas à son attente, il se rendait lui-même émigré.

« Il laissait à ses féroces ennemis sa femme, son père, ses enfans; tout répondait donc de sa foi, ses talens répondaient de son génie, son génie de ses moyens, et les gages qu'il laissait, s'il échouait, annonçaient qu'il était sûr du succès.

« Quelle stupide prétention que de prétendre mieux commander l'armée de Pichegru, que Pichegru lui-même! De vouloir mieux connaître les provinces frontières que Pichegru, qui les commandait et qui y avait placé, pour commandans des villes, ses amis!

« Cette prétention pourtant perdit la monarchie cette fois-là, comme tant d'autres.

« Monsieur le prince de Condé, en lisant ce plan, le rejeta en totalité.

« Il fallait, pour son succès, en faire part aux Autrichiens, Pichegru l'exigeait; M. le prince de Condé ne le voulait pas absolument, pour avoir, à lui seul, la gloire de faire la contre-révolution.

« Il répondit à Pichegru par des observations, et la conclusion de ses réponses était de revenir à son premier plan.

« Que Pichegru proclamât le roi, sans passer le Rhin.

« Qu'il remît Huningue,

« Et qu'alors l'armée de Condé, seule et sans en rien participer aux Autrichiens, irait le rejoindre.

« Qu'en ce cas, il pouvait promettre cent mille écus en louis, qu'il avait à Bâle, et quatorze cent mille livres, qu'il avait en excellentes lettres de change, payables sur-le-champ.

« Aucun moyen, aucun raisonnement n'eut de prise sur M. le prince de Condé. L'idée de communiquer son plan à Wurmser, d'en partager la gloire avec lui, le rendait aveugle et sourd.

« Il fallut reporter à Pichegru les observations de M. le prince de Condé, et ce fut M. Courant qui en fut chargé. »

Je trouve au bas de ma note ces mots :

« Ici finit cette conversation que j'ai transcrite du manuscrit de M. le comte d'Entraigues, et que je certifie conforme en tout à l'original. »

Montebello, 22 prairial an V. (10 juin 1797.)

Ces pièces m'inspirèrent tant d'intérêt et me parurent porter tellement le cachet de la vérité, que je laissai le général Bonaparte se coucher. Je passai la nuit, comme je l'ai déjà dit, à copier le long extrait que l'on vient de lire ; mes occupations ne m'eussent pas permis de le copier pen-

dant le jour. Le lecteur jugera si des dénégations postérieures et réitérées peuvent avoir quelque poids, et mériter quelque croyance. Pour moi, je déclare que si ces documens sont faux, il faut douter de tout [1].

[1] Voir la note à la fin du volume.

CHAPITRE XVI.

Haller accusé par Clarke. — Justification de Haller. — Lettre qu'il m'écrit. — Bacler. — Gravures de batailles. — Négociations pour la paix. — Projet de lettre de Bonaparte à l'empereur d'Autriche. — Envoi de cette lettre au directoire. — Bonaparte mécontent de Paris. — Il désire la guerre. — Force de son armée. — Augmentations de forces qu'il demande. — M. de Gallo à Montebello. — Le comte de Meerweldt. — Le sort des rois déploré par Bonaparte. — État de la république française. — Conseils à l'empereur d'Autriche. — Considérations sur les négociations. — La lettre de Bonaparte n'est pas envoyée. — Desaix. — Amitié de Bonaparte pour Desaix.

Le général Clarke avait accusé de malversation M. Haller, administrateur en chef des finances en Italie. Il ne voulut pas recevoir au prix convenu les diamans que Rome donnait pour acquitter ses contributions extraordinaires. M. Cacault, ministre plénipotentiaire à la cour de Rome, s'en plaignit au général en chef, en lui disant que ce procédé n'était pas digne de la république, et que les *juifs dont Haller s'était servi,* ne

pouvaient être opposés à son expert, à ceux du pape et aux commissaires Monge et Berthollet. Cacault disait, dans sa lettre du 3 juin, que Haller ne faisait un si grand fracas que pour l'éloigner de Rome. Cette lettre n'était rien moins que favorable à Haller. Le général Bonaparte m'ordonna de lui écrire comme de moi-même, pour le prévenir de ce qui se passait; il me dit d'adoucir les expressions de la lettre de Cacault, sans toutefois déguiser le motif des plaintes, et de lui exprimer son mécontentement. Voici la réponse de Haller, que je mis sous les yeux du général Bonaparte.

« Je vous remercie pour votre billet, mon cher Fauvelet. Le général a détruit, d'un trait de plume, tout le charme de ma place, et sans ce charme, la place n'est pas tenable.

« Il s'est rudement trompé s'il pense que je puisse le servir encore; ce serait à contre-cœur et ce serait mal le servir. Je veux ma liberté, coûte que coûte, et il faudra que son pouvoir fléchisse devant l'offense. Je vous aurai la plus vive obligation, si vous pouvez en accélérer le moment.

« Je n'ai plus d'autres moteurs que mon devoir et, certes, il ne suffit pas dans ma place où il faut combattre, du matin au soir, les intrigans, les

fripons et les imbéciles ; lutte insoutenable, lors que la première des récompenses lui manque, et il n'est plus au pouvoir du général de réparer le mal, après tant de preuves de dévouement de ma part.

« Ce n'est plus une querelle d'amant, cela ne peut s'oublier, ni se pardonner.

« Je vous embrasse de tout mon cœur. HALLER.

« Venise, le 26 prairial an V. (14 juin 1797.) »

Loin de se fâcher de cette lettre, Bonaparte n'y vit que l'énergique expression de l'indignation d'un homme dévoué. Des renseignemens plus exacts furent pris ; tous les soupçons disparurent, et l'union fut rétablie.

Il avait ordonné et payé d'avance les gravures de ses plus célèbres batailles ; le travail n'avançait pas à son gré : il se fâcha, et dit un jour au géographe Bacler d'Albe, qu'il aimait assez : « Ah ! « ça, dépêchez-vous donc, songez que tout cela « est l'affaire d'un moment ; si vous tardez encore « quelque temps vous ne vendrez rien : tout s'ou-« blie vite. »

Il aurait pu dire qu'il se promettait d'effacer lui-même, si c'était possible, ses premiers exploits par de plus brillans encore.

Nous étions au mois de juillet ; les négocia-

tions pour la paix définitive traînaient toujours avec une lenteur qui décelait clairement des arrières pensées des deux côtés. Les négociateurs autrichiens se montrèrent habiles à susciter de nouveaux obstacles. Bonaparte n'était, dans ce moment, rien moins que disposé à la paix, qu'il espérait toujours signer à Vienne, après une campagne d'Allemagne que devaient seconder les armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse. La minorité du directoire le sollicitait de signer la paix sur la base des préliminaires, la majorité la voulait plus honorable et plus avantageuse; l'Autriche ne se hâtait pas non plus, parce qu'elle comptait, en France, sur des troubles, dont sa police lui annonçait la prochaine explosion: elle avait ou croyait avoir intérêt à gagner du temps; elle élevait chicanes sur chicanes. On cherchait à se jouer de part et d'autre; chacun protestait de son amour pour la paix, et chacun restait sur le qui vive. La France ne demandait pas mieux que d'écraser encore son ennemi; celui-ci espérait de la guerre et de l'avenir quelques dédommagemens de ses pertes. Bonaparte pressait les plénipotentiaires de François II, et ceux-ci avaient ordre d'attendre la révolution de Paris.

Cependant, puisque l'on ne travaillait pas sé-

rieusement à la paix, il fallait bien faire semblant de la vouloir : on s'écrivit.

Bonaparte adressa le 5 thermidor an V (23 juillet 1797) la lettre suivante à l'empereur d'Autriche. Je ne l'ai vue dans aucun recueil. Elle fera connaître sous quel point de vue il envisageait la négociation. Cette lettre fut communiquée au directoire, par celle du 28 juillet, écrite cinq jours après, dans laquelle il disait : « Vous trouverez ci-« joint la lettre que je *voulais* écrire à l'empereur, « et que je voulais envoyer par un de mes aides-« de-camp. Mais tout ce qui arrive à Paris m'a fait « craindre que l'on s'amusât à gloser sur cette dé-« marche. »

Voici son projet de lettre, sur laquelle on aurait en effet pu gloser. Il est certain que Bonaparte, à cette époque, désirait encore la guerre. Il s'apercevait que l'on se moquait toujours de lui à Vienne, et que l'on attendait de France des nouvelles que l'on s'imaginait à l'étranger devoir être favorables aux partisans des Bourbons. Il demandait à force des renforts ; il exigeait que l'on portât son armée à 60,000 hommes en état de combattre, et à 10,000 cavaliers. Il n'avouait alors que 35,900 hommes sous les armes. Dans le cas que l'on accédât à sa

demande, il se faisait fort de se trouver à Gratz dans le mois de la reprise des hostilités. Mais il pensait, avec raison, que si septembre se passait en négociations, il deviendrait difficile de frapper la maison d'Autriche du côté du Tagliamento, et que l'hiver se passerait encore dans la même incertitude où nous étions alors. Il répétait à satiété que, n'ayant actuellement que 35,000 hommes présens sous les armes, et 3,000 de cavalerie, il ne pouvait rien entreprendre :

« Majesté,

« Reconnaissant des choses honnêtes que vo-
« tre majesté a bien voulu me faire dire dans
« différentes occasions, je crois y répondre, et
« lui donner une nouvelle preuve de mes senti-
« mens particuliers à son égard, en lui écrivant
« la présente lettre.

« Les préliminaires de paix, que j'ai signés de
« la part du directoire exécutif de la république
« française, avec les plénipotentiaires de votre
« majesté lui assurent une paix si glorieuse et si
« avantageuse, qu'il est impossible, à en juger
« par ce traité, de connaître celle des deux puis-
« sances que les hasards de la guerre ont fa-
« vorisée.

« La modération de la France, l'évacuation de « quatre ou cinq provinces des états de votre « majesté, la conduite du directoire exécutif à « l'égard de Venise, sont un sûr garant de la « droiture de ses intentions.

« Il s'est empressé, en même temps qu'il rati- « fiait les préliminaires, d'envoyer des plénipo- « tentiaires munis de pleins pouvoirs pour con- « clure et signer la paix définitive avec votre « majesté. M. de Gallo, qui a le bonheur de jouir « de la confiance particulière de votre majesté, « entama les négociations à Montebello. Tout « paraissait nous acheminer promptement vers « le terme désiré, lorsque l'arrivée de M. le comte « de Meerweldt a paru apporter un changement « dans la marche des négociations. L'on espérait « que le retour du secrétaire de M. de Gallo lè- « verait les obstacles qui l'entravaient, et l'on « s'était en conséquence rendu à Udine; mais il « n'a encore apporté que des délais. Ainsi, tout « espoir pour la conclusion de la paix est *presque* « *évanoui.*

« Nous sommes dans le quatrième mois de la « signature des préliminaires; les négociations « devaient être finies dans trois mois.

« Serait-il donc possible que le terrible fléau

« de la guerre dût encore recommencer? et votre « majesté voudra-t-elle donner le signal du ra- « vage de l'Allemagne? l'Europe pourra-t-elle être « fondée à penser que lorsque votre majesté « voyait les armées ennemies à la porte de sa ca- « pitale, elle a, pour les éloigner, accédé à des « propositions de paix qu'elle ne voulait pas te- « nir? Quant à moi, je ne le penserai jamais : la « loyauté et les vertus de votre majesté me sont « trop particulièrement connues. Mais je déplo- « rerai le sort des rois que maîtrisent, malgré « leurs vertus, la méchanceté des hommes. »

« La république française doit nécessairement, « sous un mois, être en paix ou en guerre, qui « serait d'autant plus affreuse, que, ne pouvant « plus désormais se fier aux traités, l'on ne sau- « rait en prévoir le terme.

« Je ne doute point que votre majesté ne soit « trompée. Je me suis aperçu plusieurs fois qu'elle « l'était effectivement, et, d'après les bruits que je « sais qui courent dans l'armée de votre majesté, « je ne serais pas étonné que des gens malinten- « tionnés et mal instruits n'aspirassent à un chan- « gement dans l'intérieur de la France, qui serait « favorable à leurs projets.

« Je supplie votre majesté de prendre en consi-

« dération la situation respective des deux puis-
« sances. Elle tient la balance de l'Europe, qui a
« droit d'attendre de l'équité de votre majesté
« qu'elle la fasse pencher du côté de l'humanité.
« Quels que soient les succès que les armées de
« votre majesté parviennent à obtenir dans la cam-
« pagne prochaine, je doute qu'il soit possible, en
« supposant même tous les succès de la guerre
« en leur faveur, qu'elles obtiennent une paix
« aussi avantageuse que les préliminaires de Léo-
« ben, qui assurent l'affermissement et l'accrois-
« sement de son empire, et la gloire personnelle
« de votre majesté.

« Je prie votre majesté de ne voir dans la pré-
« sente lettre que le désir de faire quelque chose
« d'avantageux au bonheur des hommes, et qui la
« convainque de nouveau des sentimens d'estime
« et de respect que j'ai conçus pour votre majesté.

« De votre majesté, etc.,

« Bonaparte. »

On a vu que cette lettre ne fut point envoyée; mais deux mois après l'empereur François écrivit au général en chef de l'armée d'Italie une lettre autographe que l'on trouvera citée quand j'en serai à l'époque où elle fut reçue.

Le général Desaix, profitant des préliminaires de Léoben, vint vers la fin de juillet en Italie pour voir le général en chef et visiter les champs de bataille que cette armée et son général avaient illustrés. Ses entretiens avec Desaix, sur l'armée du Rhin, étaient bien loin de le rassurer sur sa situation militaire en Italie, et lui inspiraient peu de confiance dans l'appui que cette armée pourrait lui donner en cas de la reprise des hostilités au-delà des monts.

Ce fut à cette époque que commença leur union. Bonaparte conçut pour Desaix la plus haute estime et la plus sincère amitié. Lorsque Desaix fut nommé général en chef provisoire de l'armée dite d'Angleterre, en l'absence du général Bonaparte, celui-ci écrivit au directoire qu'il ne pouvait pas faire choix d'un officier plus distingué que le général Desaix. Ces sentimens ne se sont jamais démentis. La mort précoce de Desaix seule a pu rompre leur union, qui, je n'en doute pas, aurait eu par la suite une grande influence sur la carrière politique et militaire du général Bonaparte.

Tout le monde connaît la part que prit le général en chef de l'armée d'Italie à la fameuse journée du 18 fructidor, ses proclamations,

les adresses de l'armée, et son fameux ordre du jour. Bonaparte en a parlé assez en détail à Sainte-Hélène. On va voir dans le chapitre suivant ce que j'ai su et vu dans le temps sur cet événement mémorable qui se préparait déjà dans le mois de juin.

CHAPITRE XVII.

Les royalistes de l'intérieur. — Mécontentement de Bonaparte. — Les orateurs de Clichy. — Divisions dans le directoire. — Projet de marcher sur Paris avec 25,000 hommes. — Animosité de Bonaparte contre les émigrés. — Sa haine pour Clichy. — Hésitation de Bonaparte entre les deux partis du directoire. — Ordre du jour d'Augereau sur le mot *Monsieur*. — Craintes que la paix cause à Bonaparte. — Son attachement à la constitution de l'an III. — Botot à Passeriano. — Bonaparte appuie la majorité du directoire. — Voyage d'Augereau à Paris. — Motifs de ce voyage. — Bernadotte envoyé après Augereau. — Approches du 18 fructidor. — Lettre de La Réveillère, Barras et Rewbell à Bonaparte. — Séjour à Paris de l'aide-de-camp La Vallette. — Carnot veut la paix. — Barras demande de l'argent. — Pichegru et Willot. — La minorité du directoire croit à un accommodement. — Erreur de Carnot. — Inquiétudes de Barras. — Pétitions de l'armée d'Italie. — Merlin, Ramel. — Charles-Lacroix et Truguet. — Les partisans de Louis XVIII. — Mot d'Augereau. — Effets d'un discours de Carnot. — Maladie de Syeyès. — Barras éclata contre Carnot. — Embarras de Carnot. — Lettre de l'électeur de Hesse. — Carnot demande encore la paix à quelque prix que ce soit. — Le mouvement annoncé est retardé. — Mouvement de l'armée de Sambre-et-Meuse. — Intrigues. — L'esprit du directoire. — Mot de Bonaparte sur Augereau. — Le gé-

néral Cherin. — Le dix-huit fructidor. — Lettres d'Augereau, de La Vallette, de Barras et d'Augereau sur ce coup d'état. — Liste des personnes arrêtées. — M. Lacuée.

Bonaparte voyait depuis long-temps la lutte qui s'engageait entre les partisans de la royauté et les républicains : il fallait se décider. Le royalisme, disait-on, débordait de toutes parts ; tous les généraux qui revenaient de Paris à l'armée, se récriaient avec force sur l'esprit de réaction qui agitait l'intérieur. La correspondance particulière du général le pressait continuellement de prendre un parti, ou l'excitait à agir pour lui-même.

L'audace des ennemis de la république l'irritait. Il y avait dans la majorité des deux conseils une malveillance évidente pour Bonaparte. Les meneurs du parti, les orateurs de Clichy, blessaient sans cesse son amour-propre par leurs discours et leurs écrits ; ils lui prodiguaient les outrages, dénigraient sa gloire et celle de son armée, et censuraient avec aigreur ses plans de campagne et sa conduite en Italie, surtout envers Venise. C'est ainsi que ses services étaient récompensés par la haine ou par l'ingratitude. Il reçut vers ce temps une brochure dans laquelle

on répétait le jugement porté par les journaux allemands, et entre autres par le Spectateur du Nord, qu'il me faisait toujours traduire, et dont on a déjà lu un extrait dans la lettre de M. Sabatier de Castres.

Bonaparte fut vivement affecté de cette comparaison, et de ce que l'on ne voulait le faire passer que pour un homme *fougueux*. Il crut aussi reconnaître, à la dénomination de *brigands* donnée aux généraux qui combattirent dans la Vendée, le parti qu'il allait combattre et renverser. Il était fatigué de la qualification de *savante* donnée à la manière dont Moreau faisait la guerre.

Ce qui l'affligeait vivement encore, c'était de voir dans des Français siégeant dans les conseils de la nation des détracteurs et des ennemis de la gloire nationale.

Il engageait le directoire à faire arrêter les émigrés, à détruire l'influence des étrangers, à rappeler les armées, à faire briser les presses des journaux vendus à l'Angleterre; tels que la Quotidienne, le Mémorial et le Thé. Il les accusait d'être plus sanguinaires que ne le fut jamais Marat. En cas qu'il n'y eût pas de remède, pour mettre un terme aux assassinats et à l'influence de

Louis XVIII, il demandait son remplacement, et offrait sa démission.

Sa résolution de passer les Alpes avec vingt-cinq mille hommes et de marcher par Lyon sur Paris, avait été connue dans cette ville, et chacun discutait les conséquences de ce passage d'un nouveau Rubicon. Carnot qui m'a toujours paru de bonne foi, mais que Bonaparte *trompait*, parce que ce directeur était dans la minorité du directoire, lui écrivait le 17 août 1797 : « On vous « prête mille projets plus absurdes les uns que « les autres; on ne peut pas croire qu'un homme « qui fait de si grandes choses puisse vivre en « simple citoyen. »

Cela s'appliquait à sa demande réitérée de se retirer des affaires, fondée sur l'altération de sa santé, qui, disait-il, ne lui permettait plus de *monter à cheval*, et, au besoin de deux ans de repos, qu'il manifestait sans cesse.

Le général en chef était convaincu, et il avait raison, que les lenteurs des négociations et les difficultés qui renaissaient sans cesse, n'étaient fondées que sur l'attente d'un événement qui changerait le gouvernement de la France et rendrait plus favorables, pour l'Autriche, les chances de la paix. Il demandait toujours avec ins-

tance, que l'on arrêtât les émigrés; que l'on brisât les presses royalistes vendues, disait-il, à l'Angleterre et à l'Autriche; que l'on fermât le club de Clichy pour lequel on ne pouvait avoir plus d'aversion que lui. Ce club se tenait rue de Clichy, maison de Gérard Desoddières. Aubry était un des plus chauds partisans de ce club. C'était un ennemi déclaré de la cause révolutionnaire que Bonaparte protégeait à cette époque. Le souvenir de sa destitution, provoquée par Aubry en 1795, s'unissant à sa conduite actuelle, inspirait au général une haine implacable. Pour appuyer les mesures qu'il provoquait, il représentait sans cesse la victorieuse armée d'Italie, comme indignée de ce qui se passait en France, et exclusivement animée du désir de marcher au secours de la liberté et de la constitution de l'an III; puis il se faisait un mérite d'arrêter ce patriotisme brûlant, tout en proclamant hautement que les soldats étaient fatigués du bavardage de l'avocat Dumolard, dont peut-être aucun ne connaissait les discours.

Bonaparte méprisait le directoire. Il l'accusait de faiblesse, de marche incertaine et pusillanime, de nombreuses fautes, de dilapidations et de persistance dans un système vicieux et avilissant

pour la gloire nationale. Il savait que le parti clichyen demandait sa destitution et son arrestation. On lui signalait, dans sa correspondance, Dumolard, comme l'un des plus prononcés contre lui, enfin le parti royaliste comme près de triompher.

Bonaparte, avant de se décider pour l'un des deux partis, pensa d'abord à lui-même. Il ne croyait pas avoir assez fait encore pour oser s'emparer du pouvoir; ce qui, dans ces circonstances, lui eût été certainement facile. Il se contenta de soutenir le parti qui avait pour lui l'opinion du moment et celle qu'il avait inspirée à l'armée. Je l'ai vu décidé à marcher sur Paris par Lyon, avec vingt-cinq mille hommes, si les affaires lui eussent paru prendre une tournure défavorable à la république qu'il préférait à la royauté, parce qu'il espérait tirer meilleur parti de la première. Il faisait sérieusement son plan de campagne. A ses yeux, défendre ce directoire tant méprisé, c'était défendre son propre avenir, c'est-à-dire un pouvoir qui semblait n'avoir plus d'autre mission que celle de lui garder la place jusqu'à son retour.

Les partis qui se prononçaient à Paris, exerçaient une réaction sur l'armée. L'emploi du mot *mon-*

sieur avait occasioné des rixes et fait couler du sang. Le général Augereau, dans la division duquel cela était arrivé, publia un ordre qui portait que tout individu de sa division qui se servirait *verbalement ou par écrit* du mot *monsieur, sous quelque prétexte que ce fût, serait destitué de son grade et déclaré incapable de servir dans les armées de la république.* Cet ordre fut lu à la tête de chaque compagnie.

Bonaparte voyait arriver, par la paix, le terme de sa carrière militaire. Le repos était un supplice pour lui. Il essaya d'entrer dans les affaires civiles de la république; il ambitionnait d'être un des cinq directeurs; persuadé avec raison, qu'il le serait bientôt seul. La réussite de cette tentative eût empêché l'expédition d'Égypte et placé beaucoup plus tôt la couronne impériale sur sa tête. L'on intriguait à Paris en son nom, pour lui faire obtenir par une loi une dispense d'âge. Il espérait, malgré ses vingt-huit ans, remplacer un des deux directeurs que l'on allait chasser. Ses frères et leurs amis se donnèrent beaucoup de peine pour faire réussir ce projet; mais il parut tellement opposé aux idées d'alors, on y vit une violation si grande et si prompte, de cette jeune constitution de l'an III, que l'on al-

lait bien autrement violer quelques mois plus tard, qu'on n'osa pas même en faire la proposition officielle. Le directoire, d'ailleurs, manifestait souvent la jalousie que lui inspirait Bonaparte; envieux de sa gloire, le directoire témoignait hautement qu'il était blessé de la hauteur, du ton et de l'affectation d'indépendance du général.

Les membres de ce corps étaient bien éloignés de le désirer pour collègue. Le directoire dissimula, Bonaparte aussi; on se prodigua de part et d'autre des assurances d'amitié : on se haïssait cordialement. Le directoire toutefois réclama l'appui de Bonaparte : Bonaparte l'accorda. Chacun jouait son jeu; mais sa conduite postérieure prouve clairement que le maintien de la constitution de l'an III et des libertés publiques, n'était qu'un prétexte; il en devenait le défenseur pour le moment, parce qu'en faisant triompher le parti contraire, il ne pouvait espérer de conserver cet ascendant et ce pouvoir qu'il avait sur le directoire; je l'ai vu toujours décidé, dans le cas où le parti clichyen prendrait le dessus, à passer les Alpes avec son armée et à réunir à Lyon tous les amis de la république; pour marcher de là sur Paris.

On lit dans le Mémorial de Sainte-Hélène une assertion imaginée après coup, et que je dois relever. « S'il s'agissait, dit-il, en parlant du 18 fructidor, de dire que le triomphe de la majorité « des conseils fut son désir et son espérance, « nous sommes portés à le croire par le fait suivant : c'est que dans le moment de la crise entre les deux factions, un arrêté secret composé « des trois membres composant le parti du directoire, lui demanda trois millions pour soutenir l'attaque des conseils, et que Napoléon, « sous divers prétextes, ne les envoya pas, quoique cela lui fût facile. »

Cela n'est pas aisé à comprendre; il n'y a point eu d'*arrêté secret* de trois membres qui lui demandât trois millions. C'est *lui* qui a *offert* de l'argent qu'il *n'a pas envoyé*, c'est lui qui a fait partir Augereau, c'est lui qui a voulu le triomphe de la majorité directoriale. Sa mémoire l'a mal servi à Sainte-Hélène. La correspondance que l'on va lire le prouvera. Il est bien certain qu'*il a offert* de l'argent au directoire, c'est-à-dire au parti des trois. Bonaparte avait tellement pris sa résolution, que dès le 17 juillet, voulant mettre Augereau dans sa confidence, il le fit venir, par courrier extraordinaire, de Vicence, où il com-

mandait et où Bonaparte ne pouvait pas se rendre comme il l'*avait promis*. Dans l'ordre qu'on adressa à Augereau de venir sur-le-champ, il y avait : « vous le préviendrez que mon apparte-« ment d'en bas est vide; il peut y descendre. »

Bonaparte ajoute que lorsque Bottot, agent intime de Barras vint à Passeriano après le 18 fructidor, il lui déclara qu'aussitôt que Lavalette lui eut mándé le véritable état des choses, les trois millions allaient être envoyés, lorsque la journée se trouva décidée. On reconnaîtra l'inexactitude de tous ces faits et de tous ces dires, dans la correspondance relative à cet événement. En dénaturant ainsi la vérité, Napoléon n'a pu avoir d'autre but que de proclamer ses sentimens pour des principes qu'il a adoptés et soutenus avec force depuis 1800, mais qu'il avait combattus avec la même énergie *jusqu'à* cette époque.

Bonaparte était bien résolu d'appuyer la majorité du directoire et de combattre la faction royaliste; celle-ci, qui commençait à se montrer redoutable, eût été écoutée, si elle lui eût offert le pouvoir. Il envoya, vers la fin de juillet à Paris, son aide-de-camp La Vallette ayant sa confiance et la méritant. La Vallette joignait, à une bonne éducation, une instruction solide, une douce

amabilité, un caractère liant et des opinions modérées. Son dévouement était absolu : il reçut ses instructions et un chiffre particulier pour correspondre avec le général en chef.

Augereau partit après lui, le 27 juillet. Bonaparte écrivait au directoire, *officiellement*, que ce « général lui avait *demandé* à aller à Paris pour « ses affaires particulières. » Porteur des adresses des divisions de l'armée, et nommé le 9 août commandant de la dix-septième division militaire, il était *envoyé pour tuer* les royalistes. On le verra tout-à-l'heure. C'est lui qui s'en vantera. Telles étaient *ses affaires particulières*.

Disons la vérité : Augereau fut envoyé exprès pour seconder la révolution qui se préparait contre le parti de Clichy et la minorité du directoire.

Bonaparte choisit Augereau, parce qu'il connaissait l'exagération de ses principes républicains, son audace et sa petite capacité politique. Il le crut propre à faciliter un mouvement que sa présence à l'armée d'Italie ne lui permettait pas de diriger en personne : Augereau n'était pas pour lui un rival de gloire et d'ambition qui pût s'emparer de ce mouvement à son profit. Napoléon a dit à Sainte-Hélène qu'il *avait fait por-*

ter les adresses de l'armée d'Italie par Augereau, parce qu'il *était fort prononcé dans les idées du moment*. C'était là le vrai motif.

Bernadotte fut envoyé plus tard dans le même but. Bonaparte prit pour cela le prétexte de faire passer au directoire quatre drapeaux qui, sur les vingt-un pris à la bataille de Rivoli, avaient été oubliés *par mégarde* à *Peschiera*. Ce général n'a pas joué un grand rôle dans cette affaire. Il a toujours été prudent.

Cette crise du 18 fructidor, qui recula de trois ans la mort de la pentarchie, offre un des événemens les plus remarquables de sa courte et pitoyable existence. On va voir comment le directoire se tira de cette crise. Les faussetés, les fourberies, l'argent et les coups de sabre, seront, comme dans tous les mouvemens de ce genre, si l'on voyait toujours le dessous des cartes, les grands moyens mis en usage. J'ai supprimé de la correspondance qu'on va lire tout ce qui est étranger à cette journée, et pouvait nuire à l'ensemble de cet épisode de notre révolution. Elle contient plusieurs variantes du récit que Napoléon en a fait à Sainte-Hélène à ses nobles compagnons d'infortune.

Le directoire écrivit à Bonaparte, le 6 messi-

dor an V (24 juin 1797), une lettre confidentielle. Elle n'avait pas la forme des lettres ordinaires, sur lesquelles on lisait toujours, *Directoire exécutif.*

La voici :

« Nous avons vu, citoyen général, avec une « extrême satisfaction, les témoignages d'atta- « chement que vous ne cessez de donner à la « cause de la liberté et à la constitution de « l'an III [1]. Vous pouvez compter sur la plus « entière réciprocité de notre part. Nous ac- « ceptons avec plaisir toutes les offres que vous « nous avez faites pour venir au secours de la « république. Elles sont une nouvelle preuve de « votre sincère amour pour la patrie. Vous ne « devez pas douter que nous n'en ferons usage « que pour sa tranquillité, son bonheur et sa « gloire. »

Cette lettre était de l'écriture de La Reveillère-Lepeaux, et signée Barras, Rewbell et La Reveillère. Carnot et Barthelemy n'en eurent point connaissance.

[1] On adressait ces paroles à celui qui, deux ans plus tard, devait faire périr cette impérissable constitution qu'il protégeait alors avec tant de chaleur.

Le 30 messidor, Barras annonce à Bonaparte le changement de ministres.

Le 4 thermidor, La Vallette écrit :

« Ce matin j'ai vu Barras.

« Il m'a paru bien affecté de tout ce qui « se passe. Il ne m'a pas caché que la division est « très prononcée entre les membres du direc- « toire. *Nous tiendrons ferme, et si nous sommes* « *décrétés d'accusation, alors nous monterons à che-* « *val, et nous les écraserons.* Il m'a paru étonné « que vous ne reveniez pas sur le compte « de Carnot.

« Carnot m'a dit que vous voyiez ce qui se passe « en France d'une manière peu favorable à la « vérité. Il n'y a rien à craindre. *Ce sont des mou-* « *ches du coche. Mandez bien à Bonaparte qu'il* « *soit sans inquiétude. La république ne périra* « *pas.*

« Barras m'a dit et répété que, dans la crise « où ils se trouvaient, de l'argent les aiderait « puissamment. Je lui ai fait votre *proposition;* il « l'a acceptée avec transport. Il vous écrit à ce « sujet. »

Barras écrit le 5 thermidor :

« Tous les ennemis de la république réclament

« contre le renvoi des ministres, et nous prou-
« vent par là que cette mesure était bonne et ur-
« gente. Moi, Rewbell et La Reveillère, sincère-
« ment attachés à la république et à la constitu-
« tion, les défendrons jusqu'à la mort. Carnot,
« sans doute égaré par des hommes perfides,
« s'est séparé de nous. Nous arrêterons enfin ce
« cours d'assassinats qui affligent depuis un an la
« république : je n'ai à cet égard rien à me repro-
« cher. J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir
« pour l'empêcher. Mais le directoire, influencé
« alors par un homme féroce, ennemi de la liberté
« française, avait su rendre nuls tous mes efforts,
« toutes mes représentations. Hoche est ici; il va
« préparer son expédition d'Irlande. Nous allons
« nous occuper d'épurer l'intérieur. Je pense que,
« sans commotion violente, nous rétablirons l'es-
« prit public, et que les bons citoyens du corps-
« législatif, ceux qui aiment la république, et
« qui nous ont paru décidés à la sauver, se ral-
« lieront.

Le lendemain, 6 thermidor, Barras écrit et demande à grands cris de l'argent.

« *Point de retard : songe bien* que c'est avec lui
« seulement que je peux remplir tes honorables
« et généreuses intentions. »

La Vallette écrit le même jour : « La proposi-
« tion a été remise sur le tapis, entre Barras,
« Rewbell et Reveillère. Tous trois sont convenus
« que, sans de l'argent, on ne pouvait pas sortir
« de la crise actuelle. Ils espèrent que vous enver-
« rez de *grosses sommes*. Ils vous en remercient
« d'avance. C'est *un homme qui peut beaucoup*. Les
« conseils ont bien été obligés de se contenter de
« l'explication du directoire relativement aux
« proclamations de l'armée [1].

« Pichegru et Willot ont décidément levé le
« masque. Il paraît qu'on veut les opposer à Bo-
« naparte, s'il prend le parti du directoire.

« Carnot est toujours tranquille. Lacroix a été
« victime de l'espèce de composition qu'il a fallu
« faire pour renvoyer les ministres. »

Il écrit le 10 thermidor.

« La minorité du directoire croit toujours à la
« possibilité d'un accommodement. La majorité
« périra plutôt que de descendre encore. Elle
« voit l'abîme qu'on creuse sous ses pas.

« Mais telle est la fatale destinée de Carnot, ou
« la faiblesse de son caractère, qu'il devient un

[1] On se rappelle la note distribuée à l'armée.

« des soutiens du parti monarchique comme il le « fut de celui de la terreur. Il veut temporiser. »

Du 16 thermidor : « Tout est ici dans le même « état. Grand projet d'attaque par le conseil des « cinq-cents : apprêts d'une vigoureuse défense « par le directoire.

« Barras dit à qui veut l'entendre : *J'attends le « décret d'accusation pour monter à cheval et mar-« cher contre les conspirateurs des conseils, et bien-« tôt leurs têtes rouleront dans les égouts.*

« Les personnes que je vois chez Barras sont la « plupart du conseil des cinq-cents. Ils blâment « avec aigreur le choix que vous avez fait pour « commander le midi Willot.

« Augereau est attendu ce soir. Barras, en « m'annonçant cette nouvelle, me dit : *Sa pré-« sence en fera pâlir plus d'un*, surtout quand « nous lui aurons donné un nouveau titre, qui « donnera plus de poids à ses discours et actions.

« On cherchait ce soir chez Barras le moyen « de chasser les émigrés, ou de les jeter dans la « rivière. Cela fut discuté très sérieusement, et « au milieu de dix personnes.

« Beaucoup de zélés patriotes trouvent que le « directoire a fait des fautes graves. On aurait dé-« siré qu'il fît une proclamation motivée, et qu'il

« n'eût point célé le motif des dix ou douze mille « hommes qui se promènent autour du cercle « constitutionnel; car personne ne prend le change « là-dessus. Ils reprochent à Barras sa paresse, ses « plaisirs, son impétuosité souvent indiscrète et « provoquante ; à Rewbell, ses préventions, son « obstination, sa médiocrité : à Reveillère, sa ti- « midité, sa méthodique lenteur et son défaut « d'énergie; enfin, à Barras, à Rewbell et à Re- « veillère, leur insuffisance, leurs vues bornées, et « cette fatale manie de se conduire en chefs de « factions, au lieu d'agir en hommes d'état. Il est « à craindre qu'Augereau ne les aigrisse et ne les « échauffe par des excès.

« J'oubliais de vous dire un mot du général « Lapoype. Nous parlions de la paix. Il me dit, en « me serrant la main : *Mon cher, j'espère qu'elle* « *n'aura pas lieu, et que Bonaparte achèvera son* « *grand ouvrage, la républicanisation de l'Italie.* »

Une lettre, toujours de La Vallette, du 18 thermidor, ne contenait rien sur la crise. Le 21 une nouvelle lettre de lui commençait ainsi :

« Barras m'a paru un peu inquiet de ne pas « recevoir d'argent. *Bonaparte ne serait peut-être* « *pas assez autorisé par la lettre qu'on lui a écrite* « (on l'a vue plus haut, 6 messidor). Elle ne pou-

« vait être revêtue de plus de trois signatures [1],
« ni plus positive. Je lui ai parlé de la réconciliation : *Cela est faux*, m'a-t-il dit; *il ne peut y en avoir*. Le directoire sauvera la république, au moins Barras, Carnot et Reveillère.

« Les provocations vont devenir plus vives : il y aura un choc. Les habitués de la maison Barras le désirent fort.

« *Les pétitions*, a dit Carnot, faites par l'armée d'Italie, étaient *contraires à la constitution ;* elles nous embarrassent beaucoup. Il est difficile de justifier une telle violation. On aurait rapproché tous les esprits si le directoire eût voulu Merlin, Ramel, Charles Lacroix et Truguet [2].
« J'avais la parole des membres des cinq-cents qu'ils feraient cesser les clameurs et les entreprises de huit ou dix drôles, partisans déclarés de Louis XVIII. On n'a rien fait de tout cela. On a bravé l'opinion publique : on a aigri les esprits.
« Quant à moi, quoique je pense que le parti de la modération puisse seul nous sauver, j'ai dit des vérités fort dures aux inspecteurs de la

[1] C'était la majorité directoriale. Carnot et Barthélemy n'auraient pas signé.

[2] Merlin à la justice. — Ramel aux finances. — Charles-Lacroix aux affaires étrangères. — Truguet à la marine.

« salle. Si on en vient à des violences, je donnerai
« ma démission.

« Augereau a dit hautement : Je suis *envoyé*
« *pour tuer les royalistes.* »

Barras écrivait le même jour à Bonaparte « que la république serait sauvée par l'énergie « de la majorité du gouvernement, par celle des « armées et de tous les républicains. »

Augereau écrit le 22 thermidor : « J'ai provo-« qué et obtenu la suppression de l'armée des « Alpes. J'ai développé à Barras le système des « révolutionnaires, et j'ai été nommé sur-le-champ « commandant de la dix-septième division mili-« taire. La destitution de toutes les autorités ci-« viles et militaires est définitivement arrêtée. « Songez soigneusement que le salut de la ré-« publique est dans nos mains, et que notre « pureté et notre courage, dirigés par la pureté « d'opinions et d'actions, sont seuls capables de « la sauver du précipice affreux où l'ont plongée « les agens du trône et de l'autel. »

Il écrit trois jours après :

« Les conseils ont parlé de changer de résidence ; « pour moi j'observe et j'agis, je cours sans « cesse du directoire chez Sotin, et de chez Sotin

« au directoire. Je les encourage, je les excite et « je fais en sorte de hâter un peu leur résolution. « L'instant leur paraît décisif : je ne sais qui les « oblige à temporiser. Il ne faut pas attendre les « prochaines élections. »

La Vallette écrit le 26 thermidor :

« Le discours de Carnot a produit de bons « effets. Cependant, les patriotes ne croient pas « à sa sincérité. On lui reproche des motifs se- « crets. On veut que son discours ait été concerté « avec les chefs de la faction. La réconciliation « n'a donc pas lieu. L'aigreur existe toujours.

« J'ai vu Syeyès, il est toujours malade. Il pense « que si l'on n'oppose pas une forte digue au tor- « rent des royalistes, la constitution sera déchirée, « et avec elle, la France. »

La Vallette écrit encore le 29 :

« Voici mot pour mot ce que m'a dit Barras, « avant hier après dîner :

« *Enfin j'ai déchiré le voile ce matin au direc-* « *toire. Il était question des négociations d'Italie.* « *Carnot prétendait que Bonaparte était dans une* « *situation assez avantageuse, quand il signa les pré-* « *liminaires, pour ne souscrire qu'à des conditions*

« *qu'il pût tenir par la suite. J'ai défendu Bonaparte.*
« *J'ai dit à Carnot, tu n'es qu'un vil scélérat; tu*
« *as vendu la république, et tu veux égorger ceux*
« *qui la défendent : Infâme brigand!* Alors je me
« suis levé. *Il n'y a pas un pou de ton corps qui ne*
« *soit en droit de te cracher au visage.* Carnot me
« répondit d'un air embarrassé : Je méprise vos
« provocations, mais un jour j'y répondrai.

« Un jeune homme attaché à sa personne trou-
« ve tout simple de tuer Carnot au moindre mou-
« vement qu'il fera, lorsque celui qu'on projette
« aura lieu. Je viens de chez Barras, il m'a dit de
« vous dire qu'on organisait le mouvement : il
« aura lieu sous très peu de temps. Si le conseil
« des cinq-cents change de résidence, le direc-
« toire restera.

« Je viens de chez le secrétaire de Barras, il m'a
« confié qu'un nommé Viscowitz a donné au di-
« rectoire les six cent mille francs convenus,
« pour obtenir des conditions plus avantageuses,
« pour ces coquins-là. Environ moitié de la somme
« a été payée. Le reste le sera bientôt. Il m'est
« impossible de toucher de l'argent sans qu'on le
« sache. Je suis surveillé par les inspecteurs des
« cinq-cents. »

Augereau annonce le 29 thermidor, qu'il n'y

a rien d'essentiel; il se plaint toujours de l'incertitude qui règne, et témoigne le plus grand besoin d'argent. Puis il ajoute :

« L'électeur de Hesse écrit confidentiellement à « son neveu le général de Hesse que *l'empereur ne « fera pas la paix; par la raison qu'elle ne paraît « pas être du goût de Clichy, qu'il croit tenir* la haute « main sur Paris et les deux conseils.

Carnot écrit le 30 thermidor. Il parle au général en chef des prétendus dangers de la république, des terreurs paniques, etc. « Chaque fac- « tion a le cauchemar : chacune d'elles s'arme pour « combattre des moulins à vent. L'on commence « à s'éclairer : la peur a fait le mal, elle fera le « remède. Au nom du ciel faites-nous la paix sur « les bases mêmes des préliminaires : elle sera « encore superbe; sans elle, la république est un « problème; assez de gloire vous couvre; soyez le « héros de l'humanité. » Et il termine par ces « mots : Croyez-moi, mon cher général, le plus sûr « et le plus inviolable de vos amis. »

La Vallette écrit le 7 fructidor :

« Le mouvement que je vous avais annoncé si « positivement de la part de Barras, est ajourné; « ce qui le recule, c'est 1° le peu d'accord sur les

« moyens d'exécution ; 2° la crainte d'engager un « combat dont le succès n'est pas douteux, mais « dont les suites effraient ; 3° l'embarras que cau- « seraient les Anciens déterminés à n'opposer au- « cune résistance, et les Cinq-Cents qu'on veut « chasser, déterminés à ne pas fuir ; 4° l'appré- « hension d'une réaction babeuviste ; 5° l'impos- « sibilité d'empêcher les Anciens de quitter Paris, « et la nécessité où se trouve le directoire de les « suivre.

« Augereau est très piqué de ce que vous ne « lui écrivez pas. *Je ne comprends plus Bonaparte,* « *depuis quatre mois.* Il se fait beaucoup de tort « par ses éloges donnés à Bernadotte et à Serru- « rier. Il est imprudent d'avoir envoyé Berna- « dotte. Il sait bien qu'il n'y a que lui et moi « qui puissent sauver la république et que je « puis seul le mettre au fait de ce qui se passe. « Au reste qu'il fasse ce qu'il voudra, je ne lui « écrirai plus.

« On parlait hier au soir chez Barras de rem- « placer Schérer, on lui reprochait son immora- « lité, son ivresse, son incapacité en administra- « tion. Je prononçai Bernadotte. Il n'est pas assez « patriote, dit-on, il a été éprouvé dans cette cir- « constance.

« J'ai cru devoir attendre vos ordres relative-
« ment à de l'argent. Le secrétaire de Barras m'a
« dit qu'ils en avaient assez pour leurs opéra-
« tions. »

Le même jour où Augereau avait dit qu'il n'écrirait plus à Bonaparte, il lui écrivit.

« Douze mille hommes de l'armée de Sambre-
« et-Meuse seront avancés près du cercle consti-
« tutionnel et seront cantonnés pour servir au
« besoin et couper les communications qui pour-
« raient avoir lieu avec le Calvados, où se réfu-
« gient les émigrés fugitifs de Paris, depuis mon
« arrivée.

« Vous apprendrez sous peu le changement
« du ministre de la guerre. Le directoire le trouve
« important dans ses opérations, et c'est ce qu'il
« faut éviter dans ces circonstances critiques ou
« le moindre retard peut compromettre le plan
« restaurateur du directoire. »

Augereau écrit encore le 11 fructidor :

« L'esprit du directoire est le même aujour-
« d'hui, c'est-à-dire que le projet va toujours son
« train, et que son exécution sauvera la chose
« publique, malgré l'apathie des *menées* et les
« entraves des meneurs.

« Envoyez-moi donc de l'argent. »

Bonaparte répondit à la lettre de La Vallette, du 7 fructidor, dans laquelle il parle d'Augereau.

« *Augereau est un peu chaud*, dit-il; *mais il « est attaché à la chose publique*, *à l'armée*, *et*, *je « crois*, *à moi.*

« Dites à Carnot que je ne crois pas aux bruits « que l'on répand sur lui; témoignez-lui une réci- « procité de sentimens de tout ce qu'il me dit: « dites-lui, *comme une opinion qui vient de vous*, « qu'à la première occasion je me retirerai des « affaires: que si elle tarde, je donnerai ma dé- « mission, *saisissez bien l'effet que cela fera sur « lui.* »

La Vallette écrit le 14 fructidor :

« Enfin ce mouvement, tant de fois annoncé, « va avoir lieu. Le directoire fera arrêter la nuit « prochaine, ou celle d'après, quinze ou vingt « députés. On présume qu'il n'y aura pas de « résistance. » Il parle ensuite de la nomination de La Reveillère à la présidence du directoire, du discours de Marbot, de l'écrit de Bailleul, du rejet de la résolution sur les fugitifs du Bas-Rhin, de l'arrivée et de la nomination de Chérin

au commandement de la garde du directoire et au grade de général de division. On veut en finir....

Carnot m'a dit : « Le salut de la république « est dans la paix, quelles qu'en soient les con« ditions. »

Barras et La Vallette écrivent, le 18 fructidor, pour annoncer purement et simplement le mouvement. Barras ajoute par post-scripum : « *La « paix, la paix!* mais honorable et solide, mais « non pas l'infâme proposition de Carnot, trans« mise par l'aide-de-camp La Vallette. »

Augereau écrit le 18 fructidor :

« Enfin, mon général, ma *mission* est accom« plie, et les promesses de l'armée d'Italie ont « été acquittées cette nuit.

« Le directoire s'est déterminé à un coup de vi« gueur : le moment était encore incertain, les « préparatifs incomplets; la crainte d'être pré« venu a précipité les mesures.

« A minuit, j'ai envoyé l'ordre à toutes les « troupes de se mettre en marche vers des points « désignés. Avant le jour, tous les ponts et « toutes les principales places étaient occupés « avec du canon. A la pointe du jour, les salles « des conseils étaient cernées; les gardes des con-

« seils fraternisaient avec nos troupes, et les « membres, dont vous verrez la liste ci-après, « ont été arrêtés et conduits au Temple. On est « à la poursuite d'un plus grand nombre; Carnot « a disparu.

« Paris est calme et émerveillé d'une crise qui « s'annonçait terrible, et qui s'est passée comme « une fête.

« Le patriote robuste des faubourgs proclame « le salut de la république, et les collets noirs « sont sous terre. Maintenant c'est à la sage éner- « gie du directoire et des patriotes des deux con- « seils à faire le reste. Le local des séances est « changé, et les premières opérations promettent « le bien. Cet événement est un grand pas vers « la paix : c'est à vous à franchir l'espace qui « nous en tient encore éloignés.

« N'oubliez pas la lettre de change de 25,000 fr.; « c'est urgent. »

LISTE

DES PERSONNES ARRÊTÉES ET CONDAMNÉES A LA DÉPORTATION APRÈS LE 18 FRUCTIDOR.

MEMBRES

DU CONSEIL DES CINQ-CENTS [1].

MM. Aubry.
Job Aimé.
Boissy-d'Anglas.
Bornes.
Favart.
Blain.
Couchery.
Delahaye (de la Seine-Inférieure).
Delarue.
Douméré.
Dumolard.
Duplantier.
Duprat.
Henry Larivière.
Imbert Colomès.
Jourdan (des Bouches-du-Rhône).
Gau.

[1] On pourrait remarquer ici, sans autre réflexion, que Louis XVIII envoya en 1814, des lettres de noblesse aux membres des deux conseils qui avaient été *fructidorisés*.

La Carrière.
Lemarchand-Gomicourt.
Mersan.
Madier.
Maillard.
Noailles.
André (de la Lozère).
Pavie.
Pastoret.
Polissart.
Quatre-Mère.
Saladin.
Siméon.
Vauvilliers.
Vaublanc.
Villaret-Joyeuse.
Willot.
Mailhe.
Pichegru.
Perée (de la Manche).
Camille Jordan.
Bourdon (de l'Oise).
Dauchy (de l'Oise).

DU CONSEIL DES ANCIENS.

Barbé-Marbois.
Ferrant-Vaillant.
Laffon-Ladébat.
Laumont.
Muraire.
Murinais.
Paradis,

Portalis.
Rovère.
Tronçon-Ducoudray.
Carnot, } directeurs.
Barthélemy, }

Les nommés :

Febvrier-Davradon.
Mayeuvre.
Brottier.
Lavilleurnoy.
Duverne de Presle.
Cochon, ex-ministre.
Dossonville, inspecteur de police.
Miranda, ex-général.
Morgan.
Suard, journaliste.
Ramel, commandant les grenadiers du Corps-Législatif.
Dumas.
Lametherie.
Tupinier.
Jarry des Loges.
Gibert-Desmolières.
Descourtis-Mirlemond.
Cadroy.
Lemerer.
Fayolle.
Grégoire-Derumare.
Raffel, ancien commandant du bataillon de la Butte-des-Moulins.

La Vallette écrit les 18 et 22 fructidor, pour annoncer l'événement et la destitution du géné-

ral Clarke. Il prévient Bonaparte que Barras conserve une grande méfiance au sujet de l'argent.

Le 22 fructidor, Talleyrand écrivit à Bonaparte. Après lui avoir donné les détails déjà connus du 18 fructidor, qu'il craignait de voir dénaturer aux yeux du général en chef, il finissait ainsi :

« Vous lirez dans les proclamations qu'une « conspiration véritable et toute au profit de la « royauté se tramait depuis long-temps contre la « constitution : déjà même elle ne se déguisait « plus ; elle était visible aux yeux des plus indif- « férens. Le mot *patriote* était devenu une injure ; « toutes les institutions républicaines étaient avi- « lies ; les ennemis les plus irréconciliables de la « France accouraient en foule dans son sein, y « étaient accueillis, honorés. Un fanatisme hypo- « crite nous avait transportés tout-à-coup au sei- « zième siècle. La division était au directoire ; dans « le corps-législatif siégeaient des hommes vérita- « blement élus d'après les instructions du préten- « dant, et dont toutes les motions respiraient le « royalisme. Le directoire, fort de toutes ces cir- « constances, a fait saisir les conjurés. Pour con-

« fondre à la fois et les espérances et les calom-
« nies de tous ceux qui auraient tant désiré ou
« qui méditeraient encore la ruine de cette con-
« stitution, une mort prompte a été prononcée,
« dès le premier jour, contre quiconque rappel-
« lerait la royauté, la constitution de 93 ou d'Or-
« léans. »

Le lendemain LaVallette écrivait :

« Il est très essentiel que vous ayez ici constam-
« ment quelqu'un qui vous soit dévoué ; il existe
« une cabale contre vous : elle est composée de
« gens exagérés; ils vous reprochent d'avoir laissé
« égorger les patriotes du Piémont, et de n'avoir
« pas reçu ceux du midi avec la distinction con-
« venable. Augereau est pour beaucoup dans
« tout ceci. Je ne dois pas vous cacher que Vis-
« conti ne met aucune mesure dans ses discours
« à votre sujet. Il a dit à une table très nom-
« breuse que vous aviez donné du pied au cul
« à..... Il a été tenu encore d'autres propos par
« le même homme.

« J'ai vu Barras, il ne m'a pas du tout parlé
« de vous. »

Barras avait écrit la veille à Bonaparte :

« Les infâmes journalistes auront leur tour

« aujourd'hui. La résolution des cinq-cents sera « adoptée. On nous donne demain deux collè- « gues ; ce sont François de Neufchâteau et « Merlin. Termine la paix, mais une paix hono- « rable; que le Rhin soit limite; que Mantoue « soit à la république cisalpine, et que Venise ne « soit pas à la maison d'Autriche. Voilà le vœu « du directoire épuré; voilà celui de tous les ré- « publicains; voilà ce que veut l'intérêt de la « république et la gloire bien méritée du géné- « ral et de l'immortelle armée qu'il commande. »

Il écrit deux jours après :

« Ton silence est bien étrange, mon cher gé- « néral; les déportés sont partis hier; Augereau « se conduit on ne peut mieux; il a la confiance « des deux partis : elle est bien méritée. Les « Bourbons partent demain pour l'Espagne. »

Augereau écrit du même jour :

« Mon aide-de-camp de Verine vous informera « de toutes les circonstances du 18. Il est aussi « chargé de vous remettre des dépêches de la « part du directoire, que la privation de vos « nouvelles jette dans une vive inquiétude. Il « n'éprouve pas moins de peine en voyant à

« Paris un de vos aides-de-camp [1], dont la con-
« duite excite son mécontentement et la défiance
« des patriotes, envers lesquels il s'est mal com-
« porté.

« Le rappel du général Clarke doit vous être
« parvenu dans ce moment, et je doute qu'il
« vous étonne. Parmi les mille et un motifs qui
« ont déterminé le gouvernement, on peut
« compter sa correspondance avec Carnot, qui
« m'a été communiquée, et dans laquelle il trai-
« tait de brigands les généraux de l'armée d'Italie.

« Moreau vient de faire passer au directoire
« une lettre qui jette un nouveau jour sur la tra-
« hison de Pichegru. Tant de noirceur n'est pas
« concevable.

« Le gouvernement persévère et se soutient
« dans les mesures salutaires qu'il a adoptées.
« J'espère que c'est en vain que les débris des
« factieux essaieraient de renouer leurs trames.
« Les patriotes resteront unis.

« De nouvelles troupes ayant été appelées à
« Paris, et ma présence à leur tête étant jugée
« indispensable par le gouvernement, je n'aurai
« pas la satisfaction de venir auprès de vous aus-
« sitôt que je l'espérais. Cela m'a décidé à faire

[1] C'était La Vallette.

« venir mes chevaux et mes équipages, que j'a-
« vais laissés à Milan. »

Bernadotte écrit à Bonaparte, le 24 fructidor : « Les députés arrêtés sont partis pour Roche-« fort, où ils doivent être embarqués pour être « jetés dans l'île de Madagascar. Paris est tran-« quille. Le peuple a appris l'arrestation des dé-« putés, d'abord avec indifférence. Un esprit de « curiosité l'a bientôt attiré dans les rues, l'en-« thousiasme a suivi, et l'air qui depuis long-« temps n'avait pas retenti des cris de *vive la ré-« publique!* en a été frappé dans toutes les rues. « Les départemens voisins ont témoigné leur mé-« contentement; celui de l'Allier a protesté, dit-« on, mais il sera cinglé d'importance. Huit mille « hommes arrivent dans les environs de Paris; « une partie est déjà dans la banlieue, sous les « ordres du général Lemoine. Le gouvernement « a dans ce moment à sa disposition la possibilité « de remonter l'esprit public; mais tout le monde « sent qu'il faut qu'il s'entoure de républicains « probes et énergiques. Malheureusement une « foule d'hommes sans talens et sans moyens « croient déjà que le mouvement n'a été que « pour eux; le temps est propre à tout remettre.

« Les armées ont repris de la consistance; les mi-
« litaires de l'intérieur sont considérés, ou du
« moins craints. Les émigrés fuient, et les prê-
« tres insermentés se cachent.

« Jamais circonstance ne fut plus heureuse
« pour consolider la république : si elle n'est pas
« saisie, nous sommes menacés d'être forcés de
« faire un nouveau mouvement après les pro-
« chaines élections. Le corps-législatif a accordé
« au directoire un grand degré de puissance.
« Quelques hommes pensent qu'il ferait beaucoup
« mieux de s'ajourner pour un temps déterminé,
« en laissant au directoire le soin de faire mar-
« cher la constitution jusqu'à telle ou telle épo-
« que : on n'est pas d'accord là-dessus; néanmoins
« le directoire et le corps-législatif sont unis. Il
« reste cependant, et ceci n'est pas douteux, un
« parti dans les deux conseils, qui n'aime pas la
« république, et qui fera tout pour la perdre,
« aussitôt que son premier mouvement de terreur
« sera passé. Le gouvernement le sait; il prendra
« vraisemblablement des mesures pour l'éviter,
« et mettre par là les patriotes à l'abri d'une
« nouvelle persécution. »

La Vallette écrivait le 25 fructidor :

« J'ai eu une longue conversation avec le re-
« présentant Lacuée. Il m'a dit : *Le conseil des
« cinq-cents doit s'ajourner ; il ne veut pas être le
« sénat de Tibère. Quant à Bonaparte, qu'il n'es-
« père pas jamais jouir ici de ses travaux : il est
« craint par les puissances, envié par les militaires
« et méconnu du peuple indigne de l'apprécier. La
« calomnie a préparé ses poisons, et il en sera
« victime. Je voudrais le savoir heureux ; je vou-
« drais qu'il ne s'éloignât pas des hautes destinées
« où son grand génie et la fortune l'appellent avec
« tant de constance*[1]. »

Bonaparte écrit au directoire, le 26 fructidor :

« Ci-jointe une proclamation à l'armée, relati-

[1] Plusieurs personnes ont attribué à la correspondance de M. de La Vallette, la manière supérieure dont Bonaparte avait jugé les événemens du 18 fructidor. Je ne veux rien ôter du mérite de M. de La Vallette ; personne ne l'estime, sous ce rapport, plus que moi ; mais la correspondance *anti-fructidorienne* que l'on vient de lire prouvera que Bonaparte, quoique hors de la France, connaissait bien un événement qu'il encourageait par ses proclamations, et qu'il faisait soutenir par ses généraux les plus prononcés. Des rapports fidèles, des conversations rendues avec esprit et exactitude, une investigation, ne sont pas des *avis*. Bonaparte ne les aimait pas.

Nota. On verra à la fin de ce volume le chiffre que j'avais composé pour cette correspondance.

« vement aux événemens du 18. J'ai fait partir « pour Lyon la 45e demi-brigade, commandée « par le général Bon, et une cinquantaine d'hom- « mes à cheval; le général Lannes, avec la 20e d'in- « fanterie légère et la 9e de ligne pour Marseille; « j'envoie dans les départemens du Midi, la pro- « clamation ci-jointe. Je vais également m'occuper « d'une proclamation pour les habitans de Lyon, « dès que je saurai à peu près ce qui s'y sera « passé. Dès l'instant que j'apprendrai qu'il y a le « moindre trouble, je m'y porterai avec rapidité. « Comptez que vous avez ici cent mille hommes « qui seuls sauraient faire respecter les mesures « que vous prendrez pour asseoir la liberté sur « des bases solides. Qu'importe que nous rempor- « tions des victoires, si nous sommes honnis « dans notre patrie? On peut dire de Paris ce que « Cassius disait de Rome : Qu'importe qu'on l'ap- « pelle reine, lorsqu'elle est sur les bords de la « Seine l'esclave de l'or de Pitt ? »

Augereau écrit à Bonaparte, le 30 fructidor : « L'esprit public gagne de jour en jour, et pro- « met, par la sagesse des Français, un avenir « heureux, et bannit toute crainte de rechute, « quoique le royalisme n'ait pas perdu toute es-

« pérance. Il y a déjà long-temps que je n'ai reçu « de vos nouvelles. Vous m'aviez fait espérer que « j'en aurais sous peu de jours, et que le premier « courrier m'apporterait l'ordre de toucher les « fonds. Je suis dans l'attente de l'un et de l'au- « tre, car je suis obligé de me servir de beaucoup « de personnes, et d'employer de grands moyens « pour être au courant de tout. Veuillez, citoyen « général, être persuadé qu'à quelque prix que « ce soit, je surmonterai les obstacles et par- « viendrai au but proposé, d'assurer la républi- « que, et de la faire respecter dans l'intérieur par « des moyens constitutionnels. Donnez-moi de « vos nouvelles, tenez vos promesses, et je me « charge de ce qu'il y a à faire. »

Augereau voulut avoir, après le 18 fructidor, sa part de la victoire et du service qu'il venait de rendre; il voulait être directeur, il ne fut que candidat : c'était bien assez pour n'avoir été qu'un instrument dans cette journée.

Talleyrand écrit une seconde lettre à Bonaparte, le 30 fructidor.

« Nous comptons répandre des écrits où il pa- « raîtra clairement que les cours de Vienne et de « Londres étaient d'accord tout-à-fait avec la fac-

« tion qui vient d'être abattue chez nous. On « verra à quel point les négociations de ces deux « cours et les mouvemens de l'intérieur allaient « ensemble. Les membres de Clichy et le cabinet « de l'empereur avaient pour objet commun et « manifeste le rétablissement d'un roi en France, « et une paix honteuse par laquelle l'Italie devait « être rendue à ses anciens maîtres. »

Cette correspondance, dont j'avais conservé les pièces manuscrites, m'a paru d'un si grand intérêt, et renfermer des faits si importans et si nouveaux, sur cette journée du 18 fructidor, que j'ai cru devoir la reproduire ici en entier.

CHAPITRE XVII.

Satisfaction causée à Bonaparte par les événemens du 18 fructidor. — Son frère Joseph entre aux cinq-cents. — Lettre de Bonaparte à Augereau et à François de Neufchâteau.—Le directoire et les émigrés.—Opinions de Bonaparte. — Demande de démission. — Ingratitude du gouvernement. — Le directoire refuse la démission de Bonaparte. — Explications données par le directoire. — La conduite de Bottot désavouée. — Lettre de Bottot. — Proclamation de Bonaparte aux marins de l'escadre de Brueys. — Présage de l'expédition d'Egypte. — Toulon. — Les Anglais.

Bonaparte fut dans l'ivresse de la joie lorsqu'il apprit l'heureuse issue de la journée du 18 fructidor. Elle avait pour résultat la dissolution du corps-législatif et la chute du parti *clichyen*, qui, depuis quelques mois, le privait de repos. Les *Clichyens* avaient refusé de recevoir Joseph Bonaparte comme député du Liamone au conseil des cinq-cents. La victoire de son frère leva la difficulté, mais le général en chef vit bientôt que le parti vainqueur abusait de son pouvoir et

compromettait de nouveau le salut de la république en recommençant le gouvernement révolutionnaire. Le directoire s'alarma de son mécontentement, et fut piqué de son blâme. Il conçut la singulière idée d'opposer à Bonaparte Augereau dont il venait d'éprouver le dévouement aveugle : on le nomma commandant de l'armée d'Allemagne. Augereau, dont on connaissait l'extrême vanité, se croyait en état de lutter contre Bonaparte : son arrogance se fondait sur ce qu'avec une troupe nombreuse, il avait arrêté quelques représentans désarmés, et arraché les épaulettes au commandant de la garde des conseils. Le directoire et lui remplirent d'espions et d'intrigans le quartier-général de Passeriano.

Bonaparte, informé de tout, se moqua du directoire, et offrit sa démission, pour se faire supplier de conserver le commandement.

On verra par les lettres post-thermidoriennes suivantes, la confirmation de l'opinion du général sur cet événement.

Il écrivait à Augereau, le 2 vendémiaire, an VI (23 septembre 1797), après lui avoir annoncé l'arrivée de son aide-de-camp :

« Toute l'armée a applaudi à la sagesse et à l'é-

« nergie que vous avez montrées dans cette cir-
« constance essentielle, et elle a pris part au suc-
« cès de la patrie avec cet enthousiasme et cette
« énergie qui la caractérisent; il est à souhaiter
« seulement que l'on ne fasse pas la bascule, et
« que l'on ne se jette point dans le parti con-
« traire. Ce n'est qu'avec la sagesse et une modé-
« ration de pensée que l'on peut assurer d'une
« manière stable le bonheur de la patrie. Quant à
« moi, c'est le vœu le plus ardent de mon cœur.
« Je vous prie de m'instruire quelquefois de ce
« que vous faites à Paris? »

Bonaparte écrivait le même jour à François de Neufchâteau :

« Le sort de l'Europe est désormais dans l'u-
« nion, la sagesse et la force du gouvernement.
« Il est une petite partie de la nation qu'il faut
« vaincre par un bon gouvernement. Nous avons
« vaincu l'Europe, nous avons porté la gloire du
« nom français plus loin qu'elle ne l'aurait jamais
« été. C'est à vous, premiers magistrats de la ré-
« publique, à étouffer toutes les factions, et à
« être aussi respectés au-dedans que vous l'êtes
« au-dehors. Un arrêté du directoire exécutif
« écroule les trônes; faites que des écrivains sti-

« pendiés ou d'ambitieux fanatiques, déguisés
« sous toute espèce de masques, ne nous replon-
« gent plus dans le torrent révolutionnaire. »

Les sentimens relativement à la paix qui animaient la majorité du directoire avant le 18 fructidor, s'étaient encore exaltés par le succès de cette journée. Il écrivit au général Bonaparte, le 2 vendémiaire an VI (23 septembre 1797).

« Il ne faut plus ménager l'Autriche.... Sa per-
« fidie, son intelligence avec les conspirateurs de
« l'intérieur sont manifestes.... La trêve n'était
« pour elle qu'un prétexte de se ménager le
« temps nécessaire pour réparer ses pertes, et
« attendre les mouvemens intérieurs que le 18
« fructidor a prévenus. Depuis le général jusqu'au
« dernier soldat autrichien, on se disait qu'à cette
« dernière époque les trois directeurs qu'on dé-
« signait sous le nom de triumvirs, seraient poi-
« gnardés, et que la royauté serait proclamée.
« Tous se flattaient d'être bientôt à Paris avec les
« émigrés. Condé, le chef de ceux-ci, était déjà
« secrètement en France, et avait, à l'aide de ses
« intelligences, pénétré jusque près de Lyon. »

Bonaparte écrivait au directoire, le 4 vendémiaire, une seconde lettre qui se croisa avec celle qui lui fut écrite le 2 par le directoire.

« Un officier est arrivé avant-hier de Paris à « l'armée; il y a répandu qu'il était parti de Paris « le 25, qu'on y était inquiet de la manière dont « j'aurais pris les événemens du 18; il était por- « teur d'une espèce de circulaire du général Au- « gereau à tous les généraux de division; il avait « une lettre du ministre de la guerre à l'ordon- « nateur en chef, qui l'autorisait à prendre tout « l'argent dont il aurait besoin pour sa route.

« Il est constant, d'après tous ces faits, que le « gouvernement en agit envers moi à peu près « comme envers Pichegru après vendémiaire « (an IV).

« Je vous prie de me remplacer et de m'accor- « der ma démission. Aucune puissance sur la « terre ne sera capable de me faire continuer de « servir, après cette marque horrible de l'ingra- « titude du gouvernement, à laquelle j'étais bien « loin de m'attendre. Ma santé, considérablement « affectée, demande impérieusement du repos et « de la tranquillité.

« La situation de mon ame a aussi besoin de se « retremper dans la masse des citoyens. Depuis « trop long-temps un grand pouvoir est confié « dans mes mains: je m'en suis servi dans toutes « les circonstances pour le bien de la patrie; *tant*

« *pis pour ceux qui ne croient pas à la vertu, et qui* « *pourraient avoir suspecté la mienne.* Ma récom- « pense est dans ma conscience et dans l'opinion « de la postérité.

« Je puis, aujourd'hui que la patrie est tran- « quille et à l'abri des dangers qui l'ont menacée, « quitter sans inconvénient le poste où je suis « placé.

« Croyez que, s'il y avait un moment de péril, « je serais au premier rang pour défendre la li- « berté et la constitution de l'an III. »

Le directoire lui répondit sans délai, le 12 vendémiaire, pour se justifier et s'excuser des reproches de méfiance et d'ingratitude que lui avait adressés le général Bonaparte.

« Quant aux motifs d'inquiétudes que vous « avez conçus, disait-il, les propos d'un jeune « homme, propos qu'on lui avait peut-être prê- « tés, pouvaient-ils l'emporter sur les communi- « cations constantes et directes du gouverne- « ment?

« Quant à la lettre du général Augereau, comme « des représentans royalistes avaient écrit dans ce « sens à des généraux de l'armée d'Italie, et que « cela était connu à Paris, ce général avait cru

« apparemment devoir y opposer le contre-poi-
« son : cela ne pouvait être susceptible d'aucune
« interprétation contre vous.... Il en est de même
« de la lettre du ministre de la guerre; il ne s'a-
« gissait sans doute que de fonds pour frais de
« route.

« Craignez que les conspirateurs royaux, au
« moment où peut-être ils empoisonnaient Hoche,
« n'aient essayé de jeter dans votre ame des dé-
« goûts et des défiances capables de priver votre
« patrie des efforts de votre génie. »

Le directoire jugea par le compte que lui rendit Bottot, que cet agent n'avait pas réussi à rassurer entièrement Bonaparte sur ses intentions. Le directoire lui écrivit la lettre suivante le 30 vendémiaire :

« Le directoire a été peiné lui-même de l'im-
« pression qu'a pu produire sur vous la lettre
« dont était porteur un aide-de-camp pour le
« payeur-général. La rédaction de cette lettre a
« fort étonné le gouvernement, qui n'a jamais
« nommé ni reconnu un agent pareil : c'est au
« moins une erreur de bureau ; mais elle ne doit
« pas altérer l'idée que vous deviez avoir d'ail-
« leurs de l'estime et de la manière de penser du

« directoire à votre égard. Il paraît que le 18 fructidor est défiguré dans les lettres qui parviennent à l'armée d'Italie ; vous avez très bien fait d'intercepter ces lettres, et il serait nécessaire d'adresser les plus marquantes au ministre de la police [1].

« Dans vos observations sur la pente trop forte des esprits vers le gouvernement militaire, le directoire reconnaît un aussi éclairé qu'ardent ami de la république. Rien de plus saint que la maxime : *Cedant arma togæ*, pour le maintien des républiques. Ce n'est pas un des traits les moins glorieux de la vie d'un général placé à la tête d'une armée triomphante, de se montrer lui-même si attentif sur un point aussi important. »

Bottot, de son côté, écrivit à Bonaparte le 5 brumaire, pour le rassurer, et lui peindre l'intérêt avec lequel il avait été reçu à son retour d'Italie. Il avait retrouvé le directoire plein d'admiration et de tendresse pour la personne du général.

« Peut-être le gouvernement commet-il beaucoup de fautes ; peut-être ne voit-il pas tou-

[1] Quel rôle ignoble on proposait au conquérant de l'Italie.

« jours aussi juste que vous dans les affaires ; « mais avec quelle *docilité républicaine* il a reçu « vos observations ! »

Aussitôt après l'événement du 18 fructidor, Bonaparte s'empressa d'adresser aux marins de l'escadre de l'amiral Brueys la proclamation suivante, qui prouve que déjà il avait dans l'idée d'exécuter son projet favori d'aller en Égypte. Cette pièce est tout entière de sa main ; on en a publié quelques paragraphes sous la rubrique d'Udine. La voici intégralement. Il la rédigea à Passeriano, le 16 septembre.

Aux marins de l'escadre de l'amiral Brueys.

« Camarades,

« Je m'empresse de vous communiquer la pro-« clamation du directoire exécutif. Vous verrez « les dangers auxquels nous venons d'échapper.

« Quelques traîtres, quelques émigrés, s'étaient « emparés de la tribune nationale.

« Les premiers magistrats de la république, « les représentans fidèles à la patrie, les républi-« cains, les soldats, se sont ralliés autour de l'ar-« bre de la liberté. Tous, ils ont réuni leurs efforts, « ils ont invoqué le destin de la république, et les

« partisans des tyrans sont confondus et aux « fers.

« Camarades, nous avons soumis et pacifié le « continent. Nous allons réunir nos efforts aux « vôtres pour conquérir la liberté des mers, pour « venger sur ces fiers insulaires les maux qu'ils « nous ont faits : quel est le marin de la Médi- « terranée qui pourrait les avoir oubliés ?

« Vous souvient-il de cette nuit terrible à ja- « mais désastreuse dans le souvenir du peuple « français ?

« Toulon livré aux Anglais, notre arsenal en « proie aux flammes, plusieurs frégates de guerre « en feu ; tant de maux, tant de crimes, et l'ou- « vrage de peu d'heures ! Et des bigots, aussi im- « pudens que lâches, que traîtres, osaient rappe- « ler ceux qui ont vendu tout à l'Angleterre et été « la cause de la fermeture des mers.... Non, cela « ne sera jamais, jamais, tant qu'un soldat des « trois armées vivra, tant que vous aussi, braves « marins, conserverez ce sentiment de la dignité « de la patrie et des hautes destinées qui doivent « un jour illustrer notre nation.

« Sans vous, nous ne pouvons porter la gloire « du nom français que dans un petit coin de l'Eu- « rope ; avec vous, *nous traverserons les mers* et

« porterons l'étendard de la république dans les « contrées les plus éloignées. »

L'expédition d'Égypte est dans cette proclamation.

Ces sentimens envers l'Angleterre et tout ce qu'il a fait contre elle pendant quinze ans, laisseraient, si le fait n'était pas bien constaté, la postérité dans le doute de son extradition volontaire et spontanée à un peuple qu'il appelait si dédaigneusement un peuple *boutiquier*, qui nous hait, qu'il haïssait si profondément, et dont il avait toujours menacé le commerce, la propriété industrielle, les institutions, et même l'existence.

CHAPITRE XVIII.

Captivité à Olmütz. — M. de Lafayette. — M. de Latour-Maubourg. — M. Bureau de Puzy. — Mauvais traitemens des prisonniers. — Vexations inouïes. — Madame de Lafayette. — Mesdemoiselles de Lafayette. — Un seul lit. — Mauvaise nourriture. — Renvoi des domestiques des prisonniers. — Le capitaine Mac-Éligot. — Promesse exigée de ne point rester en Autriche. — Mauvais vêtemens de M. Bureau de Puzy. — Le général Clarke.

Il ne me reste, avant de passer au traité de Campo-Formio, qu'à donner les pièces que j'ai annoncées sur la captivité de MM. de Lafayette, Latour-Maubourg, Bureau de Puzy.

M. le marquis de Chasteler, sur les plaintes qui furent transmises à la cour de Vienne, relativement aux mauvais traitemens de ces prisonniers d'état, fut chargé par l'empereur d'Autriche de se rendre à Olmütz, afin de faire un rapport sur leur prison et leur traitement. Il fut, en outre, chargé d'une proposition particulière sur laquelle chacun des détenus devait donner sa déclaration avant d'obtenir sa liberté. Voici les pièces.

Procès-Verbal sur le traitement de MM. de Lafayette, de Latour-Maubourg et Bureau de Puzy, détenus comme prisonniers d'état à la forteresse d'Olmütz, ainsi que sur celui de madame de Lafayette, de mesdemoiselles ses filles, auxquelles S. M. l'empereur a permis de se joindre à leur mari et père respectif, et sur celui de leurs domestiques.

« M. le général-major, marquis de Chasteler, chambellan actuel de sa majesté, chevalier de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, vice-quartier-maître-général des armées de S. M. l'empereur et roi, après avoir parlé à chacun des détenus en particulier, sur leur traitement, les a rassemblés chez Momiers, le 26 juillet 1797, à sept heures du matin, où, en présence de M. le capitaine Mac-Éligot, il a dressé le présent procès-verbal.

« *Logement.* — M. de Lafayette, M. de Latour-Maubourg et M. Bureau de Puzy, ainsi que madame de Lafayette et mesdemoiselles ses filles, auxquelles sa majesté l'empereur et roi a bien voulu permettre, sur leur demande, d'être réunis à M. de Lafayette, et leurs domestiques, sont détenus à Olmütz dans le corps-de-logis de derrière des casernes des ci-devant jésuites. Les chambres sont situées au rez-de-chaussée, ayant

vue sur un rempart élevé, et situé au midi. Chaque chambre a une fenêtre de quatre pieds de large, sur huit pieds de haut, fermée par une double grille qui n'empêche pas la vue, qui est fort étendue sur les ouvrages de la place. La partie supérieure de la fenêtre est fermée par un cadenas; l'inférieure s'ouvre pour la circulation de l'air.

« L'inconvénient le plus considérable de ce logement est un canal d'égoût qui coule dans les fossés de la place, et la proximité des latrines qui donnent une mauvaise odeur dans les variations de l'atmosphère.

« M. de Lafayette est logé dans une chambre voûtée de vingt-quatre pieds de long sur quinze de large et douze de haut. Il a une chambre pareille qui lui sert d'antichambre et qui y communique. Il a un poêle, un lit suffisant à son appartement, une table, des chaises et une commode.

« MM. de Latour-Maubourg et de Bureau de Puzy ont chacun une chambre avec le même ameublement.

« Madame de Lafayette et ses filles sont logées dans une seule chambre. Les deux demoiselles couchent dans le même lit, malgré les réclamations réitérées, nommément quand une d'elles a été malade, pour qu'elles couchent seules.

« Les domestiques de M. de Lafayette, de M. Bureau de Puzy, ont des chambres comme leurs maîtres; seulement ils n'ont qu'un lit et une chaise.

« *Nourriture.* — MM. les détenus ont été nourris de la manière suivante : le matin, du chocolat ou du café, à leur choix; à dîner, de la soupe, un bouilli, un ragoût en légumes, un rôti, la salade, le dessert, avec une bouteille de vin de Hongrie rouge. Le soupé consistait en une salade, un rôti et une demi-bouteille de vin. La nourriture était en quantité suffisante, mais les mets étaient souvent malpropres.

« *Sort des domestiques et service.* — Les détenus sont servis par deux soldats. Leurs domestiques les voient de la manière suivante :

« Celui de M. de Maubourg a vu son maître tous les jours, pendant trois heures. Celui de M. Bureau de Puzy a été séparé de son maître pendant six semaines; mais, depuis vingt-un mois, il a vu son maître, pendant trois heures, tous les jours. Depuis le moment où M. de Lafayette a tenté de s'évader, il est servi, ainsi que sa famille, par des soldats, ses domestiques n'ayant pu avoir aucune communication avec lui depuis ce moment.

« *Traitement en cas de maladie.* — Dans le cas de

maladie, le chirurgien-major de la place s'est rendu chez les détenus, et leur a fait les visites nécessaires; ils ont reçu alors tous les médicamens qui pouvaient leur être administrés dans leurs chambres.

« *Traitement des officiers de garde.* — Leur garde spéciale a été confiée d'abord à un lieutenant de place, M. Jacobi, ensuite au major de place, M. de Chermack; enfin, depuis huit mois, elle est confiée au capitaine du régiment de ligne, M. Mac-Éligot. Messieurs les détenus n'ont qu'à se louer de la manière dont ce dernier les a traités, et des attentions qu'il a eues pour eux.

« M. le lieutenant-général de Splini, pendant le temps qu'il commandait à Olmütz, est venu les voir souvent, et ils disent qu'on ne peut remplir des fonctions désagréables avec plus d'honnêteté.

« Quant à son excellence, M. le général d'artillerie, comte de Schroeder, il n'est venu chez les détenus que deux ou trois fois, pour des commissions spéciales.

« Fait à Olmütz, le 26 juillet 1797.

« *Signé* le marquis de CHASTELER. »

« Copie des déclarations de MM. de Lafayette, de Latour-Maubourg et Bureau de Puzy, remise à M. le marquis de Chasteler, le 26 juillet 1797.

« La commission dont M. de Chasteler est chargé me paraît se réduire à trois points.

« 1° Sa majesté souhaite faire constater notre position à Olmütz. Je ne suis point à lui porter aucune plainte. On trouvera plusieurs détails dans les lettres de ma femme, transmises et renvoyées par le gouvernement autrichien; et s'il ne suffit pas à sa majesté impériale de relire les instructions envoyées en son nom, je donnerai volontiers à M. de Chasteler les renseignemens qu'il peut désirer.

« 2° Sa majesté l'empereur et roi voudrait être assurée, qu'immédiatement après ma délivrance je partirai pour l'Amérique. C'est une intention que j'ai souvent manifestée. Mais, comme dans le moment actuel, ma réponse semblerait reconnaître le droit de m'imposer cette condition, je ne pense pas qu'il me convienne de satisfaire à cette demande.

« 3° Sa majesté l'empereur et roi me fait l'honneur de me signifier que les principes que je professe, étant incompatibles avec la sûreté du gou-

vernement autrichien, elle ne veut pas que je puisse rentrer dans ses états, sans sa permission spéciale. Il est des devoirs auxquels je ne puis me soustraire. J'en ai envers les États-Unis. J'en ai surtout envers la France, et je ne dois déroger en quoi que ce soit aux droits de ma patrie sur ma personne.

« A ces exceptions près, je puis assurer M. de Chasteler que ma détermination invariable est de ne mettre le pied sur aucune terre soumise à sa majesté le roi de Bohême et de Hongrie.

« *Signé*, LAFAYETTE. »

« M. de Chasteler, en m'annonçant la disposition où est sa majesté impériale et royale de me rendre la liberté, ayant ajouté qu'il était chargé de me demander par écrit :

« 1° S'il était vrai que ma détention eût été aggravée par de mauvais traitemens, ou si je ne pouvais former des plaintes que sur les inconvéniens attachés aux prisons d'état. 2° Sur quel point je comptais me diriger quand on effectuera ma délivrance. 3° Enfin, l'engagement de ne pas rentrer dans les états de sa majesté impériale, sans sa permission expresse.

« Sans reconnaître au gouvernement autrichien

aucun droit sur ma personne, sans me soumettre à celui qu'il s'est arrogé sur des Français désarmés et étrangers aux affaires des provinces qui reconnaissent sa domination, j'ai cru devoir déclarer, et je déclare : 1° Que je n'ai reçu aucun mauvais traitement, de propos, ni de fait, des personnes chargées de ma garde, et qu'ils ne se les fussent pas permis impunément. Mais j'ajoute, qu'à l'exception du capitaine actuellement de service aux prisons d'état, la plupart des officiers qui l'ont précédé dans ces fonctions y ont mis une grossièreté ou une insouciance dont l'effet naturel a été que les prisonniers manquaient de tout; et, comme depuis le général Splini, ces officiers ont été très négligemment surveillés (ou bien qu'ils avaient ordre de se conduire comme ils l'ont fait), il en résulte que, depuis le mois d'octobre 1794, époque de l'arrivée du général d'Arco, jusqu'au mois de janvier 1797, que le capitaine Mac-Éligot a été attaché à ce service, je suis resté dans un dénûment et un abandon absolus, dont lui-même a été surpris, et qu'il a réparés autant que ses instructions l'ont permis.

« Ne connaissant pas le Code des prisons d'état, je ne puis savoir si le traitement que j'éprouve depuis trois ans y est conforme. Mais ce qui a

transpiré sur le régime de la Bastille, si justement en horreur; ce que j'ai lu dans les gazettes pendant ma détention en Prusse, de celui qui était accordé dans les prisons françaises, pendant le règne barbare des Marat et des Robespierre; cette captivité prussienne, elle-même, quoique fort dure, ne m'avait pas préparé à essuyer, sous la puissance d'un prince dont j'ai entendu célébrer l'humanité et les vertus, des rigueurs que je ne croirais pas possibles, si je n'en avais fait une si longue et si cruelle expérience. 2° Que mon projet est, dès que je serai libre, de me rendre à Hambourg, d'y séjourner jusqu'à ce que les nouvelles que j'attendrai de ma famille m'auront mis à portée de prendre un parti définitif, et que ma santé, détruite, soit assez réparée pour me permettre de l'exécuter. 3° Que je renouvelle ici, avec peine, l'engagement si souvent pris avec moi-même, de ne jamais voyager, passer, et encore moins m'établir dans les pays héréditaires de sa majesté impériale et royale. Cependant, comme mille circonstances peuvent s'opposer à mon dessein de me rendre dans les États-Unis de l'Amérique septentrionale; et, pour ôter tout prétexte de me traiter une seconde fois en prisonnier d'état, pour avoir rempli un

devoir de bon citoyen, je regarde, comme nécessaire, d'excepter de cet engagement, et je n'excepte formellement, en effet, que le cas fort peu probable où le service de la patrie que j'ai dû quitter, et qui me sera toujours chère, ou bien, celui du pays que j'aurai choisi, et qui m'aura reçu, m'imposeraient la loi impérieuse de l'enfreindre.

« Olmütz, le 26 juillet 1797.

« LATOUR-MAUBOURG. »

« M. de Chasteler m'ayant interpellé au nom de sa majesté impériale et royale de déclarer les sujets de plainte que je croirais avoir, soit contre les individus préposés à ma garde, soit contre toutes les rigueurs de ma détention, autres que celles qu'entraîne la nécessité de s'assurer de ma personne; je réponds, qu'ignorant les mesures de précaution et de sûreté que la cour de Vienne estime nécessaires pour assurer la détention d'un prisonnier d'état, je ne puis satisfaire à la question qui m'a été adressée qu'en exposant fidèlement ce que j'ai trouvé de plus dur dans le régime auquel j'ai été assujéti pendant la durée de mon séjour ici. En conséquence, je déclare que, depuis le 18 mai 1794, jusqu'à ce jour, il ne m'a

pas été permis de sortir un instant de ma chambre, où j'ai été enfermé à mon arrivée; que, privé de tout autre exercice que celui qui peut être pris dans une chambre, je n'ai respiré d'air frais que celui que j'ai pu recueillir à travers les doubles grilles dont ma fenêtre est garnie, et que, très souvent, cet air aussi infect qu'insalubre est un fléau plutôt qu'un soulagement. Je déclare que, sur un petit nombre de livres que j'avais avec moi, on m'en a ôté environ douze volumes, que l'on a dit suspects, et l'on m'a ôté à peu près autant de cartes géographiques, la plupart relatives à l'Amérique, toutes les lettres de ma femme que j'avais reçues en Prusse par la voie du gouvernement de ce pays, et qu'aucun de ces objets ne m'a été restitué. Je déclare que, pendant les quatorze premiers mois de ma détention à Olmütz, il ne m'a pas été permis de recevoir des nouvelles d'aucun de mes parens, que je savais sous les couteaux des jacobins en France, et d'autant plus compromis, qu'ils avaient le malheur de m'appartenir, ni de leur faire passer la preuve de mon existence. Je déclare qu'un domestique, duquel, en partant de Luxembourg pour Wesel, on m'avait offert, sans que je le demandasse, la faculté de me faire accompagner, a été séparé de moi en

arrivant à Olmütz ; que je ne l'ai vu que six semaines après, et pour peu de momens ; qu'ensuite, je l'ai revu de quinze en quinze jours, à peu près, une heure chaque fois ; ensuite, deux fois par semaine ; et qu'enfin, depuis vingt-et-un mois, il a passé tous les jours trois heures de suite dans ma chambre. Je déclare qu'on m'a constamment refusé plumes, encre, papiers, crayons, compas et autres instrumens de ce genre ; que même, pendant huit mois, de la fin de novembre 1794 à la fin de juillet 1795, l'on m'a retiré une feuille d'ardoise polie qui me servait à calculer et à quelques autres études de mathématiques. Je déclare que j'ai été constamment privé de tous les petits meubles les plus nécessaires aux besoins journaliers de la vie, tels que montre, ciseaux, rasoirs, couteaux, fourchettes, etc. Je déclare que j'ai souffert, pendant plusieurs mois, de l'état détestable de mes vêtemens. A la vérité, je n'en demandais point, non que je soupçonnasse que le gouvernement voulût me refuser le nécessaire ; mais, 1°, parce que mes habits parlaient d'eux-mêmes ; 2° parce que je préférais cette privation à la discussion humiliante dans laquelle il m'a fallu entrer la seule fois que j'avais touché cette question avec l'officier alors préposé à ma garde,

le sieur Chermack, caractère féroce et grossier, incapable de connaître les plus simples ménagemens dus à des hommes délicats, qui se croient d'autant plus obligés d'être fiers, qu'ils sont malheureux. Je déclare qu'à l'exception dudit major Chermack je n'ai aucune plainte à former contre les autres officiers, qui successivement ont eu quelques rapports avec moi, et que même je me félicite de trouver cette occasion de témoigner publiquement à M. le comte Mac-Éligot, actuellement chargé de la police de la prison où je suis détenu, ma reconnaissance de la manière aussi polie qu'attentive et sensible qui a sans cesse caractérisé tous ses procédés à mon égard.

« M. le marquis de Chasteler m'ayant de plus informé que la cessation de mon emprisonnement était subordonnée à l'engagement préalable de ma part, de ne jamais entrer dans les états de sa majesté impériale et royale sans en avoir reçu la permission.

« Je déclare que je m'engage avec joie, non seulement à ne jamais mettre le pied dans les états de sa majesté impériale, mais à ne jamais solliciter cette permission, exceptant expressément de cet engagement le cas du service militaire, dans la supposition d'une guerre entre sa majesté

impériale et la puissance quelconque qui me donnera un asile; ne pouvant et ne voulant par aucun motif me soumettre à l'interdiction déshonorante de remplir le premier devoir d'un citoyen envers l'état qui me fera jouir de la protection attachée à ce titre.

« Olmütz, le 26 juillet 1797.

« Bureau de Puzy. »

Le directoire avait désigné le général Clarke, pour traiter de la paix, comme second plénipotentiaire. Bonaparte m'a souvent dit ne pas douter qu'il n'eût, dès son arrivée en Italie, une mission secrète pour l'espionner, le surveiller, et même l'arrêter s'il trouvait l'occasion de le faire sans danger. Ce soupçon existait chez lui, je ne peux pas le nier; mais je dois dire que tous mes efforts n'ont pu découvrir la vérité; que, dans mes relations journalières avec Clarke, il ne m'a jamais fait une question; et que je n'ai jamais entendu un mot qui me pût faire soupçonner son rôle d'espion. Il le jouait bien, s'il l'était. Dans toute sa correspondance, que l'on interceptait, on n a jamais rien trouvé qui pût confirmer ces soupçons. Cependant le général Bonaparte ne

pouvait le souffrir. Son influence rendit nulle la mission diplomatique de Clarke, que Bonaparte était bien éloigné de tenir au courant des affaires. Le général en chef concentra toutes ses opérations dans son cabinet, et Clarke n'y fut pour rien, jusqu'au 18 fructidor, où il fut rappelé. Bonaparte faisait peu de cas de ses talens. Il faut dire qu'il ne lui conserva aucune rancune de la conduite qu'il le suspectait d'avoir tenue en Italie[1]. *Ayant seul*, disait-il, *le droit de s'en offenser, il pardonna.* Il eut même la générosité de demander pour lui une place diplomatique du second ordre. Ces traits n'étaient pas rares chez lui.

[1] On concevra que Bonaparte ait depuis pardonné à Clarke, ne fût-ce qu'à cause de la manière dont il parle du général en chef dans le compte rendu au directoire de son voyage d'observation.

Nota : voir l'extrait du rapport de Clarke à la fin du volume.

CHAPITRE XIX.

Contrariété de Famille. — Erreur relevée. — Lettre de madame Bacciocchi à Bonaparte. — Traité de Campo-Formio. — Lettre autographe de l'empereur François à Bonaparte. — Arrivée du comte Cobentzel. — Les négociations sont plus actives. — Note autographe de Bonaparte.

Toutes les contrariétés qu'éprouvait Bonaparte, tant dans les négociations pour la paix, que de ce qui se passait à Paris, lui donnaient beaucoup d'humeur et d'ennui. Cette disposition de son esprit fut encore augmentée par le souvenir du chagrin que lui causa, dans le temps, le mariage de sa sœur, et que rappela fort désagréablement pour lui la lettre qu'on va voir; il la jeta par terre avec un mouvement d'humeur. C'est donc bien à tort que dans plusieurs ouvrages on a dit : « Bacciocchi épousa le 5 mai « 1797, *Marie-Anne-Élisa Bonaparte.* Son frère « traitait *alors* des préliminaires de la paix avec « l'Autriche. »

D'abord les préliminaires étaient signés dès le mois d'avril, et c'était de la paix définitive que l'on traitait en mai. Mais on va voir dans la lettre qui suit que *Christine* prie son frère d'être parrain du troisième enfant dont elle est enceinte. Faire trois enfans en trois mois, ce serait aller vite en besogne.

« Ajaccio, 14 thermidor an V (1er août 1797).

« GÉNÉRAL,

« Permettez-moi de vous écrire et de vous appeler du nom de frère.

« Mon premier enfant est né dans une époque où vous étiez irrité contre nous. Je désire bien qu'elle puisse vous caresser bientôt, afin de vous indemniser des peines que mon mariage vous a causées.

« Mon second enfant n'est pas venu au jour. Fuyant Paris, d'après votre ordre, j'en avortai en Allemagne.

« Dans un mois j'espère vous donner un neveu. Une grossesse heureuse, et bien d'autres circonstances, me font espérer que ce sera un neveu. Je vous promets d'en faire un militaire; mais je désire qu'il porte votre nom, et que vous soyez

son parrain. J'espère que vous ne refuserez pas votre sœur.

« Je vous prie d'envoyer votre procuration à Bacciocchi, ou à qui bon vous semblera. La marraine sera maman. J'attends cette procuration avec impatience.

« Parce que nous sommes pauvres, vous ne nous dédaignerez pas ; car, après tout, vous êtes notre frère ; mes enfans sont vos seuls neveux, et nous vous aimons plus que la fortune. Puissé-je un jour vous témoigner toute la tendresse que j'ai pour vous.

« Votre sœur bien affectionnée,

« CHRISTINE BONAPARTE [1]. »

« *P. S.* Je vous prie de ne pas m'oublier auprès de votre épouse, que je désirerais bien connaître. A Paris, on me disait que je lui ressemblais beaucoup. Si vous vous rappelez ma physionomie, vous devez pouvoir en juger.

« C. B. »

L'écriture de cette lettre est de la main de Lucien Bonaparte.

[1] Madame Bacciocchi s'appelait Mariane à Saint-Cyr, Christine lors de son voyage, et Élisa sous le consulat.

Je dirai un mot du traité de Campo-Formio, non que je croie que tous ces traités, prétendus chefs-d'œuvre de la sagesse humaine, créés pour ainsi dire à force de destruction, et qui périssent bientôt par le principe même qui les a produits, occupent beaucoup la postérité. Le traité de Westphalie a été le résultat de trente années de guerres et de cinq ans de négociations. Il n'en existe plus rien depuis long-temps. Qu'est devenu celui de Campo-Formio? Il n'a plus d'importance pour nous : c'est déjà un vieux fait historique insignifiant.

En faisant disparaître Venise du nombre des états, la France et l'Autriche se la sont partagée; on en avait donné une partie à la république Cisalpine. C'est aujourd'hui l'Autriche qui la possède. Venise elle-même, et ses plus belles provinces, furent cédées à l'Autriche en compensation de la Belgique et de la Lombardie. L'Autriche reçut sans scrupule ces belles portions de l'état vénitien, qui, toujours dévoué à ses intérêts, s'était sacrifié pour elle dans ces derniers temps critiques. Une insurrection sur les derrières de l'armée française pouvait préserver les états héréditaires de l'occupation prolongée de cette armée. Tous ces armistices, que l'on appelle traités de paix,

sont ensevelis dans l'oubli par les grandes guerres qui en sont toujours la suite.

Il y avait près d'un mois que le général Bonaparte était à Passeriano, lorsqu'il reçut de l'empereur d'Autriche la lettre suivante autographe.

A Monsieur le général Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie.

« Monsieur le général Bonaparte, lorsque je croyais avoir donné à mes ministres plénipotentiaires toutes les facilités pour terminer l'importante négociation dont ils sont chargés, j'apprends avec autant de peine que de surprise, que, s'écartant de plus en plus des stipulations des préliminaires, le retour de la tranquillité dont je désire faire jouir mes sujets et que la moitié de l'Europe désire si sincèrement, devient de jour en jour, plus incertain.

« Fidèle à remplir mes engagemens, je suis prêt à exécuter tout ce qui a été arrêté à Léoben, et je n'exige que la réciprocité d'un devoir aussi sacré; c'est ce qui a déjà été déclaré, en mon nom et que je n'hésite pas à déclarer moi-même. Si, peut-être, quelques-uns des articles des préliminaires étaient dévenus d'une exécution impossible par les événemens qui leur ont succédé, et auxquels je n'ai aucune part, il serait nécessaire de

leur en substituer d'autres, également adaptés aux intérêts des deux nations et conformes à leur dignité, les seuls auxquels je puisse jamais donner la main. Une explication franche et loyale dictée par le même esprit qui m'anime est la seule voie qui puisse conduire à ce but salutaire. Afin d'accélérer autant qu'il est en moi et de mettre fin, une bonne fois, à l'état d'incertitude où nous sommes et qui n'a déjà que trop duré, je me suis déterminé à faire partir, pour le lieu des négociations actuelles, monsieur le comte de Cobentzel, étant en possession de ma confiance la plus étendue, instruit de toutes mes intentions et muni de mes pouvoirs les plus amples. Je l'ai autorisé à écouter et à recevoir toute proposition tendante au rapprochement des deux parties, d'après les principes d'équité et de la convenance réciproque, et à conclure en conséquence.

« Après cette nouvelle assurance de l'esprit de conciliation qui m'anime, je ne doute pas que vous ne sentiez que la paix est entre vos mains, et que de vos déterminations dépendra le bonheur ou le malheur de plusieurs milliers d'hommes. Si je me suis trompé sur le moyen que j'ai cru le plus propre à mettre fin aux calamités qui désolent depuis long-temps l'Europe, j'aurai

du moins la consolation d'avoir épuisé tous ceux qui dépendaient de moi. Les suites qui en résulteront ne pourront jamais m'être imputées.

« Je me suis surtout décidé au parti que je prends aujourd'hui sur l'opinion que j'ai de votre loyauté et l'estime personnelle que j'ai conçue pour vous, dont je suis bien aise, M. le général Bonaparte, de vous donner ici l'assurance.

« Vienne, le 20 septembre 1797.

« *Signé* FRANÇOIS. »

Ce fut en effet à l'arrivée de M. le comte de Cobentzel que les négociations commencèrent sérieusement. Jusque là Bonaparte voyait bien que MM. de Gallo et de Meerweldt n'avaient pas des pouvoirs assez étendus. Il était aussi à peu près évident pour lui que le mois de septembre s'étant passé en pourparlers sans résultat, comme les mois qui l'avaient précédé, il serait difficile, en octobre, de frapper la maison d'Autriche du côté de la Carinthie. Le cabinet autrichien, qui voyait avec plaisir s'avancer la mauvaise saison, en persistait avec plus de force sur son *ultimatum*, qui était l'Adige avec Venise. Avant le 18 fructi-

dor, l'empereur d'Autriche espérait que le mouvement qui se préparait à Paris aurait des suites funestes pour la France et favorables à la cause européenne; aussi les plénipotentiaires autrichiens élevaient-ils alors de grandes prétentions, et remettaient des notes, des *ultimatum* dans lesquels ils avaient plus l'air de se moquer de nous que de négocier sérieusement, et qui excitaient tantôt la pitié, tantôt la colère. Les idées de Bonaparte, que j'ai conservées de sa main, étaient alors :

« 1° L'empereur aura l'Italie jusqu'à l'Adda;

« 2° Le roi de Sardaigne jusqu'à l'Adda;

« 3° La république de Gênes aura Tortone jusqu'au Pô (Tortone sera démolie), ainsi que les fiefs impériaux (Coni sera à la France ou démolie);

« 4° Le grand-duc de Toscane sera rétabli;

« 5° Le duc de Parme sera rétabli [1]. »

[1] Le lecteur pourra facilement comparer les idées de Bonaparte au traité qui fut fait.

CHAPITRE XX.

Influence du 18 fructidor sur les négociations. — Difficultés aplanies par cet événement. — Soupçons du général sur un envoyé du directoire. — Bonaparte demande son remplacement. — Refus du directoire pour ma radiation. — Réclamations de Bonaparte à cet égard. — Plaintes énergiques devant les plénipotentiaires de l'empereur. — Conversation avec le marquis de Gallo. — Offre qu'il me fait d'une terre en Bohême. — J'en rends compte au général. — L'Autriche veut la paix. — Visite de Bottot. — Ma liaison avec Louis Bonaparte. — Lettre qu'il m'écrit sur ma radiation. — Étonnement de Bonaparte sur la conduite du directoire.

Après le 18 fructidor, le général Bonaparte eut plus de force, l'Autriche moins de hauteur et de confiance. Le seul grand point de difficulté était Venise : l'Autriche voulait la ligne de l'Adige avec cette ville en échange contre Mayence et la limite du Rhin jusqu'à son entrée en Hollande. Le directoire voulait ces dernières limites et Mantoue pour

la république italienne, sans accorder toute la ligne de l'Adige et Venise. Les difficultés en étaient au point qu'un mois au plus avant la signature de la paix, le directoire écrivait au général Bonaparte que la reprise des hostilités était préférable à l'état d'inertie qui dévorait et ruinait la France; il déclarait, en conséquence, que l'on allait mettre les deux armées du Rhin en campagne. On a vu, dans la correspondance fructidorienne, que la majorité du directoire appelait *infâme* la paix qui a eu lieu plus tard. Bonaparte, qui depuis l'insurrection de Venise avait prévu que cet état servirait à la pacification; Bonaparte qui était convaincu que, pour en finir, il fallait bien que la ville de Venise et le territoire au-delà de l'Adige tombassent sous le sceptre autrichien, écrivait au directoire qu'il ne pouvait entrer en campagne avant la fin de mars 1798; et que s'il persistait à ne pas vouloir comprendre Venise dans la part de l'empereur, les hostilités recommenceraient certainement dans le mois d'octobre, l'empereur d'Autriche ne voulant pas absolument renoncer à Venise; qu'alors il fallait que l'on se tînt prêt sur le Rhin pour se porter en Allemagne, parce qu'il ne se croyait pas assez fort, sinon pour résister au prince Charles, du moins pour faire de

grandes choses. A cette époque la paix était tellement douteuse, que l'on parlait déjà sérieusement de fixer la manière dont la rupture serait signifiée.

Bottot, secrétaire de Barras, arriva à Passeriano vers la fin de septembre. C'était le directoire qui l'envoyait. Bonaparte soupçonna sur-le-champ qu'il avait une mission secrète et d'espionnage; il le reçut avec froideur, et le traita de même; mais il n'eut jamais l'idée, comme le dit Walter-Scott, de le faire fusiller. Cet auteur a encore tort de dire que Bottot fut envoyé à Passeriano pour reprocher à Bonaparte d'avoir manqué de parole en refusant d'envoyer de l'argent au directoire.

Bonaparte mit Bottot à même de bien juger de l'esprit qui animait tous ceux qui vivaient avec ou auprès de lui; et renouvela tout à coup au directoire la demande de son remplacement, qu'il avait déjà sollicité plusieurs fois. Il accusait à table, devant Bottot, le gouvernement d'une horrible ingratitude. Il rappelait tous les griefs qu'il avait contre lui, et cela tout haut, sans ménagement, et devant vingt et trente personnes.

Indigné de voir que les demandes réitérées de ma radiation de la liste des émigrés avaient été méprisées, que malgré ses réclamations, portées

à Paris par le général Bernadotte, Louis Bonaparte, etc., je restais sur cette fatale liste, il apostropha M. Bottot à un dîner de quarante personnes, auquel assistaient MM. de Gallo, de Cobentzel et Meerweldt. La conversation roulait sur le directoire : « Oui, certes, j'ai à m'en plain- « dre, dit Bonaparte d'une voix forte ; et pour al- « ler des grandes choses aux petites, tenez, voilà « Bourrienne : il a toute ma confiance; c'est lui seul « qui est chargé, sous mes ordres, des détails de « la négociation; vous le savez. Eh bien ! votre di- « rectoire ne veut pas le rayer. D'abord c'est in- « concevable, et puis c'est une grande sottise, car « il a tous mes secrets ; il connaît mon *ultimatum*; « il pourrait d'un seul mot faire une grande for- « tune et se moquer de votre entêtement. De- « mandez à M. de Gallo. »

Bottot voulut s'excuser, mais les chuchottemens universels qui suivirent cette singulière sortie, le forcèrent au silence.

M. le marquis de Gallo m'avait parlé, trois jours avant, dans le parc de Passeriano, de ma position en France, de la volonté prononcée du directoire de ne pas me rayer, des risques que je courais, etc. Il avait ajouté : « Nous ne voulons plus faire la guerre; nous voulons sincèrement la

paix, mais nous la voulons honorable. La république de Venise offre un assez grand territoire à partager, elle peut contenter les deux parties; mais les offres actuelles ne nous conviennent pas. Nous voudrions connaître l'*ultimatum* du général Bonaparte, et je suis autorisé à offrir une terre en Bohême, titrée et bâtie, avec un revenu de quatre-vingt-dix mille florins.»

Je me hâtai d'interrompre M. le marquis de Gallo, et de lui déclarer que ma conscience et mon devoir me commandaient de repousser sa proposition et de mettre fin à cette conversation.

Je m'empressai d'en rendre compte au général en chef: il ne fut pas surpris de ma réponse, mais il eut la conviction, par toute la conversation que je lui rapportai de M. Gallo, et même par l'offre qu'il me fit, que l'Autriche renonçait à la guerre et voulait la paix.

M. Bottot vint le soir dans ma chambre, au moment où j'allais me coucher: il me demanda, avec un étonnement dissimulé, s'il était vrai que je ne fusse pas rayé. Sur ma réponse affirmative, il désira une note; je la lui refusai en lui déclarant qu'il existait vingt notes; que je ne faisais plus aucune démarche; que j'attendrais

désormais une décision dans l'inaction la plus complète.

Mes relations d'amitié et de familiarité avec Louis Bonaparte avaient continué en Italie; lorsque son frère l'envoya à Paris pour rétablir sa santé, il le chargea de se joindre aux personnes qui avaient déjà commission de presser ma radiation de la liste des émigrés. Mes occupations ne me permettaient de lui écrire que très brièvement. Quoiqu'il s'en plaignît un peu, sa confiance n'en fut point altérée comme on le verra par la lettre suivante :

« A Bourrienne,

« Je suis furieux contre ton laconisme; ton affaire n'est pas achevée, crois que j'y mets du feu; ton ami Deray se donne beaucoup de mouvement. Il y a deux personnes qui sont venues te dénoncer; mais le ministre est prévenu, et nous verrons.

« Je suis très embarrassé de mon genou, je fais beaucoup de remèdes sans pouvoir le faire désenfler; je dépense deux louis par jour, en douches, bains et remèdes; je n'ai plus le sou; c'est incroyable, mais cela est. J'ai dépensé 1000 francs

pour le change, autant pour abonnement en gazettes et journaux, deux mille pour la voiture : le général Berthier vous dira comme l'argent coule ici sans qu'on s'en doute. S'il m'avait fallu partir, j'aurais été obligé d'emprunter; pense à moi. Dis à Junot que son affaire est en train; à Marmont et à Eugène que je ne fais aucune commission, 1° parce qu'ils les feront mieux eux-mêmes en arrivant; 2° parce que mes finances baissent.

« Adieu, je t'embrasse; bien des choses à La Vallette, à Junot-Laumont; dis à Sulkowski que j'ai vu son ami Kaboski, il se porte bien. Adieu de rechef, ton ami,

« L. BONAPARTE.

« Ce 7 brumaire, 1 heure du matin, 1797. »

« *P.S.* Nous sommes reçus en séance publique, décadi.

« *P. S.* Je te prie de remettre la lettre ci-jointe à mon oncle Fesch, et de lui dire de me répondre par le premier courrier; s'il n'était pas avec vous, rends-moi le service de la décacheter et de faire ce que je le prie de faire pour moi, c'est-à-dire, de vendre mes chevaux, congédier mon domes-

tique, et m'envoyer ma malle de livres; après l'avoir lue et m'avoir rendu le service de faire ce que je désire, tu lui renverras la lettre; écris-moi sur cela par le deuxième courrier.

« Je fais ce que je puis pour placer ton ami, « mais tu sais que je suis boiteux. »

Le général Bonaparte trouvait inexplicable que le directoire eût pu témoigner de l'inquiétude sur la manière dont il avait envisagé le 18 fructidor, lui sans lequel le directoire eût succombé. Il écrivait et répétait que sa santé et son moral étaient affaiblis; qu'il avait besoin de quelques années de repos; qu'il ne pouvait plus supporter le cheval, mais que, toutefois, la prospérité et la liberté de sa patrie exciteraient toujours son intérêt. Il n'y avait rien de vrai dans tout cela : le directoire en jugea ainsi. Malgré cette feinte colère, il refusa la démission dans les termes les plus flatteurs et les plus pressans. C'est ce que voulait Bonaparte.

Bottot lui fit de la part du directoire, la proposition de révolutionner l'Italie. Le général lui demanda si *toute* l'Italie était comprise dans ce système : cette commission *révolutionnaire* avait été si légèrement donnée que Bottot ne put que balbutier et divaguer. Bonaparte demanda des or-

dres plus précis. Dans cet intervalle la paix se fit. Il ne fut plus question de cette dangereuse entreprise et de cette extravagante rêverie.

Bottot, aussitôt après son retour à Paris, écrivit au général Bonaparte, et se plaignit dans ses lettres de ce que ses derniers momens à Passeriano avaient profondément affligé son cœur; il disait que de cruelles idées l'avaient accompagné jusqu'aux portes du directoire, mais que ces cruelles idées avaient été dissipées par les sentimens d'admiration et de *tendresse* qu'il avait vus au directoire pour la personne de Bonaparte.

Ces assurances, auxquelles Bonaparte s'attendait, n'affaiblirent en rien le mépris qu'il avait pour les chefs du gouvernement, ni sa conviction qu'ils le jalousaient et le redoutaient. Leur *tendresse* n'était pas payée de retour. Bottot assurait le héros de l'Italie de la docilité républicaine du directoire, et s'exprimait ainsi sur les reproches que lui avait faits Bonaparte et sur les demandes auxquelles on n'avait pas satisfait :

« Les trois armées du Nord, du Rhin et de « Sambre-et-Meuse ne forment plus que l'armée « d'Allemagne. — Augereau? — Mais c'est vous « qui l'avez envoyé. — L'erreur du directoire « est la vôtre. — Bernadotte? — Il est auprès

« de vous. — Cacault? — Est rappelé. — Douze « mille hommes pour votre armée? — Ils sont « en marche. — Le traité avec la Sardaigne? « — Est ratifié. — Bourrienne? — Est rayé. — La « révolution d'Italie? — Est ajournée [1]. Éclairez « donc le directoire.... Je le répète, ils ont be- « soin d'instructions; c'est de vous qu'ils les at- « tendent [2]. »

L'assertion qui me concernait était fausse : depuis six mois Bonaparte demandait ma radiation sans la pouvoir obtenir. Je ne fus rayé que le 11 novembre 1797.

[1] La paix l'ajourne indéfiniment.

[2] Bonaparte ne les fit pas attendre long-temps.

CHAPITRE XXI.

Des agens surveillent Bonaparte. — Nouvelles offres de démission. — On la refuse. — Influence du temps sur la conclusion de la paix. — Paroles remarquables de Bonaparte. — Conclusion du traité. — Retour à Milan. — Prédilection du général pour les gouvernemens représentatifs. — Jugement sur Bonaparte.

Dans ces derniers temps de la négociation, Bonaparte, rebuté par tant d'entêtement et de difficultés, réitéra plusieurs fois encore l'offre de sa démission et la demande expresse d'un successeur. Ce qui augmentait son humeur, c'était la persuasion que le directoire l'avait deviné et regardait son puissant concours à la journée du 18 fructidor comme le calcul de ses vues personnelles d'ambition et de pouvoir. Malgré les assurances par écrit d'une reconnaissance hypocrite et de sentimens contraires, et quoique le directoire eût de lui un besoin indispensable, il le fai-

sait surveiller par des agens qui épiaient sa conduite et cherchaient, au moyen de ses alentours, à pénétrer ses vues. Les amis du général en chef lui écrivaient de Paris, et moi je lui répétais sans cesse que la paix qui était dans ses mains le populariserait beaucoup plus que le renouvellement d'une guerre soumise à de nouvelles chances de succès et de revers. La signature de la paix, comme il la concevait, et contre l'opinion du directoire, la manière dont il a touché barre à Rastadt et esquivé d'y retourner, et enfin sa résolution de s'expatrier avec une armée pour entreprendre des choses nouvelles, ont eu, plus qu'on ne le croit, leur cause dans cette pensée dominante qu'on se méfiait de lui et qu'on voulait le perdre. Il se rappelait toujours ce que La Vallette lui avait écrit de sa conversation avec Lacuée, et tout ce qu'il voyait et entendait à ce sujet le lui confirmait.

La précocité de la mauvaise saison précipita ses résolutions. Le 13 octobre, en ouvrant mes fenêtres, à la pointe du jour, j'aperçois les monts couverts de neige. Il avait fait la veille un temps superbe, et jusqu'alors l'automne s'annonçait comme promettant d'être belle et tardive. J'entrai, comme tous les jours, à sept heures, dans la

chambre du général ; je l'éveillai, et lui dis ce que je venais de voir. Il feignit d'abord de ne pas me croire, sauta à bas de son lit, courut à sa fenêtre, et, témoin lui-même de ce changement si brusque dans la température, il prononça avec le plus grand calme ces mots : « Avant la mi-octobre ! « quel pays ! Allons, il faut faire la paix. » Pendant qu'il s'habille en hâte je lui lis les journaux, comme je faisais tous les jours : il y prêtait peu d'attention. Il s'enferma avec moi dans son cabinet, revit, avec le plus grand soin, tous les états de situation de son armée, et me dit : *Voilà bien près de quatre-vingt mille hommes effectifs ; je les nourris, je les paie, mais je n'en aurai pas soixante mille un jour de bataille ; je la gagnerai, mais j'aurai en tués, blessés, prisonniers, vingt mille hommes de moins : comment résister à toutes les forces autrichiennes qui marcheront au secours de Vienne ? Il faut plus d'un mois pour que les armées du Rhin me secondent, si elles sont en mesure, et dans quinze jours les neiges encombreront les routes et les passages. C'est fini, je fais la paix : Venise paiera les frais de la guerre et la limite du Rhin. Le directoire et les avocats diront ce qu'ils voudront.*

Il écrivit au directoire : « Les cimes des mon-

tagnes sont couvertes de neige. Je ne pourrais pas, à cause des formes prévues pour la rupture, commencer avant vingt-cinq jours, et alors nous nous trouverions dans les grandes neiges. »

A quatorze ans de là, un hiver également précoce, mais sous un climat plus sévère, devait lui opposer une influence plus fatale. Que n'eut-il les mêmes prévisions !

Les conférences se poursuivirent.

On voit, par le traité de Campo-Formio, que les deux puissances belligérantes firent la paix aux dépens de la république de Venise qui n'était d'abord pour rien dans la querelle, qui n'y était intervenue que fort tard, probablement malgré elle et par suite de circonstances inévitables. Mais qu'est-il résulté de cette grande spoliation politique ? Une partie du territoire vénitien était ajoutée à la Cisalpine : c'est aujourd'hui l'Autriche qui la possède. Une autre partie considérable, et la capitale elle-même, ont dès-lors été le lot de l'Autriche, en compensation de la Belgique et de la Lombardie qu'elle nous cédait. L'Autriche a repris la Lombardie et ses accroissemens, et la Belgique est à un prince d'Orange. La France acquérait Corfou et quelques îles Ioniennes ; Corfou et ces îles sont à l'Angleterre. Romulus ne

croyait pas fonder Rome pour des Goths ni pour des évêques; Alexandre n'imaginait pas que sa ville égyptienne appartiendrait aux Turcs, et Constantin n'avait pas dépouillé Rome pour Mahomet II. Battez-vous donc pour quelques villages!

Ainsi, nous avons vaincu avec gloire pour l'Autriche et l'Angleterre; un état ancien s'est écroulé sans fracas; et ses dépouilles, partagées entre divers états limitrophes, sont toutes dans le domaine de l'Autriche. Nous ne possédons plus un hameau dans ces belles contrées que nous avions obtenues par nos victoires, et qui servaient de compensation aux immenses acquisitions de la maison d'Hapsburg en Italie. Cette fois, c'est par une guerre malheureuse et des revers qu'elle s'est agrandie, et l'on peut, à cette occasion, lui appliquer ce fameux dystique composé, dit-on, par Mathias Corvin :

Bella gerunt alii, tu felix Austria nube.
Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus.

Le directoire était très mécontent du traité de Campo-Formio, et résistait avec peine à la ten-

[1] Autriche, pour l'hymen laisse les noirs combats,
Ce qu'on obtient par Mars, par Vénus tu l'auras.

tation de ne pas le ratifier. Quinze jours avant la signature, il écrivait au général Bonaparte qu'il ne voulait pas qu'on laissât à l'empereur, Venise, le Frioul, le Padouan et la terre ferme avec la limite de l'Adige. « Ce n'est pas faire la paix, di- « sait-il, c'est ajourner la guerre. Nous aurons été « traités en vaincus, indépendamment de la honte « d'abandonner Venise, que Bonaparte lui-même « croit si digne d'être libre : la France ne doit « ni ne veut livrer l'Italie à l'Autriche. Le direc- « toire préfère les chances de la guerre à changer « un mot de son ultimatum, déjà trop favorable à « l'Autriche. » Tout cela fut inutile; il n'en coûtait guère au général Bonaparte de dépasser ses instructions. L'on a parlé d'offres considérables d'argent, et même d'une principauté, faites par l'empereur d'Autriche, pour obtenir des conditions plus favorables. Je n'en ai jamais entrevu de traces, dans un temps où la plus petite circonstance ne pouvait m'échapper. Le caractère de Bonaparte était trop élevé sous ce rapport, pour qu'il sacrifiât sa gloire de vainqueur et de pacificateur à l'avantage personnel le plus considérable. Cette disposition était si connue, et il était si profondément estimé et si respecté des plénipotentiaires autrichiens, que je peux affirmer qu'aucun d'eux

ne se fût permis de lui faire la plus légère ouverture d'une si avilissante proposition. Elle eût, je n'en doute pas, rompu toute négociation avec ces plénipotentiaires. Peut-être ce que je viens de dire de M. de Gallo jettera-t-il quelque jour sur cette odieuse accusation. Il faut reléguer ce conte avec tant d'autres, et avec le cabaret de porcelaine cassé et jeté au nez de M. de Cobentzel. Je n'ai jamais entendu parler de cette scène. On savait mieux vivre à Passeriano.

Il n'y eut que les présens d'usage; l'empereur d'Autriche eut seulement l'attention d'y joindre l'offre de six magnifiques chevaux blancs.

Le général en chef revint à Milan par Gratz, Leybach, Trieste, Mestre, Vérone et Mantoue.

A cette époque Bonaparte suivait encore l'impulsion du siècle. Il ne rêvait que gouvernemens représentatifs. Il me disait bien souvent : *Je veux que de mon époque date l'ère des gouvernemens représentatifs.* Sa conduite en Italie et ses proclamations devaient donner, et donnaient en effet, du poids à cette manifestation de sentimens. Il faut croire que cette idée tenait plus à de hautes vues d'ambition qu'à un véritable amour pour le bien de l'espèce humaine; car, plus tard, il y a substitué cette phrase: *Je veux être le chef de la plus an-*

cienne des dynasties de l'Europe. Quelle distance de Bonaparte, auteur du Souper de Beaucaire, vainqueur du royalisme à Toulon, auteur et signataire de la pétition à Albitte et Salicetti; heureux vainqueur au 13 vendémiaire, instigateur et soutien de la révolution de fructidor, et fondateur en Italie de républiques, fruits de ses immortelles victoires, à Bonaparte premier consul en 1800, consul à vie en 1802, et surtout à Napoléon, empereur des Français en 1804, roi d'Italie en 1805?

Après avoir, dans les pays qu'il avait conquis, voulu brusquer un peu la maturité du siècle, ce qui était imprudent et intempestif, il voulut, quelques années plus tard, le faire rétrograder, ce qui était impossible. Abjurant la liberté pour la gloire, il a pensé qu'il fallait faire plus de bruit que de bien. Probablement cet amour simulé des gouvernemens représentatifs était pour lui un moyen de soumettre plus facilement les peuples, en leur promettant ce qui pouvait les flatter, mais ce qu'il ne voulait pas tenir; et en leur jetant à la tête un avenir que le temps seul doit amener. Prévoyant déjà ses grandes guerres en Allemagne, qui ont toujours occupé ses pensées, nous le verrons écrire du Caire au Directoire, *que le plus beau jour pour lui sera celui où il apprendra*

la formation de la première république en Allemagne.

Mais en précipitant les nations vers une époque qui ne peut arriver que successivement pour elles, il a donné aux partisans des temps passés des motifs et des forces pour tenter de faire rétrograder les peuples.

On a vu l'homme qui, à l'époque dont je parle, ne voulait plus de rois, et les proscrivait dans toutes ses proclamations, vouloir être l'aîné des rois, le plus ancien chef des dynasties européennes, et ce rêve, comme celui des gouvernemens représentatifs improvisés, a fait couler des torrens de sang. Quelle folie de vouloir se transporter tout à coup, et sans transition, dans un avenir qui ne nous appartient pas, ou de vouloir retourner à un passé qui n'est plus! Que de maux ont découlé de ces deux principes!

PIÈCES ET LETTRES

CITÉES

DANS LE PREMIER VOLUME DE CES MÉMOIRES [1].

[1] Parmi les pièces qui terminent ce volume, on remarquera peut-être que le *Souper de Beaucaire* était déjà connu ; cette raison me l'eût fait supprimer, si je n'avais pensé qu'il serait intéressant pour les lecteurs de trouver ici cet opuscule de Bonaparte, tel qu'il l'avait composé, tandis que les réimpressions qu'on en a faites ne sont nullement conformes à l'exemplaire original que je reçus de la main de l'auteur.

LE SOUPER DE BEAUCAIRE.

Je me trouvai à Beaucaire le dernier jour de la foire ; le hasard me fit avoir pour convives à souper deux négocians marseillais, un Nîmois et un fabricant de Montpellier.

Après les premiers momens employés à nous reconnaître, l'on sut que je venais d'Avignon, et que j'étais militaire. Les esprits de mes convives, qui avaient été toute la semaine fixés sur le cours du négoce qui accroît les fortunes, l'étaient dans ce moment sur l'issue des événemens présens, d'où en dépend la conservation ; ils cherchaient à connaître mon opinion, pour, en la comparant à la leur, pouvoir se rectifier et acquérir des probabilités sur l'avenir, qui nous affectait différemment ; les Marseillais surtout paraissaient être moins pétulans : l'évacuation d'Avignon leur avait

appris à douter de tout. Il ne leur restait qu'une grande sollicitude sur leur sort. La confiance nous eut bientôt rendus babillards, et nous commençâmes un entretien à peu près en ces termes :

LE NIMOIS.

L'armée de Cartaux est-elle forte ? L'on dit qu'elle a perdu bien du monde à l'attaque ; mais s'il est vrai qu'elle ait été repoussée, pourquoi les Marseillais ont-ils évacué Avignon ?

LE MILITAIRE.

L'armée était forte de 4,000 hommes lorsqu'elle a attaqué Avignon, elle est aujourd'hui à 6,000 hommes, elle sera avant quatre jours à 10,000 hommes.

Elle a perdu cinq hommes et onze blessés ; elle n'a point été repoussée, puisqu'elle n'a fait aucune attaque en forme : elle a voltigé autour de la place, a cherché à forcer les portes en y attachant des pétards ; elle a tiré quelques coups de canon pour essayer la contenance de la garnison ; elle a dû ensuite se retirer dans son camp pour combiner son attaque pour la nuit suivante.

Les Marseillais étaient 3,600 hommes ; ils avaient une artillerie plus nombreuse et de plus

fort calibre, et cependant ils ont été contraints à repasser la Durance. Cela vous étonne beaucoup ; mais c'est qu'il n'appartient qu'à des vieilles troupes de résister aux incertitudes d'un siége.

Nous étions maîtres du Rhône, de Villeneuve et de la campagne ; nous eussions intercepté toutes leurs communications. Ils ont dû évacuer la ville.

La cavalerie les a poursuivis dans leur retraite ; ils ont eu beaucoup de prisonniers et ont perdu deux pièces de canon.

LE MARSEILLAIS.

Ce n'est pas là la relation que l'on nous a donnée ; je ne veux pas vous la contester, puisque vous étiez présent ; mais avouez que cela ne vous conduira à rien.

Notre armée est à Aix, trois bons généraux sont venus remplacer les premiers ; l'on lève à Marseille de nouveaux bataillons, nous avons un nouveau train d'artillerie, plusieurs pièces de 24 ; sous peu de jours nous serons dans le cas de reprendre Avignon, ou du moins nous resterons maîtres de la Durance.

LE MILITAIRE.

Voilà ce que l'on vous dit pour vous entraîner

dans le précipice qui s'approfondit à chaque instant, et qui peut-être engloutira la plus belle ville de France, celle qui a le plus mérité des patriotes ; mais l'on vous a dit aussi que vous traverseriez la France, que vous donneriez le ton à la république, et vos premiers pas ont été des échecs ; l'on vous a dit qu'Avignon pouvait résister long-temps à 20,000 hommes, et une seule colonne de l'armée, sans artillerie de siége, dans vingt-quatre heures, en a été maîtresse ; l'on vous a dit que le Midi était levé, et vous vous êtes trouvés seuls ; l'on vous a dit que la cavalerie nîmoise allait écraser les Allobroges, et ceux-ci étaient déjà au Saint-Esprit et à Villeneuve ; l'on vous a dit que 4,000 Lyonnais étaient en marche pour vous secourir, et les Lyonnais négociaient leur accommodement.

Reconnaissez donc que l'on vous trompe, concevez l'impéritie de vos meneurs, et méfiez-vous de leurs calculs.

Le plus dangereux conseiller, c'est l'amour-propre : vous êtes naturellement vifs, l'on vous conduit à votre perte par le même moyen qui a ruiné tant de peuples, en exaltant votre vanité ; vous avez des richesses et une population considérables, l'on vous les exagère ; vous avez rendu

des services éclatans à la liberté, l'on vous les rappelle, sans faire attention que le génie de la république était avec vous alors, au lieu qu'il vous a abandonné aujourd'hui.

Votre armée, dites-vous, est à Aix avec un grand train d'artillerie et des bons généraux ; eh bien, quoi qu'elle fasse, je vous assure qu'elle sera battue.

Vous aviez 3,600 hommes, une bonne moitié s'est dispersée ; Marseille et quelques réfugiés du département peuvent vous offrir 4,000 hommes : cela est beaucoup ; vous aurez donc 5 à 6,000 hommes sans ensemble, sans unité, sans être aguerris.

Vous avez des bons généraux ; je ne les connais pas ; je ne puis donc leur contester leur habileté, mais ils seront absorbés par les détails, ne seront pas secondés par les subalternes, ils ne pourront rien faire qui soutienne la réputation qu'ils pourraient s'être acquise, car il leur faudrait deux mois pour organiser passablement leur armée, et dans quatre jours Cartaux sera au-delà de la Durance, et avec quels soldats !

Avec l'excellente troupe légère des Allobroges, le vieux régiment de Bourgogne, un bon régiment de cavalerie, le brave bataillon de la Côte-

d'Or, qui a vu cent fois la victoire le précéder dans les combats, et six ou sept autres corps, tous de vieilles milices, encouragés par leurs succès aux frontières et sur votre armée.

Vous avez des pièces de 24 et de 18, et vous vous croyez inexpugnables, vous suivez l'opinion vulgaire ; mais les gens du métier vous diront, et une fatale expérience va vous le démontrer, que des bonnes pièces de 4 et de 8 font autant d'effet pour la guerre de campagne, et sont préférables sur bien des points de vue aux gros calibres ; vous avez des canonniers de nouvelle levée, et vos adversaires ont des artilleurs des régimens de ligne, qui sont, dans leur art, les maîtres de l'Europe.

Que fera votre armée, si elle se concentre à Aix ? Elle est perdue : c'est un axiôme dans l'art militaire, que celui qui reste derrière ses retranchemens est battu : l'expérience et la théorie sont d'accord sur ce point, et les murailles d'Aix ne valent pas le plus mauvais retranchement de campagne, surtout si l'on fait attention à leur étendue, aux maisons qui les environnent extérieurement à la portée du pistolet. Soyez donc bien sûrs que ce parti, qui vous semble le meilleur, est le plus mauvais ; comment pourrez-vous

d'ailleurs approvisionner la ville en si peu de temps de tout ce qu'elle aurait besoin?

Votre armée ira-t-elle à la rencontre des ennemis? mais elle n'a pas de cavalerie, mais elle est moins nombreuse, mais son artillerie est moins propre pour la campagne; elle serait rompue, dès lors défaite sans ressource, car la cavalerie l'empêchera de se rallier.

Attendez-vous donc à avoir la guerre dans le territoire de Marseille : un parti assez nombreux y tient pour la république; ce sera le moment de l'effort; la jonction se fera; et cette ville, le centre du commerce du Levant, l'entrepôt du midi de l'Europe, est perdue..... Souvenez-vous de l'exemple récent de Lisle [1], et des lois barbares de la guerre.

Mais quel esprit de vertige s'est tout *d'un* coup emparé de votre peuple? quel aveuglement fatal le conduit à sa perte? comment peut-il prétendre résister à la république entière? Quand il obligerait cette armée à se replier sur Avignon, peut-il douter que sous peu des jours de nouveaux com-

[1] Lisle, petite ville du département de Vaucluse, à quatre lieues à l'*est* d'Avignon, ayant résisté à l'armée de Cartaux, fut emportée de force le 26 juillet.

battans ne viennent remplacer les premiers : la république, qui donne la loi à l'Europe, la recevra-t-elle de Marseille?

Unis avec Bordeaux, Lyon, Montpellier, Nîmes, Grenoble, le Jura, l'Eure, le Calvados, vous avez entrepris une révolution, vous aviez une probabilité de succès, vos instigateurs pouvaient être mal intentionnés, mais vous étiez une masse imposante de forces; au contraire, aujourd'hui que Lyon, Nîmes, Montpellier, Bordeaux, le Jura, l'Eure, Grenoble, Caen, ont reçu la constitution, aujourd'hui qu'Avignon, Tarascon, Arles ont pliés, avoues qu'il y a dans votre opiniâtreté de la folie; c'est que vous êtes influencés par des personnes qui n'ayant plus rien à ménager, vous entraînent dans leur ruine.

Votre armée sera composée de tout ce que vous avez de plus aisés, des riches de votre ville, car les sans-culottes pourraient trop facilement être tournés contre vous. Vous allez donc compromettre l'élite de votre jeunesse accoutumée à tenir la balance commerciale de la Méditerranée, et à vous enrichir par leur économie et leurs spéculations, contre des vieux soldats, cent fois teints du sang du furibond aristocrate ou du féroce Prussien.

Laissez les pays pauvres se battre jusqu'à la dernière extrémité : l'habitant du Vivarais, des Cévènes, de la Corse, s'expose sans crainte à l'issue d'un combat : s'il gagne, il a rempli son but; s'il perd, il se trouve comme auparavant dans le cas de faire la paix et dans la même position..... Mais vous!!.... perdez une bataille, et le fruit de mille ans de fatigues, de peines, d'économies, de bonheur, devient la proie du soldat.

Voilà cependant les risques que l'on vous fait courir avec autant d'inconsidération.

LE MARSEILLAIS.

Vous allez vite et vous m'effrayez; je conviens avec vous que la circonstance est critique, peut-être vraiment ne songe-t-on pas assez à la position où nous nous trouvons; mais avouez que nous avons encore des ressources immenses à vous opposer.

Vous m'avez persuadé que nous ne pourrions pas résister à Aix, votre observation du défaut de subsistance est peut-être sans réplique pour un siége de longue durée; mais pensez-vous que toute la Provence peut voir long-temps de sang-froid le blocus d'Aix ; elle se levera spontanément,

et votre armée, cernée de tout côté, se trouvera heureuse de repasser la Durance.

LE MILITAIRE.

Que c'est mal connaître l'esprit des hommes et celui du moment; partout il y a deux partis; dès le moment que vous serez assiégés, le parti sectionnaire aura le dessous dans toutes les campagnes; l'exemple de Tarascon, de Saint-Remy, d'Orgon, d'Arles, doit vous en convaincre: vingt dragons ont suffi pour rétablir les anciens administrateurs et mettre les autres en déroute.

Désormais, tout grand mouvement en votre faveur est impossible dans votre département, il pouvait avoir lieu lorsque l'armée était au-delà de la Durance et que vous étiez entiers..... A Toulon, les esprits sont très divisés, et les sectionnaires n'y ont pas la même supériorité qu'à Marseille, il faut donc qu'ils restent dans leur ville, pour contenir leur adversaire..... Quant au département des Basses-Alpes, vous savez que presque la totalité a accepté la constitution.

LE MARSEILLAIS.

Nous attaquerons Cartaux dans nos montagnes où sa cavalerie ne lui sera d'aucun secours.

LE MILITAIRE.

Comme si une armée qui protége une ville était maîtresse du point d'attaque ; d'ailleurs il est faux qu'il existe des montagnes assez difficiles auprès de Marseille pour rendre nul l'effet de la cavalerie; seulement, vos collines sont assez rapides pour rendre plus embarrassant le service de l'artillerie et donner un grand avantage à vos ennemis. Car, c'est dans les pays coupés, que par la vivacité des mouvemens, l'exactitude du service et la justesse de l'évaluation des distances, le bon artilleur a la supériorité.

LE MARSEILLAIS.

Vous nous croyez donc sans ressources : serait-il possible qu'il fût dans la destinée de cette ville qui résista aux Romains, conserva une partie de ses lois sous les despotes qui les ont suivis, qu'elle devînt la proie de quelques brigands ? Quoi! l'Allobroge chargé des dépouilles de Lisle, ferait la loi dans Marseille! quoi! Dubois de Crancé, Albitte, seraient sans contradicteurs! ces hommes altérés de sang, que les malheurs des circonstances ont placés au timon des affaires, seraient les maîtres absolus! Quelle triste perspective vous m'offrez. Nos propriétés, sous différens pré-

textes, seraient envahies; à chaque instant nous serions victimes d'une soldatesques que le pillage réunit sous le même drapeau. Nos meilleurs citoyens seraient emprisonnés et périraient par le crime. Le club releverait sa tête monstrueuse pour exécuter ses projets infernaux! rien de pis que cette horrible idée; mieux vaut-il s'exposer à vaincre que d'être victime sans alternative.

LE MILITAIRE.

Voilà ce que c'est que la guerre civile, l'on se déchire, l'on s'abhorre, l'on se tue sans se connaître... Les Allobroges!... Que croyez-vous que ce soit? des Africains, des habitans de la Sibérie : eh! point du tout, se sont vos compatriotes, des Provençaux, des Dauphinois, des Savoyards; l'on les croit barbares parce que leur nom est étranger. Si l'on appelait votre phalange, la phalange phocéenne, l'on pourrait accréditer sur leur compte toute spèce de fable.

Il est vrai que vous m'avez rappelé un fait, c'est celui de Lisle, je ne le justifie pas, mais je l'explique.

Les Lilois ont tué le trompette qu'on leur avait envoyé, ils ont résisté sans espérance de succès, ils ont été pris d'assaut, le soldat est en-

tré au milieu du feu et des morts, il n'a plus été possible de le contenir, l'indignation a fait le reste.

Ces soldats que vous appelez brigands, sont nos meilleures troupes et nos bataillons les plus disciplinés, leur réputation est au-dessus de la calomnie.

Dubois-Crancé et Albitte, constans amis du peuple, ils n'ont jamais dévié de la ligne droite... Ils sont scélérats aux yeux des mauvais. Mais Condorcet, Brissot, Barbaroux, aussi étaient scélérats lorsqu'ils étaient purs; l'apanage des bons sera d'être toujours mal famés chez le méchant. Il vous semble qu'ils ne gardent aucune mesure avec vous; et au contraire, ils vous traitent en enfans égarés...... Pensez-vous que, s'ils eussent voulu, Marseille eût retiré les marchandises qu'elle avait à Beaucaire? ils pouvaient les séquestrer jusqu'à l'issue de la guerre? ils ne l'ont pas voulu faire, et, grace à eux, vous pouvez vous en retourner tranquillement chez vous.

Vous appelez Cartaux un assassin : eh bien! sachez que ce général se donne les plus grandes sollicitudes pour l'ordre et la discipline, témoin sa conduite au Saint-Esprit et à Avignon. Il a fait

emprisonner un sergent parce qu'il avait violé l'asile du citoyen qui recélait un soldat de votre armée aux yeux du général, ce sergent était coupable d'être entré, sans ordre motivé, sur une réquisition, dans une maison particulière. L'on a puni des Avignonnais qui s'étaient permis de désigner une maison comme aristocrate. L'on instruit le procès d'un soldat qui est accusé de vol... Votre armée, au contraire, a tué, assassiné plus de trente personnes, a violé l'asile des familles, a rempli les prisons de citoyens, sous le prétexte vague qu'ils étaient des brigands.

Ne vous effrayez point de l'armée, elle estime Marseille, parce qu'elle sait qu'aucune ville n'a tant fait de sacrifices à la chose publique; vous avez dix-huit mille hommes à la frontière et vous ne vous êtes point ménagés dans toutes les circonstances. Aussi secouez le joug du petit nombre d'aristocrates qui vous conduisent, reprenez des principes plus sains, et vous n'aurez pas joint de plus vrais amis qu'elle.

LE MARSEILLAIS.

Ah! votre armée, elle a bien dégénérée de l'armée de 1789; celle-ci ne voulut pas prendre les armes contre la nation, la vôtre devait imiter

un si bel exemple et ne pas tourner ses armes contre les citoyens.

LE MILITAIRE.

Avec ces principes, la Vendée auraient aujourd'hui planté le drapeau blanc sur les murs de la Bastille relevée, et le camp de Jalès dominerait à Marseille.

LE MARSEILLAIS.

La Vendée veut un roi, la Vendée veut une contre-révolution déclarée; la guerre de la Vendée, du camp de Jalès est celle du fanatisme, du despotisme; la nôtre, au contraire, est celle des vrais républicains, amis des lois, de l'ordre, ennemis de l'anarchie et des scélérats. N'avons-nous pas le drapeau tricolore? Et quel intérêt aurions-nous à vouloir l'esclavage?

LE MILITAIRE.

Je sais bien que le peuple de Marseille est bien loin de celui de la Vendée, en fait de contre-révolution. Le peuple de la Vendée est robuste, saint, celui de Marseille est faible et malade, il a besoin de miel pour avaler la pillule; pour y établir la nouvelle doctrine, l'on a besoin de le tromper; mais depuis quatre ans de révolution,

après tant de trames, de complots, de conspirations, toute la perversité humaine s'est développée sous différens aspects, les hommes ont perfectionné leur tact naturel ; cela est si vrai, que, malgré la coalition départementale, malgré l'habileté des chefs. Le grand nombre de ressort de tous les ennemis de la révolution, le peuple partout s'est réveillé au moment où on le croyait ensorcelé.

Vous avez, dites-vous, le drapeau tricolore ?

Paoli aussi l'arbora en Corse pour avoir le temps de tromper le peuple, d'écraser les vrais amis de la liberté, pour pouvoir entraîner ses compatriotes dans ses projets ambitieux et criminels ; il arbora le drapeau tricolore, et il fit tirer contre les bâtimens de la république, et il fit chasser nos troupes des forteresses, et il désarma tous les détachemens qu'il put surprendre, et il fit des rassemblemens pour chasser la garnison de l'île, et il pilla les magasins, en vendant à bas prix tout ce qu'il y avait, afin d'avoir de l'argent pour soutenir sa révolte, et il ravagea et confisqua les biens des familles les plus aisées, parce qu'elles étaient attachées à l'unité de la république, et il se fit nommer généralissime, et il déclara ennemis de la patrie, tous ceux qui reste-

raient dans nos armées : il avait précédemment fait échouer l'expédition de Sardaigne. Et cependant, il avait l'impudeur de se dire ami de la France et bon républicain, et cependant il trompa la convention qui rapporta son décret de destitution ; il fit si bien enfin, que lorsqu'il a été démasqué, par ses propres lettres, trouvées à Calvi, il n'était plus temps, les flottes ennemies interceptaient toutes les communications.

Ce n'est plus aux paroles qu'il faut s'en tenir, il faut analyser les actions ; et avouez qu'en appréciant les vôtres, il est facile de vous démontrer contre-révolutionnaires.

Quel effet a produit dans la république le mouvement que vous avez fait ? Vous l'avez conduite près de sa ruine ; vous avez retardé les opérations de nos armées ; je ne sais pas si vous êtes payés par l'Espagnol et l'Autrichien ; mais certes, ils ne pouvaient pas désirer de plus heureuses diversions : que feriez-vous de plus si vous l'étiez ? Vos succès sont l'objet des sollicitudes de tous les aristocrates reconnus ; vous avez placé à la tête de vos sections et de vos armées des aristocrates avoués, un Latourette, ci-devant colonel, un Somise, ci-devant lieutenant-colonel du génie, qui ont abandonné leurs corps, au mo-

ment de la guerre, pour ne se pas battre pour la liberté du peuple.

Vos bataillons sont pleins de pareilles gens, et votre cause ne serait pas la leur, si elle était celle de la république.

LE MARSEILLAIS.

Mais, Brissot, Barbaroux, Condorcet, Buzot, Vergniau, Guadet, etc., sont-ils aussi aristocrates ? Qui a fondé la république? qui a renversé le tyran ? qui a enfin soutenu la patrie à l'époque périlleuse de la dernière campagne ?

LE MILITAIRE.

Je ne cherche pas si vraiment ces hommes qui avaient bien mérité du peuple dans tant d'occasions, ont conspiré contre lui : ce qu'il me suffit de savoir, c'est que la montagne, par esprit public ou par esprit de parti, s'étant portée aux dernières extrémités contre eux, les ayant décrétés, emprisonnés, je veux même vous le passer, les ayant calomniés, les Brissotins étaient perdus, sans une guerre civile qui les mît dans le cas de faire la loi à leurs ennemis. C'est donc pour eux vraiment que votre guerre était utile ; s'ils avaient mérité leur réputation première, ils auraient jeté les armes à l'aspect de la constitu-

tion, ils auraient sacrifié leur intérêt au bien public; mais il est plus facile de citer Decius que de l'imiter; ils se sont aujourd'hui rendus coupables du plus grand de tous les crimes, ils ont par leur conduite justifié leur décret....... Le sang qu'ils ont fait répandre a effacé les vrais services qu'ils avaient rendus.

LE FABRICANT DE MONTPELLIER.

Vous avez envisagé la question sous le point de vue le plus favorable à ces messieurs; car il paraît prouvé que les Brissotins étaient vraiment coupables; mais coupables ou non, nous ne sommes plus dans le siècle où l'on se battait pour les personnes.

L'Angleterre a versé des torrens de sang pour les familles de Lancastre et d'Yorck. La France pour les Lorrains et les Bourbons; serions-nous encore à ces temps de barbarie!!!

LE NIMOIS.

Aussi, avons-nous abandonné les Marseillais, dès que nous nous sommes aperçus qu'ils voulaient la contre-révolution, et qu'ils se battaient pour des querelles particulières. Le masque est tombé dès qu'ils ont refusé de publier la constitution, nous avons alors pardonné quelques ir-

régularités à la montagne. Nous avons oublié Rabaut et ses jérémiades, pour ne voir que la république naissante, environnée de la plus monstrueuse des coalitions qui menace de l'étouffer à son berceau, pour ne voir que la joie des aristocrates et l'Europe à vaincre.

LE MARSEILLAIS.

Vous nous avez lâchement abandonnés après nous avoir excités par vos députations éphémères.

LE NIMOIS.

Nous étions de bonne foi, et vous aviez le renard sous les aisselles; nous voulions la république, nous avons dû accepter une constitution républicaine. Vous étiez mécontens de la montagne et de la journée du 31 mai, vous deviez donc encore accepter la constitution pour la renvoyer, et faire terminer sa mission.

LE MARSEILLAIS.

Nous voulons aussi la république, mais nous voulons que notre constitution soit formée par des représentans libres dans leurs opérations; nous voulons la liberté, mais nous voulons que ce soit des représentans que nous estimions qui

nous la donnent; nous ne voulons pas que notre constitution protége le pillage et l'anarchie. Notre première condition est : point de club, point d'assemblées primaires si fréquentes, respect aux propriétés.

LE FABRICANT DE MONTPELLIER.

Il est palpable, pour qui veut réfléchir, qu'une partie de Marseille est contre-révolutionnaire; l'on avoue vouloir la république, mais c'est un rideau que l'on rendait tous les jours plus transparent; l'on vous accoutumait peu à peu à voir enfin la contre-révolution toute nue; déjà le voile qui la couvrait n'était plus que de gaze; votre peuple était bon, mais avec le temps on aurait perverti la masse, sans le génie de la révolution qui veille sur elle.

Nos troupes ont bien mérité de la patrie pour avoir pris les armes contre vous avec autant d'énergie, ils n'ont pas dû imiter l'armée de 1789, puisque vous n'êtes pas la nation. Le centre d'unité est la convention, c'est le vrai souverain, surtout lorsque le peuple se trouve partagé.

Vous avez renversé toutes les lois, toutes les convenances. De quel droit destituiez-vous votre Département? Était-ce Marseille qui l'avait formé.

De quel droit le bataillon de votre ville parcourait-il les districts? De quel droit vos gardes nationales prétendaient-elles entrer dans Avignon ? Le district de cette ville était le premier corps constitué, puisque le département était dissous ? De quel droit prétendiez-vous violer le territoire de la Drôme ? et pourquoi croyez-vous que ce département n'ait pas le droit de requérir la force publique pour le défendre? Vous avez donc confondu tous les droits, vous avez établi l'anarchie, et puisque vous prétendez justifier vos opérations par le droit de la force, vous êtes donc des brigands, des anarchistes.

Vous avez établi un tribunal populaire, Marseille seul l'a nommé; il est contraire à toutes les lois, ce ne peut être qu'un tribunal de sang, puisque c'est le tribunal d'une faction ; vous avez soumis par la force, à ce tribunal, tout votre département. De quel droit? Vous usurpez donc cette autorité, que vous reprochez injustement à Paris? Votre comité des sections a reconnu des affiliations. Voilà donc une coalition pareille à celle des clubs contre qui vous vous récriez ; votre comité a exercé des actes d'administration sur des communes du Var ; voilà donc la division territoriale méconnue.

Vous avez, à Avignon, emprisonné sans mandat, sans décret; sans réquisition des corps administratifs; vous avez violé l'asyle des familles, méconnu la liberté individuelle; vous avez, de sang-froid, assassiné sur les places publiques; vous avez renouvelé les scènes dont vous a exagérez l'horreur, et qui ont affligé l'origine de la révolution, sans informations, sans procès, sans connaître les victimes, seulement sur la désignation de leurs ennemis : vous les avez prises, arrachées à leurs enfans, traînées dans les rues, et les avaient fait périr sous les coups de sabre; l'on en compte jusqu'à trente que vous avez ainsi sacrifiées; vous avez traîné la statue de la liberté dans la boue; vous l'avez exécutée publiquement; elle a été l'objet des avanies de toute espèce d'une jeunesse effrénée; vous l'avez lacérée à coups de sabre, vous ne sauriez le nier; il était midi, plus de deux cents personnes des vôtres assistèrent à cette profanation criminelle; le cortége a traversé plusieurs rues, est arrivé à la place de l'horloge, est passé par la rue de l'Épicerie, etc., etc. J'arrête mes réflexions et mon indignation. Est-ce donc ainsi que vous voulez la république? Vous avez retardé la marche de nos armées, en arrêtant les convois; comment pou-



voir se refuser à l'évidence de tant de faits, et comment vous épargner le titre d'ennemis de la patrie?

LE MILITAIRE.

Il est de la dernière évidence que les Marseillais ont nui aux opérations de nos armées, et voulaient détruire la liberté; mais ce n'est pas ce dont il s'agit ici; la question est de savoir ce qu'ils peuvent espérer, et quel parti il leur reste à prendre?

LE MARSEILLAIS.

Nous avons moins de ressources que je ne pensais; mais l'on est bien fort lorsque l'on est résolu à mourir, et nous le sommes plutôt que de reprendre le joug des hommes qui gouvernent l'état; vous savez qu'un homme qui se noie s'accroche à toutes les branches, aussi plutôt que de nous laisser égorger, nous...... Oui, nous avons tous pris part à cette nouvelle révolution; tous nous serions sacrifiés par la vengeance. Il y a deux mois que l'on avait conspiré d'égorger quatre mille de nos meilleurs citoyens; jugez à quel excès on se porterait aujourd'hui.... L'on se ressouviendra toujours de ce monstre qui était cependant un des principaux du club; il fit lan-

terner un citoyen, il pilla sa maison, et viola sa femme, après lui avoir fait boire un verre du sang de son mari........

LE MILITAIRE.

Quelle horreur! mais ce fait est-il vrai? Je m'en méfie, car vous savez que l'on ne croit plus au viol aujourd'hui....

LE MARSEILLAIS.

Oui, plutôt que de nous soumettre à de pareilles gens, nous nous porterons à la dernière extrémité, nous nous donnerons aux ennemis, nous appellerons les Espagnols; il n'y a point de peuple dont le caractère soit moins compatible avec le nôtre; il n'y en a point de plus haïssable. Jugez donc, par le sacrifice que nous ferons, de la méchanceté des hommes que nous craignons.

LE MILITAIRE.

Vous donner aux Espagnols!!... Nous ne vous en donnerons pas le temps.

LE MARSEILLAIS.

L'on les signale tous les jours devant nos ports.

LE NIMOIS.

Pour voir lequel des fédérés ou de la montagne tient pour la république, cette menace seule me suffit ; la montagne a été un moment la plus faible, la commotion paraissait générale. A-t-elle cependant jamais parlé d'appeler les ennemis ? Ne savez-vous pas que c'est un combat à mort que celui des patriotes et des despotes de l'Europe ? Si donc vous espérez des secours de leur part, c'est que vos meneurs ont des bonnes raisons pour en être accueillis, mais j'ai encore trop bonne opinion de votre peuple, pour croire que vous soyez les plus forts à Marseille dans l'exécution d'un si lâche projet.

LE MILITAIRE.

Pensez-vous que vous feriez un grand tort à la république, et que votre menace soit bien effrayante ? Évitons-la.

Les Espagnols n'ont point des troupes de débarquement, leurs vaisseaux ne peuvent pas entrer dans votre port : si vous appeliez les Espagnols, ça pourrait être utile à vos meneurs pour se sauver avec une partie de leur fortune ; mais l'indignation serait générale dans toute la république ; vous auriez 60,000 hommes sur les bras

avant huit jours, les Espagnols emporteraient de Marseille tout ce qu'ils pourraient, et il en resterait encore assez pour enrichir les vainqueurs.

Si les Espagnols avaient trente ou quarante mille hommes sur leur flotte, tout prêts à pouvoir débarquer, votre menace serait effrayante; mais, aujourd'hui, elle n'est que ridicule, elle ne ferait que hâter leur ruine.

LE FABRICANT DE MONTPELLIER.

Si vous étiez capables d'une pareille bassesse, il ne faudrait pas laisser pierre sur pierre dans votre superbe cité, il faudrait que d'ici à un mois le voyageur, passant sur vos ruines, vous crût détruits depuis cent ans.

LE MILITAIRE.

Croyez-moi, Marseillais, secouez le joug du petit nombre de scélérats qui vous conduisent à la contre-révolution; rétablissez vos autorités constituées; acceptez la constitution; rendez la liberté aux représentans; qu'ils aillent à Paris intercéder pour vous, vous avez été égarés, il n'est pas nouveau que le peuple le soit par un petit nombre de conspirateurs et d'intrigans; de tout temps la facilité et l'ignorance de la multitude

ont été la cause de la plupart des guerres civiles.

LE MARSEILLAIS.

Eh! monsieur, qui mettra le bien? Sera-ce les réfugiés qui nous arrivent de tous les côtés du département? Ils sont intéressés à agir en désespérés. Sera-ce ceux qui nous gouvernent? Ne sont-ils pas dans le même cas? Sera-ce le peuple? Une partie ne connaît pas sa position, elle est aveuglée et fanatisée; l'autre partie est désarmée, suspectée, humiliée; je vois donc, avec une profonde affliction, des malheurs sans remède.

LE MILITAIRE.

Vous voilà enfin raisonnable; pourquoi une pareille révolution ne s'opérerait-elle pas sur un grand nombre de vos citoyens qui sont trompés et de bonne foi? Alors Albitte, qui ne peut que vouloir épargner le sang français, vous enverra quelque homme loyal et habile; l'on sera d'accord; et l'armée, sans s'arrêter un seul moment, ira sous les murs de Perpignan faire danser la carmagnole à l'Espagnol enorgueilli de quelques succès.

Et Marseille sera toujours le centre de gravité

de la liberté, ce sera seulement quelques feuillets qu'il faudra arracher de son histoire.

Cet heureux pronostic nous remit en humeur, le Marseillais nous paya de bon cœur plusieurs bouteilles de Champagne, qui dissipèrent entièrement les soucis et les sollicitudes. Nous allâmes nous coucher à deux heures du matin, nous donnant rendez-vous au déjeuner du lendemain, où le Marseillais avait encore bien des doutes à proposer, et moi bien des vérités intéressantes à lui apprendre.

ACTE CIVIL

DU MARIAGE DE BONAPARTE.

Extrait du registre des actes de mariage de l'an IV.
(9 *mars* 1796.)

Du dix-neuvième jour du mois de ventôse de l'an quatre de la république, Acte de mariage de Napolione Bonaparte, général en chef de l'armée de l'intérieur, âgé de vingt-huit ans, né à Ajaccio, département de la Corse, domicilié à Paris, rue d'Antin, n° , fils de Charles Bonaparte, rentier, et de Letizia Ramolini;

Et de Marie-Joseph-Rose Detascher, âgée de vingt-huit ans, née à l'île Martinique, dans les îles du Vent, domiciliée à Paris, rue Chantereine, fille de Joseph-Gaspard Detascher, capitaine de dragons, et de Rose-Claire Desvergers de Sanois, son épouse.

Moi, Charles-Théodore-François Leclercq, officier public de l'état civil du deuxième arrondissement du canton de Paris, après avoir fait lecture, en présence des parties et témoins, 1° de l'acte

de naissance de Napolione Bonaparte, qui constate qu'il est né le cinq février mil sept cent soixante-huit, de légitime mariage, de Charles Bonaparte et de Letizia Ramolini; 2° de l'acte de naissance de Marie-Joseph-Rose Detascher, qui constate qu'elle est née le vingt-trois juin mil sept cent soixante-sept, de légitime mariage, de Joseph-Gaspard Detascher et de Rose-Claire Desvergers de Sanois; vu l'extrait de décès d'Alexandre-François-Marie Beauharnais, qui constate qu'il est décédé le cinq thermidor an deux, marié à Marie-Joseph-Rose Detascher; vu l'extrait des publications dudit mariage, dûment affiché le temps prescrit par la loi, sans opposition; et après aussi que Napolione Bonaparte et Marie-Joseph-Rose Detascher ont eu déclaré à haute voix se prendre mutuellement pour époux, j'ai prononcé à haute voix que Napolione Bonaparte et Marie-Joseph-Rose Detascher sont unis en mariage, et ce en présence des témoins majeurs ci-après nommés, savoir : Paul Barras, membre du directoire exécutif, domicilié palais du Luxembourg; Jean Lemarois, aide-de-camp capitaine, domicilié rue des Capucines; Jean-Lambert Tallien, membre du corps législatif, domicilié à Chaillot; Étienne-Jacques-Jérôme Calmelet,

homme de loi, domicilié rue de la place Vendôme, n° 207, qui tous ont signé avec les parties, et moi, après lecture : signé au registre, M.-J.-R. Tascher, Napolione Buonaparte, Tallien, P. Barras, J. Lemarois le jeune, E. Calmelet, et Leclercq.

Délivré par nous, maire du second arrondissement de Paris, sur l'original du présent acte de mariage.

Paris, le dix-sept février, mil huit cent vingt-neuf [1].

[1] Il est à remarquer que Joséphine est née le 23 juin 1763, et que dans l'acte ci-dessus elle est née le 23 juin 1767, et que Bonaparte est né le 15 août 1769, et que dans l'acte ci-dessus il est né le 5 février 1768.

NOTES SUR M. D'ENTRAIGUES.

Le chapitre auquel se rapporte cette note est d'une importance que nous n'avons pas besoin de signaler; aussi malgré les judicieux motifs qui ont engagé l'auteur à enrichir ses Mémoires du récit de d'Entraigues, avons-nous pensé que nos lecteurs ne trouveraient pas sans intérêt d'autres documens analogues à une pièce authentique, qui fut attestée dans le temps, comme l'a dit M. de Bourrienne par le général Alexandre Berthier, et qui servit d'abord à éclairer le directoire sur les machinations qui précédèrent le 18 fructidor, et qui, plus tard, fut la première base sur laquelle s'appuya l'acte d'accusation du ministère public dans le fameux procès de Georges et de Pichegru.

Commençons par emprunter à l'historien de la révolution, l'abbé de Montgaillard, quelques renseignemens sur d'Entraigues. Selon l'abbé de Montgaillard, le nom de d'Entraigues était *Avenel;*

d'une famille non noble, mais tenant le rang de gentillâtre, sur les bords de l'Aveyron ; il aurait pris d'abord le nom de de Launay, d'une propriété de sa mère, et plus tard celui de d'Entraigues, auquel il aurait joint le titre de comte. L'historien le représente comme un aventurier retiré à Venise, où il habitait, pendant le séjour de Louis XVIII à Vérone.

Il y remplissait à la fois les fonctions de ministre secret du roi d'Espagne, de Louis XVIII et d'agent secret du ministère anglais. Un historien dit qu'il se laissa *ou se fit* arrêter lors de l'entrée des Français à Venise, le 16 mai.

Conduit à Milan, il y est traité avec des égards marqués; il a plusieurs entrevues avec le général Berthier, est enfin admis auprès du général en chef Bonaparte, et là, fournit les détails les plus étendus sur les intelligences et les négociations entretenues en 1795 et 96, par Pichegru avec le prince de Condé et Wickam, ministre d'Angleterre près la diète helvétique.

« D'Entraigues, dit l'abbé de Montgaillard, rédige sous la dictée de Bonaparte un Mémoire que Berthier fait copier, et ce Mémoire, que d'Entraigues prétend lui avoir été remis à Venise par le comte de Montgaillard, et que *Bonaparte dira*

avoir été trouvé dans le portefeuille dudit d'Entraigues, ce Mémoire est rempli de calomnies, de faussetés avancées par ledit d'Entraigues, d'après une prétendue conversation qu'il annonce avoir eue avec le comte de Montgaillard. Cette pièce, *sortie du cabinet du major-général Berthier*, est envoyée au directoire. A ce prix d'Entraigues obtient du général en chef un passe-port pour se rendre en Allemagne et en reçoit une gratification de mille ducats. »

Ce passage de l'*Histoire de la Révolution* attribue d'une manière formelle au général Bonaparte l'envoi au directoire de la pièce dont il est question. Il est curieux maintenant d'en rapprocher quelques phrases que nous empruntons à l'acte d'accusation du procès dont nous avons parlé. « L'armée de Condé, y est-il dit, était en Brisgaw lorsque le gouvernement anglais crut devoir la prendre à sa solde, au mois d'avril 1795. Pour en diriger le mouvement, Wickam et Crawfurd se rendent à Mulheim; à peine y sont-ils qu'on pense aux moyens de corruption. La preuve en existe dans une pièce trouvée à Venise dans le portefeuille de d'Entraigues; elle est écrite en entier de sa main. Elle est en tête de la correspondance saisie à Offembourg, dans le chariot de

Klinglin, le 2 floréal an V, *envoyée au ministre de la police par le général Moreau*, le 10 vendémiaire an VI. » (Suit l'analyse de la pièce qui n'offre point de différences avec celle qu'a conservée M. de Bourrienne.)

Sans doute il ne serait pas toujours prudent de prendre pour autorité les termes d'un acte d'accusation, et nous concevons que l'on peut avoir des doutes sur la personne qui envoya la pièce au gouvernement; mais on n'en peut avoir sur l'exactitude des faits qui y sont rapportés. S'il en existait, ils tomberaient en lisant les extraits suivans empruntés au *Mémoire de M. le comte de Montgaillard, concernant la conspiration de Pichegru, dans les années III, IV et V de la république.* On sait que ce Mémoire, publié au commencement de l'an XII, fut inséré tout entier, quoique assez volumineux, dans le Moniteur du 29 germinal de la même année.

« MM. Courant et Fauche furent présentés au prince de Condé. Le prince, leur ayant donné ses instructions, leur remit une somme de 300 louis. Les deux Suisses partirent de Bâle, le 29 juillet 1795 et arrivèrent le même jour à Strasbourg. Pichegru se tenait à Altkirck. Les deux émissaires ne purent le voir.

« Le général partit de Strasbourg le 14 août pour visiter le Haut-Rhin et conférer avec les trois représentans du peuple qui venaient d'arriver dans cette partie du territoire. Fauche se rendit à Bâle pour instruire le comte de Montgaillard de l'état forcé de la stagnation où l'on se trouvait encore; mais ayant rencontré le général sur la route, il s'arrêta à Huningue. Pichegru l'ayant aperçu, le fit remarquer à quelqu'un qui était à ses côtés, ajoutant : « Voilà un des deux individus que nous avons vus plusieurs fois à Altkirck, dans les jardins. » Ce propos fut entendu par M. Fauche. Pichegru devait dîner à Huningue; mais vers une heure, malgré une pluie très forte, il partit brusquement pour se rendre chez madame Salomon, à Blopsheim. M. Fauche le suivit peu de momens après, bien persuadé que le général, en quittant Huningue, n'avait cherché qu'à lui faciliter les moyens de l'approcher. M. Fauche n'hésita point à se présenter chez lui, et l'ayant rencontré dans un corridor, il entama la conversation en lui offrant la dédicace d'une collection de lettres de J.-J. Rousseau à M. Dupérou de Neuchâtel, qui en avait fait un legs en faveur de M. Fauche.

« J'accepte cette dédicace, répondit le général;

mais, comme je n'approuve point les principes avancés par J.-J ; vous voudrez bien me communiquer les manuscrits, afin que j'en prenne lecture avant d'attacher mon nom à leur impression. M. Fauche, rassuré par ce début, et bien convaincu d'ailleurs que Pichegru avait été informé par son adjudant-général (Badouville qui avait vu Fauche) du véritable but du séjour des deux Suisses à Strasbourg, reprit aussitôt, à voix basse : « Général, j'ai à vous parler d'objets bien plus importans, et cela de la part du prince de Condé. — Du prince de Condé! dit Pichegru en l'interrompant; que me veut-il? de quoi est-il question? expliquez-vous. — Une personne chargée des pleins pouvoirs du prince est à Bâle, répliqua M. Fauche. — Mais je ne puis point aller à Bâle, où je serais trop en vue, répondit Pichegru; d'un autre côté cette personne ne peut venir ici. Partez-donc sur-le-champ, pour Bâle, et soyez de retour le plus tôt possible. Je devais partir ce soir pour Strasbourg, je vous attendrai jusqu'à demain quatre heures après midi. »

De retour à Bâle, M. Fauche annonça à M. de Montgaillard que le général Pichegru désirait, avant toutes choses, avoir la signature même du prince, quoiqu'il ne parût point douter que les

propositions fussent faites de sa part : « Il est absolument nécessaire, dit Pichegru, que le prince m'explique ses intentions, et surtout comment il entend que j'agisse. Vous me rejoindrez à Strasbourg ; arrivez-y le plus tôt possible. »

Ce qui suit est textuellement raconté par le comte de Montgaillard : « Je me rendis à Mulheim (où était le prince de Condé) sur-le-champ ; et ayant fait éveiller le prince, je lui communiquai l'état des choses. Il en fut extrêmement satisfait ; mais ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'il se détermina à écrire au général. *Il ne voulut jamais lui accorder ce titre, qui lui paraissait une reconnaissance formelle de la république* (souligné dans M. de Montgaillard) ; mais il sentit enfin la nécessité de témoigner une certaine confiance à un homme qui s'était jeté entre ses bras avec empressement, on peut même dire avec légèreté. »

Après une conversation qui dura plus de quatre heures, le billet suivant fut remis à M. de Montgaillard.

« Puisque M. Pichegru est aussi honnête homme
« que je l'avais toujours espéré, je désirerais bien
« qu'il envoyât ici une personne de confiance à
« qui j'exprimerais les avantages *de tout genre*
« que j'assurerais à M. Pichegru et à tous ses

« amis, dans le cas où il ferait ce qui lui a été
« communiqué de ma part. Cette mesure me pa-
« raît absolument indispensable ; car, sans cela,
« on peut multiplier les messages sans s'enten-
« dre, perdre un temps précieux, et compromet-
« tre cet important secret. »

Signé LOUIS-JOSEPH DE BOURBON.

A Mulheim, le 18 août 1795.

« Le prince, poursuit M. de Montgaillard, voulait apposer simplement son cachet à cet écrit. Je parvins à l'en dissuader et à le déterminer à signer et à dater cet écrit. Il me fut ordonné de le faire parvenir promptement au général, et d'exiger de M. Fauche sa parole d'honneur qu'il ne laisserait pas cette pièce entre ses mains; tant le prince paraissait craindre que cette pièce ne pût le compromettre vis-à-vis des Autrichiens, pour lesquels cette négociation devait être un profond secret. En attendant, le secret était mal gardé à Mulheim, car à peine venait-on d'aborder le général Pichegru, et déjà sept ou huit personnes en étaient instruites au quartier-général du prince. »

La lettre du prince de Condé fut remise le

lendemain, 19 août, au général Pichegru, par M. Fauche; et M. de Montgaillard donne dans son Mémoire le récit suivant, comme ayant été *copié* sur la transcription qui en fut faite pour être remise au prince.

« J'ai offert vingt fois en Alsace, dit Pichegru à M. Fauche, les occasions d'exécuter ce que le prince me demande aujourd'hui; et je ne puis concevoir s'il a, comme je le pense, auprès de lui des officiers d'un grand talent, qu'il n'ait pas su en profiter. J'ai beaucoup réfléchi à ce dont il est question. J'ai donné, sous divers prétextes, à trois ou quatre bataillons qui sont ce que j'ai de plus mauvais dans l'armée, l'ordre de se rendre à Gravelines, Berghes, Nieuport, etc. J'ai déplacé mon parc d'artillerie et fait des dispositions propres à m'assurer les places fortes de l'Alsace. Dans cet état, voici ce que je puis faire : les représentans du peuple me pressent de passer le Rhin, et je vais y être forcé tout-à-l'heure. Que le prince de Condé m'indique donc le lieu où il désire que je traverse ce fleuve. Je crois que Newbourg ou Steinstadt serait l'endroit le plus favorable, à cause de la position militaire du prince. Qu'il m'indique le jour et l'heure, la quantité d'hommes, l'espèce d'armes, en observant cependant,

pour ménager les apparences, que je ne puis guère passer le Rhin avec moins de dix à douze mille hommes. Je laisserai mes pontons comme pour servir à une seconde colonne, et aussitôt arrivé sur la rive droite, je proclamerai la royauté; mon armée se réunira dans le même moment à celle du prince; nous repasserons ensemble le fleuve; les places d'Alsace s'ouvriront devant nous, et aidés des renforts que j'y laisse et de quelques bataillons autrichiens, s'il est nécessaire, nous marcherons à journées forcées sur Paris, car c'est là où il faut tendre. Plus j'y réfléchis et plus je vois que ce plan est le seul susceptible d'un grand succès. Ce que le prince me propose n'est point faisable [1]. Je connais le soldat; il ne faut pas lui donner le temps d'un premier mouvement; il faut l'entraîner, et non le décider. Une fois sur la rive droite, je suis sûr de lui,

[1] Le prince de Condé exigeait que Pichegru se déclarât sur la rive gauche, et y fît proclamer la royauté par son armée; qu'il fît arborer le drapeau blanc sur les clochers et les places qui avoisinent le Rhin depuis Huningue jusqu'à Mayence; qu'il envoyât aussitôt à Mulheim un trompette les yeux bandés, pour annoncer au prince que l'armée républicaine avait reconnu le roi; qu'il livrât Huningue, arrêtât les représentans du peuple, et les envoyât à Mulheim, livrés à discrétion, les fers aux pieds et aux mains.

pourvu que le vin, la viande et l'argent ne manquent point. Que le prince ait soin que tout cela soit en abondance; que les officiers de son armée se confondent et ne fassent qu'un avec les miens; surtout point de jactance de la part des émigrés, et je réponds de tout le reste. Il est inutile que j'envoie au prince un de mes aides-de-camp : il pourrait être aperçu et reconnu sur la rive droite, et cela seul compromettrait la chose. D'ailleurs vous suffirez, et puisque le prince vous a chargé de ses instructions, il doit avoir confiance en vous, et ajouter une foi entière à ce que vous lui proposerez de ma part. Il n'y a pas de temps à perdre : retournez vers le prince; assurez-le que je vais tout disposer en conséquence, et qu'il prenne de son côté les mesures nécessaires. Soyez de retour le plus tôt possible.

« M. Fauche arriva à Bâle le 21 au soir, et prit aussitôt la route de Mulheim. Le prince avait insisté de la manière la plus forte pour qu'il obtînt de Pichegru un mot d'écrit. Le général s'y était long-temps refusé; enfin il traça six ou sept lignes sans signature, que le prince eut soin de confronter avec l'écriture de quelques lettres interceptées, et il reçut de M. Fauche le billet qu'il avait écrit au général le 18 d'août.

Ici commence la longue série des incertitudes et des tergiversations du prince de Condé. Jaloux d'être regardé comme seul restaurateur de la royauté, il voulait agir sans la participation des Autrichiens, et, d'un autre côté, il voulait avoir cette gloire au meilleur marché possible. Ses tergiversations naissaient souvent de l'espèce de dédain dont il ne pouvait se défendre pour ceux avec lesquels il lui était si important de traiter. Ainsi, par exemple, M. Fauche, rendant compte au prince de sa mission, et croyant lui donner une preuve de plus de la sincérité des sentimens qui animaient Pichegru en rapportant qu'il en avait reçu l'accueil le plus affectueux, ayant dit que le général avait été jusqu'à le baiser sur la joue, le prince de Condé lui répliqua : « Pichegru se sent de son ancien métier ; il est « donc toujours soudard et crapuleux ! Voilà « comme sont tous ces gens-là : épanchement de « corps-de-garde, et rien de plus. »

C'était un singulier spectacle que de voir un général de la république, faisant tous ses efforts pour la trahir, et trouvant sans cesse des obstacles à sa trahison, précisément de la part du prince, en faveur duquel il trahissait.

Les difficultés se multipliaient à un tel point,

que, vers la fin d'août, Pichegru donna à M. Courant les instructions suivantes : « Je pars lundi pour me rendre sur le Bas-Rhin, j'attaquerai les Autrichiens, et je me porterai ensuite sur Manheim. Je ne puis différer plus long-temps d'exécuter les ordres des représentans du peuple à cet égard; ils veulent percer en Allemagne, à quelque prix que ce soit, pour y lever des contributions, et faire subsister l'armée qui manque de tout. Voilà le plan de campagne, remettez-le au prince, pour qu'il se dirige en conséquence; comme je puis être forcé par les événemens à prendre un parti décisif au moment où je m'y attendrai le moins, que le prince m'envoie une somme de cent mille écus, ou qu'il en fasse le dépôt, soit à Bâle, soit à Francfort, mais que j'aie la certitude qu'elle sera comptée à la minute à la personne que j'enverrai pour la recevoir. C'est aujourd'hui mardi, vous avez tout le temps de me rejoindre avant mon départ. Je vous recommande instamment d'être ici le dimanche soir; vous y demeurerez à poste fixe, et je ferai en sorte que vous n'y soyez ni inquiété, ni soupçonné. Je n'ai nul besoin d'argent pour moi; je n'en veux point; mais il en faut pour mes soldats, car la royauté est pour eux au fond d'une bou-

teille de vin. Dites bien au prince, faites-lui sentir que ce que je lui propose est aujourd'hui la seule chose exécutable. Surtout; qu'il se garde des indiscrétions, et qu'il écarte toutes les petites considérations; qu'il soit sans inquiétudes sur mon compte. Merlin a beau me surveiller, je me moque de lui et de ses collègues; ils n'oseraient rien entreprendre contre moi. J'agis à Paris comme en Alsace; l'esprit de l'armée, de l'intérieur, est bon; il ne s'agit que de l'entretenir, et je ferai en sorte de lier la partie de manière à embarrasser la convention dans la capitale et sur les frontières, tout à la fois. J'ai des gens à moi auprès des sections, j'espère qu'ils se prononceront hautement quand il en sera temps. Je veux un grand ensemble, et que tout concoure au même but. Je ne donnerai pas Huningue au prince; cette place ne servirait de rien. Point de petits paquets; il s'agit d'un grand projet, et non pas d'une expédition à la Dumouriez; je n'ai pas envie de faire le second tome de ce général. C'est un grand coup que je veux frapper; ce que j'ai résolu d'entreprendre ne se recommence point; et il vaut mieux attendre quelques jours de plus, et jouer à jeu sûr. Si le prince avait voulu suivre mes avis, nous serions maintenant à moitié chemin de la

capitale; c'est sa faute et non la mienne. Qui diable a pu lui mettre dans la tête les projets dont il m'entretient! Mais il ne s'agit plus du passé. Partez sur-le-champ, et soyez de retour auprès de moi dans cinq jours. »

Toutes les tentatives que l'on fit auprès du prince de Condé pour le déterminer à adopter le plan de Pichegru furent inutiles. M. Courant y revint de nouveau dans la nuit du 15 septembre d'accord avec M. de Montgaillard, et voici, dit celui-ci, la seule réponse qu'ils purent obtenir du prince : « Que Pichegru commence à me livrer Huningue, quoique je ne doute point de sa bonne foi; mais avant toutes choses, je veux cette place. Pour de l'argent, je n'en ai point; que les Anglais en donnent, si cela leur fait plaisir. Je verrai M. Crawfurd, sans lui dire le véritable objet de la dépense; et s'il veut fournir, à lui permis; s'il ne le veut pas, il n'y a qu'à attendre et à voir venir les événemens. »

Nous n'avons pas voulu, même sur la foi du comte de Montgaillard, transcrire la dernière phrase qui termine cette réponse, par respect pour la mémoire du prince de Condé. Quoi qu'il en soit, la négociation fut rompue, reprise, rompue encore, et les événemens eurent le cours que l'on sait.

Nous ne terminerons point cette note sans témoigner le regret de ce que M. de Bourrienne n'a pas pu entièrement copier la pièce saisie dans les papiers de d'Entraigues, et notamment ce qui se rapportait à la cour du prince de Condé. On lit, dans le Mémoire du comte de Montgaillard, quelques faits qui pourraient peut-être suppléer à cette lacune.

« Le prince de Condé, dit-il, se trouvait dans une situation déplorable. Chef d'une armée dont il était dans l'impuissance d'acquitter la solde, commandant un corps où chaque soldat avait sa volonté, et méconnaissait la voix de ses supérieurs; égaré par cette foule de courtisans qui représentaient la France toute prête à embrasser ses genoux; trompé par les cours de Pétersbourg, de Vienne et de Londres, dont il ne recevait que des promesses insignifiantes; haï du comte de Lille et du comte d'Artois, et les haïssant au moins autant; suspect à tous les deux, dans ses vues et dans ses projets de conquête. Telle était la situation politique dans laquelle se trouvait le prince de Condé.

« Le prince de Condé était jaloux du duc de Berry, jalousie qui s'étendait jusque sur son fils, le duc de Bourbon. Sa confiance était partagée

entre deux hommes, également incapables de le servir, également fidèles à le flatter. L'un était le chevalier de Contye, lieutenant de ses chasses; et l'autre, le marquis de Montesson, bossu de corps et d'esprit. Lorsque le prince espérait rentrer en France avec Pichegru, celui-ci lui dit : « *Je suis d'avis que l'on séjourne un mois en Alsace, pour assurer la restitution de tous les domaines déclarés nationaux, et pour y faire un exemple éclatant de tous les individus qui seraient connus pour avoir trempé dans la révolution.* »

« Un jour, raconte encore le comte de Montgaillard, le prince de Condé était occupé d'une lettre fort importante qu'il venait de recevoir de Strasbourg. Il m'indiquait la manière dont il voulait que je répondisse, lorsque M. de Montesson interrompit la discussion pour me dire : « En revenant à Rastadt, vous passerez par la ville de Steinstadt; je vous instruirai d'une chose que peu de personnes savent. Les poules de Steinstadt n'ont pas de queue, parce que, si elles en avaient une, elles ne pourraient se tourner dans la ville, tant elle est petite et étroite. » Le prince sourit, ne se fâcha point, et continua à méditer le renversement de la république! »

Une remarque assez importante, c'est que dans

tout le cours du long Mémoire du comte de Montgaillard, le nom de d'Entraigues n'est pas cité une seule fois, ce qui explique, peut-être, la manière dont en parle l'abbé de Montgaillard.

Note de l'éditeur.

LISTE

DES CHIFFRES ET DES SIGNES QUE J'AVAIS COMPOSÉS POUR LA CORRESPONDANCE (18 FRUCTIDOR).

MM.	Talleyrand	A.
	Lenoir-Laroche	B.
	Pléville	C.
	Merlin	D.
	Ramel	E.
	François de Neuchâteau	G.
	Schérer	H.
	Barras	1.
	Rewbell	2.
	La Réveillère-Lépeaux	3.
	Carnot	4.
	Barthélemy	5.
	Bernadotte	34.
	Serrurier	35.
	Tallien	7.
	Clarke	77.
	Truguet	33.
	Paris	100.
	Visconti	Z.

Pichegru........................	·X·
Willot........................	✕
Hoche........................	χ.
Moreau........................	27.
Clichy........................	═
Conseil des cinq-cents........................	(O)
Conseil des anciens........................	(⊖-)
Armée de Sambre-et-Meuse........................	12.
Armée d'Italie........................	13.
Kléber........................	10.
Syeyés........................	21.
Augereau........................	19.
Jean de Bric........................	15.
Directoire........................	8.
Bonaparte........................	45.
Corps-Législatif........................	17.
Sotin-........................	††
Lacroix........................	Ch.
Les ministres........................	79.

EXTRAIT

DU RAPPORT DU GÉNÉRAL CLARKE

AU DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

Milan, 7 décembre 1796.

CITOYENS DIRECTEURS,

Je vous transmets aujourd'hui quelques détails militaires sur l'armée française en Italie.

Elle est dans ce moment à la poursuite des ennemis. Affaiblis par le dernier échec qu'ils ont éprouvé, ils se retirent vers Trente et vers la Brenta ; mais, d'après ce que m'a dit le général en chef, ils paraissent rassembler leurs principales forces vers le Tyrol, ce qui donne à penser que bientôt de nouveaux secours venus du Rhin les mettront en état de faire de nouvelles tentatives pour débloquer Mantoue.

Cette tentative sera heureuse ou sans succès.

Si elle réussit, Mantoue sera débloqué; nous perdrons une partie de nos conquêtes dans ce beau pays; la guerre sera peut-être prolongée, et il se peut que l'empereur veuille courir les risques d'une nouvelle campagne.

Si les Autrichiens échouent, Mantoue tombera en notre pouvoir, et la cour de Vienne, désespérant de reprendre l'Italie, craignant pour Trieste et même pour l'Autriche, s'empressera de faire une paix dont nous dicterons les conditions.

Tout se réduit à savoir si de nouveaux renforts peuvent arriver à temps à l'armée autrichienne en Italie. On m'assure qu'ils sont attendus. Le général en chef a été prévenu qu'ils avaient marché. S'ils sont partis trop tard du Rhin, vous pouvez dès à présent compter que Mantoue est à nous. Dans le cas contraire, notre situation est incertaine, et l'armistice pourrait être conclu en Italie, sans qu'on pût déterminer d'une manière positive à qui il serait plus avantageux de nous ou des ennemis.

Bonaparte pense que Mantoue pourra se rendre dans un mois. Il doit bombarder cette place importante le 25 du courant. Si ses calculs se trouvent faux, il se propose de l'assiéger en janvier.

L'armée française est très peu nombreuse, elle a beaucoup perdu dans les dernières affaires. Il est indispensable de lui envoyer des renforts que vous pouvez extraire du Rhin. Si l'empereur nous sait très forts en Italie, il fera la paix.

Dans le cas où l'empire d'Allemagne embrásserait pour la campagne prochaine le sage parti d'une neutralité armée, nous nous tiendrons bien certainement sur la défensive sur le Rhin. Il faudrait alors organiser une offensive vigoureuse en Italie. Dans les dernières affaires, l'armée n'avait de combattans présens sous les armes que dix-neuf mille, et même moins. Il y en a quinze mille à l'hôpital; le reste est éparpillé et nécessaire ailleurs. Il en faut pour imposer à Rome.

Il en faut pour s'opposer aux Anglais sur la côte de Toulon, et pour faire la loi au grand-duc de Toscane, et pour faire la loi au grand-duc lui-même. Il en faut pour contenir les pays conquis et comprimer les Barbets. Il en faut pour garder Ferrare et Ancône. La possession de l'Italie est un bien inappréciable qu'on ne doit laisser échapper de nos mains sous aucun prétexte quelconque. C'est le gage et le moyen de la paix.

Je sais combien vous répugnez, citoyens directeurs, à ordonner des marches de troupes, parce

qu'elles se fondent en route : mais je vous observerai à cet égard que nos soldats viennent volontiers à l'armée d'Italie, où ils savent qu'ils sont bien payés. Je vous citerai pour exemple la 58e demi-brigade qui vient d'y arriver de l'armée des côtes de l'Océan, forte de trois cents hommes, et qui n'a pas perdu beaucoup de monde en chemin.

Vous ne pouvez pas envoyer moins de 10,000 hommes à cette armée. N'oubliez pas qu'ils vivront sur pays conquis. Si vous doublez ce nombre, vous serez encore plus certains de vous y maintenir. Si vous étiez ici, vous en seriez convaincus comme moi.

J'ajouterai que, dans les dernières affaires, les Français se croyaient tellement inférieurs en nombre aux ennemis, qu'ils n'ont plus témoigné cette énergie qui les avait si souvent fait vaincre.

Tout ce que je pourrais vous mander sur l'esprit actuel de l'armée, citoyens directeurs, ne pourrait vous en donner une idée comme celle que vous présentera la lettre écrite par Louis Bonaparte, aide-de-camp du général en chef, à Cuviller, mon aide-de-camp, à qui je l'ai demandée, parce qu'elle peint réellement la situation des choses.

La 58e demi-brigade et quelques autres renforts qui arrivent relèveront un peu l'esprit de l'armée. Ordonnez au ministre de la guerre qu'il y envoie tous les officiers dont il peut disposer, et qui traînent chez eux une existence inglorieuse. Faites-y adresser sans délai tout ce qu'il y a d'officiers en état et désireux de se battre; et vous serez sûrs de l'Italie, car ce sont les officiers qui gagnent et font gagner les batailles. Les soldats, qui ont à peine l'espoir d'être distingués quand ils font des merveilles, vont moins bien et s'épargnent quelquefois. Cependant le général en chef fait beaucoup pour réveiller et entretenir l'émulation.

Je ne vous parlerai point aujourd'hui des administrations militaires; il faudrait trois mois au moins pour examiner leurs désordres et en découvrir les auteurs. Je ne vous entretiendrai que du général en chef, du chef de l'état-major général, des commissaires du gouvernement et du commissaire ordonnateur en chef.

LE GÉNÉRAL EN CHEF.

Ce général a rendu les plus importans services. Placé par vous au poste glorieux qu'il occupe, il s'en montre digne; il est l'homme de la répu-

blique. Le sort de l'Italie a plusieurs fois dépendu de ses combinaisons savantes. Il n'y a personne ici qui ne le regarde comme un homme de génie, et il l'est effectivement. Il est craint, aimé et respecté en Italie. Tous les petits moyens d'intrigue échouent devant sa pénétration. Il a un grand ascendant sur les individus qui composent l'armée républicaine, parce qu'il devine ou conçoit d'abord leur pensée ou leur caractère, et qu'il les dirige avec science vers le point où ils peuvent être le plus utiles. Un jugement sain, des idées lumineuses, le mettent à portée de distinguer le vrai du faux. Son coup-d'œil est sûr; ses résolutions sont suivies par lui avec énergie et vigueur. Son sang-froid dans les affaires les plus vives est aussi remarquable que son extrême promptitude à changer ses plans lorsque des circonstances imprévues le commandent. Sa manière d'exécuter est savante et bien calculée.

Bonaparte peut parcourir avec succès plus d'une carrière; ses talens supérieurs et ses connaissances lui en donnent les moyens. Je le crois attaché à la république et sans autre ambition que celle de conserver la gloire qu'il s'est acquise. On se tromperait si l'on pensait qu'il fût l'homme d'un parti. Il n'appartient ni aux royalistes qui le

calomnient, ni aux anarchistes qu'il n'aime point. La constitution est son guide. Rallié à elle et au directoire qui la veut, je crois qu'il sera toujours utile et jamais dangereux à son pays. Ne pensez point, citoyens directeurs, que j'en parle par enthousiasme; c'est avec calme que j'écris, et aucun intérêt ne me guide que celui de vous faire connaître la vérité. Bonaparte sera mis par la postérité au rang des plus grands hommes.

Je me suis assuré ici que le commissaire du gouvernement, Garreau, n'avait point eu l'intention de laisser soupçonner que ce général eût été infidèle à la probité. Il est trop soigneux de sa gloire, trop insouciant pour les petites choses, pour s'être occupé de s'enrichir. Les personnes avec lesquelles j'en ai conféré, telles que le citoyen Garreau et le général Berthier, m'ont confirmé dans cette opinion. Le commissaire ordonnateur en chef Déniée, qui passe ici pour très probe, m'en a parlé dans le même sens. J'ai interrogé moi-même Bonaparte à cet égard: il m'a répondu d'une manière qui m'a semblé franche, et qui chasse au loin le soupçon. Il m'a paru ne pas ignorer que quelques hommes avaient trop profité de la conquête: mais je sais qu'il n'accorde à ceux qu'il soupçonne que l'estime que

d'autres qualités plus utiles peuvent leur mériter.

J'ai entendu murmurer ici, que le général en chef de l'armée d'Italie avait eu des prête-noms dans les entreprises ; que C... était son homme. Le temps ne m'a pas permis d'approfondir ces inculpations. Je les ai cependant examinées, et elles m'ont paru sans fondement. Le commissaire ordonnateur Leroux, que le ministre de la guerre a envoyé en Italie, a en mains les comptes de ce C... qui, au premier aperçu, paraissent clairs et bons, mais qu'il recherche avec scrupule.

Des caisses ont été enlevées d'une manière irrégulière. Je sais que le général Bonaparte a disposé du contenu de quelques-unes pour des objets de service, et notamment de celles de Trente qu'avait déplacées le général Masséna, et dont une partie a payé les dépenses de l'armée qui était en marche, pendant que l'autre acquittait quelques gratifications que le général en chef a cru devoir faire à différens officiers, et des frais d'espionnage. Leur montant était de trente mille livres. Le général Berthier, avec lequel j'en ai causé, m'a assuré qu'il existait des procès-verbaux ou déclarations des faits et des notes de dépense, qu'on retrouvera au besoin.

Si le général Bonaparte avait dilapidé, je vous rappellerais, citoyens directeurs, les cent mille écus de vinaigre du maréchal de Villars; car ce général serait difficilement remplacé au poste qu'il occupe; mais je ne le crois pas, et il parle trop haut contre les fripons, il les vexe trop, pour ne pas être indépendant de leurs récriminations.

On l'a accusé de se mêler d'administration; s'il s'en est mêlé, c'est qu'il y a été forcé, parce que les commissaires du gouvernement ne pourvoient à rien, parce que la mauvaise santé, et peut-être la faiblesse du commissaire ordonnateur en chef, l'empêchent de faire aller une machine aussi vaste et aussi mal montée que le sont les administrations de l'armée d'Italie. Que des gens habiles soient à leur tête, jamais le général en chef ne se mêlera de détails administratifs. Je tiens cette déclaration de lui-même.

Le général Bonaparte n'est pas cependant sans défauts. Il n'épargne pas assez les hommes, il ne parle pas toujours aux individus de l'armée qui l'approchent, avec la mesure qui convient à son caractère. Il est quelquefois dur, impatient, précipité ou impérieux. Souvent il exige avec trop de vivacité des choses difficiles; et sa manière

d'exiger ce qui peut être bien, interdit aux personnes qui ont des rapports avec lui de lui proposer de moyens de faire *mieux* que ce qu'il propose lui-même.

Il n'a pas assez ménagé les commissaires du gouvernement. Il devait du ménagement à leur caractère, je le lui ai reproché. Il m'a répondu qu'il lui était impossible d'honorer des personnes qui avaient contre elles le mépris universel, et l'avaient mérité par leur immoralité et leur incapacité.

LE GÉNÉRAL DE DIVISION ALEXANDRE BERTHIER.

Cet officier a pour maxime de se mêler le moins possible de politique, mais de remplir avec zèle et assiduité les devoirs militaires. Ses talens comme chef d'état-major sont connus. Tout le monde s'accorde ici à bien parler de sa moralité. Le gouvernement peut compter essentiellement sur lui. Berthier se conformera toujours à la constitution et aux lois. Il est ici universellement aimé, et mérite de l'être. Son patriotisme raisonné égale sa bravoure. Il est en bonne intelligence avec le général en chef, dont il est le compagnon et l'ami, et qu'il accompagne partout.

LES COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT S.... ET G....

Le premier a ici la réputation d'être le plus déhonté fripon de l'armée.

Le second est sans capacité. Ni l'un ni l'autre ne conviennent à l'armée d'Italie. Si le directoire continue à y conserver des commissaires du gouvernement, il faut que cette place éminente soit remplie par des hommes probes, vraiment patriotes, et non pas attachés à un parti factieux, et ne favorisant que lui; par des hommes qui aient des talens, du caractère et de l'éclat personnel.

Voulez-vous savoir en quelles mains reposent les intérêts de la France en Italie, quelle est la cheville ouvrière, le factotum de vos commissaires qui veulent administrer, et qui n'y entendent rien? C'est Haller, jadis banquier, homme taré dans l'opinion, et pour lequel vous aviez marqué de la répugnance au citoyen Salicetti, dans une de vos lettres, que je vous prie de vous faire représenter. Il est plus commissaire du gouvernement que ceux qui sont revêtus de ce titre. On dit ici publiquement qu'il reçoit des sommes pour chaque ordonnance qu'il fait signer à G....,

Le général Bonaparte a été sur le point de faire arrêter Haller; mais il sait tous nos secrets, et la confiance de vos commissaires pour lui est illimitée. Ils l'ont fait aller il y a quelque temps à Modène, où il n'avait aucun besoin, et où des caisses de bijoux ont disparu, etc. Haller est devenu momentanément nécessaire. Il travaille dans ce moment à faire des états qui doivent constater notre situation, et les recettes et dépenses faites de la conquête d'Italie. Vous devez bien penser que ce seront des mémoires justificatifs des principaux fripons. J'ai parlé à G... de l'immoralité de son collègue; il m'a dit qu'il n'avait rien remarqué de lui contre la probité. Je lui ai parlé de Haller; je lui ai témoigné ma surprise de ce que, malgré l'intention du directoire, manifestée à S..., cet homme prévenu d'émigration avait été mis au timon des affaires. Il m'a répondu que jamais S.... ne lui avait fait part de ce que le directoire lui avait mandé à cet égard; qu'il croyait Haller honnête homme et bon patriote. On m'assure en effet qu'il parle ici dans le sens de Babœuf, et cela peut passer pour du patriotisme auprès de G..., dont l'exaltation ne s'est point modérée, et qui est entouré de prétendus patriotes, intrigans et partisans de l'anarchie,

qu'ils prêchent, dit-on, hautement en sa présence.

Je ne dois pas oublier de vous faire observer que lorsque G... me disait qu'il croyait Haller honnête homme, il avait eu connaissance d'une lettre écrite à cet honnête administrateur par son neveu, et interceptée par les généraux français. On lisait dans cette lettre à peu près ceci : « Vous avez promis 50,000 livres à Colombe; « songez à remplir vos engagemens. N'oubliez « pas que votre fortune est anéantie; songez à la « réparer. Vous êtes à même de le faire, et vous « n'avez pas un instant à perdre. »

Je dois vous dire que G.... m'a cependant offert de renvoyer sur-le-champ Haller. Les mêmes raisons qui avaient déterminé le général en chef à ne pas le faire arrêter m'ont porté à conseiller à votre commissaire de le conserver. Cet homme est devenu nécessaire, il a la clef de tout. Il faut qu'il reste en place jusqu'à ce que vous ayez nommé des successeurs à vos commissaires du gouvernement; et quoique je sois persuadé qu'ils s'accorderont difficilement avec le général en chef, S.... et G.... sont au moins coupables d'imprévoyance, d'inactivité et d'insurveillance. Jamais le général en chef n'a pu obtenir d'eux

qu'ils visitassent les hôpitaux, et l'insouciance est telle qu'au moment actuel, l'armée d'Italie, qui devrait être au moins bien habillée et avoir des magasins, n'en a aucun, malgré les ordres que vous n'avez cessé de leur donner. Ses transports sont presque nuls. Vos commissaires, m'assure-t-on, ont été plus occupés de leurs plaisirs que de leurs devoirs.

J'ajouterai à ces fatigans détails que lors de la dernière révolution de Modène, S.... et G.... y coururent. Il y existait, dit-on, dans les caisses, 1,200,000 francs. Le versement opéré dans celle du payeur n'a été, selon ce qu'on m'a appris, que de 400,000 francs, et le public les accuse l'un et l'autre d'avoir volé 800,000 francs, conjointement avec Haller. Si les événemens me portaient à Modène, je vérifierais les faits. Je ne puis aujourd'hui vous mander que ce que je rassemble en écoutant tout le monde. Cependant je ne puis certifier absolument ce qui a rapport au voyage de Modène. Il est certain toutefois que des ballots nombreux à l'adresse de Haller sont venus de cette ville à la douane de Milan. Je tiens ce fait du général Baraguay d'Hilliers, qui les a vus.

Quant à mon opinion personnelle sur le commissaire du gouvernement, G...., je dois dire, que

malgré la mauvaise réputation que lui a faite son voyage de Modène, je persiste à le croire probe. Je l'ai interrogé, ses réponses m'ont paru celles d'un homme pur; mais il est trop au-dessous de sa place pour que vous l'y continuiez. En le rappelant, il convient que vous preniez des précautions pour qu'il rende ses comptes sur les lieux mêmes, et non pas à Paris, comme la compagnie Flachat, qui n'y a que trop d'amis, et qui est accusée ici des plus odieux vols.

Quelque incapable et quelque exalté que soit G...., je pense, citoyens directeurs, que vous ne devez pas, avant de lui permettre de retourner dans ses foyers, le sacrifier dans l'opinion, et que sa probité et votre propre moralité exigent que vous lui confiiez momentanément quelque emploi.

Le commissaire-ordonnateur en chef Deniée.

Cet homme jouit ici de la réputation bien rare d'homme probe. Il n'est pas sans talent, mais sa mauvaise santé l'empêche de rendre de grands services. Il manque d'énergie et de vigueur. Il demande à rentrer dans l'intérieur. Le général

en chef est d'avis qu'il faut qu'il reste à l'armée comme simple ordonnateur. Deniée a besoin d'un successeur probe et grand administrateur. Presque tous les sous-ordres sont tarés ou incapables.

Le général en chef paraît désirer, pour le remplacer, Villemanzy, qui vient d'être échangé. Quoiqu'on l'ait accusé d'avoir été froid sur la révolution, je pense qu'il est le seul homme capable de bien faire ici. S'il se charge de cet effrayant fardeau, soyez certains, citoyens directeurs, qu'il remplira ses fonctions d'une manière qui vous satisfera, et avec la supériorité de talent et de probité qui le distingue. Les lois et vos ordres seront respectés par lui, et les dilapidations cesseront.

En finissant cette longue dépêche, je crois devoir vous communiquer ma pensée sur la manière de bien faire aller les choses ici. Il faut que le général en chef continue à commander toutes les opérations diplomatiques en Italie.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

DU PREMIER VOLUME.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

CHAPITRE XVII.

CHAPITRE XVIII.

CHAPITRE XIX.

CHAPITRE XX.

CHAPITRE XXI.

CHAPITRE XXII.

PIÈCES ET LETTRES

CITÉES DANS LE PREMIER VOLUME.

FIN DE LA TABLE.



